LA
REVUE DE PARIS

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

TOME SIXIÈME

Novembre-Décembre 1926

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 114

1926

General
Terq.
8

DOUZE ANS DE MA VIE

— 1796-1808 —

Antoine-Romain Hamelin (9 octobre 1770-26 septembre 1855) n'est guère connu, sauf fâcheusement par quelques personnes, et encore le peu de notoriété qu'il a, est-il dû plutôt aux aventures de sa femme qu'à ses faiblesses personnelles.

On trouve plusieurs détails biographiques sur lui dans l'intéressant volume qu'Alfred Marquiset, prématurément disparu, a consacré à Fortunée Hamelin (*Une Merveilleuse*, Champion, 1909). Marquiset a retrouvé la première partie des Souvenirs d'Hamelin, allant jusqu'en 1795, et ne l'a pas publiée *in extenso*, mais en a donné quelques extraits. Par contre, n'ayant pas eu connaissance d'une suite à ces mémoires, il a cru qu'Hamelin s'en était tenu là et ne les avait point poursuivis. C'est cette seconde partie, qui vient de nous parvenir dans des papiers de famille, que nous publions aujourd'hui.

La sœur d'Hamelin, en effet, était notre arrière-grand'mère. Fille d'un premier commis aux finances, receveur-général de la généralité de Tours, et de Marie-Jeanne Puissant (fille d'un fermier-général), elle avait épousé, à la fin de 1793, Pierre-Marie Taillepied de Bondy, fils du receveur-général des finances de la généralité d'Auch, et de mademoiselle de Foissy (fille du receveur-général de la généralité de Metz). Par le fait de la Révolution, tout ce monde-là passa donc ensemble d'une richesse bien assise à la pauvreté, sauf notre trisaïeul paternel, qui, précurseur, avait trouvé le moyen de se ruiner à peu près complètement trois ans auparavant. Les fermiers-généraux, comme on sait, furent exécutés en bloc, et les receveurs-généraux, condamnés à mort en même temps qu'eux, échappèrent au dernier moment, grâce à la distinction qu'on put établir de leur cas comparé à celui des précédents. Ceux dont nous parlons ne firent donc que traîner en prison; madame de Bondy, la mère, y mourut. Les enfants des deux familles avaient été élevés ensemble et Pierre-Marie se maria pendant la Terreur avec la petite sœur de son camarade, Anne-Sophie, Hamelin, alors âgée de seize ans. De son côté, Romain Hamelin avait

1er Novembre 1926.

épousé dès 1792 une amie de sa sœur, cette Fortunée Lormier-Lagrave créole de Saint-Domingue, qui n'avait, elle aussi, que seize ans, mais n'attendit pas davantage pour se signaler par ses excentricités et, du reste, son esprit. Les deux époux furent de bonne heure tout à fait désassortis.

Hamelin, dans ses Souvenirs, ne parle jamais de sa femme, mais raconte uniquement les tentatives qu'il fait pour recouvrer l'opulence dans laquelle il a été élevé et qui lui semble nécessaire, tentatives inexorablement couronnées d'insuccès. Ce malheureux offre en vérité le modèle du raté intégral, de l'homme du monde voulant faire des affaires, un type qu'on a souvent rencontré, mais qui fut rarement réalisé à un tel degré de perfection.

« *Toutes les affaires auxquelles il a touché sont frappées de malédiction... Quarante ans d'imprudences et de folies...* » écrit en 1829 son attendrissante fille Léontine, une sorte d'Antigone dont il mangea la dot avec l'intention de la lui augmenter, et dont, après le mariage, il ruina à peu près le mari. Les Souvenirs, en effet, s'arrêtent en 1808, mais Hamelin continua, il ne cessa pas un instant de poursuivre ses expériences décevantes. D'après les lettres de lui que nous avons pu lire (qui, comme toutes les lettres des aigris décèlent la manie de la persécution, au sujet de sa femme, par exemple) et surtout d'après les lettres adressées par sa sœur à Bondy, alors chambellan de l'empereur, nous le voyons présentant un Mémoire sur l'Égypte, désirant d'être employé dans l'organisation de l'État Romain en 1809, ou dans toute autre place, d'ailleurs. Il entreprend en 1812 l'exploitation d'un marais dans les Landes, spéculation désastreuse. Après la Restauration, en 1819, il a affaire à Bucarest; la faillite de son correspondant la précipite à terre. De 1820 à 1822, il s'escrime à Rome et à Naples. En 1824, il perd en France un procès qui est pour lui un *coup d'assommoir*. En 1831, il est à Genève, puis on lui trouve une place dans les haras à Pontarlier, mais en décembre de la même année 1831, âgé de soixante et un ans et cherchant toujours à faire fortune, il part pour l'Algérie avec son ancien camarade de jeunesse Savary, devenu gouverneur et qui, en 1832, le fait nommer *Directeur de la Colonisation*. En 1833, il perd sa fille, son ami, sa place, et se lamente. Il devient auteur, publie sur Alger une notice à tirage restreint, dont il n'arrive pas à vendre 10 exemplaires. Et il ne mourra qu'en 1855, ayant conservé indéfiniment l'air très jeune, mais n'ayant toujours pas réussi, ayant eu la douleur de voir disparaître sa fille à trente-cinq ans, son fils, et connu même le plaisir de survivre de quatre ans à sa redoutable femme. Car madame Hamelin, séduisante par l'idée qu'on s'en fait et par le portrait d'Appiani qui la montre à vingt ans, charmante pour ses amis, spirituelle dans ses lettres, fut pour sa famille un cauchemar perpétuel. Il est facile d'imaginer ce que fut l'éducation des enfants, ballottés entre leur utopiste papa, et leur mère qui les détestait comme étant de l'imbécile qu'elle avait épousé. Toutes les lettres de

sa fille Léontine, écrites à sa tante et qui nous ont été conservées, sont sur ce sujet navrantes. Sans qu'elle formule aucun reproche, la haine que lui portait sa mère transparaît à chaque page. La pauvre Léontine fut par bonheur mariée à un homme honorable, receveur-général de la Creuse, le marquis de Varambon, et mourut jeune, sans enfants (1798-1833). Le fils, Edouard Hamelin (1797-1852), abandonné à lui-même, fit mille et une sottises entre Paris et Buenos-Ayres, et fut expédié ensuite à l'île Bourbon rejoindre son oncle Puissant qui avait lui-même échoué là après de multiples aventures. Il s'y maria avec Sulette Pajot, de cette immense famille Desbassyns qu'on retrouve dès qu'on touche à Bourbon et qui a couvert l'île entière d'un réseau de fils et de filles. Quelques années après, il revint en France; il ne laissa pas de postérité mâle.

Dans les Souvenirs qu'on va lire, il est beaucoup traité des pots de vin, un peu de ceux qu'Hamelin reçoit, et surtout de ceux qu'il distribue. Pour juger impartialement de cette question d'argent, il ne faut pas oublier de se mettre dans l'esprit de l'époque. Il y avait alors un axiome qui remonte aux Romains, dont s'est inspiré tout l'ancien régime et qui est aujourd'hui tombé en désuétude (l'axiome en tous cas), c'est que *la guerre doit nourrir la guerre*. En principe, l'armée partait sans rien, et devait vivre sur le pays. Cette conception admissible a été remplacée par celle des mains nettes, qui a autorisé vers 1900 cette heureuse boutade de Wells dans *Anticipations* : *MM. les combattants sont priés de ne pas passer dans les plates-bandes*. Sans prendre parti, il faut donc reconnaître que légitimement alors, les généraux, après les campagnes, étaient en droit de rapporter chez eux de grosses fortunes. Celui qui en ce sens donna le plus bel exemple fut du reste Bonaparte : les sommes dépensées à la fin du Directoire et pendant le Consulat par Napoléon et ses frères et sœurs en acquisitions de toutes sortes, principalement en terres, a de quoi saisir d'admiration, ou d'étonnement. Notre horreur du bénéfice et de la récompense en argent est toute moderne, et en particulier française.

Une autre chose désavantageuse pour Hamelin, c'est que s'il n'a rien été d'officiel, ni fournisseur d'armées, ni commissaire-ordonnateur, il a néanmoins un peu été tout cela. Et on est singulièrement sévère pour tout ce qui a trait aux fournitures et à l'argent : l'intendance et la trésorerie. Un officier, on lui tient compte de son courage, un général, on lui sait gré de ses victoires, on n'insiste pas sur leurs défaillances. Un payeur d'armée, au contraire, personne ne se rappelle jamais les preuves d'intégrité, d'endurance, de dévouement allant parfois jusqu'à la mort (campagne de Russie et autres, bien des exemples), qu'il a pu donner, on ne parle de lui que lorsqu'il s'est sauvé avec la caisse. Les récits eux-mêmes d'Hamelin montrent du reste que le métier n'était pas de tout repos.

Nous pensons donc que le lecteur peut entreprendre de lire ces histoires avec indulgence, étant donné le milieu trouble et sans

scrupules où ce jeune homme élevé dans la richesse fut brutalement précipité pauvre — et sans trop de scepticisme, car, autant que nous avons pu contrôler les concordances de lieux et de dates avec les ouvrages autorisés, ces mémoires, bien qu'écrits longtemps après les événements, vers 1830, sont presque toujours d'une exactitude rigoureuse. En ce qui concerne les faits, du moins. Par contre, laissons à Hamelin rageur, déçu, et n'écrivant qu'alors que toute sa vie s'était déjà consumée sans réussite, la responsabilité de ses appréciations sur tel ou tel de ses anciens amis parvenus à des situations qu'il devait jalouser. En ce qui regarde Joséphine, particulièrement, et Murat, on peut se rendre compte par la lecture seule de ces mémoires, combien l'auteur est injuste, car il oublie, lorsqu'il les insulte, que quelques pages auparavant il a rendu hommage à leur bienveillance.

Mais cela ne nuira sans doute pas beaucoup à ces illustres antagonistes, et ce qui nous a séduit dans les Souvenirs d'Hamelin, ce qui, nous l'espérons, séduira aussi quelques autres personnes, ce n'est pas la polémique, c'est la jeunesse radieuse qui en surgit, surtout dans les deux parties concernant la campagne d'Italie et celle d'Égypte. Tout le monde y est jeune, ardent, infatigable. Hamelin rate tout, mais dès qu'il a raté, recommence à construire autre chose. Il est besoin d'espérer pour entreprendre...

Ces souvenirs comprennent 167 pages autographes d'une écriture fine, très soignée, avec peu de ratures, sur des feuillets de cahier d'écolier, cousus avec un ruban de soie rouge. Ils sont dédiés *A ma nièce Natalie de Mony*. D'après les allusions contenues dans le texte, ils doivent avoir été écrits entre 1828 et 1831. Sur une feuille volante, se trouve une note signée ainsi conçue :

J'avais prêté à ma sœur plusieurs lettres que j'ai reçues dans le temps, du général Bonaparte, de Joséphine, de Murat, de sa femme, de Bernadotte, de Villemanzy, etc... Elle a négligé de me les rendre et je crains de renouveler la douleur de Francisque en les lui redemandant. Elles seraient utiles à l'éclaircissement de ces souvenirs.

Cette note est de beaucoup postérieure, 1847, date de la mort d'Anne-Sophie Hamelin, comtesse de Bondy. Francisque était son fils. Nous ignorons ce que sont devenues ces lettres.

BONDY

Ce n'est pas l'histoire que j'écris, et les faits immenses qui ont signalé l'époque que je vais parcourir ne trouveront place ici qu'autant que j'y aurai été acteur ou spectateur. Tant d'événements heureux ou funestes ont traversé mon orageuse vie, qu'arrivé au port après le naufrage, je veux me les rappeler, les faire repasser devant mes yeux, ainsi que

les personnages qui y ont concouru. Il est inutile de dire que Napoléon y joue le premier rôle; le hasard m'avait approché de lui au commencement de sa fabuleuse carrière. Il m'a voulu du bien, et il m'en a fait. Des circonstances aussi fatales qu'elles étaient imprévues, le défaut de prudence, et le mauvais génie qui veillait à mes côtés ont ruiné successivement les espérances que j'avais pu concevoir. Mes fautes ont été celles de l'inexpérience et de la légèreté; tels n'étaient pas les défauts de mes ennemis.

Je n'écris pas non plus un voyage. Plusieurs des contrées que j'ai parcourues étaient à la vérité peu connues ou mal connues alors, mais aujourd'huy tout ce que j'en pourrais dire se trouve dans les nombreux ouvrages qui ont parut sur l'Égypte et sur la Syrie. Je me borne aux faits, et j'évite les descriptions, bien qu'elles soient la fine fleur de l'esprit du temps.

PREMIÈRE PARTIE

J'avais connu madame Joséphine de Beauharnais chez madame de Brunville. Une rencontre assez bizarre, la suite d'un colin-maillard, m'a amené chez elle, peu de temps avant son mariage avec le général Bonaparte. Je ne l'avais plus revue depuis cette époque si heureuse, si fatale pour elle. J'y retournai après le départ du général pour l'Italie. Elle m'accueillit avec sa grâce accoutumée, elle me dit que son mari l'appellerait auprès de lui aussitôt qu'il serait maître de Milan. Je lui parlai de la position gênée que la Révolution m'avait faite, et du besoin que j'avais de trouver quelque moyen de l'améliorer.— « Eh bien! me dit-elle, pourquoi ne viendriez-vous pas en Italie? Je suis bien sûre qu'à ma recommandation, Bonaparte ferait, de manière ou d'autre, quelque chose pour vous. » Je la remerciai, en l'assurant de tout le plaisir que j'aurais à profiter de sa bienveillance.

Un de mes amis, Monglas[1], à qui j'en parlai, me dit que j'aurais grand tort de manquer une si bonne occasion, que,

1. Monglas (L. C.) fut secrétaire-général du gouvernement de l'île d'Elbe, après 1800.

quant à lui, il s'en garderait bien; bref, de causeries en causeries, nous en vînmes à convenir que nous ferions le voyage ensemble, à moitié frais.

J'allais assez souvent faire ma cour à ma protectrice future. Elle m'y engageait et je voyais qu'elle prenait plaisir à retrouver en moi un ton et des manières plus polis que ceux de la plupart des hommes qui l'entouraient. Un seul, cependant, jouissait auprès d'elle d'une préférence, d'une faveur qu'elle ne dissimulait pas assez. C'était le sieur Hippolyte Charles, capitaine adjoint à l'État-Major. C'était un tout petit homme d'une charmante figure et possédant tous les rébus, tous les calembours de Brunet, Bobèche, etc. Elle en riait aux larmes, et ne manquait pas alors de porter son mouchoir à sa bouche, afin de cacher ses dents qui étaient affreuses, et avec tout ce qui s'ensuit. Elle n'était pas alors aussi bien qu'elle l'est devenue depuis en engraissant, et ses trente-six ans, qu'elle appelait vingt-huit, lui donnaient un malgracieux démenti[1].

Un jour, elle m'apprit que Junot, premier aide de camp de son mari, était arrivé porteur des drapeaux pris à Lodi[2], et qu'il avait ordre de la conduire à Milan, qu'elle partirait sous huit jours, et que je devais me tenir prêt si je voulais la suivre; qu'elle voyagerait dans sa berline avec Junot, Joseph Bonaparte, Charles, et mademoiselle Louise[3], sa femme de chambre et confidente intime. Je lui avais présenté Monglas, et il fut convenu que notre voiture suivrait la sienne.

Trois jours avant celui fixé pour le départ, je reçus un petit billet qui m'appelait chez elle. — " Mon cher Hamelin, me dit-elle, j'ai un service à vous demander. Bonaparte m'avait

1. Joséphine n'avait pas trente-six ans. Bien que les historiens n'aient pu se mettre d'accord sur la date de sa naissance, ni même sur son identité, elle n'a pas pu naître avant 1762, il est probable qu'elle est née le 3 septembre 1766 et qu'elle fut nommée Marie-Françoise à son baptême (cf. R. Pichevin, *L'Impératrice Joséphine*, 1909).

2. Junot alors chef d'escadron avait été envoyé à Paris avant Lodi, dès le 25 avril. « Ordre aux autorités civiles et militaires sur la route de Nice à Paris de laisser passer librement Junot et le citoyen Joseph Bonaparte (Arch. G). Ils emportaient vingt-deux drapeaux, tant autrichiens que sardes, récoltés de Montenotte à Mondovi (Félix Bouvier, *Bonaparte en Italie*, p. 416).

3. Louise Compoint.

annoncé de l'argent qui n'arrive pas, et j'ai mille dépenses à faire. Vous me feriez grand plaisir si vous pouviez me prêter 200 louis, que je vous rendrais en arrivant à Milan. » C'était la majeure partie de mon avoir, mais ne doutant pas du remboursement, je les lui apportai; la veille du départ, comme j'avais été prendre les derniers ordres, devant aller la rejoindre à Fontainebleau où elle allait passer deux jours chez sa tante, Fanny de Beauharnais[1], le bel esprit dont Lebrun a dit :

> Fanny belle et poète a deux petits travers,
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers[2].

— Ah! mon Dieu, me dit-elle, en faisant mes paquets, je m'aperçois que j'ai oublié de prendre un voile d'Angleterre que j'ai acheté chez madame Noël (fameuse lingère d'alors) faites-moi le plaisir d'aller le chercher ». J'y courus, et la marchande me présenta le voile, mais en me prévenant qu'il valait trente louis, qu'il n'était pas payé, et qu'elle ne le livrerait pas sans cette formalité indispensable. Je compris pourquoi j'avais été chargé du message, je payai et je fus reconnu pour un homme charmant, bien que, me disait-on, ce ne fût qu'une avance.

Enfin, dans les premiers jours de juin 1796 nous nous mîmes tous en route pour Milan, précédés par le courrier Moustache dont le nom est devenu historique par la quantité de victoires dont il a porté les nouvelles[3]. Joseph Bonaparte venait d'être nommé commissaire des guerres, mais il n'en a jamais rempli les fonctions. Il avait de l'instruction, l'esprit fin et une grande douceur. Plus tard, ces qualités engagèrent son frère à l'employer dans la diplomatie des traités d'Amiens et de Lunéville, jusqu'à ce qu'un beau jour, il se réveillât roi de Naples. Là, tout comme en Espagne, tout comme à Paris en 1814, il a été médiocre, sans courage et sans dignité. Junot nous faisait rire par ses saillies soldatesques, et le voyage aurait

1. Fanny Mouchard (1738-1813), fille d'un receveur général de Champagne, mariée en 1753 à Claude de Beauharnais.

2. Le Brun a écrit : « *Chloé belle et poète* » et non pas Fanny, non plus que *Églé* ainsi qu'on l'a généralement rapporté (*Epigrammes*, livre premier, IX).

3. Esprit Chazals, dit *Moustache*, suivit la campagne d'Égypte et devint le chef des Courriers de Gouvernement à la création de cette fonction, le 20 vendémiaire an XI.

été fort gai sans les bouderies de ce petit Charles qui faisait le jaloux dès qu'une préférence dont il n'était pas l'objet lui faisait craindre de perdre sa conquête.

Nous ne nous arrêtâmes qu'à Lyon, à Lanslebourg, au pied du Mont-Cenis, et à Turin, et je vis comment les logements étaient distribués. Charles avec Joséphine, Junot avec mademoiselle Louise, et Joseph tout seul, attendu qu'il emportait de Paris les souvenirs cuisants d'amours trop vulgaires. Et voilà cependant les commencements de tant de grandeurs! C'est que, dans toute cette famille, dans tout cet entourage, il n'y avait qu'un talent, qu'un génie, qu'une grandeur, Napoléon.

A Lanslebourg, Joseph prit les devants, pour aller à Turin prévenir M. de Saint-Marsan [1] de l'arrivée de l'épouse du terrible petit général. Elle fut reçue comme on reçoit les gens dont on a peur; elle fut présentée et dîna avec la famille royale, ainsi que Joseph et Junot. Je profitai de ce court séjour pour aller voir au Grand Opéra l'Orphée de Glück, chanté en italien par le fameux soprano (castrat) Marchesi [2]. Il réunissait la beauté de la voix, l'expression et le goût. Type véritable de la perfection, sa méthode a été gâtée par les *fioriture* dont ses imitateurs ont surchargé le chant.

Enfin, nous arrivâmes à Milan [3]. A peu de distance de la

1. Antoine-Marie-Philippe Asinari, marquis de San Marzano, trente-cinq ans, ministre de la guerre et de la marine du roi de Sardaigne. Passa par la suite au service de la France. Conseiller d'État. Ministre plénipotentiaire (1809). Ambassadeur à Berlin (1813). Sénateur. Président du gouvernement provisoire à Turin (1814). Rentra alors au service du Piémont. Ministre de la guerre, et alternativement des Relations extérieures de 1814 à 1821, jusqu'à l'abdication de Victor Emmanuel en faveur de son frère. Mort en 1828.

2. Luigi Marchesi, ou Marchesini, cinquante-cinq ans, Milanais, ne fut pas destiné à cette carrière dès l'enfance. Ce fut par une vocation véritable que, déjà dans la force de l'âge, à Bergame, il décida d'y entrer. Il commença par tenir les rôles féminins à Rome, car dans les États du Pape, les femmes n'avaient pas le droit de paraître sur la scène. Il retourna à Milan en 1775, parcourut l'Italie, puis alla à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, et à Londres où il resta deux ans. Il se retira du théâtre en 1790 et revint à Milan comblé d'honneurs et de richesses; ce doit donc être au cours d'une représentation extraordinaire qu'Hamelin eut l'occasion de l'entendre. A quelques jours de là, se place l'épisode de Marchesi refusant de chanter à Milan au palais Serbelloni devant Bonaparte, acte de patriotisme qui le fit appeler par Alfieri : « Le seul homme de l'Italie ». Par la suite, dès Marengo, il s'amenda et, sous l'Empire, vint chanter aux Tuileries.

3. Le 21 messidor an IV (9 juillet). A cette date, l'Itinéraire indique Bonaparte

ville, je vis venir le brillant état-major qui escortait le général en chef qui déjà répudiait la simplicité républicaine. Il se plaça près de la portière, et c'est ainsi que madame Bonaparte fit son entrée à Milan. J'avais fait arrêter ma voiture afin de ne pas me mêler à cette marche triomphale et j'allai loger à l'*Albergo Imperiale.*

Madame Bonaparte m'avait dit de venir un soir après le dîner, afin qu'elle me présentât à son mari. Je me rendis donc au Palais Serbelloni et après avoir parcouru des galeries ornées de trophées, j'arrivai au salon. Dès que j'eus salué madame Bonaparte, elle me prit par la main et me présenta au général. Elle lui avait déjà parlé de moi, et elle lui dit en peu de mots qui j'étais, les motifs qui m'amenaient, et le désir qu'elle avait qu'il pût m'être utile. Pendant qu'elle parlait, il fixait sur moi ses yeux d'aigle, de manière à me faire perdre contenance; puis il me dit : « Qui est monsieur? » Mon embarras redoubla. Cependant je lui répondis que je n'avais rien à ajouter à tout ce que madame Bonaparte venait de dire d'obligeant sur mon compte. « C'est bien », et il me tourna le dos. C'est mal, me dis-je, très mal, et si ce n'eût été mes 230 louis, je crois que j'aurais repris le chemin de Paris. Madame Bonaparte, qui s'était rassise, me fit signe de venir lui parler. « Ah ça, me dit-elle, maintenant que vous voilà présenté, il faut venir demain dîner avec nous. — Par Dieu pas, lui répondis-je, si j'ai été présenté, je n'ai pas été reçu. J'attendrai ».

Malgré ma répugnance, je retournai à l'État-Major le surlendemain. Lorsque j'allai saluer le général, il me dit : — « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner hier? — Général, parce que vous ne me l'avez pas dit. — Madame Bonaparte vous avait engagé. — Je ne suis pas ici chez elle. — Venez demain ».

Il y avait du mieux, je repris courage et je me rendis à l'invitation. Quand j'arrivai, Bonaparte ne me rendit pas mon salut, et ne m'adressa pas une seule fois la parole pendant le dîner, ni après; madame Bonaparte qui voyait mon

à Vérone et ne le fait arriver à Milan que le 25 messidor. Hamelin doit donc se tromper. Il y a une certaine inexactitude également dans ses souvenirs aux pages qui suivent, car le général en chef passa en juillet les 13 et 14 seulement à Milan même.

malaise, me dit : « Ne perdez pas courage, il est comme cela avec tous les gens qu'il ne connaît pas, et puis je crois que vous ne plaisez pas à tout le monde ici. »

Je continuai donc mes visites entremêlées de quelques invitations à dîner. Un soir qu'il y avait peu de monde, le général assis sur le bras d'un fauteuil et entouré d'un cercle qui l'écoutait respectueusement, parlait astronomie avec Monge et l'abbé Oriani[1]. Dans la discussion, il vint à parler de la parallaxe des étoiles fixes. Chacun se taisait, mais moi, comme un franc étourdi, je l'interrompis en lui disant qu'il était dans l'erreur, et qu'on ne connaissait pas la parallaxe des étoiles fixes, à cause de la longueur des côtés du triangle, proportionnellement auxquels sa base n'était pas appréciable[2]. Chacun baissa les yeux, et je n'avais pas achevé mon argument que je sentis que j'avais fait une sottise, et que j'aurais beaucoup mieux fait de me taire. Bonaparte me regarda avec des yeux qui n'annonçaient rien de bon, mais un moment après il s'approcha de moi et : « Vous avez donc étudié l'astronomie, me dit-il. — Général, j'ai toujours cherché à m'instruire. — Je ne l'aurais pas cru. »

De ce jour, il me traita poliment, causa avec moi sur Paris, sur ma famille, sur la société que je voyais et s'amusa fort aux dépens des belles du temps. Enfin, un jour, il me dit : « Où êtes-vous logé? — A l'Albergo Imperiale. — Vous êtes mal là. — Mon général, comme on est à l'auberge. — Venez loger à l'État-Major, j'en préviendrai Berthier, et vous mangerez avec nous. »

Et me voilà dans une faveur inespérée pour avoir commis une imprudence.

Après le déjeuner, madame Bonaparte m'emmenait souvent dans son appartement afin d'avoir avec qui bavarder tout à son aise. Le général paraissait le trouver bon, et là,

1. L'abbé Barthélemy Oriani, quarante-trois ans, astronome milanais, s'était lié en 1786 à Londres avec Herschell, exécuta la triangulation nécessaire pour établir une carte nouvelle de la Lombardie. Il fut compris dans la nomination des trente premiers membres de l'Institut d'Italie. Directeur de l'Observatoire de Milan. Mort en 1832.

2. Ce n'est en effet qu'entre 1830 et 1840 que les travaux de divers astronomes, notamment ceux de Struve et de Bessel, ont commencé à faire pénétrer quelque précision dans ce genre de détermination.

je le voyais dans son intérieur le plus intime. Il aimait passionnément sa femme. De temps en temps, il quittait son cabinet pour venir jouer avec elle comme un enfant, la tourmentait, la faisait crier, et lui prodiguait de bonnes grosses caresses qui m'envoyaient à la fenêtre pour regarder quel temps il faisait. Quant à elle, jamais elle n'en a été éprise, par la raison toute simple qu'elle a toujours été éprise de quelque autre. Je savais à quoi m'en tenir sur le sieur Charles, et je me sentais mal à l'aise en voyant ce jeune général déjà couvert d'une gloire qu'il réfléchissait sur sa femme, rival malheureux d'un gringalet qui n'avait pour lui que sa jolie figure et une élégance de garçon perruquier.

L'arrivée de madame Bonaparte avait été le signal des fêtes que chacun s'empressait de lui offrir. Un grand bal fut donné par le duc Serbelloni [1], et toutes les beautés de Milan y parurent sous les armes. Madame Visconti [3] n'avait rien imaginé de plus élégant que d'écrire en lettres de diamants sur son bandeau de velours rouge, *viva Bonaparte*. Madame Ruga, alors fort jeune, était la plus jolie parmi beaucoup d'autres, car les femmes milanaises sont généralement belles. Toutes s'empressaient autour du général en chef et sa vertu eut de rudes assauts à repousser, mais il fut impassible, et pendant le souper où il y avait quarante femmes assises, il affecta de se tenir derrière le fauteuil de sa femme, sans adresser la parole à aucune autre. A son refus chacune s'arrangea. La Visconti prit Berthier [3], la Ruga prit Murat, etc.

1. Duc Jean Galéas Serbelloni, cinquante-deux ans, fils du maréchal et de la comtesse Ottoboni. Décurion de Milan (1765). Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur. Surintendant de la Milice urbaine (1776). Président de la nouvelle municipalité de Milan le 21 mai 1796. Membre du Directoire de la République cisalpine. Ambassadeur de la Cisalpine à Paris (1798). Décemvir de la République italienne. Mort en 1802.

2. Marquise Francesco Visconti, femme d'un des futurs directeurs de la République cisalpine. Elle vint avec son mari, nommé ministre plénipotentiaire, en France dès août 1797, et fut sous l'Empire dame d'honneur de l'Impératrice. « Grande et belle », dit Desaix. Son portrait, par Gérard, est au Louvre.

3. Berthier était le chef de l'État-Major général de l'armée d'Italie. Républicain par circonstance, mais admirateur de l'ancienne cour, à la porte de laquelle il avait été élevé, ce dont il avait conservé une grande fatuité; brave de sa personne, mais incapable de commander, il était doué d'une mémoire immense et d'un grand esprit d'ordre. Ces deux qualités ont fait sa fortune auprès de Bonaparte, qui le tenait avec lui comme un *vade mecum*, comme un dictionnaire qui

Cependant le siège de Mantoue allait son train et Bonaparte sentit la nécessité d'y retourner. Un matin, il me dit : « Qu'est-ce que vous faites à Milan? Rien de bon; venez avec moi à Mantoue, vous y verrez un beau siège — Général, je serais très honoré de vous suivre, mais je n'ai point de chevaux. — On vous en prêtera un à l'état-major, et vous viendrez avec Marmont ». Tout fut dit. Monglas, n'ayant pas réussi près du général en chef, s'était attaché à Saliceti et Garraud, représentants du peuple à l'armée d'Italie. Ils étaient les ennemis secrets du général, qui ne les a déjoués qu'à force de victoires.

Le quartier général du premier siège de Mantoue était dans un hameau nommé Pietoli, à une lieue de la ville et couvert par un pli de terrain qui nous mettait à l'abri du canon. J'y fus logé. C'était en juillet, la chaleur était extrême, et l'artillerie se taisait pendant le jour; mais, la nuit, le canon tonnait de toutes parts, et les bombes formaient un berceau de feu au-dessus de la ville. Le général m'employait à lui faire l'extrait des journaux français et italiens qu'il recevait régulièrement. Un jour après déjeuner, nous nous promenions devant la maison, lorsque un aide de camp du général Sérurier accourut pour prévenir que les Autrichiens préparaient une sortie par la chaussée de la Favorite pour attaquer la tête de pont. Aussitôt le général expédia ses aides de camp et Berthier lui-même pour faire avancer les divers corps qui entouraient la place. Un moment après, il partit avec ses guides[1] pour aller joindre le Général Sérurier. On avait amené mon cheval avec le sien, je le suivis. Le combat était commencé, et le feu était terrible de part et d'autre. C'était la première fois de ma vie que j'entendais une pareille musique. Le général se plaça derrière un groupe de maisons déjà ruinées

ne le trompait jamais. Avare, mais avec les mains nettes, il a été comblé de biens par Bonaparte, qu'il n'aimait pas à cause des fréquentes blessures que son amour-propre recevait du voisinage d'une pareille supériorité (*Note d'Hamelin*).

1. Les Guides se composaient alors de cinquante hommes seulement pour servir d'escorte. Bessières les commandait. Leur création remontait à l'Assemblée Nationale qui en 1792 décréta la formation d'une compagnie de guides pour chacune des trois grandes armées. Transformé par Bonaparte, l'escadron des guides de 1796 était le premier noyau de ce qui fut la garde consulaire, puis la garde impériale.

par le canon de la place et c'est de là qu'il donna ses ordres. Au bout d'une heure, l'affaire fut décidée et les Autrichiens refoulés sur la chaussée où le canon leur tua beaucoup de monde. Nos blessés étaient apportés à l'ambulance peu éloignée de l'endroit où nous étions. Quel spectacle pour un homme venu en amateur sur les champs de bataille! Le général en se retournant pour rendre sa lunette à un aide de camp me vit derrière lui, et : « Que diable faites-vous ici? — Moi, général? je vous ai suivi ». Il se mit à rire et me dit : « Allons, c'est bien. » Le soir après dîner, il m'appela près de lui et me dit : « Pourquoi n'entrez-vous pas au service? J'ai vu que vous ne craignez pas le danger, et croyez-moi, après une révolution comme la nôtre, l'état militaire est le seul qui puisse satisfaire à la fois l'honneur et l'ambition. — C'est vrai, général, mais pour moi, il est trop tard. Tout ce que votre bienveillance pourrait faire, serait de me nommer sous-lieutenant attaché à votre état-major, et j'y trouverais Junot, Marmont, etc... qui sont plus jeunes que moi et qui sont colonels. — On avance vite à la guerre comme nous la faisons. — Général, vous m'avez promis de me nommer à quelque emploi avantageux. — C'est fort bien, mais il faut commencer par prendre Mantoue. »

Le général se rendit à Brescia, je l'y suivis. Il avait des comptes à règler avec la république de Venise. Les Vénitiens subissaient pour leurs provinces de terre ferme le sort qui menace un état faible, qui se trouve placé entre deux grandes puissances qui se font la guerre. Ils auraient bien voulu embrasser la cause du plus fort, mais d'un côté les forces imposantes de l'Autriche, de l'autre les succès rapides des Français les tenaient dans une grande perplexité. Leur politique incertaine, cauteleuse, ne pouvait réussir avec un homme du caractère de Bonaparte, qui marchait droit à son but, et disposait provisoirement de leurs villes et de leur argent.

Bonaparte avait écrit à sa femme de venir le trouver à Brescia. Le sieur Battaglia, provéditeur de la république, lui donna une fête magnifique. En se retirant, madame Bonaparte lui fit mille remerciements auxquels il répondit que, si elle voulait s'arrêter encore seulement trois jours à Brescia, il lui offrirait quelque chose de plus digne d'elle. Elle avait grande envie d'accepter, mais son mari fut inflexible, et dans

la nuit même nous partîmes pour Vérone. Lannes et Murat obtinrent la permission de rester, et dès le lendemain, ils furent faits prisonniers par l'armée autrichienne, qui se précipitait des montagnes du Tyrol sous la conduite de Würmser pour faire lever le siège de Mantoue. Si le général en chef fût tombé dans le piège que Battaglia lui tendait, la campagne d'Italie et sa fortune étaient perdues [1].

En arrivant à Vérone, nous allâmes loger dans la maison que Louis XVIII avait occupée. Elle est située sur le bord de l'Adige et fait face aux montagnes du Tyrol. Après déjeuner nous étions à prendre le café sur le balcon, lorsqu'on s'aperçut que les sentiers des montagnes se couvraient d'uniformes blancs. L'avant-garde commandée par Masséna, avait été non pas vaincue, mais débordée, et l'armée autrichienne qui avait su dérober sa marche arrivait.

Au milieu des préparatifs militaires que réclamait un péril aussi imminent, Bonaparte n'osant pas renvoyer sa femme à Milan, à travers un pays dont il suspectait la fidélité, prit le parti de l'envoyer provisoirement à Peschiera, ville forte située à l'extrémité du lac de Garde. Il me demanda si je voulais l'y conduire; ma réponse n'était pas douteuse et nous partîmes dans la berline accoutumée.

Peschiera était commandé par le général Guillaume [2], homme de peu de tête, qui ne cacha pas l'embarras dans lequel le jetait notre arrivée. Les environs se couvraient de soldats autrichiens, et la ville était menacée d'être bientôt investie. Le général conjurait madame Bonaparte de repartir à l'instant, mais elle lui signifia qu'elle resterait jusqu'à ce qu'elle eût reçu de nouveaux ordres de son mari. La nuit fut cruelle. Madame Bonaparte se jeta tout habillée sur son lit

1. La duplicité de Battaglia en ces circonstances ne semble pas établie. François Battaglia, noble vénitien, provéditeur général de toutes les provinces au delà de l'Adige, Vérone comprise, était philosophe, ami des préceptes de la Révolution et représentait à Venise l'âme du parti favorable à la France.

2. Paul Guillaume, cinquante-deux ans, mourut trois années plus tard toujours en fonctions dans cette place, où son aide de camp était son fils, le capitaine Guillaume (Félix-François) qui défendit à son tour Peschiera en 1799. Ce dernier devint, en 1809, général et baron de Vaudoncourt. Le général Paul Guillaume avait été nommé général de brigade en 1793, et la même année arrêté, destitué, réintégré et confirmé. Était à l'armée d'Italie depuis le 8 juillet 1794.

et j'allai me promener sur les remparts, d'où je voyais les feux des bivouacs autrichiens. Le général Guillaume s'agitait comme un homme qui ne sait quel parti prendre; enfin, dès le matin, arriva Junot avec un détachement de dragons. Il était porteur d'une lettre qui enjoignait à madame Bonaparte de partir à l'instant et de rétrograder en suivant les bords du lac de Garde jusqu'à Castelnuovo où il nous attendait. Ce que nous fîmes à l'instant. La porte par laquelle nous sortîmes était la seule qui fût encore libre. A quelques lieues de Peschiera, nous fûmes vus par une chaloupe canonnière autrichienne qui manœuvra pour s'approcher de nous, et nous envoya quelques coups de canon. L'un d'eux emporta un dragon qui suivait la voiture. Aussitôt Junot nous fit mettre pied à terre et engagea madame Bonaparte et sa femme de chambre à marcher dans le fossé qui bordait la route. Bientôt nous fûmes mis à couvert par l'élévation du rivage, nous remontâmes en voiture, et nous ne tardâmes pas à arriver à Castelnuovo, après avoir traversé Decenzano, où on s'était battu la veille au soir ainsi que l'attestaient les morts qui gisaient pêle-mêle.

Je dois dire qu'au milieu de circonstances aussi critiques, aussi nouvelles pour elle, madame Bonaparte n'a pas eu un seul moment de faiblesse. Elle n'a témoigné d'inquiétude que pour la vie, pour la gloire de son mari. Cette femme si futile, si occupée de ses plaisirs, et à tort et à travers, s'était métamorphosée en une chaste héroïne; tant il est vrai que la mobilité de l'organisation des femmes les rend propres à jouer, de bonne foi, tous les rôles.

En arrivant à Castelnuovo, nous trouvâmes le quartier général établi dans une maison de paysan. Le général en chef en sortit pour venir recevoir sa femme qui se jeta dans ses bras. Alors la nature reprit ses droits, et elle fondit en larmes. « Rassure-toi, ma bonne amie, lui dit-il, je ferai payer bien cher à Würmser les pleurs qu'il te fait verser. » Ce propos chevaleresque m'étonna dans sa bouche

Au bout d'un moment, il me fit appeler. « Je vais, me dit-il, vous donner une grande preuve de confiance. Les grands événements qui se préparent me décident à envoyer madame Bonaparte en Toscane. J'ai fait la paix avec le grand duc, et

d'ailleurs, c'est un honnête homme. Là, elle attendra que tout ceci soit débrouillé. Partez avec elle. Voici une cassette dans laquelle il y a 1 500 louis, chargez-vous de tout, et ayez bien soin de ma femme. » Cinq minutes après, nous étions en voiture.

Nous devions passer le Pô à Borgoforte. Une fois là, nous n'avions plus rien à craindre des Autrichiens. Le général en chef me fit escorter par le 5e régiment de dragons dont le colonel était le citoyen Milhaud, jadis représentant du peuple à l'armée du Rhin, et qui s'était gratifié lui-même du grade de colonel, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait très bien servi et qu'il ne soit devenu lieutenant-général de cavalerie. Il vint se placer à la portière. Dès que madame Bonaparte l'eut vu : « Voyez, me dit-elle, combien est bizarre ma destinée. Cet homme qui est là pour me protéger est le même qui a dénoncé, poursuivi, et fait guillotiner monsieur de Beauharnais, mon premier mari. »

Nous trouvâmes Fesch à Parme, il était alors garde-magasin de l'habillement. Nous dinâmes ensemble. Madame Bonaparte lui proposa d'être du voyage, et je le désirais, ma position de chaperon de vingt-cinq ans avec une pareille pupille m'embarrassant. Il était à Parme pour y examiner les tableaux du duc de Parme et s'en approprier quelques-uns. L'oncle du général vainqueur aimait aussi les conquêtes. Il promit de venir nous rejoindre à Florence.

J'appris plus tard qu'au moment de l'attaque formidable de Würmser, la caisse de l'armée étant à peu près vide, Bonaparte n'hésita pas à y verser 600 000 francs, tout son avoir. Ils lui venaient de Collot[1], fournisseur des vivres viandes, avec lequel il était intéressé, de même qu'il l'a été dans la campagne suivante, lors de la prise des mines de mercure d'Idria. On verra que cette affaire m'a passé par les mains.

Dès que notre arrivée à Florence fut connue, le grand-duc envoya son premier ministre, M. Manfredini[2], complimenter

1. Collot (Jean-Pierre), trente-deux ans, provençal, fournisseur aux armées, mort en 1842, après avoir été receveur général du Département des Bouches-du-Rhône, et depuis 1821, directeur de la fabrication à la Monnaie.

2. Le marquis di Manfredini, général autrichien en congé et ancien précepteur du grand-duc de Toscane (Ferdinand III, fils de Léopold II empereur, et neveu de Marie-Antoinette) dont il était devenu ministre. Très libéral, il fut renversé en 1796 et rappelé à Vienne.

madame Bonaparte. Un mois plus tard, il fût venu lui-même. Les ambassadeurs d'Espagne et du Piémont vinrent aussi. M. Miot[1], ministre de France en Toscane, ne voulut pas souffrir que madame Bonaparte couchât à l'auberge et nous installa dans son palais, mais bientôt tous les gens qui lui étaient présentés affluèrent, poussés par la curiosité. Leurs questions d'une malveillance déguisée mettaient madame Bonaparte au supplice. Sa position était difficile : femme d'un vainqueur, elle était une grande dame, femme d'un vaincu, elle n'était plus rien, et les choses étaient fort incertaines. Bonaparte n'écrivait pas, et il n'en avait guère le temps; il accomplissait l'œuvre peut-être la plus miraculeuse de sa vie militaire.

Avec 30 000 hommes qu'il n'avait pu réunir qu'en abandonnant le siège de Mantoue et perdant toute son artillerie, il faisait face à 70 000 Autrichiens dont la droite s'appuyait à Mantoue et la gauche au lac de Garde. Dès le lendemain de notre départ de Castelnuovo, Augereau avec sa division de 12 000 hommes cramponnés sur les hauteurs de Castiglione, perçait la ligne d'opérations de Würmser, couvrait le passage du Pô et divisait l'armée ennemie en deux corps que les savantes manœuvres du général en chef ont empêchés de se rejoindre et qu'il a battus tour à tour, dans quatorze combats livrés en quatorze jours, jusqu'à ce qu'enfin Würmser acculé sous Mantoue fût forcé d'y entrer avec 16 000 hommes, restes de sa brillante armée (16 septembre 1796). La famine et les maladies y entrèrent avec lui, et préparèrent la reddition par blocus de cette place, une des plus fortes de l'Europe et la clé de l'Italie septentrionale.

Cependant, la position de madame Bonaparte devenait trop pénible et elle se décida à aller aux bains de Lucques sous prétexte de santé. Nous y vécumes assez tranquilles au milieu des inquiétudes poignantes qui nous tourmentaient. Enfin le courrier Moustache arriva apportant des lettres du général en chef, les bulletins, les ordres du jour, en un mot toutes les nouvelles que nous pouvions désirer et bien au delà de nos espérances. Le général nous appelait à Brescia, et sans perdre un moment. Madame Bonaparte me donna à lire une lettre de son mari : elle respirait la tendresse ou plutôt l'amour le

1. Miot (André-François) devenu comte de Melito en 1814.

plus brûlant. Pendant que je lisais, elle me regardait avec un sourire qui ne me plut pas, je n'y voyais que la vanité satisfaite.

Nous nous rendîmes à Brescia sans nous arrêter. En arrivant à l'état-major, nous n'y trouvâmes pas le général, mais une lettre qui disait qu'il nous attendait à Crémone[1]. Il était tard et malgré mes instances madame Bonaparte s'obstina à demander à coucher à Brescia, alléguant qu'elle était trop fatiguée pour aller plus loin. Elle prit l'appartement de son mari, et moi celui d'un aide de camp. « Montez chez vous, me dit-elle, je vais me coucher; on mettra la table auprès de mon lit et nous souperons ensemble. » Quand je redescendis, je vis trois couverts et je lui demandai quel était le troisième convive. « C'est ce pauvre Charles, me répondit-elle, il revient d'une mission et il s'est arrêté à Brescia, voyant que j'y étais. » Il entra dans le même moment et nous soupâmes. Sachant ce que je savais, et voyant ce que je voyais, mon personnage était fort peu amusant. Le repas fut bientôt fini, et nous nous retirâmes; mais, au moment de passer la porte, une voix languissante se fit entendre pour rappeler Charles. Je continuai mon chemin. Un moment avant de me coucher, je m'aperçus que j'avais laissé mon chapeau et mes armes dans le salon qui précédait la chambre à coucher; je voulus aller les reprendre. Le grenadier de faction à la porte, me dit que personne ne pouvait entrer. « Qui vous a donné la consigne? — La femme de chambre. » Je compris que l'héroïne de Peschiera était redevenue la femme galante de Paris[2]. Le lendemain soir, nous arrivâmes à Crémone. Avant le souper, le général en chef me remercia des soins dont j'avais entouré sa femme et me dit qu'elle savait les apprécier. Le lendemain de bonne heure, elle me fit appeler pour m'apprendre que le

1. Nous supposons qu'Hamelin, ici et plus loin, écrit par erreur Crémone au lieu de Vérone, car on ne trouve pas trace du passage de Bonaparte à Crémone (ou Crema) à cette époque.

2. Le sieur Charles, n'ayant pu obtenir d'avancement, a quitté le service à la paix. Alors, usant de son crédit sur madame Bonaparte, il a fait donner les fournitures générales de l'armée à MM. Bodin de Lyon, sous la condition qu'il serait de moitié dans les bénéfices *bruts*. Il en a retiré deux millions et les Bodin ont été ruinés par leur liquidation. Charles, avec une richesse si inespérée, a fin par se ruiner complètement au jeu de la Bourse (*Note d'Hamelin*).

général me nommait à l'intendance de la légation de Ferrare, ajoutant qu'elle était bien aise de trouver cette occasion de s'acquitter avec moi (mon titre était *Agent militaire de l'armée d'Italie*). Je compris que mes 230 louis faisaient partie du marché, et je me le tins pour dit. J'allai chez le général pour lui remettre l'argent que j'avais à lui et il me donna très gracieusement ma commission avec toutes les instructions dont je pouvais avoir besoin.

Il faut savoir que, pendant la crise terrible que Bonaparte venait de traverser, il avait écrit lettres sur lettres aux représentants Saliceti et Garraud alors à Milan, et chargés de l'administration, pour en obtenir les secours de tous genres dont il avait besoin, et sans en rien recevoir. De plus, il savait que ces messieurs s'étaient fort égayés sur son compte et qu'à un grand dîner, ils avaient bu à la santé du *petit général qui était sur le Pô*, sale calembour dont il avait été justement indigné. Le lendemain, pendant que nous étions à table, ils entrèrent dans la salle à manger, et, sans se lever, sans les saluer : « Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé tout ce que je vous ai demandé? — Général, les difficultés étaient grandes, le délai bien court. — Si d'ici à huit jours tout n'est pas rendu à Ferrare, je vous fais enchaîner sur une charrette et conduire à Paris. » Ils n'attendirent pas une occasion aussi commode et partirent pour aller dénoncer le général, mais il était absous d'avance par la victoire. Toutefois, l'habileté réelle de Saliceti a engagé Bonaparte à l'employer plus tard à Gênes, en Toscane, et à Naples où il est mort.

Le général Despinois s'était déshonoré en abandonnant un poste important pour mettre en sûreté ses bagages. Il vint à Crémone et se présenta avec son air content de lui. « Général, lui dit Bonaparte, je vous connaissais pour un voleur mais non pas pour un lâche! » Despinois voulut répondre. « Taisez-vous et souvenez-vous que je fais fusiller un général de division comme un tambour. » Il lui ôta tout commandement et l'envoya ronger son frein dans je ne sais plus quelle place du Piémont.

Bonaparte, à la tête de sa petite armée de trente mille hommes, était en tous points le même que l'empereur qu'on a vu gouverner l'Europe. Seulement, il s'est développé en

raison de la grandeur du théâtre : aussi hautain, aussi défiant, même indifférence, même dédain pour tout ce qui ne pouvait pas ou ne pouvait plus servir à ses projets. Aimant ses soldats dont il prodiguait le sang, mais fort peu occupé de leur bien-être, exempt de cruauté comme il était exempt de pitié, marchant vers le but que son génie lui révélait, sans s'inquiéter de la justice ni de la foi des traités, il a fini par soulever l'Europe contre lui et il a péri sous les ruines de la France.

Joséphine avait pour caractère de n'en avoir pas. Ignorante, paresseuse, indolente comme une créole qu'elle était, l'amour ou plutôt l'empire des sens, l'avidité des richesses, lui rendaient parfois une activité momentanée. Incapable de haine comme d'amitié, prodigue pour elle, avare pour tout le reste, sa bonté banale faisait illusion à ceux qui ne la connaissaient pas. Capable quelquefois d'un dévouement passager, qui n'a jamais été désintéressé, mais qui pouvait aller jusqu'à l'héroïsme, elle a été utile à son mari, surtout au début de sa puissance, parce qu'elle tempérait par sa mollesse la soudaineté des résolutions haineuses de l'orgueil.

ANTOINE-ROMAIN HAMELIN

(*A suivre.*)

LA CRISE

DE

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La crise de croissance de la Société des Nations, diagnostiquée par M. Briand au mois de mars, a-t-elle été définitivement conjurée grâce aux soins que lui ont prodigués les plus éminents spécialistes des cinq parties du monde réunis à son chevet à l'occasion de la septième session de l'Assemblée [1]? Les amis de la S. D. N. l'espèrent et le croient. Ses détracteurs ne le souhaitent pas et le nient. Mais, et c'est là le dernier symptôme un peu inquiétant, certains de ces zélateurs les plus fervents de la première heure paraissent encore en douter.

La crise constitutionnelle de la septième année s'est en effet aggravée d'une crise de confiance. Alors que les fleurs d'automne de l'espérance et de la charité internationales trouvaient dans le bon terroir genevois des germes fécondants, la foi des vieux croyants anglo-saxons a paru vaciller sur sa tige au moment même où celle-ci venait d'être raffermie, après avoir prouvé sa force de résistance, grâce à l'admission de l'Allemagne et à la réorganisation du Conseil.

S'il est vrai, comme le réclament les exigences de l'opinion publique, contrairement aux sages prévisions du président Wilson et de M. Léon Bourgeois, que chaque session de

1. L'usage s'est établi de numéroter les Assemblées. Mais, juridiquement, ce sont les sessions ordinaires de l'Assemblée qui doivent être numérotées comme celles du Conseil, afin de respecter la continuité des travaux des deux organismes essentiels de la Société des Nations.

l'Assemblée doive avoir son histoire au lieu d'être un moment de l'histoire de la Société des Nations, l'honneur de la septième session sera d'avoir résolu cette crise vitale en franchissant un pas décisif vers son universalité, condition première de son existence.

Les difficiles circonstances dans lesquelles un tel résultat a pu être acquis méritent d'autant plus d'être relatées que celui-ci occupe la première place dans le bilan de la session de 1926, comme préface aux travaux préparatoires de la Conférence du désarmement et de la Conférence économique[1].

Pour apprécier exactement l'importance que présentait l'admission de l'Allemagne, sans délai et dans les conditions prévues, c'est-à-dire avec un siège permanent au Conseil, il suffit d'évoquer les déceptions et les inquiétudes que provoqua l'échec de l'Assemblée extraordinaire du mois de mars. Le mot de faillite fut alors prononcé par les pessimistes. Le plus grave est qu'il ne s'adressait pas seulement à la Société des Nations, mais à la politique d'organisation de la paix, dont celle-ci est devenue le symbole et l'organe essentiel. Un nouvel échec, c'était la suspension *sine die* des accords de Locarno, c'était la remise en question du seul système de politique constructive, qui ait paru susceptible d'instaurer la paix sur des bases solides et durables.

Dans la période de tension, qui a séparé les ides de mars des vendanges de septembre, les mystiques et les politiques se sont trouvés d'accord pour reconnaître que les intérêts de la Société des Nations et ceux de la paix couraient les mêmes périls. Point n'était besoin d'une telle épreuve pour consacrer cette vérité fondamentale. Mais l'un des avantages, et non des moins appréciables, de la solution qui vient d'intervenir, grâce aux efforts des uns et des autres, sera de les avoir rapprochés, en prouvant que le même but peut être atteint par des méthodes différentes avec la collaboration de toutes les bonnes volontés. Le travail qui s'est fait pendant cinq mois dans les Fédérations et les Associations nationales de la Société des Nations, avec le con-

1. Le terme exact est : Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Mais, là aussi, une formule plus simple et plus générale a été consacrée par l'usage.

cours de tous les organes de la presse internationale, a contribué très efficacement en effet au succès des travaux des représentants des gouvernements, chargés officiellement de résoudre les deux problèmes de la réorganisation du Conseil et de l'admission de l'Allemagne.

Comment ces deux problèmes se sont-ils trouvés liés?

Tous ceux qui ont suivi l'évolution de la Société des Nations depuis trois ans l'avaient prévu, car la crise de croissance et de confiance s'était compliquée d'une crise de prestige. De même que l'organisme incomplet avait besoin, pour fonctionner normalement, de l'incorporation d'éléments nouveaux, certains éléments anciens aspiraient à un développement qui risquait de compromettre l'équilibre.

En posant, dès 1923, leurs candidatures à des sièges permanents au Conseil, l'Espagne et le Brésil avaient fait preuve de prévoyance, leurs gouvernements ayant cherché à s'assurer des situations acquises le jour où l'admission de l'Allemagne poserait irrévocablement la question de la réorganisation du Conseil. La légitimité de leurs ambitions paraissait toutefois sujette à examen, malgré la haute valeur des titres invoqués par l'un et par l'autre, et quelle que fût la qualité inappréciable des services rendus au Conseil par M. Quinones de Léon et par M. de Mello Franco.

Ce qui ne doit pas être perdu de vue, c'est que le nombre des sièges « permanents », — peut-être eût-il été préférable de les qualifier de « statutaires », —avait été fixé par le Pacte, dès 1919. Une augmentation ultérieure du nombre de ces sièges avait été prévue tacitement en faveur de l'Allemagne et de la Russie, sans parler des États-Unis dont le poste est resté inoccupé; mais était-il possible de porter atteinte au principe fondamental de l'égalité entre tous les membres de l'Association internationale, en accordant à certains d'entre eux une place privilégiée au regard des autres?

Pourquoi le malentendu résultant d'un privilège attaché à la représentation de certains pays au Conseil ne s'est-il manifesté qu'à l'occasion de l'admission de l'Allemagne? La réponse est très simple. Les Assemblées internationales n'échappent pas aux préoccupations momentanées des Parlements nationaux, dont elles sont une image agrandie. Ajourner

une solution difficile, quand une résolution, une recommandation ou même un simple vœu ne permettent pas de donner une suite convenable à une motion, c'est là une tentation bien forte. L'Assemblée de la Société des Nations y a succombé dans ses sessions de 1924 et 1925. Conviée à trouver une formule générale de roulement entre les membres rééligibles du Conseil, elle s'est heurtée, sans essayer de le franchir, à un obstacle de procédure, qui lui a fourni un honorable prétexte d'ajournement. Un amendement proposé dès 1922 à l'article 4 du Pacte prévoyait en effet la fixation, à la majorité des deux tiers, des règles relatives aux élections des membres non permanents du Conseil, et, en particulier, de celles concernant la durée de leur mandat et les conditions de rééligibilité. Pour que cette règle pût être appliquée, l'amendement qui la consacrait devait être ratifié lui-même, non seulement par la majorité des membres de l'Assemblée, mais aussi par l'unanimité du Conseil. L'opposition de l'Espagne, que la France a d'ailleurs soutenue jusqu'au dernier moment, avait suspendu l'application de cette disposition. Par un geste chevaleresque, et alors qu'elle avait déjà pris la détermination de faire dépendre son maintien dans la Société de l'attribution d'un siège permanent, qu'elle savait ne pas pouvoir obtenir, l'Espagne a levé son veto sans attendre la fin des travaux de la Commission de réorganisation du Conseil. C'est ce qui a rendu possible cette réorganisation, qu'il eût dépendu d'elle d'empêcher, de même qu'il n'eût tenu qu'au Brésil, s'il n'avait préféré une retraite plus conforme à sa dignité, de faire échec à l'admission de l'Allemagne en maintenant en septembre son veto de mars.

Les inconvénients de l'unanimité obligatoire pour toutes les décisions du Conseil, qui ne portent pas sur des questions de procédure, apparurent alors si graves que cette règle même sembla un instant devoir être remise en question. Mais, là encore, les critiques se sont heurtées à la force de résistance du Pacte, dont la singulière fortune est de voir échouer toute tentative de correction à quelques-unes de ses dispositions fondamentales. On l'avait bien vu en 1924, l'année du Protocole, quand le succès du nouveau Pacte avait paru dépendre de la réforme de l'ancien. La tentative

faite alors pour en combler certaines lacunes a montré sa solidité et sa souplesse, et ses réformateurs éventuels ont été les premiers à reconnaître qu'il fallait y toucher le moins possible. Si ces lacunes n'ont pu être effectivement comblées grâce aux dispositions du Protocole de 1924, la faute n'en a pas été à la Délégation française qui a joué un rôle essentiel dans sa rédaction, ni au Gouvernement français qui a été le premier à le signer, et le seul, parmi les Grandes Puissances, à le ratifier. Ce n'est que justice de rendre aux auteurs du Pacte l'hommage que leur mérite la perfection dont celui-ci a fait preuve dans toutes les circonstances difficiles. Leur œuvre est sortie victorieuse de bien des épreuves. Au moment où elle recevait sa consécration définitive par la solution de la dernière crise, on a pu se demander toutefois si leur responsabilité n'était pas directement engagée dans ses origines et s'ils n'avaient pas été imprudents en créant, pour la composition du Conseil, une distinction arbitraire, au sein d'une Société essentiellement démocratique, entre « les représentants des principales Puissances alliées et associées : États-Unis d'Amérique, Empire britannique, France, Italie, Japon, considérés comme membres permanents, et quatre autres membres de la Société désignés librement par l'Assemblée [1] ».

Une telle distinction s'inspirait des conditions mêmes dans lesquelles a été constituée la Société des Nations, parallèlement aux négociations des traités de paix, en tête desquels ont été incorporés les vingt-six articles du pacte. Les objections résultant d'une telle procédure ont été signalées à maintes reprises, surtout du côté des anciens adversaires des Alliés. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la méfiance manifestée pendant longtemps du côté allemand à l'égard du « Versailler Völkerbund », c'est-à-dire de la Société des Nations de Versailles [2]. Dans cette institution, issue de la guerre et réalisée par les vainqueurs, les Allemands ont vu longtemps, non pas la voie d'un ordre nouveau de relations entre les deux groupes

1. Le nombre des membres du Conseil choisis par l'Assemblée a été porté à 6 au lieu de 4 en vertu d'une résolution prise par la troisième session de l'Assemblée le 25 septembre 1922.

2. On pourra lire avec intérêt à cet égard un ouvrage fort remarquable de M. B. W. von Bülow, intitulé : *Der Versailler Völkerbund, eine vorläufige Bilanz*, Berlin, 1923.

adverses, mais un nouveau moyen de domination du groupe vainqueur. Dans le Conseil tel qu'il était composé, ils voyaient non pas une instance d'une Société des Nations vraiment démocratique, mais un organe des Puissances alliées. Que ces considérations aient influé sur les dispositions du Gouvernement allemand à l'égard de l'institution de Genève, et qu'elles aient peut-être même retardé sa demande d'admission, le fait n'est pas douteux. Les conditions dans lesquelles vient de s'effectuer l'entrée de l'Allemagne leur enlèvent d'ailleurs aujourd'hui toute valeur, de même que le rôle joué par les anciens neutres dans l'activité de la Société des Nations depuis sept ans, ne laisse pas de place aux anciennes accusations de « versaillisation » de la Société.

Que certains des promoteurs de la Société des Nations, et non des moindres, aient envisagé une autre méthode, c'est également un fait patent. Au soir du 2 février 1919, après la triomphale réception du président Wilson à la Chambre des députés, quand M. Léon Bourgeois fut convié par celui-ci à aller prendre une tasse de thé dans l'intimité à l'hôtel Crillon, il était fort loin de se douter qu'il se trouverait inopinément en présence de deux projets de Pacte, tous deux d'origine anglo-saxonne, l'un américain et l'autre britannique[1]. Ce n'était pas que l'ancien chef de la Délégation française aux deux conférences de la Haye de 1899 et de 1907 n'eût mûrement réfléchi aux circonstances qui s'offraient pour la réalisation de cette Société des Nations à laquelle il avait consacré la meilleure part de sa vie. Sous sa direction une Commission interministérielle avait travaillé pendant plusieurs mois à élaborer un programme qui, en faisant justice des critiques dirigées contre l'œuvre de la Haye, devait donner naissance à l'organisme international dont celle-ci avait jeté les bases. Mais il s'était demandé, avec plusieurs hommes politiques et avec beaucoup de juristes, si le moment était spécialement propice pour cette création, s'il ne serait pas plus sage d'attendre que les traités de paix fussent achevés

1. Ce fut le second de ces projets, rédigé par le général Smuts, délégué du Transvaal à la Conférence de la Paix, et repris à son compte par Lord Robert Cecil, qui servit de base aux travaux de la Commission du Crillon pour la rédaction du Covenant, auquel le nom du président Wilson reste attaché.

et appliqués, avant de convier les peuples à une Conférence internationale, dont serait sortie la Société des Nations et qui eût été à la fois une Constituante du droit nouveau et une Assemblée de réconciliation. Cette conception s'inspirait par anticipation des critiques qui ont été dirigées depuis contre la Société des Nations de Versailles et qui viennent d'être rappelées. Mais les événements, plus forts que toutes les constructions de l'esprit, se sont chargés de prouver que la vue du président Wilson était juste. Les retards qu'a subis l'application des traités de paix suffiraient à prouver que, si l'on avait laissé échapper l'occasion qui se présentait en 1919, on ne l'aurait pas retrouvée. Nul n'en a été plus convaincu d'ailleurs par la suite que M. Léon Bourgeois lui-même, dont on n'a pas oublié le rôle éminent comme représentant de la France au Conseil et à l'Assemblée de la Société des Nations.

En tenant compte des imperfections inhérentes à toute œuvre humaine, force est de reconnaître que la Société des Nations, telle qu'elle a été conçue, suivant un très haut idéal, a reposé néanmoins sur des bases solides et pratiques. Issue de la paix, et créée pour la paix, elle doit être d'autant mieux en mesure de l'assurer qu'elle réunira tous les éléments essentiels dont dépend son maintien. Gardienne des traités et des accords internationaux, qu'elle a la charge d'enregistrer et de communiquer à ses membres, la collaboration de tous leurs signataires doit lui donner plus d'autorité pour les faire respecter[1]. Chargée de procurer à tous ses membres la sécurité, condition première de la paix, elle ne le peut efficacement qu'avec le concours de tous ceux qui y sont également intéressés. Investie enfin de la redoutable mission de prévenir les conflits armés, en préparant la limitation et la

1. Conformément à l'article 18 du Pacte, les procès-verbaux d'enregistrement de tous les actes signés à Locarno le 16 octobre 1925 ont été signés le 14 septembre à Genève, dans le cabinet de Sir Eric Drummond, par les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, de Pologne, de Tchécoslovaquie, et par MM. Scialoja et de Brouckere, au nom de l'Italie et de la Belgique.

Pour avoir été moins solennelle que l'entrée de la Délégation allemande dans l'Assemblée, cette formalité n'en a pas moins eu une importance considérable, car c'est elle qui a rendu obligatoire l'exécution de ces traités et de ces conventions.

réduction des armements, sur la base des garanties de sécurité indispensables, comment aurait-elle pu même aborder une telle entreprise sans la participation à ses travaux préparatoires de représentants de tous les pays qui disposent de forces militaires, navales et aériennes?

Si évidente a paru cette obligation d'universalité sous peine d'impuissance, que, sans attendre que l'Allemagne fît partie de la Société des Nations, celle-ci a été représentée dans toutes les commissions, politiques ou militaires, chargées de ces travaux préparatoires, et que nul effort n'a été négligé d'autre part pour persuader la Russie de s'y faire représenter. Telle était la force de cette évidence que la République Argentine, dont le retour au foyer génevois semble pouvoir être espéré pour une date prochaine, ne l'a pas attendu non plus pour accréditer des délégués politiques et techniques, choisis parmi ses plus éminents représentants, tandis que le Gouvernement espagnol, malgré l'annonce de sa retraite, et pour ne pas interrompre sa si précieuse collaboration, renvoyait à Genève M. Cobian, qui avait dirigé, dès leur début, avec autant de tact que d'autorité, les laborieuses discussions de la sous-commission militaire.

***

Cette question fondamentale de l'universalité s'était fatalement posée dès la première session de l'Assemblée. La demande d'admission de l'Autriche, présentée par Lord Cecil au nom de la deuxième Commission, avait fourni à M. Motta, qui représentait la Suisse au double titre de président de sa délégation et de chef de son département politique, l'occasion de déplorer l'absence des États-Unis et de la Russie, — et sur ce point il avait réuni une adhésion unanime, — mais aussi d'exprimer le regret « que la Conférence de la paix n'ait pas cru pouvoir adhérer au vœu présenté par l'Allemagne, d'être admise immédiatement dans la Société des Nations ».

Aucun de ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette séance du 15 décembre 1920 ne pourra oublier le frisson qui passa sur l'Assemblée quand M. René Viviani, après s'être brièvement concerté avec M. Léon Bourgeois et avec M. Hano-

taux, monta à la tribune pour adresser « au monde qui l'écoutait » la profession de foi la plus émouvante et la plus pathétique dans sa sincérité, qui ait jailli des lèvres inspirées du grand orateur. « L'Allemagne pénétrera ici, s'écriait-il, quand elle aura donné, conformément au texte et à l'esprit de l'article premier du Pacte[1], les garanties effectives de sa sincère intention de remplir ses obligations. » Et, pour dissiper toute équivoque, il précisait ainsi sa pensée dans sa péroraison : « Quand les garanties réclamées par le Pacte seront données, quand ceux qui ont jeté l'humanité sur ce calvaire et dans cette calamité auront commencé à montrer leur sincère intention par des actes, qui donc se lèvera pour déclarer que la Société des Nations ne sera pas universelle? Ce ne sera pas nous. »

Certains de ceux qui l'applaudissaient, à commencer par M. Motta, qui fut le premier à le féliciter et à affirmer son accord avec lui, et, tant sur les bancs de l'Assemblée que dans les tribunes du public, étaient fort loin de partager la doctrine que la magie de son verbe leur avait imposée. Il les avait convaincus de la justice de la cause qu'il défendait si magnifiquement. Et en même temps il avait persuadé le monde qu'aucun pays plus que la France ne souhaitait l'entrée de l'Allemagne à Genève, parce que cette entrée consacrerait l'exécution de ses engagements.

Ce jour est enfin venu. A ceux qui s'étonnent de la satisfaction avec laquelle il a été salué, comme à ceux qui voudraient méconnaître ou travestir le véritable caractère politique et juridique de cet événement, il n'était peut-être pas superflu d'en rappeler les causes profondes et lointaines et d'en préciser les conditions.

Quel plus précieux gage de paix que la collaboration de l'Allemagne à l'exécution des traités et accords qui ont été librement consentis par elle à Locarno, et auxquels Genève donne sa garantie? Et pour le rétablissement de relations

1. « Tout État, Dominion ou Colonie qui se gouverne librement et qui n'est pas désigné dans l'Annexe, peut devenir membre de la Société des Nations si son admission est prononcée par les deux tiers de l'Assemblée, pourvu qu'il donne des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux et qu'il accepte le règlement établi par la Société en ce qui concerne ses forces et ses armements militaires, navals et aériens. »

normales de bon voisinage, comme pour la préparation des indispensables ententes économiques, quels avantages pourront offrir des rencontres périodiques entre les dirigeants de la politique étrangère des deux pays, à l'occasion des réunions du Conseil! Les relations franco-britanniques ne se sont-elles pas bien trouvées de la confiante intimité, qui s'est établie aux bords du Léman, entre M. Briand et Sir Austen Chamberlain, et n'est-il pas permis d'y voir un heureux présage pour la suite des conversations discrètement ébauchées entre M. Briand et M. Stresemann sur une terrasse du lac de Locarno et reprise par eux à Thoiry, à près d'un an de distance? Un an, c'était beaucoup, même dans la vie des peuples. Et n'était-il pas désirable que l'opportunité de telles rencontres fût désormais assurée, en même temps que leur fréquence leur enlèverait par surcroît un caractère exceptionnel, également défavorable au calme et à la discrétion nécessaires à de tels entretiens? Que Thoiry, — puisque cette excellente auberge jurassienne est entrée dans l'histoire et est même devenue un symbole diplomatique autant que culinaire, — soit aussi proche de Genève, n'est-ce pas là le point essentiel et n'est-ce pas de là que doit venir la réponse à tous ces points d'interrogation?

Il en est un dernier auquel il est plus facile de répondre dès aujourd'hui. Il s'agit de la date de demande d'admission de l'Allemagne. Quand celle-ci s'est-elle décidée à faire le premier pas décisif qui devait la conduire jusqu'à la salle de la Réformation, où sa délégation vient de faire une entrée solennelle? Au lendemain de l'échec du Protocole, au moment même où la proclamation de la carence britannique jetait la consternation parmi tous les fidèles de la Société des Nations et ruinait toutes les espérances de paix qu'avaient fait concevoir six mois plus tôt ces trois mots magiques : arbitrage, sécurité, désarmement jetés comme un défi à la guerre par M. Ramsay Macdonald et par M. Édouard Herriot les 4 et 5 septembre 1924. C'est en effet le 9 février 1925 que le Gouvernement de Berlin prit l'initiative de saisir celui de Paris d'une proposition de pacte de garantie, destinée à écarter tous risques de guerre entre les deux pays. Un pacte de garantie mutuelle, sous forme d'accord régional à compléter par d'autres accords

régionaux et par des conventions d'arbitrage, c'était le programme de Locarno, sur les bases de la résolution XIV élaborée en 1922 par Lord Robert Cecil et par M. Henry de Jouvenel, et par conséquent dans le cadre de la Société des Nations.

Ainsi que l'a constaté M. Briand dans le discours de réception, qu'il a eu la délicate mission d'adresser à M. Stresemann au nom de l'Assemblée et comme porte-parole de la France, « de Locarno à Genève il n'y a pas très loin ». Si courte qu'elle fût, la route fut pourtant un peu plus longue à parcourir qu'on ne l'avait prévu lors de la signature des accords du 16 octobre 1925, dont la mise en vigueur était subordonnée à l'arrivée de l'Allemagne à Genève. Son parti une fois pris, celle-ci ne semblait avoir aucun intérêt à faire l'école buissonnière et à risquer ensuite de faire antichambre à l'entrée du sanctuaire, ainsi qu'il lui advint au mois de mars. C'est pourtant bien à elle, c'est-à-dire à son Gouvernement, que doit être imputé ce retard, car celui-ci eut surtout pour cause l'opiniâtreté avec laquelle fut exploitée à Berlin une omission des négociateurs de Locarno. En précisant que l'Allemagne recevait un siège permanent au Conseil dès son admission dans la Société, il avait paru superflu de poser dès ce moment la question de la réorganisation du Conseil et de l'attribution éventuelle d'autres sièges permanents. Le Gouvernement du Reich était pourtant trop bien renseigné par son très actif consul général à Genève pour ignorer les candidatures espagnole et brésilienne, pour ne pas pressentir la candidature chinoise. Il connaissait trop bien d'autre part l'importance que présentaient pour la Pologne les problèmes des minorités allemandes et les difficultés du régime de Dantzig pour ne pas prévoir que le Gouvernement polonais serait fondé à demander son entrée simultanée au Conseil, et sur un pied d'égalité absolue. Sans doute eût-il mieux valu, dans l'intérêt général, et surtout pour les principaux intéressés, que la question eût été posée et tranchée à Locarno. Ainsi peut-être eussent été évitées les deux défections qui ont affaibli la Société des Nations par la perte des plus riches gouttes de son sang latin au moment même où l'apport de la sève germanique lui donnait un regain d'énergie.

La véritable responsable d'une erreur si funeste et dont les conséquences sont unanimement déplorées, ce fut, de part et d'autre, cette politique de prestige, qui a déjà fait couler tant de sang et qui, — M. Briand n'a pas manqué de le souligner très finement dans son discours, — ne devrait plus trouver place dans la politique d'après-guerre, et à Genève moins qu'ailleurs. Pour l'Espagne, comme pour le Brésil, qui n'avaient pas encore eu d'intérêts directs à défendre devant la Société des Nations, l'attribution d'un siège permanent au Conseil, qui leur eût donné rang de Grandes Puissances dans la hiérarchie internationale, ne pouvait être qu'une question de prestige. Et c'est pour son prestige aussi que l'Allemagne s'est montrée intransigeante sur le même chapitre, en estimant que le siège permanent qui lui était réservé perdrait de sa valeur s'il n'était pas unique.

Et pourtant, nos amis Polonais, qui, au cours de leur glorieuse histoire, n'ont jamais fait fi du prestige, ne s'y sont pas laissés prendre cette fois. Dans ces conjonctures difficiles, ils ont fait preuve d'une modération et d'un sens pratique, qui leur a valu, à défaut d'un titre, surtout honorifique, la réalité d'une quasi-permanence, à quoi ils ne pouvaient renoncer. C'est pour eux en effet, et afin d'assurer l'équitable application des accords de Locarno, aussi bien sur le front oriental que sur la ligne du Rhin ou sur les frontières alpines, qu'a été imaginée, à titre exceptionnel, pour trois membres électifs la clause de rééligibilité, dont ils ont été, cette année, les seuls à bénéficier, grâce à une majorité très supérieure aux deux tiers requis et dans les conditions de durée les plus favorables, c'est-à-dire avec un mandat triennal renouvelable.

A une préoccupation du même ordre, et qui fait grand honneur à l'esprit politique de l'Assemblée, en même temps qu'à la situation personnelle de M. Benès, doit être attribué le maintien pour un an de la Tchécoslovaquie au Conseil, dans les mêmes conditions que la Belgique et malgré l'élection pour trois ans de la Roumanie, conformément à l'accord intervenu à Bled l'été dernier, entre les membres de la Petite Entente pour leur roulement régional.

Le roulement régional reste en effet, suivant le vœu exprimé

à maintes reprises par les membres de l'Assemblée, la règle générale dont doit s'inspirer le recrutement de tous les membres électifs. Il a fait attribuer à la Hollande, en remplacement de la Suède, le cinquième siège non permanent réservé à l'Europe dans la répartition des neuf nouveaux postes prévus par la Commission de réorganisation du Conseil[1]. La Hollande fait partie, en effet, du même groupement géographique que les Pays scandinaves, elle représentera au même titre le point de vue des anciens pays neutres voisins de l'Allemagne et s'inspirera sans doute de tendances analogues.

A défaut du siège permanent revendiqué par la Chine au nom du continent asiatique, c'est à elle qu'est échu le mandat temporaire réservé à un groupement extra-européen, en dehors des trois mandats obtenus par M. Guani pour l'Amérique latine. Ce choix a soulevé des objections, motivées par la situation intérieure de la Chine et par l'instabilité du gouvernement, dont le représentant se trouve appelé pendant deux ans à exercer une influence sur les délibérations du Conseil. Aussi plusieurs délégations auraient-elles préféré la Perse à la Chine dans les circonstances actuelles. Quelques-unes auraient même vu dans sa désignation, en même temps qu'un hommage mérité au chef de la délégation persane, le prince Arfa-ed-Dowleh, une indication en faveur de la Turquie, voisine et amie de la Perse, pour le jour où elle fera, elle aussi, partie de la Société des Nations. Aucun accord préalable n'ayant été réalisé entre les candidats avant le scrutin, celui-ci fut livré au hasard des votes, qui se divisèrent, ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, et firent passer la Chine au premier tour par 29 voix contre 20[2].

1. Les 6 membres non permanents du Conseil réélus en 1925 étaient : la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Uruguay.

Les 9 membres élus en 1926 sont : pour trois ans, le Chili, la Pologne (rééligible), la Roumanie ; — pour deux ans, la Chine, la Colombie, la Hollande ; pour un an, la Belgique, le Salvador, la Tchécoslovaquie.

2. Le nombre des votants étant de 49 et, les bulletins blancs n'étant pas comptés, grâce à une motion de M. Loucheur, la majorité absolue était de 25 voix.

Voici d'ailleurs les résultats des divers scrutins :

1° Élection des membres non permanents : Premier tour : Colombie 46 voix, Pologne 45, Chili 43, Salvador 42, Belgique 41, Roumanie 41, Pays-Bas 37, Chine 29, Tchécoslovaquie 23, Perse 20. Deuxième tour, pour le neuvième siège : Tchécoslovaquie 27 (élue), Finlande 11, Portugal 7, Irlande 4. — 2° Dé-

Aucun des membres de l'Empire britannique, qui gravitent autour de l'Angleterre, n'avait voulu tenter sérieusement sa chance cette fois. Mais la question de possibilité de leur candidature fut posée pour le principe et l'Irlande recueillit même 4 voix, à titre d'indication, au second tour. Il y a là effectivement une indication qui ne devra pas être négligée pour l'avenir. La Grande-Bretagne pourra-t-elle bénéficier au Conseil d'une pluralité de voix analogue à celle dont elle dispose à l'Assemblée? Et, par ailleurs, en tirerait-elle toujours avantage, notamment dans le cas de l'Irlande? La question n'a pas été prévue explicitement par la Commission de réorganisation du Conseil, dont certains membres n'ont pu s'empêcher néanmoins de penser à certains Dominions, tels que l'Australie et l'Afrique du Sud, ou au Canada, quand Lord Cecil avait suggéré une formule réservant un siège, non pas au continent asiatique, mais à un groupement extra-européen, en dehors des républiques de l'Amérique latine.

Pour ces trois derniers sièges l'Assemblée n'eut pas à faire de choix, ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas d'être presque autant critiquée que pour celui de la Chine. L'usage s'était établi en effet, lors des élections précédentes, de laisser aux intéressés le soin de s'entendre entre eux pour l'attribution des sièges mis à leur disposition. La répartition parmi les membres du plus nombreux des groupements régionaux était particulièrement délicate cette année, en raison même du chiffre relativement élevé des mandats à distribuer et de la situation respective des candidats, tant au point de vue politique que géographique, et en tenant compte des facteurs psychologiques, si essentiels en pays latins.

Au nom du principe égalitaire, qui avait fait refuser presque unanimement au Brésil un mandat représentatif, l'Uruguay ne put obtenir, à deux voix près, une majorité favorable au renouvellement d'un an, qui aurait permis à son éminent représentant, M. Guani, d'assurer au nouveau Conseil la continuité de vues si nécessaire à son bon fonctionnement, aux côtés de M. Benès et de M. Vandervelde.

signation de trois États pour un mandat de trois ans : Pologne 44 voix, Chili 41, Roumanie 30. Désignation de trois États pour un mandat de deux ans : Pays-Bas 47 voix, Colombie 47, Chine 34. Au scrutin pour la rééligibilité, la Pologne obtint 36 voix contre 8, 4 bulletins blancs et une abstention.

Les pénibles compétitions auxquelles donna lieu cette consultation préalable, et qui eurent leur écho à la tribune de l'Assemblée, après les élections, sous forme d'une protestation de la Délégation uruguayenne, auraient sans doute été évitées, ou tout au moins n'auraient pas revêtu le même caractère d'âpreté, si certaines des républiques américaines, qui, sans porter atteinte au principe démocratique de l'égalité, peuvent être considérées comme les plus importantes, avaient été présentes.

On ne saurait trop le répéter, la représentation au Conseil ne constitue ni un privilège, ni une récompense de caractère honorifique. Dans l'intérêt bien compris de la Société des Nations, qui devrait être seul en cause, ce sont les pays les plus qualifiés par leur situation internationale qui doivent être appelés à participer aux délibérations du principal organisme de la politique internationale. A cet égard, l'absence de l'Argentine, du Brésil, du Pérou, du Mexique, pour ne citer que les principaux, s'est fait sentir et il en est résulté quelque confusion dans les discussions des douze États qui représentaient l'Amérique du Sud, les Antilles et l'Amérique Centrale. Ceux-ci n'ont même pas pu arriver à assurer un équilibre géographique entre eux, car le retrait de Cuba et l'éviction de l'Uruguay eurent l'inconvénient de sacrifier le groupe du Sud-atlantique au profit exclusif de la région du Sud-pacifique et de l'Amérique Centrale, dont font partie le Chili, la Colombie et le Salvador.

Il faudrait se garder toutefois d'exagérer la portée de ces critiques. Elles étaient inévitables, car elles tiennent aux conditions exceptionnelles dans lesquelles il a fallu adapter les éléments du nouveau Conseil au cadre élargi qui avait été préparé spécialement pour eux. Si tous ceux auxquels il était destiné n'y ont pas trouvé place dès cette année, le soin prudent qui a présidé à l'aménagement de toutes ses cases, rendra facile leur réadaptation dans les délais les plus courts. Cette indispensable souplesse ne peut nuire à la solidité de la construction, bien au contraire. Deux sièges, pour lesquels la clause de rééligibilité a été tenue en réserve, attendront l'Espagne et le Brésil dès l'année prochaine, à l'expiration des trois mandats annuels. A défaut de ce der-

nier, et au cas où le nouveau Gouvernement qui arrivera au pouvoir à Rio de Janeiro le 15 novembre prochain, décevrait les espoirs qui ont été mis en son avènement, l'Argentine serait particulièrement qualifiée pour en bénéficier, à l'occasion de son retour à Genève.

Ce sont là des considérations opportunistes, ont objecté ceux qui auraient souhaité une méthode plus objective de réorganisation. Qu'il soit permis de leur rappeler que ce sont précisément les causes et les circonstances spéciales de la crise qu'il s'agissait de dénouer, qui ont imposé la solution transactionnelle, élaborée par les trois jurisconsultes français, anglais et allemand, M. Fromageot, sir Cecil Hurst et le docteur Gaus. Parmi les membres de la Commission de réorganisation du Conseil, il en était plus d'un qui en aurait préféré une autre, et sans l'esprit de conciliation de M. Scialoja, de M. Motta, de M. Sjöborg et de M. von Hoesch, hostiles par principe, au début, à la création de nouveaux membres électifs et surtout de membres rééligibles, le résultat final n'aurait jamais été obtenu.

Ce serait faire injure également à la science juridique et à l'expérience politique des membres de la Commission et de leurs conseillers techniques, que de ne pas admettre qu'avant de se mettre à l'ouvrage, ils avaient envisagé toutes les combinaisons rationnelles, qui, dans une période normale, auraient pu prévaloir. Dès l'année dernière, M. Henry de Jouvenel avait imaginé un système ingénieux consistant à attribuer un siège permanent à tous les pays comptant plus de 20 millions d'habitants. Tous les candidats à une permanence auraient ainsi obtenu satisfaction, sans froissement d'amour-propre pour les autres; mais les membres suisse, suédois et allemand de la Commission, irréductiblement hostiles à toute nouvelle permanence, n'auraient jamais admis une telle extension.

Dans un ordre d'idées plus dogmatique, M. Jacques Bardoux, qui connaît si bien la mentalité britannique, s'était trouvé d'accord, dès le mois de juin et par anticipation, avec le *Times* pour préconiser l'unification des mandats au Conseil et leur répartition entre des groupements de peuples marqués d'une même culture. D'après cette combinaison,

« chaque groupement, — britannique, extrême-oriental, hispano-américain, italien, gréco-méditerranéen, germanique, occidental, polono-slave, scandinave, — aurait désigné, en pleine liberté, ses mandataires permanents ou temporaires ». C'était là une variante de la formule des groupements continentaux, qui recommandait déjà, il y a quelques années, la constitution des États-Unis d'Europe et que vient de remettre à la mode le Congrès paneuropéen de Vienne, où M. Politis a démontré, avec son habituel talent de persuasion, que cette conception des « frontières invisibles », loin d'être exclusive de la Société des Nations, devait, « en la rendant réellement universelle, contribuer à fortifier sa compétence intercontinentale ».

Toutes ces combinaisons, et l'on en pourrait citer bien d'autres, ne doivent pas être considérées seulement comme présentant un intérêt documentaire ou rétrospectif. Peut-être sera-t-il possible de s'en inspirer si celle qui a reçu la consécration du Conseil et de l'Assemblée justifie les critiques dont elle a été l'objet, et a besoin de retouches.

Le Conseil, tel qu'il est constitué, paraît répondre aux nécessités immédiates. Sa composition a été généralement bien accueillie en France, en Angleterre, en Italie et même en Allemagne. Et il faut avouer que les amateurs de prestige, — il n'y en a pas qu'à Madrid et à Rio, — seraient bien difficiles s'ils ne s'estimaient pas satisfaits d'un résultat qui va faire siéger en même temps au Conseil, à côté du représentant de la France, ceux de la Belgique, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, après y avoir fait entrer celle-ci le même jour que l'Allemagne.

L'équilibre nécessaire à son bon fonctionnement paraît réalisé. Il faut maintenant l'attendre à l'épreuve pour juger ce dont il est capable. A cet égard, sa prochaine session du 6 décembre présentera un intérêt tout particulier, tant par l'importance de certaines questions de son ordre du jour que par la présidence de M. Stresemann.

***

Afin de rompre une tradition qui avait fâcheusement influé sur la sérénité des précédentes sessions, les élections

qui, depuis 1921, avaient été reportées à la séance de clôture, ont eu lieu cette année dès le 11 septembre, immédiatement après la réception de la Délégation allemande. Cela permit aux nouveaux membres élus de prendre séance au Conseil, l'après-midi du même jour, avec le représentant du Reich, et ce fut pour la Pologne une satisfaction à laquelle elle tenait beaucoup.

L'avantage de dégager l'atmosphère de l'Assemblée des préoccupations électorales a été assez apprécié, pour que ce précédent soit désormais suivi. Certains inconvénients, d'ordre psychologique, auraient pu, il est vrai, en résulter cette fois, par suite du caractère exceptionnel des élections. L'Allemagne admise, le Conseil constitué, la mission essentielle de l'Assemblée pouvait paraître accomplie. M. William Martin traduisait cette impression dans le *Journal de Genève* en écrivant, le 12 septembre, que l'Assemblée semblait finie alors qu'elle devrait commencer. Et, de fait, il fallut la ferme direction donnée par M. Nintchich[1] aux travaux des Commissions et à leur enregistrement par l'Assemblée en séances plénières, pour permettre à celle-ci de clore sa session au terme des trois semaines prévues, le 25 septembre, après avoir mené à bonne fin la préparation des questions économiques et pacifiques qui figuraient à son programme.

L'activité des membres de la Délégation française contribua d'ailleurs très efficacement à ce résultat. C'est sur l'initiative de M. Loucheur que, par une résolution du 24 septembre 1925, la sixième session de l'Assemblée avait invité le Conseil à examiner l'opportunité de charger un Comité de préparer les travaux d'une Conférence économique internationale. Constitué en décembre dans les conditions les plus propres à assurer un équilibre suffisant de nationalités et de compétences, ce Comité préparatoire s'était réuni pour la première fois au mois d'avril, sous la présidence de M. Theunis remplaçant M. Gustave Ador, que son état de santé avait empêché

1. La désignation de M. Nintchich, ministre des Affaires étrangères de l'État serbe-croate-slovène, comme président de l'Assemblée, avait été envisagée dès l'année dernière, tant en raison des éminentes qualités personnelles dont il vient de faire preuve, que pour assurer un équilibre représentatif entre les membres de la Petite Entente, l'ordre de roulement prévu par eux ne devant faire entrer la Serbie au Conseil qu'après la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie.

d'assumer encore cette lourde tâche. En prévision de la deuxième réunion du Comité, fixée au 15 novembre prochain, la deuxième Commission de l'Assemblée porta spécialement son attention sur les trois principaux éléments de l'organisation de la Conférence : son programme, son caractère, sa date.

En ce qui concerne les questions à inscrire à l'ordre du jour, la plus grande liberté a été laissée au Comité préparatoire, dans la pensée que des instructions limitatives seraient plus nuisibles qu'utiles. La très abondante documentation amassée jusqu'à présent permettra au Conseil de dégager dans la foule des problèmes qui se posent les questions essentielles, sur lesquelles devra porter le principal effort de solution. Le caractère de la Conférence, c'est-à-dire son mode de composition, avait également besoin d'être fixé. Une Conférence diplomatique, composée de représentants des gouvernements, comme la première Conférence du transit de Barcelone, que présida avec tant de succès M. Hanotaux en 1921, et comme la Conférence économique de Gênes de 1922, pouvait présenter l'inconvénient que ces représentants ne se trouvent entravés par des instructions trop précises, dictées par la responsabilité officielle des gouvernements, ce qui aurait pour conséquence de faire négliger certains aspects du problème économique, dont la solution par voie de conventions gouvernementales ne paraîtrait pas possible immédiatement. D'autre part, la désignation comme délégués de simples experts, choisis à titre personnel, aurait pu risquer de donner à leurs conclusions un caractère trop théorique et presque académique. Une solution moyenne paraît avoir été trouvée sur la base de la Conférence financière de Bruxelles de 1920, dont les membres étaient des experts désignés par leurs gouvernements. Enfin, en ce qui concerne la date de la réunion, M. Loucheur réussit, — malgré certaines résistances que M. Paul-Boncour devait retrouver pour la fixation de la Conférence du désarmement, — à faire adopter, comme rapporteur, le vœu que les travaux du Comité fussent poussés activement de façon que la Conférence économique puisse être convoquée dans le plus bref délai possible. Le moment où se terminaient les pourparlers officieux qui viennent d'aboutir à la conclusion du cartel de l'acier était propice en outre pour exprimer le regret qu'une

convocation moins tardive de la Conférence n'eût pas fait tracer déjà des règles permettant d'englober plus de nations dans ces sortes de groupements.

***

Sur quelques points les deux Conférences se trouveront en face de problèmes analogues. Il n'est pas possible en effet d'envisager sérieusement une réduction des armements sans tenir compte du développement inégal du « nerf de la guerre » dans les différents pays, en fonction du cours des changes, dont dépend aussi le régime des échanges internationaux. C'est de cette idée que se sont inspirées les études entreprises par une des sous-commissions préparatoires du désarmement, quand elle a cherché une formule de budget maximum de défense nationale, avec faculté d'augmentation pour les pays à monnaie dépréciée, et sous le contrôle de la publication régulière d'extraits budgétaires. L'interdépendance de ces questions se manifeste par la présence dans la sous-commission mixte de certains membres du Comité économique de la Société des Nations, et du Bureau international du Travail : techniciens ou représentants ouvriers comme MM. Léon Jouhaux et Houdegheest. D'une idée analogue procède la conception du « potentiel de guerre », qui a donné lieu à tant de polémiques et que certains organes de la presse anglo-saxonne ont même considérée comme une tentative visant à faire dépendre la limitation des armements, d'un contrôle d'éléments économiques, industriels et financiers, inacceptable pour plusieurs pays. Telle n'a jamais été toutefois la thèse soutenue par les représentants de la France, sur les bases de la doctrine élaborée en cette matière par le Conseil supérieur de la défense nationale. Afin d'éviter tout malentendu sur ce point avec Lord Cecil, qui a déclaré à diverses reprises, à la Chambre des Lords et dans la presse, que toute réduction des armements devait être une limitation des armements de paix, plutôt qu'une tentative difficilement réalisable de limitation des armements de guerre éventuels, c'est-à-dire du potentiel de guerre, M. Paul-Boncour a pris soin, dans toutes les discussions de Genève, de faire

valoir qu'il ne s'agit là que d'enregistrer des faits d'ailleurs évidents, et dont il faut tenir compte dans l'appréciation de la force militaire d'un pays.

Aussi bien le potentiel de guerre entre-t-il toujours en ligne de compte dans les discussions sur le désarmement, même dans les raisonnements des délégations qui le rejettent. C'est ainsi que les Anglais justifient leur prépondérance navale par la longueur et la précarité des communications maritimes de l'Empire britannique, c'est-à-dire en invoquant des conditions géographiques, qui influent défavorablement sur l'efficacité militaire de leur flotte. Afin de compléter ces précisions, il n'est pas inutile d'ajouter que si cette considération doit gêner certaines Puissances, il n'appartient qu'à elles de l'éliminer, en acceptant l'assistance économique et financière prévue à l'article 16 du Pacte, en faveur des pays victimes d'une agression. Il est évident en effet que si un État attaqué devait disposer sur-le-champ des ressources économiques et financières des autres membres de la Société des Nations, aucun gouvernement n'aurait à appréhender un potentiel de guerre supérieur de ses agresseurs éventuels non plus que l'insuffisance de ses ressources propres.

En portant cette question devant un Comité du Conseil, M. Paul-Boncour n'a pas seulement demandé que fût examiné pour chaque État le degré de sécurité que celui-ci, en cas d'agression, pourra recevoir, en vertu, soit des dispositions du Pacte, soit des engagements particuliers contractés envers lui; il a entendu faire rechercher si la détermination de la réduction des armements ne pourrait pas être facilitée par des procédés propres à hâter le mutuel appui économique et militaire prévu par l'article 16. Ainsi l'œuvre de désarmement que l'article 8 assigne à la Société des Nations[1] ne serait

1. Voici les deux premiers paragraphes de l'article 8 :

« Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposée par une action commune.

» Le Conseil, tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque État, prépare les plans de cette réduction en vue de l'examen et de la décision des divers gouvernements. »

En regard de ces dispositions il n'est pas sans intérêt de rappeler le préam-

pas arrêtée par l'échec du Protocole de 1924, ni suspendue dans l'attente de pactes régionaux, dont les négociations comportent d'inévitables lenteurs.

Un nouveau progrès a d'ailleurs été réalisé par l'adoption d'une résolution présentée par M. Markovitch, délégué serbe, et tendant à « ouvrir une voie encore plus large pour le développement des relations internationales, dans l'esprit de confiance mutuelle et de sécurité réciproque, qui a prévalu à Locarno, et qui ne doit pas rester le privilège de quelques Puissances ». Aux termes de cette résolution le Conseil a été invité, non seulement à recommander, aux États membres de la Société des Nations, la mise en application des principes dont se sont inspirés les accords de Locarno, mais à offrir éventuellement ses bons offices pour la conclusion d'accords appropriés, « qui ne doivent pas être limités à une région restreinte, mais peuvent s'appliquer à diverses régions du monde ».

En approuvant à l'unanimité cette résolution, l'Assemblée a montré qu'elle était d'accord avec son auteur et avec M. Paul-Boncour, pour estimer que la paix dépend de la sécurité, autant que du désarmement, et qu'une sécurité incomplète ne peut comporter qu'un désarmement réduit. Mais il n'y a pas eu là une tentative de résurrection du Protocole, comme on l'a insinué. La Délégation française ne mérite pas ce reproche, pour être restée fidèle à ses principes, auxquels toutes les études entreprises ont apporté des affirmations répétées, et pour avoir tenu à honneur, par les programmes qu'elle a proposés et fait adopter avec l'appui de tous les petits pays européens, de répondre au sentiment intime de tant d'États, que n'avait pas été sans inquiéter au premier abord une Convention insuffisamment préparée et inspirée de certaines idées qui font depuis l'armistice l'objet de discussions purement théoriques. Tout l'intérêt de la thèse française a été de tenir compte des préoccupations multiples, qui

bule de la partie V du Traité de Versailles, relative aux clauses militaires, navales et aériennes, et dont une interprétation tendancieuse a été souvent donnée du côté allemand : « En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations, l'Allemagne s'engage à observer strictement les clauses militaires, navales et aériennes ci-après stipulées. »

constituent les éléments de la sécurité relative actuelle en Europe. Tout l'art de M. Paul-Boncour à la Commission préparatoire, comme à la tribune de l'Assemblée, a été de montrer avec évidence que la France, que l'on a accusée si injustement d'impérialisme, a voulu donner une preuve irréfutable de sa loyauté et de ses intentions pacifiques par la part qu'elle a prise à ces travaux préparatoires. Leurs premiers résultats ont montré que, si la course aux armements peut dès maintenant être arrêtée, le désarmement est une œuvre si complexe qu'aucune formule mathématique ne peut donner une solution générale, et que, dans les circonstances actuelles, une méthode empirique aurait plus de chances d'aboutir. Les Puissances conviées à se rendre à une Conférence du désarmement, le plus tôt possible, et, « sauf impossibilité matérielle », avant la prochaine session de l'Assemblée, confronteront les deux méthodes. Les délégués français et les délégués anglais et américains ont apporté à l'élaboration de chacune de ces méthodes leur conception particulière de la logique. C'est la conception française qui fait préférer le contrôle à la bonne foi pour l'exécution des engagements contractuels, qui seront pris par la future Conférence, car celle-ci sera une véritable Conférence diplomatique, devant aboutir à une Convention internationale. De même la logique française n'a pu concevoir la thèse anglo-saxonne contraire à l'interdépendance des trois éléments terrestre, naval et aérien. Qu'un « Dreadnought » n'ait pas le même caractère militaire qu'une forteresse, qu'un canon, redoutable sur terre, cesse de l'être à bord d'un navire, — comme on a failli l'entendre dire l'année dernière à la Conférence pour le commerce des armes[1], — c'est une chose que l'on ne peut tout de même admettre au pays de Descartes. Mais la crainte de voir réduite la solution du problème d'ensemble à quelques formules mathématiques, à un barême, qu'arrêteraient les grandes Puissances et qu'elles imposeraient ensuite aux autres pays, n'a pas rendu nos délégués injustes, comme on l'a parfois insinué, pour les effets pratiques qu'a

1. La France est la seule grande Puissance qui ait ratifié la Convention du 17 juin 1925, élaborée par cette Conférence, alors que son entrée en vigueur reste subordonnée à l'échange de quatorze ratifications.

eus la Conférence de Washington sur la construction des « Capital Ships », c'est-à-dire des grandes unités navales. Leur opposition n'a visé que l'extension d'une telle formule aux autres catégories de navires, et notamment aux sous-marins, qui sont essentiellement l'arme défensive des pays pauvres.

Le point le plus délicat d'un débat international sur le désarmement tient à ce que les intérêts vitaux de tous les peuples ne sont pas exactement les mêmes et à ce qu'il est impossible de faire abstraction des facteurs particuliers, pour ne tenir compte que des données d'ensemble. L'exemple des constructions navales est probant. Certaines discussions sur la place à assigner aux réserves instruites et aux stocks de matériel, dans les armements du temps de paix ou du temps de guerre, en ont fourni d'autres preuves. Le soin avec lequel tous ces problèmes ont été abordés, et la concession faite par les États-Unis en acceptant de les discuter à Genève, permettent néanmoins de bien augurer de la solution qui leur sera donnée par la Conférence, le jour où ils se trouveront posés devant elle. Ce jour est-il prochain? Ceux qui paraissaient l'attendre le plus impatiemment, surtout en Angleterre, se sont montrés les plus hésitants à le fixer. C'est là une des manifestations de la crise de confiance, à laquelle il a été fait allusion[1] et qui, on doit l'espérer, se dénouera comme la crise de croissance.

★ ★ ★

1. Un curieux symptôme de cette timidité, à laquelle Lord Cecil n'avait pas habitué l'Assemblée, et que M. Joseph Barthélemy a spirituellement relevé, s'est manifesté dans un projet de résolution britannique, demandant au Conseil de faire préciser les questions qui rentrent ou non dans la sphère d'activité de la Société des Nations.

Sur la proposition de M. Benès, et d'accord avec son auteur, la discussion du projet a d'ailleurs été ajournée.

DE MONTMARTRE AU QUARTIER LATIN[1]

XVII

Il y a treize lettres dans « Quai aux Fleurs » et comme j'habitais au numéro 13, Max Jacob m'apprit que c'était une chance et qu'il fallait y croire. Oui, peut-être, après tout... Mais je devins très vite superstitieux. A droite, sur le quai, la maison d'Héloïse et d'Abélard n'abritait pas qu'un bureau de police. Le poète Jean Dorsenne, le graveur Louis Jou y logeaient et j'attendais souvent de voir Jou au balcon pour décider de ma journée. S'il ne se montrait pas, je me rabattais sur quatre canards sauvages qui, l'hiver, d'un ciel pâle, se laissaient choir sur l'eau comme des gouttes d'encre... ou encore, je comptais les chalands que hélaient à leur suite de petits remorqueurs essoufflés et trapus... Quatre chalands, quatre canards et Louis Jou... Je pouvais tout tenter... Sinon, je remplaçais les canards par les flics, ou par les boutons qui manquaient à mes habits et je partais tranquille.

Hélas! que d'avatars, que de refus polis des éditeurs j'essuyais cependant malgré tous ces calculs, et qu'il me fallait d'entêtement pour ne point me lasser! J'allais dans les journaux offrir des contes qu'on me payait cent sous quand on les acceptait. J'écrivais des poèmes. J'étais heureux de vivre.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 août, 1er, 15 septembre, 1er et 15 octobre.

Je n'avais pas d'argent. Quel plaisir! On avait beau m'éconduire, c'était sans importance. J'en prenais mon parti et, loin de me décourager, je me disais gaîment :

« Un jour viendra! » et je n'y pensais plus.

Sans le terme, qui me trouvait régulièrement à sec et m'obligeait à emprunter quelque argent à Hubert ou à mes relations de la rue de Buci, c'eût été trop de veine. Mais quoi? Le terme! J'en avais l'habitude et, au surplus, les dettes qu'on faisait chez Hubert se réglaient en chansons et nul n'en parlait plus. Vais-je aujourd'hui m'en tourmenter? Ce serait un peu tard. D'ailleurs, nous étions tous dans le même embarras aux mêmes dates et, jamais une seule fois, nous n'accusâmes le sort de ne point nous sourire, car nous croyions en lui.

Rappelle-toi, Mario, cette nuit de Réveillon que nous restâmes assis trois heures à la terrasse des Deux-Magots devant un bock froid comme la mort! Tu couchais chez Rodin dont tu étais le secrétaire, à Meudon, parmi des marbres qui te faisaient peur quand tu t'éveillais. Rodin t'avait donné congé, et nous n'avions guère qu'un franc à nous deux. Belle nuit! Si désolée avec les lanternes des taxis et des fiacres, si amère, si mouillée! Une odeur végétale l'imprégnait. L'odeur des marronniers ruisselants du boulevard et celle aussi des charcuteries que nous longeâmes, mains dans les poches, sans trop nous arrêter. Nous étions jeunes. Nous parlions de nos livres, de nos amis. Nous nous disions des vers. Et le vent chargé d'eau, les lumières, les rues noires du Quartier nous inspiraient de tels propos qu'au lieu de nous sentir très pauvres, c'était tout le contraire, car l'espoir nous portait.

Rappelle-toi... mais à quoi bon? Nous avons passé tant de nuits de la sorte qu'une de plus ou de moins, c'est la vie, comme dit l'autre — et il a bien raison. Avec Claudien qui suivait son démon, s'il fallait faire le compte de ces moments perdus, nous n'en finirions pas. Et cependant je n'ai rien oublié de nos enthousiasmes, de nos curiosités, de l'amitié sincère qui nous liait (et qui nous lie toujours), de notre franchise, de nos élans. Que nous faisaient la pluie, la bise, les déceptions de chaque jour? Elles n'avaient pas de prise sur nous. Elles ne nous rebutaient pas.

Derain, plus tard, m'a confié :

— Lorsque ça n'allait plus, j'enfourchais mon vélo et partais pour Marseille, pour un mois, changer d'air.

— A Marseille?

— Ou à Cassis.

Nous n'allions pas si loin, car nous ne possédions pas de vélo et force nous était, au lieu de changer d'air, de respirer toujours le même, rue de Buci, et d'en tirer profit.

C'est alors qu'un garçon très curieux se mêla à notre groupe et, par son ton narquois, me plut tout aussitôt. Il signait de petits articles dans de petites revues du mystérieux prénom de *Zavié* que les typos s'acharnaient à imprimer *Zavie* : « Za-la-vie-Za-la-mort ! » devint par blague le cri de ralliement. Bernouard l'avait poussé d'instinct en gavroche et ce cri convenait si bien à notre nouvel ami qu'il y répondait de bonne grâce, quitte à prendre sa revanche en m'appelant d'une voix sinistre : « Francis Carcere Duro ! » et à me faire des rosseries.

C'était son faible. Il en faisait à tous, s'y appliquait et ne riait qu'ensuite, si elles avaient porté. La mèche qui lui barrait le front, sa froideur calculée, prêtaient à ce charmant ami une baroque ressemblance avec Napoléon, jeune homme. Il avait le coup d'œil, la réserve, la timidité du petit lieutenant d'artillerie et, quand il se livrait, se reprenait très vite. Que savait-on de lui? Rien ou très peu de chose. Il travaillait chez Bernouard l'après-midi, corrigeait des épreuves, parlait peu, nous quittait vers six heures puis, invisible jusqu'au lendemain, revenait à l'imprimerie et fumait le cigare. S'il écrivait des vers, quelquefois, en cachette, il ne les montrait pas. Des vers? A peine prétendait-il savoir dicter des lettres, ou donner une tournure plus correcte à certaines phrases soumises par les typos à son jugement ou répondre à Bernouard qui publiait *les Regrets de Futile* :

— Fit-il pas mieux de ne rien faire?

Bernouard l'agaçait par ses façons brouillonnes et désinvoltes, l'ahurissait, et je dois dire qu'entre ces deux étonnants gentlemen, l'opposition des caractères était si vive qu'on pouvait s'amuser.

Ainsi, tout fier d'avoir appris par cœur un quatrain sur Bernouard, Zavie le récita :

Le soir où Bernouard, dédaigneux et futile,
Dit à son secrétaire, effroyable nervi :
« Soignez mon orthographe et corrigez mon style, »
Fut le plus beau jour de Zavie.

— C'est de toi? — demanda froidement l'intéressé. — Tu te connais très bien.

— Comment?

— Oui... Un nervi... Un vrai!...

Et la ressemblance avec Napoléon disparut sur-le-champ car, par malheur, Zavie portait ce jour-là une cravate violette, une chemise bleue et un gilet mastic qui donnaient raison au « patron ».

Un nervi — après Napoléon — m'était plus familier, on le pense, et fait pour m'attacher davantage à Zavie. Il ne protesta pas. Je crus même qu'il m'allait avouer un infernal secret, mais il se ressaisit, et m'entraînant :

— Toi aussi, — me questionna-t-il, — tu préfères le nervi à Buonaparte?

— Peut-être!

— Eh bien, tant pis... quoique Buonaparte... ah! Buonaparte!... Napoléon!...

— Ne te frappe pas!

— Si, si... — dit-il.

— Mais pourquoi donc?... A cause de quoi?

— A cause de Stendhal, — répondit sourdement Zavie. — Tu sais, il n'y a pas d'autre écrivain au monde. C'est le plus grand... Il était de Grenoble, comme... comme ton ami Jean Pellerin... et alors, comprends bien, n'avoir rêvé que ça, n'avoir aimé que ça pour que cette girouette de Bernouard se permette...

Il parlait, il gesticulait à tel point, lui d'ordinaire si calme, si renfermé, que je ne pus pas m'empêcher de rire. Zavie me regarda, hocha la tête, puis comme je l'invitais à prendre gaiement les choses :

— Viens boire un glass, — grommela-t-il, et il me tira par la manche au moment où, devant un bouillon obscur du milieu de la rue de Seine, je cherchais des yeux un bistrot.

Dans ce bouillon, régnait une quasi totale obscurité. Des tables de bois sans nappe, des bancs luisants, un comptoir

encombré d'assiettes et de demi-setiers d'aramon, un casier à serviettes occupaient une espèce de grande salle qui avait l'air d'un réfectoire de séminaire. Sur le sol, de la sciure de bois. Sur les murs, le reflet blanchâtre d'un jour de cave qui, par un vasistas, pénétrait dans la pièce et vous envahissait de stupeur, de malaise.

— Monsieur Zavie, — dit une voix endormie... — Vous, déjà!

— Je ne viens pas manger, il n'est pas l'heure, — répondit mon camarade. — Mais allumez le gaz, voulez-vous et donnez du vin...

On alluma.

— C'est amusant, — fis-je pour dissimuler la pénible impression qui me serrait la gorge. — C'est assez propre... je ne connaissais pas.

— Moi, je connais, — dit âprement Zavie.

Il soupira et ajouta :

— Il y a cinq ans que j'y mange. Il faut avoir bon estomac.

— Bien sûr!

— Cinq ans!

Il se pencha et reprit à voix basse :

— Je n'appelle pas ça, manger. J'appelle ça, me nourrir et ensuite, je vais régulièrement, à Havas, gagner pendant la nuit de quoi payer ma chambre, la blanchisseuse, ma portion. Hein! Pourrais-tu?

— C'est trop triste.

— Et c'est humide, surtout; c'est répugnant. Les gens qui viennent ici sont presque tous des malheureux, des pauvres bougres qui boivent un pinard écœurant. A ta santé!

— Ah! oui, — dis-je après avoir vidé mon verre. — Comme pinard...

— La boustifaille aussi, — répliqua Zavie en me considérant d'un air maussade et glorieux. — Voilà... le matin j'écris pour moi, l'après-midi je gratte chez Bernouard et jusqu'à deux ou trois heures de la nuit, je turbine à l'Agence...

— Mais comment fais-tu donc?

— Il le faut.

J'étais abasourdi et, soudain, comprenant à quel prix mon ami payait chaque jour opiniâtrement le droit de vivre hors

des réalités, il me parut si différent des autres que je n'osais plus rire et lui serrai la main.

Il était bien question de rire! Une odeur fade, qui sentait la caserne, m'en ôtait l'envie et, à mesure que je me contenais, cependant, je me disais que Zavie se trompait, qu'il avait tort de ne point tout risquer plutôt que de vivre cette existence médiocre qui le diminuait. A son âge, on se jette à l'eau; on ne pense pas à la côtelette. Elle vient toute seule ou ne vient pas : c'est selon. Au moins, on ne dépend pas d'elle et les hasards sont grands. Pourquoi ne point compter sur eux? C'était renoncer avant l'heure.

— Ah! tu crois? — railla-t-il.

— J'en suis certain.

— Toi, oui, — fit amèrement Zavie...

— Essaye d'abord!

— Non.

— Non? écoute, — repris-je, — j'ai crevé de faim comme les autres et cela ne me fait pas peur. Voyons... on n'en meurt pas.

— C'est possible! — répondit-il.

Et du geste, appelant la servante, il régla le demi-setier puis, comme il était l'heure, ou à peu près, pour lui, de se mettre tristement à table, il saisit le menu et commanda :

— Un bœuf gros sel, des choux et un café.

Dieu, que cette découverte m'apprit en rien de temps à voir clair en Zavie! Ses mines, ses attitudes, ses façons romanesques d'échapper à toute explication, j'en connaissais désormais le secret et ce secret ne m'offrait rien de rare ni de réconfortant. Au contraire. Plus je sermonnais mon ami, plus il se dérobait et quand un soir, dans le square Saint-Germain, il trouva vingt sous près d'un banc et les mit dans sa poche, le geste qu'il eut, me révolta :

— Vingt sous! — exclama une pauvresse qui avait vu Zavie ramasser la petite pièce.

— Oui, — dit Zavie... — Pourquoi? Ça vous étonne?

— Moi, — fit la femme... — Je rencontre quelquefois des deux sous, en cherchant... par hasard...

— Eh bien, ce n'est pas mal!

— Je pense!

Et, comme j'attendais de surprendre, chez cet étrange garçon, un mouvement qui m'eût fait l'approuver, il sortit les vingt sous de sa poche, vérifia qu'ils étaient bons et, très maître de lui, affirma :

— Moi, c'est toujours au moins des vingt ronds que je trouve ou alors, je ne me dérange pas.

Puis, croyant que je n'observais pas son amusant petit manège, il jeta la piécette par terre, aux pieds de la pauvresse et tourna les talons, d'un air très stendhalien.

Voilà comme nous étions. Ou Stendhal ou Villon et on nous eût hachés plutôt que nous faire démordre de ces admirations auxquelles nous apportions vraiment une grande candeur. Quelle que fût l'heure de la nuit ou du jour, c'étaient elles qui passaient en premier et je ne sais pas si nous en rougissons ou si — regrettant ce temps-là — nous n'avons pas plutôt une pointe de légitime orgueil à nous dire que c'était le bon temps.

Sans ces enfantillages, l'existence ne nous eût offert qu'un morne et long cortège de difficultés de tout ordre, de privations, d'incohérences et le courage nous aurait fait plus d'une fois défaut. Le courage? La raison de vivre et avec elle cette amère conviction que la carrière des lettres exige moins une tête solide qu'un estomac d'autruche et le cuir bien tanné.

Frédé, sur les volets du Lapin, nous l'avait enseigné par cette inscription loyale et d'un grand à-propos :

« Le premier devoir d'un honnête homme est d'avoir un bon estomac. »

Il est vrai que c'était à Montmartre, mais nous avons retenu la leçon et elle nous a servi.

Autrement, quand Roland Dorgelès, un soir que j'errais sans ressources dans Paris, m'amena à l'*Homme Libre* et m'y fit appointer au titre de critique d'art, aurais-je accepté cette besogne pour cinquante francs par mois? Le Tigre payait très mal. N'importe. C'était au moins cinquante francs assurés et je m'en réjouis. André Billy appartenait au même journal. Il y gagnait sans doute mieux sa vie et, derrière ses lunettes d'écaille, il était homme déjà à ne point s'émouvoir. Son élégance m'époustouflait. Son air froid, ses façons polies, sa gen-

tillesse qu'il s'efforçait à ne point trop laisser paraître et les retours que nous faisions parfois à pied des Boulevards à la Rive Gauche m'instruisaient sur son compte. Mais comment échanger ma nature contre celle que je lui voyais? Je n'eusse point réussi. Alors, sagement, posément, Billy me mettait sur mes gardes et sa fréquentation m'aida à me moins dépenser.

Oh! ces besognes de l'*Homme libre!* Jean Pellerin y peinait lui aussi. Il rédigeait un courrier littéraire, en deuxième page, près du mien qui concernait les peintres et, l'amitié aidant, ces cinquante francs par mois qui nous réglaient d'un article quotidien, nous paraissaient somptueux car ils nous permettaient — pour les gagner — de nous rencontrer, Jean Pellerin et moi, une fois par jour au moins dans les bureaux de Clemenceau.

Dorgelès, Billy, Pellerin... J'ajoutai bientôt au nombre de mes amis Adrien Bertrand qui « faisait » la Chambre au journal et, très artiste, écrivait pour lui des poèmes et les publiait dans d'obscures revues sans lecteurs ni tirage. C'était quelqu'un, Adrien Bertrand, et le plus loyal camarade qu'il m'ait été donné de rencontrer dans ces milieux où, sauf Gombeau, secrétaire de la rédaction, personne ne me pouvait souffrir. Nous étions des poètes, d'abord; nous nous étions reconnus et, le métier qui nous était durement imposé, nous l'accomplissions sans y voir autre chose qu'un métier, tandis que les autres rédacteurs, fort entraînés au journalisme, pensaient plus aux innombrables avantages qu'il comporte qu'à le quitter pour la littérature.

Heureusement, j'avais alors publié au *Mercure*, dans la revue, *Jésus-la-Caille* et cela me valait, aux yeux même du patron, d'être moins un scribouillard qu'un écrivain et encore moins un amateur. Mais mon roman n'était pas très coté dans la maison et Adrien Bertrand, qui avait écrit sur lui un article, ne pouvait pas le faire passer. Il dut se fâcher, déclarer au rédacteur en chef que, si l'*Homme Libre* refusait son papier, il quitterait la boîte pour avoir gain de cause, et ma réputation grandit. En effet, de chroniqueur, je devins rédacteur. On m'envoya dans les faubourgs décrire des tableaux alléchants de crimes, d'accidents, de suicides. On me dépêcha chez de gros marchands de perles — qui faisaient parler d'eux —

chez des hommes politiques, chez des concierges, chez des escrocs, dans les cimetières... Que sais-je? J'interviewais des grévistes qui ne voulaient rien dire, des généraux qui m'envoyaient faire f... et quand l'anniversaire du vol de la *Joconde* revint à l'actualité, chez M. Bonnat, en personne, qui ne me laissa pas placer un mot et me chassa honteusement.

Doux métier! J'avais beau courir, mes reportages manquaient de caractère et je « prenais » chaque fois, car, au lieu d'informer les lecteurs comme ils s'y attendaient, je leur livrais mes impressions qui étaient fort curieuses mais ne les touchaient point.

Il arriva qu'un soir, après une longue campagne entreprise par le Président à propos des drapeaux mis en berne à Athènes par je ne sais quel amiral, le jour du Vendredi Saint, on découvrit que le décret autorisant cette manifestation, avait paru dans le journal *la Croix*. Quelle aubaine pour la maison! Le patron exultait. Mandel, ombre allongée d'un Clemenceau trapu, se frottait les mains et cinq ou six anciens ministres présents dans la coulisse, se préparaient à porter un grand coup. La presse entière, électrisée par des articles d'une virulence extrême, ne s'occupait que du lièvre levé par le patron. On en parlait partout. On en faisait des gorges chaudes et seul, peut-être, dans cette agitation, j'ignorais de bonne foi de quoi il s'agissait.

— Carco! — m'appela-t-on. — Mettez vivement votre chapeau et votre pardessus. Filez à *la Croix*!

— Oui, — dis-je... — j'y vais...

— Et ramenez le numéro qui contient le décret.

Je regardai François-Albert qui nous dirigeait tous malgré sa taille chétive et ses airs de gamin, et demandai le plus innocemment du monde :

— Quel décret?

Ce fut un beau scandale. On m'injuria. On m'humilia.

— Un journaliste qui ne lit pas les canards? Ah! ça... par exemple.

— Il faudra vous y mettre, — me dit François-Albert.

— Mais... certainement.

— A commencer par l'*Homme Libre*, n'est-ce pas, vous n'y fourrez jamais le nez?

— Jamais.

— Ca ne vous intéresse pas?

— C'est-à-dire, — tentai-je d'expliquer poliment. — Ça m'intéresse... oui... mais que voulez-vous? Avaler la tartine du patron, chaque matin, ça me fiche un coup terrible. Il n'est jamais content de rien. Il grogne toujours. Alors, vous comprenez, quand je me lève, moi, d'habitude, je suis de bonne humeur... et perdre ma gaité, parce que le patron râle, c'est dur.

— A prendre ou à laisser! — fit d'une voix mielleuse, Mandel qui s'était coulé dans la pièce sans que je m'en fusse aperçu. — Vous lirez Clemenceau, mon ami... ou alors...

Force fut de me soumettre, mais au bout d'une semaine, dégoûté de moi-même et des autres, j'allai trouver François-Albert, qui me demandait tous les soirs ce qu'il y avait dans l'article du patron, et lui déclarai fermement :

— C'est impossible... J'ai fait, je vous jure, de mon mieux... mais continuer dans ces conditions-là... merci... Je préfère renoncer.

Et je donnai ma démission.

Des deux, c'était moi l'homme libre et je m'en aperçus à voir de ma fenêtre, le lendemain, couler la Seine aux mille paillettes entre ses quais, ses arbres, sous un ciel lumineux. J'étais libre, je n'avais plus d'attaches! Le matin, je grimpais le petit escalier de mon voisin Daragnès qui gravait doucement ses bois devant l'eau bleue du fleuve tandis que des trains de bateaux un à un défilaient.

Quelle délivrance! De beaux livres, un labeur accompli dans la joie, dans le calme, loin de la politique et des besognes stupides... J'avais compris, j'avais trouvé ma voie et Daragnès qui me donnait des épreuves de ses premiers essais, préparait pour *Jésus-la-Caille* une série de dessins. Je les ai. Ils sont rares. Ils sont très rares, puisque l'édition n'en fut point faite mais, avant le bibliophile, c'est l'ami qui voudrait ici dire combien il doit à l'autre de soudaine et profonde stabilité dans sa vie et avec quelle intensité il s'en souvient.

XVIII

Et voilà! il me restait pour vivre des « papiers » sur les peintres, des échos, des comptes rendus d'exposition que Louis Vauxcelles accueillait au *Gil Blas*. Alfred Valette m'avançait, au *Mercure*, mes premiers droits d'auteur. J'étais aux anges quand juillet s'acheva dans la stupeur et la consternation. Août. La mobilisation. Brusquement tout parut emporté, balayé. Au *Gil Blas*, avec Pellerin et André du Fresnois, une sorte d'ivresse nous saisit, nous jeta à la rue comme les autres et nous mêla ardemment à tant de jeunes hommes qui allaient, sans y croire, en chantant, à la mort. Des femmes qui la flairaient déjà, partout, autour d'elles, étaient graves et sur les Boulevards d'immenses cortèges, promenant des pancartes et des drapeaux, se succédaient en poussant de grands cris. Précédant ces cortèges, des marmitons, des garnements à bicyclette, de vieux messieurs gagnés par un tragique délire s'agitaient et les énormes vagues humaines conduites par leur destin s'avançaient, déferlant contre les magasins fermés, les cafés noirs de monde, et scandaient à pleine gueule sur un rythme à trois temps :

« A Berlin! A Berlin! »

— Et ramenez nos pendules, les gars! — braillaient des gens du peuple.

A mesure que se succédaient sous nos yeux ces masses noires et gesticulantes de commis, d'employés, d'ouvriers, de bourgeois étroitement soudés les uns aux autres par un inexprimable enthousiasme, le jour baissait et, dans une lumière grise, soulevant une épaisse poussière, d'autres cortèges débouchaient de toutes parts et emboitaient le pas. « Les volontaires Juifs » pouvait-on lire sur de vastes panneaux hissés parmi des fanions de sociétés de gymnastique. On les saluait au passage.

— Vivent les Juifs! — clamaient, sans distinction de classe ou de parti, les badauds.

Jean Pellerin et moi nous regardâmes.

— Oui, vivent les Juifs!

— Et vive la France! — jeta debout sur une chaise André du Fresnois.

Il s'était découvert et très pâle, presque blême tant l'émotion lui étreignait le cœur, il suivait de ses yeux de myope ce défilé d'hommes de tout rang qui, répondant à l'approbation générale par de géantes clameurs, entonnait à l'approche de la place de l'Opéra de ses mille voix enrouées et viriles :

La Victoire, en chantant, nous ouvre la barrière.
La Liberté gui-i-de nos pas.

— André! — appela Jean.

Du Fresnois ne l'entendit pas. Debout sur sa chaise et tendu de tout l'être vers cette foule, — lui d'habitude si dédaigneux du nombre et régnant par l'esprit, — il communiait avec elle, il consentait son propre sacrifice. Alors Jean Pellerin me saisit dans ses bras, me serra et, très bas, désignant notre ami :

— Regarde-le, — dit-il... — Regarde... Il ne reviendra pas!

— Mais si!

— Non, non, — fit Jean que son pressentiment emplissait de détresse...

Et il grimpa près d'André du Fresnois, sur le même siège, l'attira contre lui et, durant près d'une heure, le tint pressé si fraternellement que du Fresnois comprit peut-être et cessa de crier.

A mes côtés, sourde aux applaudissements, qui de la terrasse du Napolitain crépitaient comme des mitrailleuses, l'amie de du Fresnois se tenait immobile et muette. Éprouvait-elle aussi, dans cet affreux moment, l'impression qu'André serait bientôt tué? Je n'osais lui parler mais, lorsque mes deux camarades descendirent de leur chaise et se jetèrent vers nous, cette impression devint une certitude et nous nous séparâmes.

Qu'on ne m'accuse pas d'écrire, hélas! après la douloureuse disparition de du Fresnois, ces lignes. Il n'était déjà plus parmi nous. Derrière son lorgnon aux verres troubles, le regard que je découvris me frappa si étrangement qu'il me poursuit encore et me rappelle l'heure à laquelle il se fixa sur moi.

La nuit venait. Par l'avenue de l'Opéra, je gagnai la Rive Gauche dans un tumulte toujours plus grand, plus chaotique. Les « bus » comme pliant sous leur charge, les taxis, se ran-

geaient apeurés devant cette avalanche humaine et, des hauts lampadaires, la lumière qui ronflait et craquait sur ses charbons illuminait un Paris bouleversé. Puis, petit à petit, les rues se firent plus calmes, presque désertes et j'arrivai chez moi, vers neuf heures, quai aux Fleurs, où je pris dans un tiroir ma feuille de mobilisation, mon livret militaire et une vingtaine de francs qui, avec la menue monnaie que j'avais dans les poches, formaient mes seules ressources.

Dieu, que cette nuit d'été, trop chaude, au ciel limpide, me fut atroce à respirer! J'étais comme les autres, c'est-à-dire sans contrôle sur mes actes, habité par une sorte de folie et poussé, au hasard, par les rues qui recommençaient à s'animer et à charrier un flot épais et noir. A Montmartre, place Blanche, dans la brasserie Cyrano, des amis m'attendaient. Nous bûmes avec des filles, avec leurs « hommes », payant notre tournée, trépidants, excités. Ces Messieurs, eux, étaient plus réfléchis. Ils regardaient les passants et, les mains dans les poches, ne nous répondaient pas. Ensuite, nous descendîmes la rue Blanche et assistâmes — trop tard pour intervenir — à une attaque rapide qu'opérèrent, sur trois jeunes gens, des voyous qui leur prirent leur argent. De louches individus nous cernèrent, un moment puis s'enfuirent. Ils accostaient, au coin des rues, hommes et femmes, les dévalisaient en vitesse et, se sauvant à toutes jambes, recommençaient plus loin. Place de la Trinité, des cortèges se formaient. Nous fûmes traînés, entre une double haie de curieux qui agitaient leurs chapeaux, leurs mouchoirs et nous escortaient en braillant. Mais toute une populace obscure leur faisant les poches, sans vergogne, il y eut des batailles et l'enthousiasme, sur le parcours, décrut.

Je me rappelle très bien de quoi était formée la masse compacte qui m'emportait. De tout jeunes gens, des filles en cheveux, des calicots, des types en cotte et en casquette, des mères avec leurs fils et une nuée de polissons heureux de gueuler à tue-tête. Par instants, quand elles avaient épuisé leur plaisir à chanter *la Marseillaise* ou le *Chant du départ*, des voix grêles attaquaient un autre air et tous, galvanisés, le reprenaient. On ne pouvait souvent plus avancer. On piétinait sur place. Des chansons, alors en vogue, s'élevaient par

les rues à tout rompre, dans un remous fantastique où, nous tenant fiévreusement par les bras, nous sautions et dansions.

Jusqu'à minuit, chassés ici et là, sur les Boulevards, la Madeleine, la place de la Concorde, nous ne cessâmes d'aller et de venir quand je me séparai du rang où j'étais pris et, par le boulevard Saint-Germain, arrivai au Quartier. Mais c'était la même foule, la même cohue qui, partout, se pressait. Des étudiants, coiffés du béret de velours, déployaient en tête des cortèges des drapeaux, promenaient des lanternes, des inscriptions, des mannequins coiffés d'un casque à pointe et criaient comme des fous :

— A Berlin! A Berlin!

Un écho fait de milliers de souffles, leur répondait. On n'entendait que cette énorme clameur, inlassable et, dans les bars, à l'approche de ces gens dont la marche résonnait sur le pavé et vous cognait le cœur, des filles empanachées se montraient aux carreaux et battaient frénétiquement des mains. Devant le d'Harcourt, devant la brasserie du Panthéon et du café Mayeux, la foule était si dense qu'elle embouteilla le boulevard. Les drapeaux agités au-dessus des têtes chaviraient, se relevaient plus haut, à larges plis vivants, gonflés d'une sourde palpitation. Ils étendaient — parfois quand un arbre tamisait la lumière des paisibles becs de gaz — comme un suaire immense et, goguenards, se trémoussaient. Je crois les voir encore, au bout des hampes, dérouler leurs capricieux et sinistres frôlements. Ils flottaient, ils avaient des grâces balancées et nonchalantes, de brusques abandons et, sous leurs plis qu'ils étendaient, avec des mouvements de faux dans les blés mûrs, on eût dit que, déjà, tant de jeunes fronts, touchés par une main invisible, se courbaient.

Mais aussitôt, ils se dressaient, ces fronts sans rides, que la mort marquait avant l'heure. Ils se dressaient contre elle avec une féroce confiance qui fit faiblir mes forces. Ce n'était plus des drapeaux que je voyais, c'était un drap horrible et sa longue traîne rougie. Un homme de vingt-cinq ans, des godillots pendus par les lacets au cou, devant moi, délirait. Il trépignait, saisi d'une ardeur folle, et les deux filles qui lui tenaient les bras, riaient en l'entraînant. A leur suite, je

fendis la foule, m'accrochant, me collant à eux comme s'ils eussent dû me conduire désormais toute mon existence et me sauver de mes affreuses pensées. Cet homme avait raison. Il était prêt à vivre sa dernière nuit, non pas dans les larmes et le désespoir, mais dans les plaisirs qui lui feraient défaut, avant que d'être rassasié. Oui. Raison. Et je descendis, sans m'interroger davantage, l'escalier raide du bar du Panthéon, pénétrai dans ce bar, m'y installai et commandai à boire.

L'étrange décor! Je ne m'y reconnus pas tout de suite, car les tables, rangées dans les coins, laissaient un espace plus dégarni que d'ordinaire aux couples. L'orchestre jouait un tango et les danseurs, pressant les femmes pâmées dans une muette extase, s'appliquaient. Tous étaient jeunes, et, porteurs de musettes de cuir fauve, regardaient sans voir, fixement, devant eux, tandis que, malgré moi, pris par cet air qu'étiraient les violons, je chantonnais :

C'est le dernier tango!

Mais il y eut un incident car une habituée du bar qui guettait son ami, le voyant arriver, s'écria :

— Ah! le voilà, voilà mon Belge!

A ce mot, la musique s'arrêta comme par enchantement et de toutes les poitrines des cris jaillirent :

— Vive la Belgique! Bravo! Bravo!

Il fallait voir la tête du Belge. Il parut très ému, salua, remercia. Un vieux monsieur, très gros, très blond, offrit du champagne, puis la fête continua.

Cependant, j'étais sorti du bar et la nuit bleue, les lourds feuillages du boulevard et du jardin du Luxembourg répandaient sur la foule cette sensuelle et forte odeur d'humus et de verdure qui met au cœur des citadins une âpre désolation. Plus haut que le tumulte, on la sentait peser sur nous d'un poids inexprimable. Nuit tragique d'une étouffante douceur, elle n'était point une consolation, à ces hommes et à ces femmes que la guerre arrachait déjà les uns aux autres, et déchirait cruellement. A mesure que la nuit s'achevait, un sentiment obscur se glissait dans les êtres. Une stupeur, d'abord vague, mais peu à peu plus forte, les accablait. Les cris cessèrent. Les derniers groupes se disloquèrent et tandis

que les voitures des maraîchers descendaient la chaussée et se rendaient aux Halles, l'aube parut et, sans qu'on y prît garde, imprégna tout d'une pâle et surprenante présence qui était celle du jour. Brusquement, revenant à la réalité, comptant les heures, les plus courageux entre tous regardèrent face à face leur destin et je me rappelai qu'un mois auparavant une vieille femme, qui lisait dans nos mains l'avenir à la terrasse de la Closerie, s'était tenue debout, sans nous rien dire tellement la frayeur la gagnait à découvrir ce qu'elle seule pouvait voir.

— Eh bien, qu'as-tu, la petite mère? — avions-nous beau lui demander.

Elle se taisait.

— Parle! voyons! — fit l'un de nous. — Tu as perdu ta langue?

Et la vieille femme, levant les bras au ciel, s'était mise à pleurer.

Qu'avait-elle lu, qui annonçait la mort, dans toutes ces mains? Quel signe mystérieux qui ne la trompait pas? J'aurais voulu revoir cette femme, lui demander... mais non. Malgré moi, serrant stupidement les poings pour ne point être tenté de surprendre peut-être ce que nul homme ne doit connaître, je les enfonçai dans mes poches et partis à grands pas.

C'est alors que, pensant à mes parents qui habitaient loin de Paris et qui, dans leur maison, devaient avoir passé la nuit à préparer les bagages de mes frères et à m'écrire, une détresse soudaine s'empara de mes nerfs. J'étais seul — terriblement seul — dans les rues, abandonné de tous et traînant ma fatigue. Je me sentais fourbu. Je n'avais plus aucun courage et soudain, pénétrant dans un débit, je me vis dans une glace, blême et les yeux rougis.

— Prends un café, p'tit gars, pour chasser ça! — me dit le limonadier. — Avec du rhum?

— Avec du rhum.

Le débit était plein. Appuyé au comptoir, un homme qui avait bu aussi un petit verre de schnick, s'essuyait sans arrêt les lèvres et, pâle, le dévisageant sombrement en silence, une humble femme, près de lui, attendait. Ils ne se parlaient point. L'homme, dont la main tremblait, n'en finissait plus de s'es-

suyer la bouche et la malheureuse créature, se raidissant pour ne point lui ôter l'énergie dont il avait besoin, attendait, attendait toujours. Tout à coup, l'empoignant à pleins bras, l'homme saisit sa compagne et l'embrassa sauvagement, et elle lui rendit ses baisers, elle l'étreignit sans prononcer un mot, jusqu'à ce que, se dégageant, l'homme allât à la porte, l'ouvrît et disparût.

— Ah! mon Dieu! — fit la malheureuse.

Ses voisins se précipitèrent. Mais elle était tombée tout d'une pièce, lourdement, tuée net, la première, comme pour offrir au terrible Dieu qui voulait tout, qui exigeait tout, même des femmes, et demeurait indifférent, une victime de plus.

Dans la lumière qui grandissait, dehors, des médecins aide-majors, habillés sur mesure, descendaient le boulevard. Ils se hâtaient vers la gare de l'Est, à pied, car il n'y avait ni taxis, ni tramways. Des enfants presque ou de tout jeunes gens et fiers de s'exhiber avec des guêtres jaunes, un képi neuf, des cols de velours et de partir — par ce matin doré — pour la grande guerre, une valise à la main. Quelle tristesse à les voir passer. de la sorte, nous éprouvâmes tous dans ce bar près de cette femme étendue sur le parquet tandis qu'accourait un agent! Quel découragement! Et les manifestants, qui rentraient par petits paquets de cinq ou six et traînant leurs drapeaux souillés dans les ruisseaux, défilèrent lentement. Ils étaient saouls pour la plupart. Ils zigzaguaient en avançant et quelques-uns, d'une voix cassée, rauque, détimbrée, s'obstinaient cependant, avec l'entêtement piteux des ivrognes, à crier quand ils s'apercevaient que nous les regardions :

— A Berlin!... oui... oui... A Berlin! nom de Dieu! A Berlin! A Berlin!

XIX

Après du Fresnois, après Marcel Drouet, Charles Perrot, Louis Pergaud, Jean-Marc Bernard, la veille de l'armistice, Guillaume Apollinaire succombait et, plus tard, Jean Pellerin, des suites de cette horrible guerre d'où mon frère Charles, major de sa promotion à l'École Polytechnique, non plus ne

revint pas. Quand j'y pense et revois le meilleur de notre famille, cet enfant dont j'ai retrouvé les restes à Blercourt sous Verdun, sa mort m'est toujours fraîche et me déchire atrocement. Les fosses du cimetière répandaient une odeur d'évier. Des sidis les avaient ouvertes et, peinant, à grand effort de pioches, pour défoncer les cercueils que l'on voyait baigner dans l'eau, ils s'agitaient comme des damnés. Mais les couvercles cédaient et, dans leurs uniformes boueux, nos pauvres morts apparaissaient au jour tiède des vivants. Étendus sous de lourds manteaux réglementaires, il fallait par morceaux les arracher du trou et, dans un drap, déposer membre à membre leurs débris, les arranger, puzzle monstrueux, puis les coucher — en avalant ses larmes — dans de nouvelles bières, sur un matelas de sciure de bois où l'eau noirâtre qui s'égouttait des draps, saignait une seconde fois. Abominable et cependant très noble et nécessaire épreuve. Nul ne s'y dérobait. Ces masses grisâtres, pétrifiées par l'eau où elles avaient longtemps séjourné sous la terre, restituaient aux corps une apparence humaine, mais dans nos mains elles étaient si pesantes que le cœur nous manquait. Jusqu'au bout, néanmoins, — chacun s'y appliquant avec une espèce de démence, — nous assistâmes aux plus pénibles formalités et je vis, pour mon frère, que l'éclat qui l'avait atteint, n'avait fait à la tempe qu'une très petite fissure, très nette, sans rien briser de son crâne mis à nu.

Malgré l'été, malgré la tendre lumière du jour, tout, alentour, semblait saisi d'une immobile tristesse. Des bois, couronnant les hauteurs, par où je savais que, la nuit du 21 juin 1917, celui que je pleurais avait été dirigé sur Blercourt, aucune rumeur ne s'élevait. On n'entendait que le silence de ces vertes collines, de cette vallée à mi-flanc de laquelle se trouve le cimetière et qui, paisible et peu profonde, présentait de toutes parts à la vue des perspectives bien mesurées. Les peupliers bordant la route, les chaumes, les prairies basses, molles, fraîches comme l'eau des sources, composaient un heureux paysage qui, petit à petit, agissant sur nos nerfs torturés, les calmait. Et je pensais à mon frère Charles dont l'intelligence avait été si remarquée de tous ses amis de l'École et de ses professeurs, je me disais qu'elle n'était plus et que,

grand par l'esprit, ce frère de vingt-deux ans, c'est à la tête que Dieu l'avait voulu frapper.

Qui n'eût pensé comme moi, durant qu'un après l'autre, des camions chargés de cercueils descendaient entre les buissons? Ils roulaient en laissant échapper à leur suite une longue traînée de fumée bleue qui, à mesure, dans l'air léger se dissipait, se volatilisait. Puis les camions disparurent et l'impression que la vie et la mort s'effaçaient, me parut presque douce car, en moi-même, des souvenirs, dont le témoin n'était plus là pour ranimer les cendres, s'éloignaient eux aussi sans espoir de retour. Tout me fuyait, comme à dessein de m'imposer cette émouvante leçon que j'avais entendue et qui déjà, se rapportant à d'autres faits, les reculait de plus en plus dans ma mémoire et les faisait, lentement, chavirer vers ce gouffre que chacun porte en soi.

Des souvenirs? Oui... Rien de plus. Gais ou tristes, légers comme ces fumées que j'avais vues se fondre dans l'atmosphère, du haut du petit cimetière de Blercourt, ils n'ont pas d'autre prétention que d'évoquer pour les amis de ma jeunesse, des années qui, jamais, ne nous seront rendues. Puissent, ces amis, me bien comprendre et, peut-être, dans le recul du temps, se confondre à tel point avec les innocents portraits qui sont ici tracés, qu'ils ajoutent à la ressemblance. Quant à ceux qui sont disparus, corps et biens, c'est affaire entre eux seuls et ma conscience. J'ai voulu les montrer tels qu'ils étaient à l'âge où je les ai connus. Tous n'avaient pas le souverain mépris du malheureux Léon Deubel pour ses contemporains lorsque, avant de se suicider, il écrivait :

Et le poète qui s'éveille,
Fiévreux d'entendre ses chansons
Se prolonger par les buissons
Sur le point d'orgue d'une abeille,

Comme un vainqueur de sa victoire,
Comme un héros de sa cité,
Fait de la chose transitoire
Une sonore éternité.

Il s'en faut! Ni Pellerin, ni Jean-Marc, ni Guillaume... Que leur importait l'avenir? Ils vivaient. Ils aimaient la vie. Et

Modigliani, lui-même, qui est certainement celui dont le nom n'attendait que la mort pour aborder

Aux époques lointaines,

il n'y songeait que pour en rire.

Pourtant, nous devions le perdre, à son tour, en cet hiver de 1920 où, la guerre terminée, il s'éteignit à l'hôpital en soupirant : « *Cara Italia!* » S'il n'était point Français, son art avait trouvé chez nous son épanouissement, sa grâce, son rythme, sa clarté, sa mesure. L'année qui précéda sa mort, Zborowski l'avait envoyé se soigner à Nice (qui n'est point un pays pour les artistes et encore moins pour les malades) et là, quoique Zborowski payât ses frais, ce peintre incomparable travailla. Il logeait, rue de France, dans un hôtel de prostituées où ces Dames, le sachant phtisique et trop pauvre pour avoir un modèle, posaient le matin, dans sa chambre, quand leurs amis étaient partis. Quelle existence! Zborowski me l'a racontée. L'une de ces femmes, qui ne demandait rien pour ses séances au peintre, fut une fois surprise chez lui par l'homme qu'elle nourrissait et cet homme réclama de l'argent. Comment aurait pu faire Modigliani? Il ne possédait, et Zborowski non plus, que des toiles dont personne ne voulait. Les vendre! Mais à qui? Divers écrivains fort connus refusèrent de donner un centime. D'autres, plus avisés, les marchandèrent. Ils achetèrent vingt francs qui un tableau, qui deux, et répondirent à Zborowski qui les suppliait de l'aider à sauver Modigliani :

— Hé! c'est normal. Un peintre n'a pas besoin de mener la grande vie, s'il est pauvre. Qu'il s'arrange! Pourquoi n'habite-t-il point Paris?

— Mais il est très malade, — leur disait Zborowski. — Il crache le sang.

On le chassa. On l'envoya chez des amateurs du pays qui plus qu'ailleurs sont âpres, et mirent Zborowski à la porte, sans s'émouvoir de sa misère. C'était partout le même accueil, froid, insolent. On eût juré que la bêtise et la vanité, se liguant, jusqu'à la fin, contre cet homme qui croyait à son peintre, l'en voulussent dégoûter. Mais Zborowski en avait vu bien d'autres quand, habitant chez Soutine, dans un

atelier de la cité Falguière, Modigliani devait arroser le plancher pour pouvoir s'endormir tant il y avait de punaises, de cafards, de vermine dans cet endroit charmant. Modi couchait par terre près de son camarade. Il vécut ainsi de longs mois, stoïque, endurant tous les maux et buvant pour les oublier. Puis Zborowski lui loua rue Racine une mansarde à l'*Hôtel des Étrangers* et Modigliani venait peindre dès le petit matin chez son ami, le poète, qui, pour le fournir des éléments indispensables, courait Paris de l'aube au soir et rentrait harassé.

— Hé bien, s'informait Modigliani, — tu as vendu?

Non. Il n'avait pas vendu. Il n'avait rien vendu mais, afin de cacher au peintre le résultat de ses démarches, il avait emprunté quarante sous dans le quartier et acheté du lard et des haricots rouges qu'il faisait cuire et partageait avec Modi. Tout un hiver, ils ne s'étaient nourris que de haricots rouges et le peintre, qui n'avait même pas de toile, peignait sur les murs ses figures, sur une porte qui existe toujours et, irrité de ne pouvoir mieux faire, s'asseyait dans un coin de la chambre et attendait que Zborowski revînt.

A Nice, ne connaissant personne digne de s'intéresser à eux, celui-ci ne cessait pas pourtant de remonter le courage abattu de Modi, de l'exalter, de le tenir, chaque jour, en haleine, quitte à se séparer de tout, en cachette, de sa malle, de son vieux pardessus, de ses chemises. Il partit presque nu pour Marseille où il vendit cinq cents francs quinze toiles que Modi lui avait confiées et lui envoya la totalité de la somme, ne conservant que le prix du voyage. Il rentra. Il chercha. Il trouva, rue de la Grande-Chaumière, un atelier où le peintre put ensuite s'installer. Dieu! qu'il fallut à Zborowski de ténacité, pour lutter de la sorte! Modigliani l'a-t-il su? Je l'ignore. Toujours est-il que, dans cet atelier, qui n'était pas meublé, le peintre se crut un temps à l'abri du besoin. Ses tableaux, peu à peu, se vendaient. J'ai parlé des collectionneurs suisses. Il y en eut quelques autres dans Paris, mais ils ne payaient pas très cher, et Modigliani, qui avait eu de sa maîtresse une petite fille, se privait comme avant. Quoi qu'il fît, quoiqu'il parût enfin désarmer son

destin, celui-ci, sans tarder, lui préparait de plus amers déboires et le traquait impitoyablement.

C'est alors, vers novembre 1919, que, miné par le mal qui devait l'emporter, Modigliani sentit diminuer ses forces. Il travaillait au prix d'un effort épuisant et, comme il s'enivrait de plus en plus, car il offrait à la boisson un organisme ruiné, cet effort le brisa. Zborowski lui proposa vingt fois de prendre quelque repos, soit dans le Midi, soit dans une maison de santé, où un docteur, qui lui était acquis, acceptait de soigner Modigliani pour rien. Modigliani refusa. Il ne voulait que se promener dans les rues et réparer ainsi sa faiblesse qui augmentait de jour en jour. Il toussait affreusement et, quand on insistait pour qu'il quittât son atelier :

— Non... non... — répliquait-il... — Laissez-moi!

On arriva vite à décembre. Modi, qui ne se croyait pas si gravement atteint, parlait de reprendre ses pinceaux, puis au printemps d'aller en Italie avec sa jeune amie et son enfant.

— Là, — disait-il, — j'ai la mère...

Malgré tous les conseils, il travaillait sans feu, chez lui, apportait à Zborowski ses toiles, le pressait de les vendre, puis, déchiré par une toux qui le laissait des heures entières exténué, il s'enfuyait et évitait les gens. En janvier, Zborowski le trouva alité. Il avait la fièvre. Il tremblait sur son pauvre divan, s'agitait. Il ne voulait pas qu'on appelât le docteur, qui, mandé par Zborowski, arriva néanmoins et ordonna de transporter d'urgence le peintre à l'hôpital.

— *Italia! Cara, cara Italia!* — murmurait, durant qu'on l'emportait, Modigliani.

Il perdit, en route, connaissance. Mais rue Jacob, dans l'une des salles de l'hôpital de la Charité, il revint à lui et, la fièvre augmentant, se débattit, parla très haut, déclama des vers toute la nuit. Le lendemain soir, il était mort.

Modigliani mort, nous eûmes immédiatement la certitude que son règne commençait. Cela ne s'explique pas. En un instant, la nouvelle circula dans Paris. Kisling vint me l'apprendre. Il me conta comment la maîtresse du peintre, enceinte une seconde fois, s'était jetée sur le corps de son

amant, ne s'en voulant plus séparer. On avait dû l'arracher de force à son étreinte, la ramener chez ses parents, rue Amiot, en les suppliant de la reprendre, de veiller sur elle, plusieurs jours, tant la douce créature avait besoin de soins. Kisling était bouleversé. Il me demanda mon obole pour l'enterrement, la nota sur une feuille où déjà des dizaines de noms étaient inscrits, m'accompagna à l'hôpital. Gardée par ses amis, la dépouille de Modigliani était couverte de fleurs et, sous ces fleurs, une boucle épaisse de cheveux blonds reposait sur la poitrine du mort.

— C'est elle, — m'apprit-on, à voix basse. — Sa maîtresse. Elle a coupé une boucle de ses cheveux quand on a dû l'obliger à partir.

De toutes parts des camarades, des marchands, d'humbles gens, des bistrots, des modèles arrivaient. Tous étaient atterrés. Avec Modi, le dernier bohème d'une génération — qui n'avait point été ménagée par la vie — s'éteignait. Nous le sentions. Nous en éprouvions une grande peine et le lendemain lorsque, encore bouleversés par ce qui venait d'arriver dans la nuit, Zborowski et Kisling nous rapportèrent que la maîtresse de Modigliani s'était précipitée de la fenêtre de ses parents et que ceux-ci n'avaient point voulu recevoir le cadavre, un sentiment inexprimable nous secoua profondément.

Derrière le corbillard que, par une ironie suprême, des gerbes, des couronnes, des bouquets de grand prix chargeaient d'un poids énorme, une foule étonnante se rangea. Il y avait beaucoup de peintres, de femmes, d'écrivains, tout Montparnasse et tout Montmartre unis étroitement dans un hommage muet à la mémoire de l'ami qui partait et qui, durant son existence de hasard et de désordre, avait manqué de tout plus que personne. On rappelait des anecdotes. On parlait de l'œuvre qu'il laissait et, suivant le cortège, je voyais dans les rangs les amis du malheureux Modi. Ils avaient fait leur route depuis les anciens jours. Ils avaient vieilli, engraissé légèrement. Les uns célèbres, les autres qui allaient l'être : Picasso, Max Jacob, Salmon, Cendrars... Tous étaient là. Ils ne reniaient rien du passé. Au contraire. C'était avec Modi leur jeunesse qu'ils menaient en terre et

les agents qui, sur le parcours, joignaient d'un coup sec les talons et saluaient (les mêmes peut-être qui, tant de fois, avaient conduit Modi au poste), ne se doutaient certainement pas que leur geste machinal prenait à nos yeux l'apparence d'une espèce de tardive, mais publique réparation.

Ce fut Picasso, comme toujours, qui tira de ce spectacle le sens qu'il renfermait, car, se tournant vers moi et désignant le corbillard où Modigliani reposait sous les fleurs, puis les agents, au garde à vous, il me dit doucement :

— Tu vois... Il est venzé!

FRANCIS CARCO

Paris, 6 décembre 1925.

HISTOIRE DE MADAME DE LA FAYETTE

ET DE MADAME

Dans la préface qu'elle a composée pour son *Histoire de Madame Henriette,* madame de la Fayette dit qu'elle n'avait aucune part à la confidence de cette princesse « sur de certaines affaires », mais que Madame prenait plaisir à les lui conter quand ces dites affaires étaient passées. D'amour, ces affaires, de galanterie imprudente! Et la jeune Madame, en les contant d'abord à madame de La Fayette, aurait sans doute redouté les remontrances de sa « divine raison ». Elle attendait qu'il fût trop tard pour les conseils et alors s'amusait de montrer à son amie un peu moins jeune, beaucoup moins folle, ce qu'elle avait risqué. Leurs relations ne sont-elles pas joliment indiquées par ce trait de plaisante finesse?

Madame de La Fayette écrit : « L'année 1664, que le comte de Guiche était exilé... » Elle se trompe : l'exil du comte de Guiche est du mois de mars de l'année suivante. Mais elle n'a écrit sa préface qu'une vingtaine d'années plus tard : elle y parle, en effet, de « la duchesse de Savoie d'aujourd'hui »; et cette fille de Madame, Anne-Marie d'Orléans, née le 27 août 1669, ne devint duchesse de Savoie qu'en 1684. Il est naturel qu'à vingt années de distance madame de La Fayette ne sache plus exactement à quelle date Guiche a cru bon de partir pour la Hollande. Donc, un jour, en 1665, Madame faisait à madame de La Fayette le récit de « quelques circonstances assez extraordinaires » relatives à la passion que Guiche avait eue pour elle... « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que, si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui

y ont relation étaient écrites, cela composerait une jolie histoire? Vous écrivez bien, ajouta-t-elle; écrivez, je vous fournirai de bons mémoires ». Madame de La Fayette entra dans cette pensée; toutes deux firent le plan de cette histoire. « Pendant quelque temps, lorsque je la trouvais seule, elle me contait des choses particulières que j'ignorais. Cette fantaisie lui passa bientôt et ce que j'avais commencé demeura quatre ou cinq années sans qu'elle s'en souvînt. » Quatre ou cinq années, jusqu'à l'été 1669.

Quelle était alors la position de Madame; j'entends le point où ses frivoles amours l'ont menée?

L'un des premiers jours de décembre 1664, le chevalier de Lorraine se trouvait chez la reine. Il y avait beaucoup de monde et on lui demanda, en manière de gaieté, « à qui il en voulait ». Quelqu'un répondit que c'était à Fiennes. Fille de mademoiselle de Fruges, de la maison de Fiennes, qui, s'étant éprise d'un comte des Chapelles, de petite naissance, l'épousa, mais qui refusa de porter le nom de ce mari, mademoiselle de Fiennes était l'une des filles de Madame; et le chevalier de Lorraine lui montrait de l'attention. Survient le comte de Vardes; et il dit au Lorrain : « Comment, monsieur, un prince fait comme vous s'amuse-t-il aux soubrettes? Les maîtresses ne sont pas trop bonnes pour vous! » Voilà ce que rapporte La Fare. Le Prince de Condé, qui écrit le 12 décembre 1664 à la reine de Pologne, dit que Vardes conseilla au chevalier de Lorraine « de s'adresser à la maîtresse, que sur sa parole il ferait bien mieux et trouverait beaucoup plus de facilité ». Or, la maîtresse de mademoiselle de Fiennes, c'est Madame.

Injurieux propos! Madame le connut par la comtesse de Gramont, mère de Guiche; et puis, afin de n'avoir plus à mêler cette dame en cette affaire, elle se fit conter la même anecdote par le marquis de Villeroy, qui se trouvait chez la reine, au moment que Vardes avait été si insolent. Elle en fit ses plaintes au roi et le pria de « chasser » le comte de Vardes. Le roi le promit; cependant, la punition lui paraissait un peu rude. Et il suffit que Vardes lui demandât de n'être mis qu'à la Bastille; le roi le voulut. Or, il était dans ce château de la Bastille, tout le monde l'y alla voir; « ses amis publièrent

que le roi avait consenti avec peine à cette punition et que Madame n'avait pu le faire chasser ». Ainsi, les choses tournaient au profit de Vardes; Madame en fut blessée.

Si l'on veut voir son impatience, il y a une lettre d'elle à son frère, le roi de la Grande-Bretagne, où elle le supplie, le 17 décembre, d'intervenir. C'est, dit-elle, une affaire « d'une telle importance que tout le reste de ma vie s'en sentira »! Veuille Charles II écrire au roi de France et lui dire... Elle fait quasiment le brouillon de la lettre... Il ne faut pas témoigner au roi que l'on n'est pas content de lui et, « si vous ne croyiez pas que ce fût trop dire », lui dire que, de tout autre que d'un de ses domestiques, on ne lui demanderait pas justice, on la ferait soi-même. Charles II répondit, le 26 décembre, qu'il ne manquerait pas de faire, à la première occasion, ce que sa sœur lui demandait; puis il lui parla d'une affaire de plus de conséquence, la querelle qu'il avait avec les Hollandais.

Évidemment, ni Charles II ni le roi de France ne trouvaient si grave le propos que Vardes avait tenu. Il fallut que, pour obtenir du roi toute satisfaction, Madame lui révélât toute la vérité, qui était que sa rancune avait, contre Vardes, une infinité d'autres causes, et plus anciennes; l'*Histoire de Madame* l'avoue, en disant que Madame « trouva » cette occasion du malin propos tenu chez la reine pour « se venger » de lui. Et il fallut qu'elle excitât contre son ennemi pareille rancune de la part du roi. Elle lui fit tout un récit des méfaits que Vardes avait commis, depuis le temps de la « lettre espagnole », qui remontait à 1662 et dont le roi gardait le pire souvenir.

C'est une lettre que Vardes et la comtesse de Soissons, avec Guiche, avaient tenté de faire passer à la reine pour la mettre au courant des amours du roi et de La Vallière. La lettre, sans avoir touché la reine, vint au roi. C'était une chance. Le roi ne douta pas de l'avoir échappée belle. Or, voici que, trois ans plus tard, Madame lui fournit des renseignements nouveaux. Le roi tire de la Bastille Vardes, mais pour l'envoyer, avec obligation d'y résider, dans son lointain et tout petit gouvernement d'Aigues-Mortes.

Madame de Soissons va se venger à son tour; puisque Madame lui a fait exiler son amant, elle se promet de lui

rendre la pareille. Elle a des arguments contre Guiche. Elle l'accuse d'avoir voulu livrer Dunkerque aux Anglais; Madame s'y établirait, avec Monsieur, et là, soutenue par le roi de la Grande-Bretagne, elle se ferait considérer. Ce Guiche est un fol. Il écrivait à Madame : « Votre timide beau-frère n'est qu'un fanfaron et un avare; quand une fois vous serez dans Dunkerque, nous lui ferons faire, le bâton haut, tout ce que nous voudrons ». Cette lettre-là et deux autres qui étaient dans les mains de Montalais, la comtesse de Soissons s'arrangea pour que le roi les eût sous les yeux.

Colère du roi, et une telle rage contre Guiche que Madame le crut perdu. Elle se vit dans la nécessité de sacrifier Guiche plutôt que de laisser la comtesse de Soissons « sur le trône » en récompense de ses perfidies. Elle fit pourtant promettre au roi de pardonner à Guiche, si elle lui prouvait que ses fautes étaient petites en comparaison de celles de Vardes. Elle conta au roi tout ce qu'elle savait. Elle engagea Guiche, par son père le maréchal de Gramont, à un aveu sincère en toutes choses. Le maréchal servait de liaison entre elle et son fils, de sorte qu' « ils ne se coupèrent jamais ». Le roi décida que la comtesse de Soissons irait en exil; Vardes, y étant déjà, fut mis en prison dans la citadelle de Montpellier. Quant à Guiche, ce fut son père le maréchal qui le fit partir pour la Hollande : l'*Histoire de Madame* ne doute pas que, s'il avait « tenu bon », au lieu d'avoir peur, Guiche n'aurait seulement pas été chassé.

C'est possible. En effet, le roi ne paraît pas avoir été vivement alarmé des histoires de Dunkerque : il les prit pour une folie de Guiche. Quant à Madame, il ne lui prêta aucune intention de trahir et lui garda une telle confiance qu'il ne balança point de l'employer aux négociations qu'il avait avec Charles II.

Mais, à l'égard de Vardes, il ne s'en tint pas là. Il avait tenté, au printemps 1662, d'éclaircir le mystère de la lettre espagnole : sans y parvenir. Maintenant, il instruit l'affaire au moyen des révélations que lui a procurées Madame. Il charge M. de Bezons, intendant de justice dans le Languedoc, d'interroger Vardes; il charge M. Le Tellier de dresser un « mémoire pour servir d'instruction à M. de Bezons » : les faits que signale

M. Le Tellier, le roi les tient pour la plupart de Madame, comme le prouve l'analogie de l'*Histoire de Madame* et du mémoire.

On peut conjecturer que ce fut au moment où Madame nourrissait de ses récits l'enquête du roi qu'elle eut, avec madame de La Fayette, les entretiens qui ont été l'origine de l'*Histoire* : dans les premiers mois de l'année 1665. Madame de La Fayette, vingt ans après, se souvint d'une coïncidence de cette époque et de l'exil de Guiche. Et, si peut-être Madame consultait son amie sur ce qu'il convenait de conter au roi, si ce que madame de La Fayette « commença » dans ce temps-là sous la dictée (pour ainsi dire) de Madame, servit de « mémoires » que la princesse communiquait à Louis XIV, madame de La Fayette ne le dit pas : on le comprend. Mais il est difficile de penser qu'à l'époque où Madame était si émue de l'affaire Vardes qu'elle priait son frère Charles d'intervenir, elle ait, parlant à son amie, un peu traité comme un jeu galant son dessein de lui faire écrire son histoire. Je crois qu'il s'agissait d'autre chose que d'un joli badinage. Il me semble que la première idée de l'*Histoire* a quelque rapport avec l'enquête que menait le roi et que madame de La Fayette fut assez directement mêlée à tout cela.

Ou bien admettrons-nous que Madame pria l'auteur de *La Princesse de Montpensier* de composer, de tout ce qui lui était arrivé, une « jolie histoire » et l'en pria dans les termes que dit madame de La Fayette? Il faut alors supposer que ce fut un peu plus tard, en 1665, une fois le péril passé. Mais l'enjouement de Madame à ce propos, cette année-là, serait surprenant, lorsque l'*Histoire* note qu'au moment où s'en va le comte de Guiche, Madame refuse de lui dire adieu « parce qu'elle savait qu'on la guettait et qu'elle n'était plus dans cet âge où ce qui était périlleux lui paraissait plus agréable ». En 1665, que Guiche est obligé de partir pour la Hollande et que le roi fait un drame des aventures où Vardes est aux prises avec Madame, il ne semble pas que l'*Histoire* de cette princesse puisse paraître, et à cette princesse, un badinage.

Madame de La Fayette dit qu'elle a « commencé » en 1665 d'écrire cette *Histoire*; mais qu'en a-t-elle écrit alors? elle ne le dit pas.

Elle dit : « En 1669, le roi alla à Chambord. Elle était à Saint-Cloud, où elle faisait ses couches de la duchesse de Savoie d'aujourd'hui.... » C'est une façon de dater ce qu'elle va dire; mais, cette fois encore, la date n'est pas indiquée très exactement. Car la petite princesse naquit le 27 août 1669; et le roi ne partit pour Chambord que le 16 septembre. Il y a, dans l'intervalle de la naissance et du départ, un troisième événement, la mort de la reine d'Angleterre Henriette-Marie, mère de Madame.

Or, madame de La Fayette était auprès d'elle, à Saint-Cloud; Madame « se souvint du projet de cette histoire et me dit qu'il fallait la reprendre. Elle me conta la suite des choses qu'elle avait commencé à me dire. Je me remis aussi à les écrire. Je lui montrais le matin ce que j'avais fait sur ce qu'elle m'avait dit le soir; elle en était très contente. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fît connaître et qui ne fût pas néanmoins offensante et désagréable à la princesse. Elle badinait avec moi sur les endroits difficiles et elle prit tant de goût à ce que j'écrivais que, pendant un voyage de deux jours que je fis à Paris, elle écrivait elle-même ce que j'ai marqué pour être de sa main et que j'ai encore. Le roi revint. Elle quitta Saint-Cloud; et notre ouvrage fut abandonné ». Cette gaieté de Madame est bien charmante.

Il la faut pourtant placer avant le 10 septembre, que mourut la reine d'Angleterre. Madame a quitté Saint-Cloud, dit la *Gazette*, « quelques jours » avant le 14 octobre; et le roi ne revint de Chambord que le 20 octobre. Il y a, dans les souvenirs de madame de La Fayette, un peu d'incertitude. Mais Madame était venue s'installer à Saint-Cloud dès le 7 mai. Le roi et la reine, à Saint-Germain, prenaient maints divertissements : Madame demeurait à Saint-Cloud « à cause de sa grossesse ». On crut, le 4 août, qu'elle allait accoucher. Leurs majestés la vinrent voir; les douleurs passèrent. Le 9 août, la reine d'Angleterre vint de Colombes, pour demeurer à Saint-Cloud jusqu'après les couches de Madame. Je crois que c'est avant le mois d'août que madame de La Fayette séjourna auprès de Madame, dans une demi-solitude et une tranquillité parfaite.

Ensuite, que madame de La Fayette n'ait pas continué cette *histoire*, autrement que pour raconter la mort de Madame, ce n'est pas étonnant : la mort de cette princesse ne lui en laissa « ni le dessein ni le goût ». Puis elle écrivait, à Saint-Cloud, ce que venait de lui conter Madame : or, Madame n'est plus là. Cependant, le récit de l'*Histoire*, fait en 1669, s'arrête au point où aurait pu s'arrêter le premier récit de Madame, en 1665, aux événements qui s'accomplissaient alors; et, si l'on dit que c'est un hasard, il paraît digne de remarque.

Et madame de La Fayette dit qu'un passage de son *Histoire* est de Madame : elle avait quitté Saint-Cloud, mais pour deux jours, après lesquels elle y revint. Ce passage, dit-elle, elle l'a marqué pour être de la main de Madame; et elle l'a encore. Où le conserve-t-elle? Dans le dossier de son *Histoire* et à la place qui est chronologiquement la sienne. La marque qu'elle a mise a disparu. Le passage a-t-il disparu? Si non, peut-être on le reconnaîtra.

Mais oui! Et c'est toute la fin du récit, depuis le bal chez madame de La Vieuville, jusqu'au départ de Guiche, où Madame écrit comme eût fait madame de la Fayette, en mettant « Madame » pour parler de soi. Au bal que donne Madame de La Vieuville, Madame prend un masque par la main : « Jugez quelle fut sa surprise, quand elle trouva cette main estropiée : car c'était le comte de Guiche ». Un peu plus loin : « Toutes choses semblaient, comme vous le voyez, aider au raccommodement ». Un peu plus loin, le roi envoie « prier Montalais de lui dire la vérité : vous saurez ce détail d'elle. Je vous dirai seulement, etc. » Ce n'est pas le lecteur qu'on prie de s'adresser à Montalais s'il veut tout savoir : Madame s'adresse à madame de La Fayette.

Or, ce passage, Madame l'a écrit « pendant un voyage de deux jours » que madame de La Fayette fit à Paris. Après quoi, Madame de La Fayette revint à Saint-Cloud. Et alors, pourquoi Madame de La Fayette et Madame n'ont-elles pas continué leur ouvrage? C'est qu'elles ne comptaient, pour le moment, — quitte à reprendre un jour leur travail, — rédiger que la période dont elles avaient assemblé les éléments et réuni les souvenirs en 1665. Il aurait fallu, pour continuer le récit, faire un nouvel effort de ce genre, qui ne les tentait

pas : Madame était grosse ou venait d'accoucher : il lui manquait la force ou l'entrain que demandait cette besogne.

Voilà comme fut composée l'*Histoire*, l'été 1669, sur un canevas préparé en 1665. Madame de La Fayette, en 1665, a seulement pris des notes, groupé les faits, mis en ordre la suite des événements et, peut-être, sur l'affaire du comte de Vardes, rédigé des mémoires que Madame passait au roi. En 1669, l'état d'esprit n'est plus le même; il ne s'agit plus de se défendre ni d'accuser personne. Les aventures et galanteries sont dans le passé : elles y prennent un air d'enjouement, l'air d'une « jolie histoire »; et c'est peut-être alors que Madame tint à madame de La Fayette les propos que celle-ci, vingt ans après, date de 1665. Les deux amies, en 1665, n'étaient pas à plaisanter sur les grâces dangereuses des imprudences que Madame avait commises. En 1669, dans le repos et dans la solitude de Saint-Cloud, le temps est venu où l'on peut regarder comme une espèce de roman les périls de sa prime jeunesse.

L'*Histoire* resta ainsi, à l'état de brouillon, et voire inachevé : inachevé même dans ce qu'il a que madame de La Fayette en a écrit. Elle vient de conter l'aventure de mademoiselle Artigny, laquelle avait remplacé Montalais auprès de La Vallière. Pauvre petite! Montalais, pour se venger d'elle, montre des lettres d'elle qui prouvent qu'avant son arrivée à la cour, elle était grosse. Artigny avoue au roi ses malheurs avec une vérité qui le touche : il adorait la vérité, comme un homme qui en est privé. Ensuite, il l'a « toujours bien traitée et a fait sa fortune, comme nous le dirons bientôt ». C'est qu'au mois de janvier 1669, tout récemment, le roi donne au comte du Roure la survivance de son père au gouvernement du Pont de Saint-Esprit et une des lieutenances du roi de Languedoc. Il en porte lui-même la nouvelle à madame du Roure. Et qui est madame du Roure? La ci-devant Artigny. Mais tout cela, Madame de La Fayette ne le dit pas : elle a seulement promis de le dire et elle n'y a plus pensé. Elle l'aurait dit sans doute, si elle avait mené son *Histoire* jusqu'à 1669 qu'elle est occupée à l'écrire. Et elle n'a point effacé sa promesse dans son brouillon.

Elle raconte la brouillerie qu'il y eut, auprès de Madame, entre Marcillac et Monsieur. Marcillac dut s'en aller chez lui :

« Dans le temps qu'il partit, il arriva une aventure qui fit beaucoup d'éclat... » Mais le récit tourne à la rougeole qui prit au roi ce printemps-là; et l'aventure qui fit beaucoup d'éclat ne nous est pas contée. Il y a, pour la remplacer, cette note : « Il faut mettre ici l'affaire de madame de Soubise et du comte du Lude ». Je ne sais pas si cette note est de la main de madame de La Fayette ou peut-être de Madame... Le brouillon l'a conservée; mais l'affaire de madame de Soubise et du comte du Lude, on ne l'a point mise.

Madame de La Fayette l'aurait pu mettre, quand elle fit, beaucoup plus tard, une révision de son manuscrit : postérieurement à 1684, que la princesse d'Orléans devint duchesse de Savoie. Elle écrivit alors la préface de son livre.

Est-ce tout ce qu'elle en écrivit alors? Je serais tenté de croire que non et je rapporterais à cette date le début de l'ouvrage, qui est un tableau de la cour à l'époque où la princesse d'Angleterre devint Madame. C'est un morceau brillant, et une espèce d'introduction qui ne tient pas très exactement à ce qui va suivre. C'est un exposé d'histoire générale plutôt qu'il ne nous donne l'entrée sur l'histoire particulière de Madame. Et, de cette façon, ne paraît-il pas être du temps que madame de La Fayette va écrire ses *Mémoires de la cour de France?*

Plusieurs passages de cette introduction me semblent porter la marque d'une rédaction tardive. Par exemple, voici ce que madame de La Fayette dit du roi. Elle ne parle de lui qu'en quatrième lieu, après la reine mère, la reine et Monsieur : « Mais on ne saurait le dépeindre que par ses actions; et celles que nous avons vues jusqu'au temps dont nous venons de parler étaient si éloignées de celles que nous avons vues depuis qu'elles ne pourraient servir à le faire connaître... ». Je ne dis pas qu'il soit impossible que cela fût écrit en 1669 : mais beaucoup mieux plus tard, en 1684.

Ce que madame de La Fayette écrivait, auprès de Madame et suivant ses récits, en 1669, est d'une tout autre sorte. Les passages qui les ont le mieux diverties sont en particulier ceux où il y avait de la difficulté, Madame y jouant un personnage un peu hardi. L'un de ces passages? C'est peu de temps après le mariage de Madame, quand le roi s'éprend

d'elle. « Madame était lasse de la contrainte de la vie ennuyeuse qu'elle avait faite auprès de la reine sa mère. Elle crut que la reine sa belle-mère voulait prendre sur elle une pareille autorité.... Toutes ces choses lui éloignèrent tellement l'esprit des mesures que l'on voulait lui faire prendre, que même elle n'en garda plus aucune... » Madame de La Fayette montra cela un matin à la princesse, qui en badina. Et ces lignes contiennent un petit blâme ou un reproche. Madame en sourit; madame de La Fayette également, qui au surplus n'avait pas grande amitié pour la reine-mère... Il s'agissait ensuite d'indiquer le sentiment qui était né entre Madame et le roi, et de l'indiquer joliment, de manière que l'on n'eût pas à être choqué de cet amour qu'entache un peu d'inceste. Madame « ne pensa plus qu'à plaire au roi comme belle-sœur et je crois qu'elle lui plut d'une autre manière. Je crois aussi qu'il pensa qu'il ne lui plaisait que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être un peu davantage. Mais alors, comme ils étaient tous deux infiniment aimables et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyaient tous les jours et qu'ils se voyaient au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avaient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les violentes passions ». Et Madame sourit à ce passé; madame de La Fayette aussi.

Bien d'autres endroits étaient de nature à faire un peu rougir Madame, si elle n'avait pris le parti de la gaieté, comme celui où il faut que l'on cache le comte de Guiche dans une cheminée, parce que Monsieur revient plus tôt qu'on ne l'attendait. Et bien d'autres l'attendrissent, où Guiche est si charmant de sensibilité, d'audace et d'entreprise, et le récit de la dernière fois qu'elle ait vu son amoureux. Il partait pour la Hollande. Lui, pour la revoir, se fit faire un habit de livrée; et, « comme on portait Madame en chaise dans le Louvre, il lui parlait de cette sorte dans les rues. » Il était malade. Le dernier jour, il se trouva dans la rue à son ordinaire. « Mais les forces lui manquèrent, quand il fallut prendre le dernier congé. Il tomba évanoui et Madame resta dans la douleur de le voir dans cet état qui le mettrait dans le hasard d'être reconnu ou de demeurer sans assistance.

Depuis ce temps, Madame ne l'a point revu ». Elle y songe; et elle est émue d'autrefois.

C'était, ce Guiche, un personnage de roman. Vardes, un autre personnage : le traître, d'ailleurs aimable. Il a tous les attraits : voilà comme il est dangereux. C'est un mauvais homme très beau; il ne recule devant aucune action laide. Le lecteur le hait, le craint, et frissonne, et voudrait avertir Madame, quand elle va se fier à lui.

Guiche vaut mieux? Il ne vaut rien. C'est un garçon taré; ses vices l'ont même rendu un amant dérisoire, exténué. Mais il continue de faire l'amant : il a une verve jeune et ravissante. Pour ne pas manquer aux maints devoirs que son amour exquis lui impose, il n'hésite pas à tout risquer. Il est marié : qu'importe? Il n'a aucun souci de rien au monde que de Madame, qui lui a pris le cœur dès qu'il l'a vue. Il est brave, ne fût-ce que par étourderie; mais il l'est aussi de la belle manière, où ce qu'il a d'efféminé disparaît. Ce Guiche, un fol; en outre, le modèle des romanesques héros que cette époque invente. Et, de l'histoire où se sont accordés madame et Guiche, dans un fabuleux entourage d'intrigants, non loin de la douce La Vallière et sous la menace d'une comtesse de Soissons, d'un Vardes qui n'a point de scrupules, Madame de La Fayette n'eut qu'à suivre la vérité, pour écrire, après *la Princesse de Montpensier*, un roman nouveau. Si elle a mis au début le tableau de la cour, n'est-ce pas la règle du genre comme elle l'entendait?

Il y a de pareils préludes à ses deux romans de *la Princesse de Montpensier*, puis de *la Princesse de Clèves*. Ses héros. Guiche et Vardes, gens affreux, elle n'en paraît pas dégoûtée. Elle les regarde, curieuse de voir au fond de leurs âmes singulières. Madame est la grâce même et combine, avec un délicieux talent, la comédie d'une existence gaspillée. Le roi est magnifique, un très grand roi et qui s'amuse, un brave homme et assez drôle.

Le caractère du roi, c'est de n'aimer personne que s'il ne doute pas d'être seul aimé. Orgueil, ou le sentiment le plus naïf : il ne veut pas avoir, dans un cœur, aucun voisinage. Il a aimé Olympe Mancini devant qu'elle fût comtesse de Soissons; mais il s'est figuré que Villequier n'était pas désa-

gréable à cette Olympe : et aussitôt il s'est éloigné d'elle. Marie Mancini manquait de beauté, manquait de tout agrément : le roi l'aima pour la seule raison qu'elle avait montré, une fois qu'il était malade, une grande affliction; il l'aima tout uniment parce qu'elle l'aimait. Il ne cessa de l'aimer que par un effet du temps, de l'absence et de la sagesse. Peut-être, en dépit de ces trois ennemis de tout amour, n'eût-il pas cessé de l'aimer, s'il n'avait su qu'entre tous les prétendants qu'on lui offrait pour la séparer de lui, elle préférait encore le duc Charles de Lorraine : il ne l'aima plus. Alors, ne va-t-il pas aimer une troisième Mancini, Hortense, duchesse Mazarin? Elle est fort belle et l'une des plus parfaites beautés de la cour; elle n'a point de vivacité, ni d'esprit, mais « un air languissant et une négligence capable de se faire aimer », un mari qui n'est point aimable, enfin de précieuses qualités. Il arriva que ce mari qui n'était point aimable, s'avisa toujours d'éloigner sa femme des lieux où était le roi. Et l'on s'étonne de le trouver, ce roi, si cantonné parmi les nièces du cardinal. Mais le cardinal venait de mourir, et le roi de s'émanciper : « L'ascendant du cardinal tenait encore le cœur du roi dans sa famille ». C'est assez comique.

Un peu plus tard, le roi s'éprit de La Vallière. Or, du temps qu'elle était à Blois, un Bragelonne avait été amoureux d'elle. Le roi le sut, par Montalais; et il en eut de grandes jalousies. La Vallière était fille de Madame; le roi la voyait chez cette princesse. « Il venait le soir et l'allait entretenir dans un cabinet. Toutes les portes, à la vérité, étaient ouvertes; mais on était plus éloigné d'y entrer que si elles eussent été fermées avec de l'airain ». Puis elle feignit d'être malade; et il l'alla voir dans sa chambre. Mais, quand il sut qu'elle avait tout raconté à Montalais, il se mit dans une colère épouvantable et se retira « au désespoir contre elle ». Or, ils s'étaient promis, en cas d'une brouillerie qu'ils auraient ensemble, de ne pas s'endormir sans se raccommoder premièrement, ne fût-ce que par lettres. La nuit se passa; et La Vallière n'eut pas de nouvelles du roi. Prise de peur, elle se sauve et se réfugie dans un petit couvent de Chaillot. Le roi court après elle. Il la retrouve, il la ramène; Madame voudra-t-elle la reprendre chez elle? Le roi n'ose entrer aux Tuileries que

par un petit degré; il ne se montre à personne, afin qu'on ne voie pas qu'il a pleuré. Il supplie Madame et il pleure. La Vallière put revenir dans la chambre de Madame. « Mais elle fut longtemps à revenir dans l'esprit du roi : il ne pouvait se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose ». Il avait ce goût, cette passion, cette manie d'une vérité absolue et d'une sincérité parfaite.

Et il perdit la confiance qui d'abord était le plus grand plaisir de son amour. Il se souvint de Bragelonne; il interrogea Montalais sur cet amoureux d'autrefois. Il avait « l'esprit extrêmement blessé sur la crainte qu'il n'eût pas été le premier que La Vallière eût aimé ». Elle perdit un jour une turquoise qu'il lui avait donnée; il se forgea l'idée qu'elle en eût fait cadeau à Bragelonne. Néanmoins, il ne fit pas de ces « choses emportées » dont ne se gardent guère les jaloux, parce qu'il avait peur de la reine sa mère et aussi parce qu'il avait dans l'esprit une bonne règle. Voilà un très honnête homme et qui aime comme un brave homme.

Il a de grandes colères; il a de très vives alarmes : il se démène, et il se tient. Il est le roi; les amours des autres lui causent plus de tracas encore que les siennes. Il chasse les gens, amants ou maîtresses, qui se conduisent comme sournois et intrigantes; il les renvoie dans leurs provinces ou il les met dans des couvents. Il prodigue à la futile Madame les meilleurs conseils. Il l'a aimée; il essaye de la diriger. Elle lui échappe. Il a discerné en elle un esprit sérieux : il l'emploie à ses entreprises de diplomatie, auprès de son frère. Il a de la grandeur, en dépit de sa très galante jeunesse. Et, en dépit de sa grandeur, il est un merveilleux personnage de comédie, que madame de La Fayette a su peindre.

Quelle entente des sentiments et des âmes, et des tours que prennent les sentiments selon les âmes, dans son récit! Une gracieuse ironie, une gaieté parfois mélancolique le teinte ou le nuance. Et quelle aisance à démêler le fil ténu des cabales! Quelle intelligence; et la perception de ce qu'il y a de poésie dans les jeux divers de l'amour et de ses faux-semblants!

Elle connaissait tous les personnages de l'*Histoire*. Elle y avait sa belle-sœur, la mère Angélique de La Fayette, qui venait de mourir, qui avait su avant cela lui parler de Madame

et de ses imprudences. Cette mère de La Fayette a été de la cour, elle a aimé le roi Louis XIII et elle a connu les périls de la tendresse. Quand Montalais est à Fontevrault, prisonnière, et qu'elle a entre les mains des lettres qui sont de grande conséquence pour Guiche et pour Madame, ses amis s'avisent de la tirer d'affaire et, à cette fin, font persuader la mère Angélique de signaler ces lettres à Madame : tant pis pour Madame, si Montalais n'est pas sauvée! La mère Angélique eut envie de sauver Madame.

Mais le malin Vardes s'entremit; et il fallait, pour ses desseins, que Madame ne fût que par lui en possession de ses lettres. Madame se fiait alors à ce traître. Elle eut à causer avec lui. Secrètement! Leur entretien fut dans un parloir de Chaillot, par une permission que leur donna la mère Angélique : elle crut bonnement qu' « il ne s'agissait que de faire rendre des lettres »; voilà comme elle y consentit. Quelques jours après, Madame et Vardes résolurent de se voir encore à Chaillot. Madame y vint, mais non point Vardes. L'un des amis de Montalais qui organisent le chantage est aussi un ami de madame de La Fayette, Corbinelli. Cependant, il a, pour une fois, trompé la confiance qu'elle avait en lui. Malicorne et lui sont dépositaires des lettres que leur a livrées Montalais et qui semblent si dangereuses pour Madame. Tous deux vont les utiliser en faveur de la prisonnière, s'aboucher avec la mère Angélique du côté de Madame et, du côté de Guiche, avec le maréchal de Gramont, s'aboucher même avec le terrible Vardes, que Madame a eu l'imprudence de mettre au courant de tout cela. « Il vint trouver Corbinelli comme un désespéré; et Corbinelli, sans lui avouer que ce fût par lui que ces propositions s'étaient faites, promit à Vardes que ces lettres ne paraîtraient que par ses mains. » En effet, Malicorne et Corbinelli les lui remirent, ou lui en remirent plusieurs, mais gardèrent par devers eux les plus importantes, comme on veille à ne pas épuiser d'emblée tout ce qu'on a de munitions.

Un autre personnage, qui paraît parmi les amoureux de la princesse et qui eut affaire au comte de Vardes (il est probable que madame de la Fayette connut bien son histoire et en sut même plus qu'elle n'en raconte), c'est le prince de

Marcillac, fils de M. de la Rochefoucauld. Marcillac s'éprit de Madame; « et il ne le lui faisait paraître que par les yeux ou par des paroles jetées en l'air qu'elle seule pouvait entendre ». Elle ne répondit point à cette passion, car elle était fort occupée, à ce moment, de Vardes encore plus que de Guiche. Pourtant Monsieur, par une erreur de la personne, fut jaloux, lui, de Marcillac; bref, il l'obligea de s'en aller, tandis qu'il tolérait Vardes sans trop de peine, dont il avait à se méfier davantage; mais l'on n'est pas clairvoyant, si l'on est jaloux.

Marcillac une fois chassé, Vardes reprit son dessein, de brouiller Guiche avec Madame; et il écrivit à ce comte qu'elle avait une galanterie avec Marcillac. Or, Guiche se fiait en Vardes comme en son meilleur ami et l'homme de la cour qui voyait Madame de plus près. Il ne mit pas en doute l'infidélité de Madame. Il l'écrivit à Vardes, lequel sans tarder en informa cette princesse; et celle-ci était bien trop touchée de la jeunesse et de l'esprit de Vardes pour lui refuser sa créance. Marcillac s'éloigna, et puis revint; et il accompagna le roi en Lorraine. Guiche, se croyant brouillé avec Madame, s'en alla faire en Pologne la guerre contre les Moscovites. Marcillac ne voulut pas avouer qu'il fût amoureux de Madame; seulement Vardes lui offrit de le servir et le tourna de tant de côtés qu'il obtint l'aveu qu'il désirait.

Vardes était ami intime de M. de La Rochefoucauld; celui-ci, la passion de son fils pour Madame lui déplaisait infiniment : et Vardes, l'amitié l'engageait à ne pas desservir Marcillac. On était à Vincennes et Marcillac revenait de Lorraine où il avait suivi le roi. Monsieur fut repris de jalousie très violente; il en fit part, et très imprudemment, à ce Vardes que tout le monde avait la folie de croire un honnête homme. Lui, Vardes, répondit que certes il s'était bien aperçu de la manière dont Marcillac regardait Madame. Il se proposait de faire chasser Marcillac une seconde fois et tout de bon. C'est ce que voulait Monsieur plus encore. Vardes lui offrit d'avertir M. de La Rochefoucauld. Il le vint trouver. Il lui conta malignement l'histoire. Monsieur fit un récit du même genre. M. de La Rochefoucauld sut que son fils avait pris Vardes pour confident; et la vilenie de ce mauvais garçon

qui trahit une confidence fit que ce fut à peine s'il ne se brouilla point avec lui entièrement.

Marcillac partit de la cour. A Moret, par où il passa, il rencontra son traître et « ne voulut pas d'éclat avec lui, mais depuis ce temps-là, ils n'eurent plus que des apparences l'un pour l'autre ». Cette affaire fit beaucoup de bruit : l'on en jugea que Vardes était amoureux de Madame et il lui fallut tout ce qu'il avait de malice, pour apaiser ou éluder la jalousie de sa maîtresse, madame de Soissons.

Tout cela se passait avant que madame de La Fayette fût la grande amie de La Rochefoucauld. Mais il dut lui en parler, les années suivantes qu'il s'occupa de faire rentrer son fils en grâce auprès du roi. Il n'y parvint pas sans peine et peut-être sans les conseils et les bons offices de madame de La Fayette.

***

Comme l'*Histoire de Madame Henriette* s'arrête au départ de Guiche et ne reprend qu'à la mort de Madame, sauf une brève mention d'un moment de l'année 1669, voilà toute une période laissée en blanc. Au surplus, Madame était moins jeune : bien jeune encore, n'ayant que vingt et un ans l'été 1665; mais il paraît que sa beauté commençait déjà de se faner. Le comte de Saint-Maurice, envoyé de la cour de Savoie, écrit le 13 mai 1667 à sa cour : « Cette Madame est bien défaite; l'on connaît qu'elle a quelque chagrin... » N'est-ce que le chagrin qui la défait? Quatre jours plus tard, il écrit : « Cette princesse est fort déchue. Il lui manque des dents et ce qui lui en reste sont fort gâtées. Sa taille se rend aussi difforme et elle commence de ressembler à sa mère. » Elle avait eu, dans sa prime jeunesse, une ravissante fraîcheur et qui lui tenait lieu d'autres attraits : sa fraîcheur se flétrit. Elle en est plus attendrissante. Elle a pourtant passé le temps de ses plus vives galanteries.

Ses galants, d'ailleurs, sont loin : Vardes, en exil, dans sa province de Languedoc; et Guiche, cette année que Saint-Maurice la trouve si défaite, le maréchal de Gramont s'est prosterné aux genoux du roi et l'a supplié d'agréer qu'il revînt « payer toutes ses fautes et sa mauvaise conduite en portant

le mousquet ». Le roi répondit que, tant qu'il serait roi, Guiche ne rentrerait pas en France. Au mois de juillet pourtant, il lui permit d'accompagner M. de Gramont dans son gouvernement de Bayonne, qui est plus éloigné de Paris que la Hollande. On lui interdisait encore la cour. Mais il profita d'un moment que Monsieur était à l'armée pour venir en catimini voir Madame à Saint-Cloud.

Madame eut de grands démêlés avec Monsieur, touchant l'affaire du chevalier de Lorraine, qui était arrêté, puis mené sous bonne escorte à Pierre-Encise, auprès de Lyon. Monsieur, qui perd son chevalier de Lorraine, a grand dépit, chagrin, colère. Et Madame en serait contente; mais le dépit de Monsieur fait qu'il se retire à Villers-Cotterets, Madame avec lui.

Pour obtenir qu'il revînt à Saint-Germain, le roi dût permettre au Lorrain de quitter le château d'If où il le tenait enfermé. Le chevalier passa en Italie. Mais il y eut maintes difficultés pour obtenir que Monsieur permît à Madame d'aller passer en Angleterre un peu de temps. On ne l'avait pas mis au courant de ce projet, qui soudain le blessa. Il dit qu'en l'absence de Madame, il se mourrait de jalousie, vu que le duc de Monmouth, fils naturel du roi de là-bas, était si beau et si adroit : on lui promit de l'envoyer en Hollande sous un prétexte quelconque. Il fit de son mieux pour que Madame devînt grosse, de sorte qu'il fallût renoncer au voyage. Et quoi encore?... Enfin, l'on résolut que la cour, au mois de mai, visiterait la Flandre; et Madame s'embarquerait à Dunkerque, pour rencontrer son frère à Douvres.

Elle prit la mer le 24 mai, fut à Douvres deux jours plus tard et ne partit pour la France que le 12 juin, après avoir gagné de son frère un parfait accommodement avec le roi de chez nous. Elle fut à Saint-Germain le 18 juin; le roi la combla de remerciements. Monsieur, de pire humeur que jamais, l'emmenait à Paris le surlendemain; et, le 24, il l'installait à Saint-Cloud. C'est alors que nous retrouvons le récit de madame de la Fayette.

Madame était revenue d'Angleterre « avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié et les affaires »; et c'est très bien dit, par une personne qui s'entend elle-même à ces deux choses. On ne savait pas encore

tout ce qu'elle avait fait : on en savait assez pour la considérer, à vingt-six ans, comme le lien des deux plus grands rois de l'époque. Il n'y avait, à son bonheur, qu'une ombre : la mauvaise humeur de Monsieur.

Dès le jour de son arrivée à Saint-Cloud, elle se plaignit d'un mal de côté. A cause de la grande chaleur, elle voulut se baigner dans la rivière. Son médecin ne put l'en dissuader. Elle se baigna encore, trois jours plus tard, le vendredi; mais, le samedi, elle y dut renoncer. Ce samedi-là, 28 juin, est le jour que madame de la Fayette arriva, sur les dix heures du soir, et la trouva dans les jardins. « Elle me dit que je lui trouverais mauvais visage et qu'elle ne se portait pas bien. Elle avait soupé comme à son ordinaire et elle se promena au clair de la lune jusqu'après minuit ». Le lendemain dimanche, elle se leva de bonne heure et, avant que de faire sa toilette, descendit chez Monsieur qui était dans son bain. « Elle fut longtemps auprès de lui et, en sortant de sa chambre, elle entra dans la mienne et me fit l'honneur de me dire qu'elle avait mal passé la nuit ». Un peu après, madame de la Fayette monta chez Madame. « Elle me dit qu'elle était chagrine et de mauvaise humeur »; mais elle avait, dans son chagrin, sa douceur naturelle, sans nulle colère ou aigreur. On la vînt avertir que sa messe était prête; « elle l'alla entendre et, en revenant dans sa chambre, elle s'appuya sur moi et me dit, avec cet air de bonté qui lui était si particulier, qu'elle ne serait pas de si mauvaise humeur si elle pouvait causer avec moi, mais qu'elle était si lasse de toutes les personnes qui l'entouraient qu'elle ne les pouvait plus souffrir ». Qui, ces personnes-là?

M. de la Fare dit, dans ses mémoires, que Madame était revenue « jouir, à Saint-Cloud, de la beauté de la saison et de la conversation de ses amis. comme M. de Turenne, M. le duc de la Rochefoucauld, madame de la Fayette, Troisville et plusieurs autres... » Il n'y a là que les amis qu'elle souffrait le plus volontiers. Je ne serais pas surpris que « les personnes » auxquelles pense madame de la Fayette, et que lui désignait Madame, n'en fussent à la vérité qu'une seule, Monsieur. Sans doute madame de la Fayette n'a-t-elle pas voulu le nommer, quand il est en si fâcheuse posture dans l'esprit de Madame et à quelques heures de celle où elle va mourir.

Cette façon de mettre le pluriel pour le singulier s'est trouvée une autre fois sous la plume de madame de La Fayette. Elle écrivait à Ménage et avait à lui dire que, sans l'avouer, elle était bien l'auteur de *la Princesse de Clèves*, tandis que M. de Segrais ni M. de la Rochefoucauld n'y étaient pour rien. « Je ne crois pas que les deux personnes que vous me nommez y aient nulle part, qu'un peu de correction. Les personnes qui sont de vos amis... » c'est elle... « n'avouent point y en avoir; mais, à vous, que n'avoueraient-elles point? » Semblablement, les personnes que Madame ne pouvait plus souffrir seraient tout uniment Monsieur. Car il était affreux pour elle, ces derniers temps. Le surlendemain de leur arrivée à Saint-Cloud, ils passèrent la journée à Versailles, auprès du roi. Madame eut avec le roi un entretien qui dura longtemps. Monsieur manqua de patience et entra; aussitôt le roi et Madame se turent. Monsieur leur demanda de quoi ils parlaient : il n'obtint aucune réponse et fut dans une grande irritation. Mademoiselle dit qu'un jour Monsieur conta, devant Madame, qu'on lui avait prédit qu'il aurait plusieurs femmes et « qu'en l'état où était Madame, il avait raison d'y ajouter foi ». Madame eut beaucoup à souffrir de lui.

Après avoir fait à son amie sa confidence, Madame la quitta pour aller voir peindre la petite Mademoiselle par un excellent peintre anglais. Madame de La Fayette a un grand soin de n'omettre aucun détail de cette journée qui devait tragiquement finir, parce que les dernières heures avant la mort ont quelque chose de sacré. L'être qui va mourir a l'air de ne rien dire et de ne rien faire qui n'ait un caractère auguste et une signification que méconnaît la terre, non le ciel.

Ensuite, Madame se mit à parler de son voyage d'Angleterre et du roi son frère à madame de La Fayette et à madame d'Epernon. Celle-ci, Marie du Cambont, veuve de Bernard de Nogaret, duc d'Épernon, était une personne beaucoup moins jeune que Madame, et qui avait été mariée l'année même que naissait madame de La Fayette. A parler de son frère, Madame reprit de la joie. « On servit sa viande, elle mangea comme à l'ordinaire et, après dîner, elle se coucha sur des carreaux, ce qu'elle faisait assez souvent lorsqu'elle était en liberté. Elle m'avait fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête était quasi sur

moi... » C'est ici probablement qu'il faut placer un petit incident que madame de La Fayette a omis, afin de ne parler pas de soi quand il s'agit de Madame qui va mourir. Vers la fin d'avril, après que Madame fut partie pour la Flandre, madame de La Fayette eut la tête blessée par une corniche de sa cheminée qui tomba. Madame de Montmorency l'annonce à Bussy le 1er mai, sur un ton de plaisanterie peu compatissante : « Une tête si brillante de la gloire que lui donnent les faveurs d'une si grande princesse ». Et Bussy : « Si l'on peut vous dire une turlupinade, ce n'est pas la plus illustre tête que les corniches et même les cornes n'ont pas respectée! » Ce Bussy, quand il s'efforce à la drôlerie, ne vaut pas le Bussy qu'anime et gonfle un bel orgueil plein de rancune. Olivier d'Ormesson rapporte qu'après avoir dîné, le 29 juin, Madame s'amuse à décoiffer madame de La Fayette pour voir, sous ses cheveux, les blessures qu'elle avait eues, et lui demande si elle a eu peur de la mort, et lui dit qu'elle, Madame, ne croit pas qu'elle en aurait eu peur.

Madame s'endormit. Madame de La Fayette la regardait et ose à peine dire que Madame lui parut laide. Il fallait que l'esprit fût la beauté de son visage. Puis elle se repent de se l'être dit, ayant déjà vu dormir Madame sans la trouver moins aimable. Toute la vérité est que Madame était malade. Trois jours plus tôt, à Versailles, Mademoiselle l'avait vue comme une morte habillée à qui on aurait mis du rouge. Elle s'éveilla, se leva; et elle avait un si mauvais visage que Monsieur s'en aperçut et le dit à madame de La Fayette. Puis elle alla dans le salon et se promena quelque temps avec le trésorier de Monsieur, un Auvergnat nommé Boisfranc, d'abord petit laquais et qui vint à gruger son maître d'une façon qui finit par se voir. Elle causait avec ce drôle et se plaignit de son mal de côté. Monsieur devait aller à Paris ce jour-là; déjà il descendait le degré. Mais il rencontra madame de Meckelbourg et il revint avec elle.

Cette Meckelbourg, c'est Bablon. C'est mademoiselle de Montmorency-Boutteville, fille du décapité, veuve de Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, tué au combat de Charenton pendant la Fronde. Elle a épousé en secondes noces le duc de Mecklembourg, prince des Vandales. Une grande dame,

et très séduisante; mais une garce. On l'appelle madame de Meckelbourg; Charles II, qui a des souvenirs avec elle, Bablon. Monsieur la déteste; Madame lui sait bon gré des bontés qu'elle a eues pour son frère. Elle vient sans doute apprendre comment va le roi de la Grande-Bretagne. Monsieur, qui s'en méfie et se méfie de tout ce qui a trait à ce voyage, rentre avec elle, pour la gêner. Voilà toute la petite comédie que note madame de la Fayette sans y insister. Ce n'est pas le moment.

Madame quitte Boisfranc pour Bablon. Ce qui suit est si altéré dans le récit de madame de La Fayette comme l'a imprimé le libraire de Hollande (et, après lui, l'ont imprimé les autres libraires) qu'il faut en rétablir le texte : « comme elle parlait à elle... » à madame de Meckelbourg... « à madame de Gamaches et à moi, on lui apporta un verre d'eau de chicorée qu'elle avait déjà demandé il y avait quelque temps. Madame de Gourdon, sa dame d'atours, le lui présenta. Elle but et, en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté et dit avec un ton qui marquait beaucoup de douleur : « Ah! quel point dans le côté; ah! quel mal! Je n'en puis plus ». Elle rougit, et puis pâlit. Elle cria; elle défaillait. On l'emmena, comme on put, dans sa chambre.

Madame de La Fayette fut de celles qui la soutinrent, pendant qu'elle marchait à peine et courbée. Les autres la déshabillèrent; madame de La Fayette la soutînt sous les bras pendant qu'on la délaçait. Elle ne faisait que se plaindre, et pleura. Et l'horrible déroulement des petits faits inévitables commence. Madame de La Fayette les raconte les uns après les autres, avec un soin méticuleux.

On appela un médecin. Voici M. Esprit, le premier médecin de Monsieur. Il dit que ce n'est rien, qu'une colique; et il ordonne les remèdes qu'on recommande en pareil cas. Madame, elle, réclame un confesseur. Monsieur se tient devant le lit. Et il faut l'observer : ne fera-t-il pas figure d'accusé? l'on n'en sait rien. Madame de La Fayette l'observe. Et Madame embrasse Monsieur. « Avec une douceur la plus touchante qui sera jamais, elle lui dit : « Hélas! monsieur, vous ne » m'aimez plus il y a longtemps; mais cela est injuste : je ne vous ai jamais manqué! » Lui, que répond-il? Rien; mais il paraît fort attendri. « L'on n'entendit plus que le bruit que

font les personnes qui pleurent ». Soudain, Madame dit qu'elle est empoisonnée. Elle n'accuse personne; elle dit qu'on s'est trompé de bouteille et demande du contrepoison. Alors, madame de La Fayette : « J'étais dans sa ruelle, auprès de Monsieur; et, quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un sentiment ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame. Il dit qu'il fallait donner de cette eau à un chien; il opina, comme moi, qu'on allât quérir de l'huile et du contrepoison, pour ôter à Madame une pensée aussi fâcheuse ». Madame de La Fayette a donc, un instant, soupçonné Monsieur.

La première femme de chambre, qui avait préparé l'eau de chicorée, en but, afin de prouver que cette eau n'était pas du poison. Madame voulut pourtant qu'on lui donnât de l'huile. Le premier valet de chambre de Monsieur lui apporta de la poudre de vipère. On lui fit prendre aussi d'autres drogues : elle vomit. Elle tomba dans un abattement où elle ne criait plus; mais elle dit que ce n'était que la force de crier qui lui manquait. Elle parut certaine de mourir, se crut empoisonnée, ne songea plus à vivre, mais à tolérer sa souffrance.

On lui tâta le pouls : on ne lui en trouva plus; et elle avait les extrémités froides. M. Esprit n'en fut pas épouvanté. Il dit à Monsieur qu'il répondait de Madame. Monsieur, d'une insolence, le fit taire.

Le curé de Saint-Cloud arriva. Grand émoi! Fallait-il inviter Madame à se confesser? Madame de La Fayette répondit « qu'une confession faite dans la vue de la mort ne pouvait être que très utile ». Monsieur lui ordonna de dire à Madame que le curé de Saint-Cloud était là. Elle le supplia de l'en dispenser; et, puisque Madame elle-même avait demandé un prêtre, il n'y avait qu'à le faire entrer dans sa chambre. Madame le vit et n'en fut pas effrayée. Elle se confessa devant une femme de chambre qui était à son chevet. Puis elle dit à Monsieur, tout bas, quelque chose que n'entendirent pas les autres personnes, mais qui parut doux et honnête.

On s'avisa de la saigner. Elle aurait voulu que ce fût au pied, M. Esprit que ce fût au bras. Elle y consentit, ne doutant pas d'être à la mort.

Deux autres médecins arrivèrent, M. Yvelin, premier médecin de Madame, et M. Valot, premier médecin du roi. Madame dit à son médecin qu'elle était empoisonnée. Les trois bonshommes se consultèrent; leur conférence dura longtemps. Ils conclurent qu'il n'y avait aucun danger, le dirent à Monsieur, qui le dit à Madame : elle ne le crut pas. Et commencèrent les visites. Ce fut d'abord Monsieur le prince. Elle lui dit qu'elle se mourait.

M. Valot n'ordonna qu'un lavement au séné, puis se retira. Il retournait à Versailles; il rencontra le roi, qui venait à Saint-Cloud; et il voulut le faire retourner, disant, avec une extraordinaire assurance, que ce n'était rien.

La sottise des médecins n'étonne pas outre mesure madame de La Fayette; elle suppose que Dieu les aveuglait et les empêchait de « retarder une mort qu'il voulait rendre terrible en toutes façons ». Comme on se plaît, depuis deux siècles, à nous faire d'elle un esprit fort, cette remarque est significative.

Les personnes qui étaient dans la chambre de Madame crurent qu'elle allait mieux. Elle le démentit : et, si elle n'était pas chrétienne, elle se tuerait, tant la tourmentaient ses douleurs; et, s'il était permis de souhaiter du mal à personne, elle voudrait que sentît quelqu'un ce qu'elle souffrait, pour qu'on le sût! Elle dut changer de lit, parce que le sien était sali. On lui en fit un autre dans sa ruelle, où elle se mit sans être portée. Elle parut alors beaucoup plus mal. Les médecins la regardèrent aux bougies : la mort était sur son visage.

Sur les onze heures, vint le roi. Il prit les deux médecins en particulier. Ces deux gaillards, qui tout à l'heure ne montraient aucune inquiétude, changent de pensée : ils déclarent au roi que Madame est sans espérance et qu'il est temps qu'elle reçoive Notre-Seigneur.

Cependant, l'assistance est plus nombreuse. Voici la reine et la comtesse de Soissons, venues avec le roi; et puis mesdames de La Vallière et de Montespan, venues de compagnie. Madame de La Fayette cause avec ces différentes dames. Monsieur l'appelle et lui dit, en pleurant, ce que les médecins commencent d'avouer. Elle en est surprise et touchée. Elle répond qu'ils ont perdu l'esprit. Elle songe au salut de Madame

qui n'a parlé qu'un peu de temps au curé de Saint-Cloud. Monsieur propose d'envoyer chercher M. de Condom. Oui! mais, en l'attendant, on pourrait avoir M. Feuillet, chanoine de mérite.

Le roi se tient auprès de Madame. Elle lui dit qu'il perdra en elle sa plus véritable servante. Il lui parle de Dieu. Puis il retourne aux médecins. Il y trouve madame de La Fayette, désespérée de voir qu'ils n'essayent plus aucun remède. Il répondit que les gaillards avaient perdu la tramontane. Il prétendit les secouer. Il croyait se connaître en médecine : et il avait une apothicairerie à Versailles où il cherchait des remèdes contre la hernie; ça sentait mauvais, autour de son laboratoire.

Il revint à Madame et, avec une gaieté naïve, il se vanta, sans être médecin, d'avoir proposé aux sieurs Esprit et Yvelin trente remèdes. Eux, sans les refuser, dirent qu'il fallait attendre. Et Madame, sur un ton de gaieté aussi, mais avec une intention de raillerie funèbre, repartit qu'il fallait mourir par les formes. La gaieté du roi ne dura point contre cette repartie. Et, comme il s'aperçut qu'il n'y avait plus rien à espérer, il dit adieu à Madame en pleurant. Elle le pria de ne pas l'attendrir : et la première nouvelle qu'il recevrait le lendemain serait celle de sa mort.

Elle dit au maréchal de Gramont qu'il perdait en elle une bonne amie et qu'elle avait cru d'abord être empoisonnée : par méprise, ajoute-t-elle. Ne le croit-elle plus? Ou ne veut-elle pas dire tout ce qu'elle se figure à ce maréchal qui est le père du comte de Guiche?

Elle dit à madame de La Fayette, qui est auprès de son lit : « Madame de La Fayette, mon nez est déjà retiré ». Madame de La Fayette ne lui put répondre que par ses larmes. On la remit dans son grand lit. Elle eut le hoquet : c'était, disait-elle, le hoquet de la mort.

Vint M. Feuillet qui, en nulle occasion, ne relâchait rien d'une « austérité entière ». Elle fit sa confession générale avec de grands sentiments de piété. Il y avait aussi auprès d'elle, un capucin, son confesseur ordinaire. Ce capucin fut si bavard qu'elle lui dit, mais doucement : « Laissez parler M. Feuillet, mon père; vous parlerez à votre tour ». En lui

faisant cette remarque, elle eut grand soin de ne le point fâcher.

Vint l'ambassadeur d'Angleterre. Elle lui parla du roi son frère. Il lui demanda si elle était empoisonnée; « ou elle lui dit la première qu'elle l'était : je ne sais lequel des deux ». Mais elle dit qu'il n'en fallait rien mander à son frère, de façon qu'il ne songeât point à en tirer vengeance, car le roi de France n'y était pour rien. Tout cela, elle le dit en anglais : et madame de La Fayette savait donc cette langue? M. Feuillet ne la savait pas; mais il reconnut le mot de poison, qui est le même dans les deux langues. Il intervint, avec sa brutalité ordinaire, disant qu'il fallait sacrifier sa vie à Dieu et ne pas penser à autre chose.

Elle diminuait peu à peu. Elle avait des faiblesses du cœur. Il vint encore un médecin, M. Brayer, qui arrivait trop tard. On fit encore une saignée : on la tenta, mais il n'y eut pas de sang. On parla encore d'un nouveau remède; elle dit qu'elle ne voulait plus que l'extrême-onction.

Elle la recevait, quand M. de Condom arriva. Et voici comme madame de La Fayette raconte l'intervention de ce grand homme auprès de la mourante : « Il lui parla de Dieu conformément à l'état où elle se trouvait et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraît dans tous ses discours; il lui fit faire tous les actes qu'il jugea nécessaires. Elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables ». Et elle dit à sa première femme de chambre de donner à M. de Condom, quand elle serait morte, une émeraude qu'elle avait commandée pour lui. Elle le dit en anglais, pour que M. de Condom ne l'entendît pas. Il lui parlait de Dieu. Elle eut, par une défaillance de la nature, envie de dormir. Elle lui demanda si elle le pouvait. Il répondit qu'elle le pouvait et qu'il allait prier Dieu pour elle. Or, à peine se fut-il écarté, elle restait seule avec M. Feuillet et le pria de rappeler M. de Condom, parce qu'elle était sur le point d'expirer. M. de Condom lui donna le crucifix; elle le tînt à ses lèvres. Soudain, les forces lui manquèrent : elle laissa tomber le crucifix et « perdit la parole et la vie quasi en même temps ». Elle eut deux ou trois petits mouvements convulsifs de la bouche; « elle expira à deux heures et demie du matin, et

neuf heures après avoir commencé à se trouver mal ». Ce sont les derniers mots de madame de La Fayette, qui est lasse et soulagée d'avoir terminé son récit.

Il y a un épisode où elle passe vite, celui du chanoine Feuillet. Elle dit qu'il se montra « d'une austérité entière ». Ce n'est point assez dire : M. Feuillet fut terrible. On le connaissait pour la rigueur de sa morale et pour le droit qu'il se donnait de parler aux premières personnes de la cour sans ménagement. Un vers de Boileau garde sa mémoire : *Et laissez à Feuillet réformer l'univers.*

Voilà le confesseur que l'on amène à la triste madame. Olivier d'Ormesson l'appelle « un homme d'une dévotion fort sévère et assez extraordinaire en ses maximes » pour qu'on lui eût quelque temps interdit la prédication.

Il venait d'entrer. Madame lui dit : « Voyez, monsieur Feuillet, en quel état je suis réduite! » Et lui, au lieu de s'apitoyer : « En bon état, répond-il. Vous confessez à présent qu'il y a un Dieu, que vous avez très peu connu pendant votre vie. » Elle, sans révolte, mais avec un sentiment d'humilité confuse : « Il est vrai, mon Dieu, que je ne vous ai pas connu! » Un peu plus tard, comme sa douleur durait par trop longtemps, elle s'écria : « Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt? » Il repartit, sans pitié : « Quoi, Madame? Voilà vingt-six ans que vous offensez Dieu; et il n'y a que six heures que vous faites pénitence! » Il est possible que Feuillet soit ici dans l'exacte rigueur de la religion. Cependant Jésus, au Calvaire, n'a point éludé de gémir.

Madame de La Fayette ne paraît pas choquée de la rudesse du chanoine. Je crois que l'on avait alors, assez communément, une idée plus sévère que la nôtre de l'exigence religieuse. On appelait, en ce temps-là, conversion le sentiment que l'on prenait d'une religion qui ne souffre aucun amendement; et, sur le point de mourir, c'est bien le cas de voir la vérité en face. Madame de La Fayette, qui a demandé M. Feuillet pour Madame, le connaissait et n'en fut pas épouvantée. Sa divine raison voit enfin un prêtre qui fait sa terrible besogne, de la part d'un Dieu terrible.

Elle dit que le roi fut étonnée de la « fermeté » de Madame. Le même mot de fermeté revient dans tous les récits de la

mort de Madame. Le comte de Saint-Maurice écrit en Savoie qu'elle est morte avec fermeté, dans une extrême dévotion. Bussy loue grandement cette « jeune princesse, belle et heureuse, qui meurt à vingt-six ans avec toute la fermeté et tout le christianisme des gens détrompés du monde ». Le marquis de La Fare dit qu'elle mourut « avec toute la fermeté et les sentiments de religion possibles ». Mais voici ce qu'Olivier d'Ormesson raconte. Le roi aurait dit à Madame : « Je ne suis pas un grand prêcheur; mais il me semble qu'en l'état où vous êtes, la fermeté ne convient pas et il vaut mieux songer à mourir chrétiennement que fortement ». Il y a aussi une lettre de M. Le Camus à M. de Pontchâteau, datée du 16 juillet 1670, et que cite Sainte-Beuve, où il est dit qu'elle mourut « avec une fermeté qui a fait que le roi doutait de son salut et le lui dit à elle-même ». Si le roi l'a dit à Madame, nous allons lui reprocher, ainsi qu'à Feuillet, une sévérité extravagante. Un tel scrupule nous paraît chicane et l'abus d'un céleste protocole. Oui! Mais il s'agit de ne pas confondre la foi chrétienne avec le stoïcisme.

Dans l'*Histoire* de la vie plaisante et de la mort exemplaire de cette princesse, madame de La Fayette ne dit-elle pas que Mazarin mourut « avec une fermeté beaucoup plus philosophe que chrétienne »? Et elle n'est pas seule à le dire. Mais Philibert de La Mare le dit aussi : « avec une très grande fermeté et une constance plus de philosophe que de chrétien ». Et l'abbé de Choisy le dit également : « Il mourut moins chrétien que philosophe, avec une constance admirable et une tranquillité qui lui venait, à ce qu'il disait lui-même, de l'innocence de sa vie passée ». Il est probable que cette remarque se répandit et que ce mot courut. Le roi s'en souvînt, comme de tout ce qui regardait le cardinal. Et cette pensée dut le frapper, quand il vit mourir Madame, qui n'avait pas jusque-là montré beaucoup de dévotion.

Madame de La Fayette ne dit rien des cérémonies funèbres et n'insiste pas sur les soupçons qu'il y eut d'un empoisonnement. Il nous faut l'imiter. L'on a ouvert le corps de Madame et, dans le temps même et puis de nos jours, on a très abondamment discuté à ce propos sans résoudre le problème avec une clarté qui aille à l'évidence. Il reste à se

demander ce que madame de La Fayette a cru. Lisons les *Mémoires de la cour de France pour les années* 1688 *et* 1689. Le 12 février 1689, mourut Anne-Marie d'Orléans, fille de Madame et, depuis dix ans, reine d'Espagne. Elle mourut empoisonnée. « Elle mourut, dit madame de La Fayette, plus âgée de six mois que feue Madame, qui était sa mère, et qui mourut de la même mort et eut à peu près les mêmes accidents. » Voilà ce que madame de La Fayette écrit, environ dix-neuf ans après la mort de Madame. Ce n'est pas une découverte qu'elle vient de faire, ni l'effet d'une preuve qu'elle ait acquise récemment, mais ce qu'elle a pensé tout d'abord et qui n'a pas varié en elle.

Dans la préface qu'elle avait écrite un peu avant cela pour son *Histoire de Madame Henriette*, elle dit que Madame « perdit la vie d'une manière qui fera toujours l'étonnement de ceux qui la liront ». Elle ajoute : « Je sentis tout ce que l'on peut sentir de plus douloureux, en voyant expirer la plus aimable princesse qui sera jamais, qui m'avait honorée de ses bonnes grâces. Cette perte est de celles dont on ne se console point et qui laissent une amertume répandue dans tout le reste de la vie ». Je ne crois pas qu'il y ait à se tromper à cet accent d'une si touchante vérité, si persuasive.

ANDRÉ BEAUNIER

L'ÉCORCHÉ[1]

III

Dans la villa du coteau de Pregny où Pierre Villiers habitait avec sa mère, une grande pièce au rez-de-chaussée lui était réservée. C'est là qu'après déjeuner il entraîna Marc. Il n'était pas sans quelque gêne à son égard à cause de la soirée passée chez madame Fleurieu, et, d'autre part, il désirait le confesser sur son mariage.

Il commença par installer Marc dans un bon fauteuil au coin du feu; il lui apporta un petit verre, lui tapa sur l'épaule, et, d'un air cordial qui éclairait sa face ouverte, lui dit : « Mon vieux, je suis content de bavarder un peu avec toi. » Puis il lui demanda des nouvelles d'Allegra.

— Allegra va bien. J'ai fait une charmante promenade avant-hier.

— Mon capitaine-instructeur, — insista Pierre, — nous disait toujours qu'un cheval, une pipe et une femme ne se prêtent jamais. Tu avoueras qu'en ce qui concerne le cheval, je ne suis pas ses conseils.

— Ni en ce qui concerne les pipes, — dit Marc, en désignant un râtelier où il s'était parfois servi.

Villiers ne put s'empêcher de tousser en pensant au troisième terme de l'énumération. Alors il s'écria avec un faux empressement :

— Encore de la fine...

— Auguste, — reprit Marc, qui suivait son idée, — lui donne trop d'avoine. Elle devient très difficile.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 octobre.

— Ah! — fit Pierre avec ennui.

Il tira une ou deux bouffées de sa pipe, puis se rasséréna à la pensée qu'il possédait une bête aussi élégante. Ce qui le sauvait de la médiocrité, c'était son goût des belles formes. Séduisant lui-même, et le sachant, il recherchait comme par droit de parenté les objets de luxe, les animaux de race et les jolies femmes.

— A propos, — s'écria-t-il, — pourquoi n'es-tu pas venu l'autre soir chez madame Fleurieu?

Marc avoua qu'il avait complètement oublié son invitation.

— C'est dommage, — reprit Pierre avec prudence, — madame Fleurieu m'a parlé de toi. Mon cher, tu l'intrigues.

— Et qu'est-ce qui l'intrigue en moi?

— Elle trouve que tu ne ressembles pas aux autres. Ce qui est vrai... Elle aurait un faible pour toi que cele ne m'étonnerait pas...

— Naturellement! Tu ne penses qu'à ça.

— Elle est seule, elle s'ennuie, elle cherche l'emploi de son cœur... Cela ne t'intéresse pas?

Il prit le silence de Marc pour un acquiescement, et, soulagé, ravi de la perspective qui s'ouvrait, il voulut mettre le comble à sa satisfaction en taquinant son ami :

— C'est vrai, j'oubliais; les femmes du monde ne te disent rien.

L'autre tisonnait le feu, il continua :

— Ah! si madame Fleurieu entendait ton éloge favori de la prostitution, comme l'autre jour, quand tu soutenais qu'il faut demander ses plaisirs aux filles, et souvent de la plus basse catégorie, elle te jugerait plus que jamais singulier. Mais es-tu sincère?

— Quand je ne suis pas de ton avis, ce qui arrive souvent, tu t'en tires en mettant ma sincérité en doute.

— Explique-toi quand même, — insista Pierre qui jubilait tout bas.

— Eh bien, je te le répète, — murmura Marc d'un ton rapide et provocant, — le mérite de la prostituée, j'entends de la pire, c'est qu'elle n'a pour moi que de l'indifférence. Pas besoin de se confesser, de se livrer. On est le passant inconnu. Anonyme. Les amours d'une heure vous laissent intact.

— Pourtant le plus beau en amour, — s'écria Pierre, qui n'en pensait pas un mot, — n'est-il pas de se donner?

— Encore faut-il être sûr que le cadeau en vaille la peine! Et puis, si je me donne, comme tu dis, je cours le risque d'être mal compris, d'être trahi...

— Je n'ai jamais été trompé.

— Je ne dis pas trompé, je dis trahi. C'est bien dangereux de laisser quelqu'un prendre des droits sur vous, et celui, entre autres, que le Code civil appelle droit de regard.

— Tu as toujours été cachottier.

— Les femmes qui m'ont plu, jusqu'à présent, furent celles qui ne me demandaient rien, que de l'argent. Je préfère la volupté, qui ne m'arrache que des cris, à l'amour qui m'arracherait peut-être des aveux.

— Soit, — répondit Villiers avec un grand sérieux. — Mais j'en conclus alors que cette extrême méfiance t'empêchera toujours de te marier. C'est peut-être dommage.

Marc rougit violemment. L'autre éclata de rire : décidément Lepreux n'éviterait jamais un piège. Il attendit un peu, les yeux pétillants, pour savourer sa confusion, puis lui dit :

— Et pourtant tu te maries.

— Comment le sais-tu?

— Par ton beau-frère. Il m'a demandé si c'était vrai. Je lui ai répondu que je ne le croyais pas.

Il prit un temps, puis, sur un ton de reproche :

— Tu aurais pu me prévenir... Moi, je te montre plus de confiance.

Marc, très gêné, s'excusa en bredouillant... La chose était exacte. Il ne l'avait dite qu'à sa sœur Henriette en lui faisant promettre de ne pas la répéter. Son intention était bien d'en parler à Villiers... Puis, changeant encore de visage et reprenant son air obstiné, comme pour se convaincre lui-même de sa propre logique, il déclara :

— Je ne me contredis pas en me mariant. Il s'agit d'une étrangère. Et alors, justement, nous sommes des inconnus l'un pour l'autre. Nous nous aimons, mais nous respectons nos arrière-pensées.

— Je ne t'en veux pas, — dit Villiers, — de ne pas m'avoir prévenu. Mais alors, raconte-moi comment cela s'est fait. Toi,

si embarrassé dans la vie, tu as donc réussi cette chose difficile qu'est un mariage, et à l'insu de tout le monde! Comment s'appelle-t-elle?

Les yeux de Marc devinrent durs; il se redressa et se mit à parler avec une sorte de hauteur :

— Elle s'appelle Olga Trofimov. Elle fait ses études de médecine. C'est une créature différente de toutes celles que j'ai connues. Représente-toi un visage plein de pensée, un front têtu, une voix basse, nostalgique, qui fait qu'on ne peut la contredire. Près d'elle j'éprouve le sentiment si poignant de la certitude, ou plutôt, non, tiens, le sentiment qu'elle m'offre des ressources d'âme inconnues, des possibilités à l'infini. Tu sais comme ma famille m'excède. J'ai parfois aussi l'impression d'avoir épuisé mes compatriotes. Tantôt ils me blessent par leur incompréhension, tantôt je souffre de savoir d'avance leurs réponses. Olga est une étrangère. Elle ne me connaît pas, elle ne saura de moi que le meilleur, ce que je lui montrerai.

— Je t'en prie, pas trop d'analyse, donne-moi des faits, des anecdotes.

Mais Marc, qui n'avait pas le sens du pittoresque, ni le don de conter, retomba dans son embarras.

— Eh bien, nous avons travaillé ensemble, nous sommes sortis ensemble. Et puis naturellement...

— Et tu l'épouses?

— Oui, — répondit Marc avec défi.

— Prends garde d'être sûr de ton sentiment. Je t'ai toujours vu avoir des engouements, et puis, une fois satisfait, tu n'y pensais plus. Comme tu le disais tout à l'heure, tu es l'homme des brèves rencontres, après lesquelles tu t'échappes.

— Olga, c'est autre chose. Comment expliquer... Tiens, elle est, oui, elle est comme un mystère qui recule devant moi... Et puis tu sais que j'ai toujours adoré les Russes.

— Je ne te reproche pas d'aimer cette jeune Moscovite. Mais pourquoi l'épouser? Elle n'appartient ni à ton pays, ni à ton milieu. Elle risque de t'humilier ou de te déclasser.

Sans répondre, Marc regarda Pierre avec une expression de dédain. Celui-ci en prit ombrage. D'ailleurs sa nature heureuse répugnait à tout ce qui était douteux, inquiétant. Il s'écria :

— D'où vient-elle en somme, cette jeune fille?

— Je le sais en partie, — fit posément Marc, — et que je ne suis pas le premier homme qu'elle aime.

Villiers se rapprocha. Il était plus grand que son ami, et cette différence de taille était peut-être à l'origine de sa condescendance. Il se pencha et, à mi-voix :

— Fais-en ta maîtresse, c'est assez.

— Elle est ma maîtresse.

Et Marc ajouta :

— C'est pour cela que je l'épouse.

Pierre ouvrit la bouche, puis haussa les épaules, leva les bras et les laissa retomber le long du corps. Marc poursuivit :

— Oui, cette femme s'est donnée à moi, et je la garde. Par amour. Et puis elle est en exil, loin des siens, livrée au hasard; je veux la sauver de l'aventure et peut-être du malheur.

Pierre s'était jeté dans un fauteuil et, les yeux au plafond se contenta de répéter :

— Va donc, va donc...

Alors Marc fit éclater une de ces révoltes brusques qui le prenaient parfois :

— Faut-il que tu sois borné pour ne pas me comprendre! Mais tu ne m'as jamais compris. Ne vois-tu pas que, depuis des années, j'essaie de me hausser au-dessus de moi-même, et que si je multiplie les essais et les échecs, hélas, c'est à titre d'épreuve? Une existence plate, jamais. J'ai besoin de m'estimer. Aujourd'hui, je rencontre un grand amour, et, je le redis, un grand devoir : tu crois que je vais leur tourner le dos? Olga m'aidera à devenir ce que je souhaite.

Villiers se releva d'un bond souple et vint saisir son ami aux épaules, le dominant de la tête.

— Eh bien, non, Marc, malgré tes belles phrases, je ne te laisserai pas commettre une pareille sottise. Ta liaison te rend heureux, tant mieux. Mais ne la transforme pas en une situation régulière où tu ne la reconnaîtras plus. Est-ce ta Russe qui le réclame?

— Ce n'est pas elle, c'est moi.

— Mais pourquoi, bon Dieu?

— Pour faire quelque chose de difficile.

— Ah çà, crois-tu qu'il soit nécessaire de les rechercher, les difficultés? Sois tranquille, la vie se chargera de t'en fournir. N'en invente pas.

— Je préfère les choisir, afin qu'elles me soient utiles.

Pierre, adroit, plaisant, n'avait jamais eu besoin d'apprendre ou de peiner. Faute d'insuccès, il croyait tout aisé et normal. Le langage de Marc lui parut d'une grandiloquence absurde. Il reprit, sur un ton léger, pour ne pas trop écraser son interlocuteur :

— Ce que je te souhaiterais, c'est une aventure bien simple, bien honnête, avec une femme charmante et sans complications. Tiens, madame Fleurieu. Je te répète qu'elle s'intéresse à toi. Essaie donc, avant de te marier.

Marc haussa les épaules.

— Tu m'ennuies avec madame Fleurieu. Je n'en veux pas.

— Soit, tu l'auras voulu, — répliqua Pierre qui se repentait déjà de son mouvement spontané.

Il y eut un silence. De ces deux jeunes gens, l'un s'aimait, l'autre ne s'aimait pas. Peut-être était-ce la raison profonde de leur antagonisme. Aujourd'hui encore, Marc se demandait, exaspéré par les façons de sentir de Villiers : « Dire que je suis son ami! Pourquoi? » Il l'était précisément à cause de ses griefs; il s'était attaché à Pierre par esprit de rivalité, pour le contredire, pour l'emporter sur lui. Au temps de sa phase chrétienne, puis de sa phase socialiste, Villiers s'était borné à le railler, en assurant que cela passerait. Cela avait passé, en effet, au grand dépit de son interlocuteur. Aujourd'hui enfin, Marc créait du définitif. Et il voyait Pierre choqué, atteint dans son goût de la convention et de la mondanité. « On va donc être obligé, songeait Marc, de me prendre au sérieux, Villiers et les autres... » Comme pour confirmer ses réflexions, l'autre reprit, sur un ton ennuyé :

— Et ta famille... Tu te doutes de quelle façon elle accueille ton projet.

— Antoine est un beau-frère excellent, c'est entendu, mais je ne le gêne pas, qu'il me laisse donc tranquille. Quant à ma sœur, elle me blâmera quoi que je fasse. Si je heurte son snobisme, tant mieux, c'est lui rendre service.

— Et ta carrière?

— Je veux être médecin. Olga aussi. Nous travaillerons ensemble...

Il s'arrêta, puis, tristement :

— Ma carrière!... Si j'ai abandonné le droit, c'est qu'il me paraissait trop théorique. Être médecin, c'était courir au plus pressé, à la souffrance; c'était retrouver un peu l'idée de mission, comme au temps où j'avais la foi. Seulement mes études actuelles mettent en jeu surtout ma mémoire; je travaille sur des textes ou sur des cadavres. Alors Olga, vois-tu, ranime ma ferveur; je la sens si humaine, si femme...

— Attendez, pour vous marier, d'avoir fini vos études.

— Olga me l'a proposé, — répliqua Marc, — mais je ne veux pas exploiter sa générosité... Et puis, nos rencontres sont trop rares à mon goût; je voudrais l'avoir toujours avec moi, Et puis, — reprit-il avec entêtement, — je veux manifester de façon publique, c'est-à-dire par le mariage, ce que je viens de t'exposer et que tu as fort mal compris.

Sans se froisser, Pierre répondit par une question de sa compétence :

— Es-tu sûr que la rareté de vos rencontres n'est pas la condition de ton désir?

— Si tu connaissais Olga...

— Mais je ne demande pas mieux. Quand me présentes-tu? Aujourd'hui?

L'autre battit en retraite.

— Non, pas encore. D'ailleurs, il faut que je te quitte. J'ai à faire.

— Eh bien, je te descends.

Dans l'auto, rompant avec effort le silence qui s'était imposé à eux, Pierre demanda :

— Ta sœur m'avait prié d'agir sur toi. J'ai essayé. Que faudra-t-il que je lui réponde?

— Mon parti est pris.

Sournoisement, Pierre songea qu'après tout, puisqu'il y tenait si fort, on pouvait bien le laisser faire, et qu'il serait assez comique dans ce nouvel avatar. Marié! Il ne pouvait s'empêcher de sourire tout en conduisant sa voiture avec une adresse rapide. Et cette femme! Laide, mal tenue, nul doute : et il souriait davantage. Soudain il imagina qu'elle était peut-

être aussi séduisante que le prétendait Marc. Alors il fronça les sourcils et donna un coup de frein trop brusque.

Les deux amis se quittèrent sans rancune; chacun se flattait d'avoir fait la leçon à l'autre. Marc gagna le boulevard de la Cluse où se trouvait la modeste pension d'Olga. C'était l'heure de leur rendez-vous. Pour mieux provoquer Pierre, Marc avait exagéré, et leur mariage n'était pas encore décidé. La jeune femme hésitait. Mais il était résolu à la convaincre et il se préparait à une longue discussion pour obtenir aujourd'hui même son consentement. Marc avait toujours souffert de l'instabilité de son propre caractère, et il voulait à tout prix le compléter par des actes, l'enfermer dans des faits. Il cherchait du définitif pour obtenir cette stabilité, cette cohérence intérieures qui lui manquaient. Il avait besoin de se prouver à lui-même, pour mieux exister.

La bonne qui vint lui ouvrir l'informa que mademoiselle Trofimov n'était pas encore rentrée. Prétextant comme d'habitude qu'il venait travailler avec elle, Marc pénétra dans sa chambre. Elle était petite, pauvrement meublée, avec un divan, qui se transformait le soir en lit, une table où traînaient encore une théière et des tasses qui avaient servi. Marc s'assit dans un fauteuil boiteux et attendit. Jamais il n'avait remarqué auparavant la laideur misérable de cette pièce, qui le frappa après le luxe confortable de Villiers. En général son obsession de lui-même l'empêchait d'attacher de l'importance aux choses matérielles. Désintéressé à l'extrême, il ne s'était jamais demandé si Olga avait de l'argent. Il se rappela alors certains détails, et, pensant encore à Villiers, se mordit les lèvres.

Pour changer ses idées, il prit un journal sur la table, mais le reposa aussitôt : c'était un journal russe. A son grand dépit, il n'arrivait pas à apprendre cette langue difficile. Parfois il se rendait chez un petit libraire de la rue de Carouge où il trouvait un jeune homme, Volodia Stalinsky, un réfugié, qui le renseignait sur la littérature contemporaine. Marc avait toujours recherché les étrangers, dans son désir de rencontrer des êtres inédits, qui lui feraient peut-être des surprises. Les Russes surtout lui paraissaient capables de renouveler les sentiments ordinaires. Sans les connaître autrement que

par les livres et ses rêveries, il était épris de leur accent, de leur courtoisie souvent si généreuse, de leur sincérité, de leur musique. Lui, qui était maladroit et appliqué, il enviait leur aisance à passer d'un extrême à l'autre, de la fraternité à la cruauté, de la spiritualité à l'ivresse, même sordide. Sans doute lui arrivait-il de retrouver sa propre instabilité dans la leur, mais celle-ci lui paraissait alors d'une poésie ravissante, alors qu'il luttait contre la sienne et s'attristait d'y céder. Olga avait à ses yeux l'immense prestige d'être slave : il s'avançait vers elle comme vers un idéal, d'ailleurs à demi obscur.

Un réveil-matin, qui scandait grossièrement le temps, sonna l'heure. Marc s'étonna de ce long retard et il repassa les arguments dont il comptait se servir pour décider Olga. Puis il commença de s'inquiéter. Quand il s'énervait, il perdait la notion de la vraisemblance. Il imagina précipitamment qu'Olga ne voulait pas le revoir, qu'elle ne rentrerait jamais. Et à son irritation, à sa souffrance, il mesura combien ce mariage lui était nécessaire. Jusque-là tout pouvait être remis en question. Tout, c'est-à-dire la certitude de soi qu'il puisait dans cet amour, la preuve de force qu'il attendait de cette expérience.

Il se leva pour échapper à l'anxiété qui le poignardait. Son regard tomba sur le divan. Là, un certain dimanche d'été qui avait vidé la pension, Olga s'était donnée à lui pour la première fois. Presque par surprise. Il se sentait, mécontent, accablé par la chaleur. A propos d'un incident qu'il ne se rappelait même plus, il avait laissé libre cours à sa mauvaise humeur, et Olga avait murmuré avec un langoureux étonnement : « Je ne vous savais pas si volontaire. » Volontaire! Ravi, il était devenu plus pressant auprès de cette femme qui, d'un mot, lui donnait confiance. Et elle avait cédé à ce qu'elle prenait pour de l'intrépidité...

Elle n'était pas mince, vive et svelte comme les jeunes filles à la mode dont Henriette lui rebattait les oreilles. Plutôt forte, lente dans ses mouvements, elle avait un visage immobile, presque morne parfois, et désolé, avec des yeux sombres, des lèvres épaisses, veloutées — un visage nocturne. Il fallait, pour qu'elle prît vie, qu'une émotion la transfi-

gurât. Marc aimait cette attente, ce vide d'où surgissait, à ses sollicitations, le désir, ou la joie, ou une indicible mélancolie.

La porte s'ouvrit et Olga entra.

— Ah, cette fois, je suis exacte, — dit-elle avec beaucoup de calme.

Elle enleva son chapeau sans se presser, peigna ses cheveux courts et vint s'asseoir sur le divan.

— Je me suis fatiguée, très fatiguée.

Marc s'assit en face d'elle et commença le long discours qu'il avait préparé. Il doutait encore de la convaincre. Elle n'avait aucune raison, elle, de se marier, et il connaissait ses objections. Mais trop lasse pour discuter, elle interrompit soudain l'argumentation de son amant et murmura, de cette voix lente, profonde, qui le prenait aux entrailles :

— Puisque tu y tiens, chéri, épousons-nous.

IV

Les formalités du mariage accomplies, ils s'installèrent dans le petit appartement où Marc, à l'abri des siens, avait mené sa vie d'étudiant. En plein quartier populeux, non loin de l'École de médecine, en haut d'une grande maison moderne, ils dominaient une cour de caserne encadrée de bâtiments monotones, puis des toits inégaux, et l'Arve, grise et pressée.

Olga s'était refusée à un voyage de noce. De même elle avait découragé le jeune homme de compléter par quelques achats leur installation pourtant sommaire. Chez eux il y avait beaucoup de livres — de philosophie et de médecine, mêlés, — mais pas plus de rideaux que de tapis. Marc se disait qu'Olga voulait conserver intact le décor de leur premier bonheur, mais c'était plutôt que ni la pénurie, ni le désordre ne la faisaient souffrir. Surtout, s'étant laissée mener au mariage, elle s'inquiétait déjà d'y être prisonnière, et par instinct préférait conserver autour d'elle les apparences du provisoire.

Comment Marc aurait-il soupçonné cette obscure précaution dont elle ne se doutait pas elle-même? Il était heureux. Après des tentatives bien diverses, il avait abouti à une conclusion.

Il cessait d'être à la fois avide et timoré. Il pouvait renoncer à être sévère avec lui-même.

Jusque-là il s'était compliqué l'existence à l'extrême. Il découvrait que le bonheur est un état simple. Très jeune encore, il s'amusait naïvement d'être un mari. Toutes ses hérédités bourgeoises, dont il se méfiait moins depuis qu'il croyait avoir rompu avec elles, l'encourageaient à mener désormais une vie régulière. Rien ne lui paraissait plus agréable que de partager les jours et les nuits avec cette créature un peu massive qui lui convenait. Parfois, à l'improviste, il la prenait en silence contre lui, palpait son corps, flattait sa chevelure, comme pour l'estimer, et son visage, épanoui après avoir été si longtemps contracté, signifiait : « Elle est à moi. » Un jour, Olga, qui se laissait faire, lui dit :

— Quand j'étais libre, je te faisais un peu peur. Maintenant tu te rassures parce que tu me tiens.

Il eut un rire content et Olga détourna la tête. Naguère, elle le sentait nerveux près d'elle, bourrelé d'inquiétudes. Cette anxiété mal dissimulée, qu'elle s'expliquait mal, sinon par la crainte de la voir partir, ou se refuser, lui plaisait. Elle y retrouvait, si gauche qu'il fût alors qu'elle était souple, un écho de sa propre sauvagerie. Et puis, les sautes d'humeur de Marc, sa hâte soudaine et sa brutalité donnaient naguère à ses caresses une fièvre stimulante : la sécurité dont il jouissait maintenant risquait de diminuer son ardeur. Redoutant qu'il se tranquillisât, elle dit avec lenteur, et pour le relancer :

— Pourtant, personne ne tient complètement personne, parce qu'il y a l'âme, qui peut toujours s'échapper.

A peine prononcée, sa propre phrase la frappa. Elle s'était donnée à Marc — comme, avant de le connaître, à deux autres amants — avec simplicité. L'intimité avec un homme répondait chez elle à un besoin vital. Quand elle était seule, elle se voyait envahie par une paresse contre laquelle elle ne parvenait pas à réagir et qui dégénérait souvent en mélancolie et en apathie. Le désir l'éveillait de cette torpeur. Elle devait à l'amour physique non seulement des plaisirs très vifs, mais jusqu'au goût de vivre. Par nécessité sa nature était parasite. Aussi conçut-elle quelque inquiétude pour elle-même, à voir Marc régulariser sa passion.

Elle prétexta de la fatigue et, pendant une semaine, cessa de suivre les cours. Elle voulait réfléchir, ou plutôt rêver, et il lui fallait l'immobilité, durant des heures. Sans être bornée, bien au contraire, elle était souvent mise en défaut par son insuffisance à coordonner ses pressentiments; elle manquait de toute faculté de calcul, elle ne savait que flairer les gens et se décider par impulsion. Elle devina que puisqu'elle avait un mari, l'essentiel était de le tenir en éveil comme un amant, pour qu'il la rendît heureuse, ou, plus simplement encore, vivante.

Quand Marc rentrait pour déjeuner, il la trouvait qui s'attardait au lit, lourde et tiède. Un jour, de sa voix égale, et sans prendre garde à la stupéfaction de Marc, elle déclara qu'elle renonçait à poursuivre ses études de médecine. Elle se jugeait, dit-elle, incapable de les terminer, il y fallait trop de persévérance, trop de mémoire aussi. Ses explications se prolongèrent d'autant plus qu'elle les sentait moins convaincantes. Puis, comme Marc, mécontent, vaguement soupçonneux, la pressait de questions, elle se décida à répondre que sa résolution lui était dictée par son amour.

— D'ailleurs, — conclut-elle, — je n'ai jamais pris de parti que sous l'influence d'un homme.

— Mais je ne t'ai rien dit sur ce sujet.

— Cela n'aurait servi de rien. C'est ta personne, non tes raisonnements, qui m'intéresse. Mais les hommes croient toujours qu'on les écoute.

Il se pencha pour scruter ce visage immobile et vague qui ne le regardait pas. Elle reprit, sans beaucoup de logique :

— T'ai-je assez clairement raconté pourquoi je me suis vouée à la médecine, il y a quelques années? C'était par admiration pour quelqu'un. Sans lui je n'aurais jamais compris la grandeur de la science. Il m'a fait sentir la noblesse d'une vie consacrée à soulager un peu la souffrance humaine. Sans lui...

— Un professeur?

— Non, un étudiant.

Elle vit que son mari fronçait les sourcils.

— Marc, je te parle librement d'un chapitre de mon existence qui est terminé, et dont je me souviens à peine.

Il vint s'asseoir à côté d'elle, et, rageant un peu, s'écria en bredouillant, comme toujours lorsqu'il s'inquiétait :

— Mais nous aussi nous avons eu ensemble de longues conversations sur ce que tu appelles la grandeur de la science. C'est même à ce propos que nous avons commencé à nous entendre. Tu me disais...

— Je te disais ce que l'autre m'avait dit. Je croyais que tu étais aussi un esprit scientifique. Alors, tu comprends, je recommençais...

— Comment, je ne suis pas un esprit scientifique?

— Non. La vérité objective te préoccupe moins que les idées morales.

Elle tourna vers lui ses yeux lourds, presque tristes, et ajouta :

— Et depuis ces années qui me paraissent lointaines, j'ai vécu. Je n'accepte plus un maître, en toi, mais un compagnon.

Il grogna. Elle dit, un sourire ouvrant ses lèvres fortes :

— Un compagnon susceptible, parfois. Le fait est qu'à tes côtés, par ta faute peut-être, j'ai perdu mon goût pour les études médicales.

— L'influence de l'autre, — bégaya Marc, — te manquait. Son amitié...

— Tu sais bien qu'il ne s'agissait pas d'amitié entre lui et moi.

Marc se leva en rongeant ses ongles. Olga poursuivit avec ce calme qui la rendait mystérieuse parce qu'on ne savait jamais si elle était indifférente ou perfide :

— Il y a longtemps que je ne l'aime plus. Et c'est parce que je t'aime, toi, que je ne veux plus continuer ce que je faisais à cause de lui.

Il se taisait. Elle continua, avec obstination :

— J'ai bien compris que je ne te devrais jamais ces exaltations intellectuelles que l'autre...

— Merci bien.

— Mais je te dois davantage : toi-même. Dans ce pays-ci, contrairement à mes compatriotes, vous dissimulez, vous ne faites aucun étalage de sentiment, mais vous êtes peut-être plus tourmentés qu'eux.

Elle hésita, le surveilla du coin de l'œil, et ajouta :

— Ce qui me touche en toi, c'est ton inquiétude.

Mais il déclara, en haussant les épaules, que l'ère des complications était passée pour lui. Il revint sur elle, et parlant dans sa figure :

— Je t'ai paru incertain, tu l'étais toi-même, va.

Brusquement il l'embrassa sur la bouche, puis, résolu comme lorsqu'il lançait Allegra sur un obstacle, il questionna, d'une voix presque étranglée :

— Tu m'aimes?

— Oui, chéri.

— Comment s'appelle-t-il?

— Qui? Ah... Mais pourquoi?

Satisfaite de paraître obéir quoiqu'elle le menât, elle murmura, alors qu'il espérait déjà qu'elle refuserait de répondre :

— Michel Fédine.

— Pourquoi ne m'avoir jamais dit son nom?

— Parce que je ne t'aimais pas encore assez.

Il respira, sécha machinalement avec son mouchoir ses mains devenues moites. Sa colère avait disparu sur ces derniers mots. Ils se mirent à parler d'autre chose, sans grande conviction. Puis, au premier silence venu, et toujours pour s'affirmer, il dit :

— Ne crois pas que tu m'aies blessé. Au contraire, ta franchise me plaît beaucoup.

Elle ne répondit rien. Alors il décida de se risquer sur un nouvel obstacle, et demanda d'un ton qu'il s'efforçait de rendre naturel :

— Quand l'as-tu vu pour la dernière fois?

— Il y a six ans.

De nouveau il respira. Il s'estimait de ne pas souffrir davantage en évoquant ce prédécesseur. Ce qui l'aidait, c'était de penser qu'il se rapprochait ainsi de la simplicité slave : les Russes traitent les choses de l'amour, se disait-il, avec une liberté que nous aurions tort de ne pas imiter. Il fut tiré de ses réflexions par Olga.

— Nous ne nous sommes jamais revus depuis... Et, l'an dernier, il est mort.

— Comment, il est mort?

— Ne parlons plus de lui. Est-ce que je te parle des femmes que tu as aimées avant moi?

Un peu déçu qu'Olga, en refusant de poursuivre la conversation, se montrât tout à coup moins « slave » que lui, ennuyé de ne pouvoir avouer, si toutefois on l'interrogeait, que des aventures médiocres, Marc se sentit néanmoins si rassuré par l'annonce de ce décès qu'il résolut de poursuivre.

— Oh! moi... — fit-il en hésitant, — je n'ai fait que chercher et me tromper. Toi, tu as été plus favorisée. Pourquoi m'en offusquerais-je? J'accepte, je désire que tu me racontes tout ce qui t'est arrivé, tout ce que tu as fait.

— Ce que nous faisons importe peu; ce que nous sommes voilà l'essentiel.

Il la regarda avec inquiétude : elle venait, sans s'en douter, de toucher à une de ses préoccupations secrètes, et il se hâta de répondre :

— Non, non, il faut agir, agir, pour devenir enfin ce qu'on voudrait être. Quand je t'interroge sur les gens que tu as connus, ce n'est pas par curiosité, c'est pour mieux savoir qui tu es.

Olga secoua la tête avec une expression de doute. Elle songeait que chaque nouvel amour est différent des autres, ou plutôt que chaque homme avait été différent à ses yeux, mais qu'elle s'était toujours trouvée implacablement la même. Ses amants n'étaient que les moyens qu'elle utilisait pour une exaltation toujours personnelle, et qu'ils ne partageait pas, souvent, au même degré. Peut-être parce qu'elle ne savait pas la communiquer, et qu'elle demeurait profondément consacrée à elle-même, enfermée dans le plaisir et dans la peine, exilée des autres, unique.

Marc lui prit la main, et, non sans solennité :

— Voilà pourquoi je n'en veux pas à... Michel... Comment dis-tu?

— Michel Fédine.

Il était fier de montrer une si complète absence de jalousie médiocre. « Et puis, il est mort », pensa-t-il soudain avec une telle satisfaction qu'il ne put s'empêcher de répéter tout haut :

— Et puis, il est mort.

— Oui... Peut-être... A vrai dire ce n'est pas tout à fait sûr.

Marc lâcha sa main. Elle poursuivit :

— Il aurait été tué à Odessa en cherchant à s'évader de Crimée. Mais comment savoir?

— Qui te l'a dit?

— Un de ses amis qui a passé à Genève, il y a un an.

Redevenant soupçonneux, Marc demanda :

— Comment a-t-il eu l'idée de t'en parler?

— Oh! par hasard, dans la conversation, il a prononcé son nom. Je l'ai questionné...

Comme le jeune homme ne disait rien, elle ajouta :

— Tu comprends combien j'ai été troublée.

Alors, malgré son désir d'être exceptionnel, Marc prit son chapeau et alla souffrir dehors.

Les jours suivants, Marc préféra aborder des obstacles moins hauts. Il questionna Olga sur ses années d'enfance. Elle ne demandait pas mieux que de bavarder. Son instinct l'avertissait qu'elle avait utilementé tourmenté Marc.

— Nous habitions, — disait-elle, — une longue maison basse, où les jours s'écoulaient tous pareils, à la campagne. Oh, une campagne si différente de tout ce que tu as vu, une plaine aussi vaste que le ciel. Ici, vous utilisez le moindre recoin du sol : vous n'avez pas assez de place pour en laisser perdre. Là-bas, il y en a trop. Là-bas, il y a une quantité de choses inutiles. Alors, tu comprends, on en vient à les gaspiller. Ici, vous êtes terriblement économes.

Il l'écoutait avec une extrême attention : les mots « là-bas » soulevaient en lui une aspiration vague vers l'immensité où l'on peut se perdre. Le mot « ici » le ramenait au contraire sur lui-même, le dégrisait de sa nostalgie en le remettant en face de sa propre réalité, immédiate.

Pour l'encourager dans ses récits, pour y prendre une part personnelle, il avait appris quelques mots russes, qu'il s'efforçait de prononcer à la manière de sa femme. Mais il n'y mettait pas assez de câlinerie, il ne savait pas moduler, ni se plaindre, ni s'alanguir. Il n'arrivait pas à attraper l'accent doux et défaillant de la pâmoison. Sauf quand il disait son diminutif : Oletchka.

— Quant à ton prénom, — lui fit-elle remarquer, — bref et dur, il est son propre diminutif... Tout ici, d'ailleurs, est diminué. De ta fenêtre, tu vois la frontière de ton pays.

Dimanche dernier quand nous avons pris le train pour aller déjeuner à la campagne, tu t'es plaint de mon silence, te rappelles-tu? C'est que je regardais par la portière des jardins se suivre, sans intervalle, des maisons à égale distance les unes des autres, toutes modiques, modestes. Partout des clôtures, des chemins, pas un pouce de terrain qui ne soit utilisé pour la culture. Drôle de contrée où tout est à la portée de la main, où tout est réparti et exploité, où chacun est à sa place et n'en bouge plus. On dirait un catalogue. Chez nous...

— Chez toi...

Et Olga reprenait, avec le goût et le sens de la répétition qui, à la longue, entête, et puis endort dans une stupeur heureuse :

— Une longue maison basse, des matinées d'été, torrides; sitôt que le soleil avait dépassé la limite des forêts, tout le monde allait dormir. Même les poules dans le poulailler, les chevaux à l'écurie, les oiseaux dans la volière dormaient. A une heure, nous nous réunissions pour manger des nourritures lourdes que nous mâchions lentement. Et puis, de nouveau, la sieste. Parfois je me réveillais, j'écoutais de vagues ronflements monter de l'étage inférieur — tu sais ces maisons de bois sont sonores — et je songeais : l'interminable journée... Quelle douceur de bâiller, de se rendormir, pour toujours pourrait-on croire, et comme si le temps n'existait plus.

— Et puis...

— Parfois aussi nous nous rendions à la ville. Toute bâtie en bois, même les trottoirs, et j'entends encore le bruit de nos pas sur les planches. Chaque maison était entourée d'acacias, de tilleuls, qui sentaient bon. Cela sent toujours bon en Russie, le cuir, l'encens, la cire... Il n'y avait presque personne dans les rues. De temps à autre s'élevaient des tourbillons de poussière qui venaient de loin, vous couvraient au passage et s'en allaient, ailleurs, on ne savait où, à la merci du vent chaud. Ah, sens-tu les contrastes de cette chaleur incendiaire et de nos grands froids, et toujours, sous l'implacable soleil ou sous la neige, la même sensation d'écrasement, d'accablement, le même silence étouffé, le même vide délicieux?

» Un jour, deux ans après la mort de ma mère, mon père s'est aperçu que nous étions ruinés. Alors nous sommes partis pour Kiev. C'est une grande ville, Kiev, pleine de monde, et qui me tournait un peu la tête après notre chère province. Comme il y en avait, des gens! Surtout à cause de la guerre. Des officiers...

— Combien de temps êtes-vous restés à Kiev?

— Des mois. Le temps qu'il a fallu pour guérir ma mère.

— Mais puisqu'elle était morte? — demanda Marc avec étonnement.

Olga lui jeta un bref coup d'œil et, sans se presser :

— Guérir ma sœur. Oui, ma sœur Nadia, qui avait des crises de rhumatisme... Ah, cette vie de province, mais d'une province russe, c'est-à-dire poussée à l'infini, où l'on attend, où l'on attend, parfois jusqu'au désespoir, et sans savoir quoi.

Marc s'écria, obéissant malgré lui à ses consignes morales :

— Mais il ne faut pas attendre, il faut vivre.

— C'est vrai que nous semblions ne rien faire. Mais écoute-moi : à force d'attendre et de rêver, on finit par entendre palpiter en soi quelque chose de furtif qui est son âme. Ici, vous n'écoutez pas la vôtre, vous êtes trop pressés.

Elle se rapprocha de Marc et, posant sa tête sur son épaule, elle se répandit en plaintes vagues :

— Nous sommes si seuls, les uns et les autres. Je te parle de choses et de gens que tu ne verras jamais, et qui m'ont faite. Où est-elle, ma famille? Dispersée, perdue. Je ne t'ai jamais dit comment mon père est mort? Il faut que tu le saches. Figure-toi... Il avait emprunté — je crois même escroqué — de grosses sommes. Mon frère aîné lui a persuadé que l'honneur du nom exigeait qu'il disparût. Ma chambre était à côté de celle où ils parlaient. De mon lit j'écoutais leur dispute. Mon frère employait de grands mots dont je ne m'étais jamais servie. Et puis la porte s'est ouverte, l'escalier a crié sous le pas de mon père, et, quelques instants après, juste au-dessus de ma tête, j'ai entendu le coup de feu.

— C'est affreux, — s'écria Marc.

— Mes deux frères ont été tués à la guerre. Mes sœurs, où sont-elles? Et les principes bourgeois auxquels ils ont sacrifié mon père ont été emportés par la tourmente. Oui, c'est affreux.

Il la serra dans ses bras : elle palpitait d'une vie si tiède et roucoulante qu'à baiser ses yeux mouillés, le désir s'éveilla en lui. Mais elle s'écarta.

— Non, non, — fit-elle.

Une autre idée germait dans son esprit, pour stimuler Marc davantage.

— Qui sait, — murmura-t-elle, — si l'âme ne peut vraiment se donner que dans la paix des sens?

Il insista, elle tint bon. Pendant plusieurs jours elle le regarda avec une tendresse mystérieuse, elle lui raconta des histoires de son enfance, et l'obligea à dormir sur un matelas au bout de l'appartement.

Marc ne manqua pas de s'étonner, de se plaindre. Mais ce qui rend facile à résoudre ces difficultés intimes, c'est qu'elles n'ont pas de spectateurs. D'ailleurs n'était-ce pas là encore, pensait-il, des mœurs russes. Certains de ses camarades avaient avec des étudiantes des liaisons fraternelles. Pourquoi refuser à Olga cette période de chasteté? Les mains enlacées, assis côte à côte dans la demi-obscurité de longues soirées, ils s'efforcèrent de rêver. Olga disait des contes puérils, celui du petit poisson d'or, celui du chat savant. A la longue elle finit par trouver Marc trop docile. Comment sortir du piège qu'elle lui avait tendu et où elle s'était prise? D'ailleurs, ayant renoncé à l'entente de la volupté, ils finissaient par ne plus savoir que se dire. Un soir, elle murmura :

— Mais tu es là à m'écouter, chéri, et jamais tu ne me parles de toi. Si tu répondais à ton tour à mes questions?

Il se leva, elle le fit rasseoir sur le divan et, ravie de l'impatience inexplicable qui noircissait ses yeux, elle lui demanda :

— Est-ce que je te fâche? Explique-moi ce que j'ignore de toi.

— Comment, — s'écria-t-il pour changer l'entretien, — tu m'aimes et tu prétends que tu m'ignores. Quelle invraisemblance!

Olga répondit :

— L'amour risque de dissimuler celui qu'on aime. Mais voilà trois semaines que nous sommes bons camarades. J'ai l'esprit plus libre pour t'observer. Aussi je vais te faire subir des interrogatoires.

Marc lui jeta avec colère :

— Il est absurde de n'être que camarades. J'en ai assez.

Il éteignit la lampe pour mieux disparaître à ses yeux. Enlacée, Olga se laissa faire, surprise et ravie du pouvoir de sa dernière phrase. « Qui es-tu? » redemanda-t-elle. Alors il multiplia ses baisers pour l'obliger à se taire, et il ne se crut rassuré que lorsqu'à force de caresses les questions d'Olga, balbutiées, ne furent plus devenues qu'un murmure heureux.

V

Henriette Mignot avait été très mortifiée du mariage de son frère, qui lui avait fait constater une fois de plus qu'elle n'exerçait pas la moindre autorité sur lui. Elle se demandait si Marc n'avait pas surtout cédé, en se mariant, au plaisir de la contredire. Toute sa vie, elle avait cherché à se faire obéir, et chacun s'était dérobé. Les conseils qu'elle prodiguait à ses amis, elle les formulait sur un ton d'ultimatum qui suggérait aux natures les plus complaisantes l'irrésistible envie de relever le défi. Elle avait possédé un chien qui était demeuré fameux : docile à quiconque, il lui suffisait d'entendre la voix de sa maîtresse pour courir se cacher. Même la vie conjugale ne lui avait pas apporté les satisfactions d'hégémonie dont elle comble tant de femmes. Elle n'avait pas d'enfants, et son mari, si bon, si facile, s'était dès le début retranché dans une inertie bienveillante dont elle n'arrivait pas à le débusquer. Il disait : « Oui, ma chérie, tu as raison. » Et il n'en faisait qu'à sa tête. Alors qu'il passait aux yeux de beaucoup de gens pour définitivement domestiqué, il était plus libre que la plupart de ceux qui le plaisantaient.

Si le mariage de Marc vexait Henriette comme une marque d'insubordination, il l'humiliait plus encore. Cette fâcheuse impossibilité où elle se trouvait d'influencer les personnes ou de déterminer les événements, avait fait naître en elle un profond besoin de revanche. A force d'essuyer des refus, elle se partageait entre des colères, d'ailleurs inutiles, et une humilité pleine de dépit. Faute d'être obéie, elle quêtait de la considération. Sa modestie, soudaine et provisoire, n'était que la concession désespérée d'une vanité qui l'étouffait parce

qu'elle n'était jamais satisfaite. De là son snobisme. Il lui fallait s'accrocher aux autres, obtenir des invitations, des compliments, des faveurs mondaines pour permettre de se rassurer. En recherchant des personnes importantes, elle tirait d'elles, et à leur insu, des consolations; elle cessait d'être inopérante et stérile... Que sa belle-sœur fût une étudiante pauvre et sans famille, cela l'exaspérait.

Aussi n'avait-elle fait aucune objection à ce que cette « énorme bêtise » se passât dans la plus stricte intimité. Mais la semaine qui précéda la cérémonie, sa susceptibilité, son arrogance, son ironie blessante atteignirent un tel degré qu'Antoine lui-même ne put les supporter et prétexta un voyage de deux jours. Il s'en alla à Lyon, manger des quenelles. Trop agitée pour observer utilement, Henriette ne se fit aucune idée précise d'Olga : le scandale théorique d'une telle union dépassait de beaucoup l'importance des personnes. Ce mariage n'était qu'un épisode d'une longue suite de défaites et d'amertumes, et elle n'en voyait plus que le sens symbolique. Aussi s'aperçut-elle ensuite que l'image de sa belle-sœur s'était presque entièrement effacée de son esprit. Elle éprouva le vague désir de la revoir, et remarqua d'un ton ulcéré :

— Les Marc ne semblent pas très pressés de nous donner signe de vie.

— C'est qu'ils sont très heureux, — répondit son mari qui ne se souciait guère de ce ménage.

Trois semaines passèrent, puis :

— Tu ne trouves pas cela extraordinaire, toi?

— Quoi donc?

— Que les Marc ne viennent pas nous voir.

— Il faut reconnaître que tu ne les as pas beaucoup encouragés.

Henriette haussa les épaules. Sur ces entrefaites, elle reçut la visite de madame Fleurieu, touchante et maladroite, et qui s'informa de Marc. Elle continuait à le trouver bien intéressant. Alors, tout naturellement, elle venait chez sa sœur, sans se douter de leur inimitié. Son existence était si vide, si solitaire, elle avait si grand besoin d'amabilité et aussi, sans le savoir, de caresses, que Marc était devenu pour elle une obsession. La nuit elle rêvait du jeune homme. Les visites que lui

faisait Villiers et durant lesquelles il lui parlait de son ami, l'enfonçaient dans sa préoccupation, et elle finissait par l'associer à l'image de Marc, comme on associe un écuyer à l'image du héros. Villiers supportait cette position subalterne, certain qu'elle était provisoire.

Quand elle eut obtenu d'Henriette quelques renseignements sur son frère, madame Fleurieu demanda, avec une légère anxiété :

— On dit que sa femme est charmante...

Elle l'inventait à l'instant même, afin de parler encore de l'être préféré. Henriette sursauta :

— Qui vous l'a dit?

Incapable de mentir, madame Fleurieu rougit, et murmura, avec la mine d'un enfant qui souhaite un gâteau :

— Henriette, j'aimerais tant rencontrer votre belle-sœur.

Un peu surprise, parce qu'elle croyait que personne ne voudrait frayer avec Olga, Henriette craignit soudain de manquer l'occasion d'en tirer peut-être avantage. Elle répondit avec assurance :

— Nous les aurons à dîner bientôt. Je vous invite. Et pour faire la paire avec vous, je demanderai à Villiers de venir.

Madame Fleurieu trahit quelque embarras : lorsque, en tête à tête, Pierre lui prenait la main et lui parlait dans l'oreille, elle n'y attachait pas d'importance parce qu'il l'entretenait de Marc. Mais celui-ci présent, pourvu que Pierre ne se montrât pas trop empressé...

— Je serai bien contente d'aller chez vous, avoua la jeune femme, je me sens si seule.

— Je croyais que vous sortiez beaucoup.

— J'avais mes bridges. Mais je joue de plus en plus mal. Alors on m'invite moins.

— Vraiment?

— Oh, je ne me fais pas d'illusions. Personne ne s'est jamais occupé de moi. Mon mari était un homme supérieur, vous savez, mais il y avait une telle différence d'âge entre nous. Oh oui, il était bien vieux. Et puis il est tombé malade si vite. Pourquoi a-t-on toujours l'air de me considérer comme en deuil? Pourquoi les gens, pour me parler, prennent-ils un ton grave, respectueux? J'ai reçu bien plus de condoléances que de compliments.

— Vous êtes charmante, — fit Henriette qui la jugeait sotte.

— Voyez-vous, ce qui me manque, c'est quelqu'un qui me guide, qui s'intéresse à moi...

— Voulez-vous que je m'en charge? — s'écria Henriette les yeux brillants.

— Non, non, — répliqua la jeune femme dans sa naïveté enfantine. — Je pensais à un homme qui me guiderait.

— Remariez-vous donc.

Madame Fleurieu soupira en songeant que Marc n'était plus libre.

— Villiers, par exemple. Il est bien élevé, aimable.

Madame Fleurieu ne put s'empêcher de rougir encore une fois. Henriette s'en aperçut et s'écria :

— Tiens, je vous y prends. Ah, mais je vais arranger ce mariage-là.

— Non, non, je vous en supplie. Pas Villiers. Vous ne savez pas...

Mais l'autre venait de découvrir une proie. Seule entre tous les humains, cette petite Fleurieu était certainement incapable de lui opposer la moindre résistance.

— C'est entendu, je l'inviterai avec vous et les Marc. Confiez-vous à moi.

A la réflexion, Henriette se dit qu'il faudrait aussi persuader le jeune homme, et que ce serait moins facile. Elle finit par s'en ouvrir à son mari qui observa que Villiers ne songeait sans doute pas à se marier. Alors elle s'emporta :

— Tu es bien toujours le même. J'essaie de faire le bonheur de deux êtres, et tu me décourages.

— Je souhaite comme toi leur bonheur, mais pourquoi nous en mêler?

— Il est extraordinaire que cette petite n'attire l'attention de personne. Elle est ravissante.

— Oui, une vraie caille... C'est un éloge, — reprit-il.

Mais Henriette se taisait, l'air absorbé. Elle dit avec lenteur :

— Elle est seule dans la vie... sans enfants.

Antoine haussa les épaules et une expression de tristesse passa sur son visage aux traits mous.

ROBERT DE TRAZ

(*A suivre.*)

L'OPINION PUBLIQUE

SUR

LE PROBLÈME DES DETTES

EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

I. — ASPECTS GÉNÉRAUX DU PROBLÈME

La commission des finances de la Chambre avait chargé, le 11 août 1926, une sous-commission que préside M. Adrien Dariac, d'étudier, pendant les vacances, les conventions passées entre la France, les États-Unis et l'Angleterre relativement aux dettes de Guerre.

M. le président du Conseil a remis aux parlementaires tous les documents utiles à un examen approfondi de la question. Et il a exprimé le désir de voir instaurer une discussion sur les dettes, dès la rentrée des Chambres. Le problème à la fois juridique, politique et économique des dettes va donc être rediscuté, avec plus d'acuité que par le passé, et par le Parlement et par l'opinion publique.

Nombreux sont, en France, les partisans d'une annulation des dettes. Avant de dégager les chances de succès ou d'insuccès de ces tendances, aux États-Unis, il est utile de préciser l'appui que nous pouvons trouver en Angleterre et jusqu'à quel point nos voisins peuvent nous fournir un utile concours. La Grande-Bretagne fit connaître son avis, sur l'annulation, au mois de juillet. Profitant du regain d'actualité donné à cette question par les divergences de points de vue de la France et des États-Unis, ses dirigeants actuels soulignèrent les incon-

vénients du règlement que ses gouvernants conclurent en 1922, hâtivement peut-être, avec les Américains. Ils dégagèrent, non sans une certaine discrétion, l'intérêt international qu'il y aurait à reviser le problème des créances et dettes réciproques, nées de la guerre. L'Angleterre tenait cependant à affirmer qu'elle saurait faire face à tous ses engagements, si les États-Unis réclamaient toujours leurs dus, à l'avenir.

Elle peut soutenir cette position, sans grand risque pour sa devise nationale. En effet l'accord Baldwin de 1922 comporte un versement annuel, par le Royaume Uni, de 33 millions de livres, devant aller jusqu'à 38 millions, dans quelques années. Dans le total présentement versé par l'Angleterre, plus de la moitié est fournie par d'autres nations, sous forme de réparations auxquelles est tenue l'Allemagne et de règlements d'intérêts, versés par l'Italie, la France et les autres alliés. Au cours de 1925, afin de parfaire son dû à l'Amérique, l'Angleterre a fourni seulement 15 millions de livres par ses propres moyens.

Dans une déclaration faite à la Chambre des communes, M. Churchill n'allait-il pas jusqu'à laisser entrevoir que sous peu d'années, pour obtenir le total du maximum des versements prévus dans son accord avec les États-Unis, l'Angleterre n'aurait qu'à opérer un virement des sommes qui lui auraient été remises par ses débiteurs du Continent? Aussi ne préconise-t-elle l'annulation des dettes et des créances réciproques, nées de la guerre, que comme un moyen de restauration immédiate du crédit et de la monnaie des débiteurs certains et définitifs, comme l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la France. Dès la cessation des hostilités, elle s'y déclara résolue, parce qu'elle souhaitait un essor de relations commerciales normales dans le monde. Elle fait preuve d'esprit de suite en soutenant toujours la même thèse. Mais avec cette réserve qu'elle ne peut consentir à l'annulation que si elle-même est libérée de toutes charges par les États-Unis.

***

Ainsi le problème des dettes de guerre est enchevêtré. Il ne peut être l'objet que d'une solution internationale. Et les Américains sont bien les maîtres de l'heure.

Nous suivons attentivement tous les communiqués qui nous parviennent d'outre-Océan sur ce sujet. Nous cherchons péniblement, parmi des informations contradictoires, une tendance dominante qui nous permette de dire quelle est l'opinion publique aux États-Unis sur cette question dont l'intérêt est grand non seulement pour les débiteurs mais aussi pour l'avenir du créancier.

Or, il est malaisé de dégager les grands courants d'opinion publique dans un milieu aussi vaste et aussi divers dans ses composés ethniques que celui des États-Unis. D'abord là-bas, comme dans presque toutes les nations, la masse n'a guère d'idée précise et motivée sur les problèmes de politique internationale. Cependant en ce qui concerne le règlement des dettes, les politiciens ont su créer un courant qui, partant d'idées simples, favorise une opposition résolue à l'annulation ou à toute réduction sérieuse du montant, en capital, de la dette de l'Europe.

Le citoyen américain a entendu maintes fois répéter que toute concession faite à l'Europe, en matière de dettes, entraînerait un accroissement de ses impôts; toute amputation de créance laisse à la charge des États-Unis le poids des arrérages des emprunts contractés dans l'intérêt exclusif des Européens.

Les alliés demandent à être libérés de leurs dettes envers les États-Unis. Mais aujourd'hui, les emprunts contractés par les Américains, de 1917 à 1920, pour les avances faites à l'Europe ne font-ils pas peser un intérêt de 4,50 p. 100 sur les épaules du contribuable américain, et pendant ce temps l'Europe emprunte à 8 et 9 p. 100 aux banques de New-York. Qui peut le plus, peut le moins. Comment osons-nous venir en solliciteurs d'une atténuation de charges auprès du gouvernement, alors que nous sommes aussi larges envers les financiers de Wall Street?

Enfin, pour rallier l'opinion des anciens combattants à la thèse du paiement intégral, le Parlement américain vota le « bonus bill », qui accorde à chaque soldat, ayant traversé l'Océan, une prime de 1 dollar par jour de mobilisation et de 1 dollar 25 par jour passé au front; obligations lourdes pour la Trésorerie américaine, à moins qu'elle ne trouve dans les versements de l'Europe un concours qui atténue ses charges.

Il n'est pas surprenant que, dans les masses, l'idée de l'allègement des dettes de l'Europe soit profondément impopulaire. Il faut un certain courage de la part des hommes politiques, des parlementaires américains, pour soutenir, au delà de l'Océan, la thèse de l'annulation.

Le parti républicain est intransigeant sur cette question. La plupart de ses dirigeants réclament l'annulation pure et simple. Quant aux chefs du parti démocrate, ils hésitent à suivre l'ancien secrétaire d'État à la guerre, M. Baker, et l'ancien candidat démocrate à la présidence, James Cox, dans leur campagne pour l'annulation. Ne serait-ce pas une faute de les suivre et d'assurer ainsi la victoire des républicains qui promettent un allègement fiscal, pour une date prochaine, alors que la certitude du paiement des débiteurs européens sera un fait acquis?

D'autant que la doctrine officielle de la haute administration financière a renforcé ce sentiment. Il faut en effet reconnaître l'esprit de suite des dirigeants de la Trésorerie américaine, sur cette matière. Dès le lendemain de l'armistice, ils ont protesté contre toute proposition tendant à créer un lien quelconque entre la dette allemande et les sommes dues à l'Amérique. Au mois de mars 1919, sur l'initiative du gouvernement français, une des commissions de la conférence de la paix mit à son ordre du jour la discussion de l'idée de règlement solidaire de la double question des dettes et des réparations. Le secrétaire d'État de la Trésorerie fit aussitôt tenir au ministre des Finances français la lettre suivante : « Je dois vous informer de la façon la plus nette que la Trésorerie américaine qui, comme vous le savez, a une autorité absolue, conférée par le Congrès, en matière de prêts accordés par elle à des gouvernements étrangers, ne consentira à aucune discussion, à la Conférence de la paix ou ailleurs, d'un projet ou d'un accord ayant pour objet la libération, la consolidation ou une nouvelle répartition des obligations de gouvernements étrangers détenues par les États-Unis. » Un avis très net informait tout gouvernement qui défendrait l'idée du règlement solidaire qu'il ne pourrait recevoir de nouvelles avances du gouvernement américain.

Cette menace fut alors suffisante pour enlever le goût

de toute insistance aux gouvernements alliés, en matière d'annulation de dettes. Persistant dans son attitude, le gouvernement américain déclarait le 1er mars 1920, dans une lettre du secrétaire d'État aux finances, adressée au ministre des Finances anglais : « Je peux vous garantir que ni le Congrès qui a une autorité absolue, ni le peuple américain ne sont préparés à considérer formellement aucune annulation des dettes interalliées. » Enfin le 9 février 1922, le Refunding bill fixant les règles de la consolidation des dettes dues à l'Amérique prévoyait une série de dispositions qui supprimait toute possibilité de règlements par mode d'annulation du capital de la créance américaine.

***

Y a-t-il eu de la part du gouvernement américain une modification récente d'opinion et d'attitudes relativement à ce problème des dettes? Il faut bien reconnaître que le président Coolidge, malgré les invitations pressantes de certains parlementaires américains à procéder à l'étude d'une annulation des dettes, persiste dans une volonté conforme à celle de ses prédécesseurs. Le New-York Herald du 1er septembre 1926 note la fermeté impressionnante du président qui a simplement fait connaître qu'aucun prêt n'était à espérer aux États-Unis pour les États n'ayant pas encore obtenu un règlement de leur dette; enfin, à la date du 14 septembre, le président Coolidge annonce qu'il s'opposera à la proposition faite par certains sénateurs et députés démocrates tendant à remettre en discussion le problème de l'annulation des dettes interalliées. Il prétend réserver l'étude de semblables propositions d'abord aux organes gouvernementaux compétents. Et la maison Blanche profite du retour de M. Mellon qui avait entrepris un voyage en Europe pour faire annoncer « qu'il n'y a aucune raison pour que la politique américaine subisse une modification ». L'avenir du commerce mondial serait brillant et le règlement des dettes ne serait pas une charge pour les nations débitrices. La plus large publicité possible est donnée aux déclarations du sénateur C. A. Swanson, de Virginie, membre démocrate

de la commission des Affaires étrangères, qui, à peine arrivé à Paris, a la rude franchise de déclarer : « Je ne connais pas de groupes importants d'hommes politiques américains qui demande l'annulation des dettes et je ne crois pas que l'Amérique consente à une annulation. Il faut comprendre que si ces dettes ne sont pas payées, le contribuable américain devra en supporter le fardeau. Les stipulations d'après lesquelles les obligations ont été émises et ces prêts ont été octroyés prévoyaient le remboursement... »

Est-ce à dire qu'il y ait unanimité dans le sens du paiement intégral des dettes, au sein des milieux politiques américains? Il y a une position très forte en faveur de l'exécution stricte des obligations des débiteurs. Nous avons tenu à en dégager les raisons et les aspects. Mais il faut bien reconnaître que l'idée de l'annulation trouve aussi des protagonistes, d'abord aux États-Unis, puis en Europe.

II. — LES AMÉRICAINS PARTISANS DE L'ANNULATION

Il est intéressant de dégager les motifs invoqués aux États-Unis même en faveur de l'annulation des dettes. Demandons à M. G. Piatt Andrew, député du Massachussets à la Chambre des représentants, à M. Richard H. Edmond de Baltimore, rédacteur du *Manufacturers Records*, à M. Newton D. Baker, ancien secrétaire d'État à la guerre, sous la présidence de M. Wilson, l'essentiel de leurs arguments. Tous trois défendent la même thèse de la revision de l'allègement des dettes. Le premier souligne ce qu'avait d'excessif l'affirmation qu'une annulation infligerait des impôts plus élevés au peuple américain, et que l'amortissement régulier des emprunts nationaux, Victory et Liberty, dépendait du recouvrement, en principal et intérêts, des créances alliées. En fait, le peuple américain constate que l'opinion suivant laquelle l'augmentation des charges fiscales devait croître, en cas de défaillance des débiteurs alliés, se trouve controuvée par la rapidité des réductions d'impôts qui ont été effectuées avant que les alliés aient opéré un versement. Ces réductions seraient d'ailleurs plus importantes, sans une lenteur voulue,

imposée par le gouvernement au parlement afin d'ajourner des dégrèvements qui pourraient affaiblir les revendications du peuple américain. Et cependant, la dette intérieure a été réduite de près d'un milliard de dollars, chaque année, depuis l'armistice. Si les conditions actuelles persistent, en vingt ans, le remboursement de la dette sera total.

Est-il désormais équitable de réclamer, d'anciens alliés, des paiements qui peuvent les acculer d'abord à une inflation accrue, puis à une fiscalité écrasante, enfin à la banqueroute? Ainsi les faits imposent une révision des idées jusqu'alors officiellement admises, aux États-Unis, en ce qui concerne les dettes de guerre.

Le point de vue moral est surtout mis en valeur par M. Richard H. Edmond de Baltimore. « Que nous cherchions maintenant à réclamer des alliés l'argent que nous leur avons avancé, afin de leur permettre de livrer notre combat, voilà ce qui à mon avis surpasse Shylock. Notre honneur est en jeu si nous n'annulons pas ces dettes; du point de vue de notre honneur, l'histoire nous rabaissera dans une mesure qui fera tout américain se cacher la figure de honte. » L'Amérique a mieux à faire qu'encaisser des dollars. Elle doit rétablir l'ordre international, en délivrant les grandes nations, autant que possible, du fardeau laissé par la guerre mondiale. M. Richard H. Edmond et M. Newton D. Baker supplient leurs compatriotes de comprendre la grandeur de leur rôle, en permettant aux États débiteurs de repartir à nouveau, vers une situation internationale d'entente, de libre concurrence économique. Enfin, les partisans de l'annulation indiquent, en termes plus ou moins précis, l'avantage que comporterait cette solution pour les Américains eux-mêmes.

On insiste en effet sur ce fait que l'Europe achète à l'Amérique moins de produits qu'avant la guerre et, à des prix or qui seraient beaucoup plus élevés, si le vieux continent n'était pas comprimé par le poids de ses dettes, dans un régime de restrictions. Certes les États-Unis sont, dans le présent, la nation du monde la plus prospère, la plus riche, peut-être, qui ait existé dans l'histoire. Mais cette situation serait plus

brillante encore, si on avait généreusement réglé le problème des dettes de guerre, non seulement d'ailleurs au profit des anciens alliés, mais encore de l'Allemagne elle-même. M. Baker est très affirmatif sur ce dernier point. Et il est intéressant de constater que M. le sénateur Borah, président de la commission sénatoriale des relations extérieures, n'est point systématiquement opposé à cette conception. Lors de la publication de la lettre adressée par M. Clemenceau au président Coolidge, M. le sénateur Borah dans une communication faite à la presse déclarait : « S'il existe une base pour l'annulation des dettes, il faut que cette mesure soit prise en vue de l'avenir et non en raison d'un manquement quelconque dans le passé. Si on désire annuler les dettes, qu'on comprenne dans ces dettes toutes les réparations et qu'on montre qu'il en résultera un bienfait pour l'humanité et une amélioration de la situation des peuples de l'Europe... L'annulation ne peut être basée sur une demande, si juste qu'elle soit, de la part des nations débitrices. Il convient simplement de se demander si cette annulation peut contribuer à aider à la restauration de l'Europe et à la cause du désarmement et de la paix. »

Les économistes qui ont abordé l'étude de ce problème du règlement des dettes, de ses possibilités et de ses impossibilités, sont encore plus altruistes que M. le sénateur Borah. Et ils se demandent si l'intérêt des États-Unis, et plus particulièrement des farmers, n'est pas d'adopter, le plus tôt possible, la solution sinon de l'annulation totale des dettes, tout au moins d'une forte réduction, en liant d'ailleurs le problème à celui des réparations.

III. — LE PROBLÈME DES TRANSFERTS

Supposons en effet que le problème des dettes a été résolu et que les accords Mellon-Bérenger, et Caillaux-Churchill ont fait l'objet de ratifications votées par le Parlement français. Nous devons payer annuellement aux États-Unis 30 millions de dollars et 4 millions de livres à l'Angleterre. Puis l'annuité progresse au rythme inscrit ci-après :

Années.	Dette envers les États-Unis (en millions de dollars).	Dette envers la Grande-Bretagne (en millions de livres st.).
—	—	—
1925-1926.	30	4
1926-1927.	30	6
1927-1928.	32,5	8
1928-1929.	32,5	10
1929-1930.	35	12,5
1930-1931.	40	12,5
1931-1932.	50	12,5
1932-1933.	60	12,5
1933-1934.	75	12,5
1934-1935.	80	12,5
1935-1936.	90	12,5
1936-1937.	100	12,5
1937-1938.	105	12,5
1938-1939.	110	12,5
1939-1940.	115	12,5
1940-1941.	120	12,5
1941-1942.	125	12,5

Ce ne sont pas les seules remises à faire, en conséquence des dépenses du temps de guerre. A une question posée par M. Lesaché, à M. le ministre des Affaires étrangères, sur les points suivants : Quelles sont les sommes dues à l'Angleterre, *en dehors de l'accord de Londres*, notamment pour la dette de la Banque de France et pour la dette commerciale? il a été répondu que nous devions, en raison des avances de la Banque d'Angleterre et des stocks de guerre :

1° Avances de la Banque d'Angleterre : août 1926, 3 500 000 livres sterling; année 1927, 8 millions livres sterling; année 1928 3 500 000 livres sterling; année 1925, 8 millions livres sterling; année 1928, 9 millions de livres sterling; année 1929, 15 millions de livres sterling; année 1930, 5 millions de livres sterling.

2° Stocks de guerre : mars 1927, 1 million de livres sterling; mars 1928, 1 250 000 livres sterling; mars 1929, 1 million de livres sterling.

Comment l'État français va-t-il pouvoir assurer ces paiements à l'extérieur? Un double problème est à résoudre, l'un fiscal et interne, l'autre de transfert et externe. Il faut trouver dans les ressources annuelles dont l'État a la disposition une somme équivalente à nos dus à l'extérieur. Cette

valeur est, bien entendu, en francs. Nos créanciers n'en ont que faire. Ils nous demandent l'un du dollar, l'autre de la livre sterling. Nous ne pouvons nous en procurer aisément que si nous avons, sur le marché international, une balance créditrice, jusqu'à concurrence des sommes à remettre à nos créanciers. Ce qui revient à affirmer que, pour régler aisément le problème des dettes, nous sommes tenus de trouver des possibilités de règlement dans nos excédents de ventes de marchandises ou dans les disponibilités que nous laissent les services de toutes sortes rendus à l'étranger (frêts, assurances, séjour des étrangers, etc.). Les mouvements de capitaux impliqués dans le paiement des dettes ne peuvent être effectués que par un transfert concret de marchandises ou de services. La conférence de Bruxelles, de 1920, avait mis en valeur cette nécessité. Le plan Dawes qui avait à faire œuvre constructive a prévu le double mécanisme de paiements intérieurs et du problème des transferts de l'Allemagne à ses créanciers. Les experts ont indiqué la nécessité de confier à une autorité, spécialement désignée, la fonction d'effectuer les transferts de capitaux du pays débiteur dans les nations créditrices, sans jeter le désarroi dans les cours du change de la monnaie du Reich. Ce résultat peut être obtenu par des apports de capitaux étrangers, mis à la disposition de l'Allemagne; ou par des exportations d'utilités réelles, fournies par le Reich. Alors la monnaie interne du pays débiteur se transforme aisément en devises étrangères, puisqu'il y a état d'équilibre entre les demandes et les offres des unes et des autres, étant donné les positions créditrices et débitrices réciproques. Les cours du change ne peuvent dès lors être affectés par les règlements extérieurs.

***

L'Allemagne a jusqu'à présent trouvé des facilités de règlement, d'abord dans l'utilisation de l'emprunt or de 200 millions de marks que les experts avaient prévu, à la base du mécanisme financier de leur plan. Puis elle a livré des marchandises; tout paiement en nature supprime les difficultés du problème des mutations de valeurs monétaires.

De simples écritures suffisent à enregistrer le montant du prix des marchandises évaluées successivement en monnaies nationales puis en monnaies étrangères. L'État débiteur n'a plus qu'à résoudre le problème des réalisations internes d'excédents budgétaires pour acquérir les marchandises destinées aux livraisons à l'extérieur. Mais le jour où l'Allemagne ne pourra plus exécuter ces obligations en ayant l'aide de l'emprunt extérieur et si elle est limitée dans ses possibilités de paiements en nature, le problème des transferts sera-t-il aussi aisé que dans le présent? Les doutes les plus sérieux sont émis par les spécialistes qui étudient ces problèmes. La presse anglaise, au cours du mois d'août 1926, a même indiqué que les rencontres de M. Gilbert Parker, l'agent financier des transferts et de M. Mellon, avaient mis ce dernier en mesure d'apprécier les difficultés futures de ces déplacements de valeurs. L'attention de M. Mellon aurait été appelé sur la nécessité prochaine de reprendre l'étude du problème des réparations et des dettes interalliées, en même temps. Car nous entendons montrer que, *volens nolens*, les deux questions sont indissolublement liées.

***

Admettons, en effet, que la France ait ratifié les accords de Washington et de Londres. Comment pourra-t-elle s'acquitter et jusqu'à concurrence de quelles sommes? Le problème est autrement plus complexe que celui des réparations. La création d'un excédent budgétaire est le point de départ de la combinaison financière des règlements. Ce fut aisé à réaliser, en Allemagne, alors que la banqueroute avait libéré l'État de toutes ses dettes d'avant guerre et du temps de guerre. Facilités de règlements plus d'ailleurs en apparence qu'en réalité, car, dans le présent, l'Allemagne fait face à ses engagements grâce aux résultats de l'emprunt étranger.

Comment en France se pose le problème des excédents budgétaires nécessaires au règlement des dettes? Près des deux tiers des charges budgétaires correspondent à la dette interne et celle-ci est non seulement représentative des

emprunts d'avant guerre, de la période des hostilités, mais encore des dépenses de l'œuvre de reconstitution. Demander à la France de faire délibérément banqueroute vis-à-vis de ses nationaux pour assurer les règlements des dettes de guerre est une impossibilité politique et économique. En effet, le crédit des entreprises privées, petites et moyennes, des budgets familiaux, les réserves paysannes sont constitués par des éléments de la dette flottante. Toute menace qui fait naître une incertitude dans la stricte exécution des obligations de l'État quant au remboursement des bons, entraîne, immédiatement, un non renouvellement de valeurs à court terme du Trésor qui aboutit à l'effondrement du crédit public, donc du change.

La France ne peut accepter cette solution catastrophique, alors surtout qu'elle est résolument engagée dans une politique de rigoureux équilibre budgétaire qui doit lui permettre d'obtenir un assainissement monétaire. Mais peut-elle cependant prélever le montant des annuités à verser à nos créanciers, sur ses ressources budgétaires annuelles?

Envisagé sous cette forme simplifiée, le problème du règlement des dettes paraît insoluble, en France. Après les dernières impositions, votées au mois d'août 1926, nous sommes au terme des possibilités non catastrophiques des charges fiscales, et peut-être au delà.

IV. — LE LIEN ENTRE LE PROBLÈME DES DETTES ET LES RÉPARATIONS

Alors apparaît le lien entre le problème des dettes et celui des réparations. Nous sommes à l'extrême limite de l'effort fiscal, parce que l'œuvre de la reconstitution a absorbé la quasi-totalité de nos disponibilités. Selon la volonté de paix du peuple américain, dont le Président Wilson fut l'interprète, maintes fois approuvé par ses compatriotes, l'auteur du dommage causé aux biens devait le réparer. En fait, la France a pris immédiatement les lieu et place du véritable débiteur. Qui oserait l'en blâmer? Le plan Dawes permet, en principe, à la France d'espérer qu'elle recevra de

l'Allemagne des annuités qui sont alimentées, et par une contribution de l'industrie et des chemins de fer, et par un prélèvement du Reich sur ses ressources fiscales. Mais la première partie des versements, celle qui comprend les obligations industrielles et les chemins de fer, correspond à 36 annuités. Et cette répartition des dettes de l'Allemagne en 36 annuités n'intéresse-t-elle pas à la totalité de la dette, alors que les trésoreries créancières paraissent en communauté d'accord pour évaluer à 34 milliards de marks-or en valeur actuelle, le rendement global des prévisions inscrites au plan des experts? Il est sinon certain, tout au moins probable, qu'en 1965 l'Allemagne sera libérée de toutes ses annuités. Or l'accord de Washington prévoit de la part de la France les versements les plus élevés pour la période qui s'étend de 1965 à 1987. N'était-il pas plus équitable de créer un rigoureux parallélisme entre la durée de nos versements et ceux de nos débiteurs? Il est impossible qu'on n'ait pas songé à cette solution. Mais ne l'a-t-on pas écarté parce que le règlement de la dette française, en trente-six ans, aurait imposé à la France des chiffres trop élevés, impossibles? On a alors allongé le nombre des annuités et imposé à la France une redevance échelonnée sur soixante-deux ans.

***

L'opinion française s'élève contre cette non-concordance, dans le temps, et de sa propre dette et des versements de l'Allemagne qui lui sont indispensables pour faire face aux obligations de la France sans déséquilibrer son change. Et sur ce point une revision paraît bien s'imposer.

Mais en admettant qu'elle soit acceptée, le problème des dettes sera-t-il pour autant résolu? Créanciers et débiteurs paraissent d'accord sur un point. Ce règlement doit être la mesure préparatoire de la stabilisation monétaire des États européens dont les finances ont été désorganisée par l'endettement du temps de guerre. Les paiements des nations débitrices ne peuvent être faits, en évitant le déséquilibre des changes, que si elles ont trouvé dans la vente de leurs produits ou dans la rémunération des services de toute nature

une contre-valeur égale à celle de leur dû. Alors le transfert des valeurs monétaires s'opère aisément par simple jeu d'écriture ou par acquisition de métal jaune venant compléter les sommes à remettre aux créanciers.

Ainsi le problème des dettes internationales est lié aux facilités de transaction, sur les marchés extérieurs, pour le pays débiteur.

Or les États-Unis ne paraissent pas se rendre compte de cette situation. Ils entendent ne point recevoir de règlements en nature, mais seulement en monnaie nationale ou en or. C'est ainsi que des mouvements importants d'or de Londres ou du Canada, vers New-York et Washington, ont entraîné une accumulation de métal jaune qui a déterminé une élévation continue des prix qui atteint aujourd'hui 50 p. 100 au-dessus des niveaux d'avant-guerre. La diminution de puissance d'achat de l'or, consécutive à un drainage du métal précieux, annihile largement les effets d'une politique qui paraissait devoir aboutir à un enrichissement véritable des États-Unis.

La France, l'Allemagne sont d'ailleurs dans l'impossibilité de remettre directement des excédents de métaux précieux. Elles sont vouées à une longue pratique d'accumulation de métal jaune qui leur est nécessaire pour assurer la convertibilité de leur monnaie dans un régime de stabilisation réalisé ou espéré. Elles ne peuvent en acquérir que si elles ont des excédents de balances des comptes. Et nous savons que ceux-ci n'existent que si les marchés extérieurs et notamment le marché américain sont largement ouverts aux produits étrangers pour assurer la convertibilité des monnaies étrangères contre du dollar.

On objectera que des emprunts à l'étranger peuvent bien fournir des moyens de transfert de valeurs monétaires d'une efficacité égale aux ventes de marchandises et aux prestations de services.

Un prêt extérieur comporte nécessairement des remboursements ultérieurs. Immédiatement, il peut donner des moyens de règlements à l'extérieur et si on doit des dollars et qu'on emprunte aux États-Unis, il n'y aura pas de problème de transferts immédiats. Il n'y aura même pas de transferts

puisque le créancier fournit au débiteur les moyens de paiement, mais la difficulté n'est que différée. Le débiteur ne pourra assurer le service des arrérages et de l'amortissement qu'en exportant des marchandises et des services. Aussi les experts, dans le plan Dawes, ont-ils conçu le mécanisme des paiements du Reich avec, au point de départ, un emprunt donnant à l'Allemagne un répit afin de faciliter l'essor de ses facultés productives et de trouver dans celles-ci les excédents indispensables aux règlements annuels de tous ses dus à l'extérieur.

Ce système n'a d'efficacité que si l'essor industriel se produit et celui-ci n'est effectif que si les débouchés du commerce extérieur donnent à la nation débitrice des moyens puissants de règlements et pour ses achats de matières premières, d'aliments, et pour les paiements de sa dette et le remboursement de ses emprunts. En dehors de ces moyens, il ne peut y avoir que dérèglement aggravé des changes.

***

Or il n'apparaît pas que l'opinion publique aux États-Unis soit disposée à des modifications du régime douanier. Le libre échange, la libre importation des marchandises ne sont point dans la tradition des créanciers de l'Europe. Il est singulier de constater cet état d'esprit chez un peuple qui a dû son essor, au XIXe siècle, aux apports de capitaux européens dont le principal et les intérêts ont pu être régulièrement payés, grâce aux larges acquisitions que fit constamment l'Europe des marchandises américaines. Malgré cette leçon des faits, la volonté de la persistance dans les mesures douanières les plus étroites, les plus protectrices, paraît une sorte de dogme économique intangible chez nos anciens alliés. Alors, il faut fatalement accepter une revision générale des dettes, car en l'état actuel des relations économiques, le problème paraît insoluble.

Tenant pour acquise la démonstration que nous venons de faire des conséquences inévitables du problème des transferts il nous est désormais facile de dégager la nécessité d'intro-

duire, dans les accords possibles avec les États-Unis, sur le règlement des dettes, les clauses de sauvegarde et de transfert.

V. — DE LA NÉCESSITÉ D'OBTENIR LES CLAUSES DE SAUVEGARDE ET DE TRANSFERT.

C'est avec raison que l'opinion française y est très attachée. Nous savons que nous ne pouvons faire honneur à notre signature que si nous sommes nous-mêmes réglés par nos débiteurs. En honnêtes gens, nous ne pouvons accepter des obligations que nous serions certains de ne pas pouvoir tenir. Assurément, il est en France ou à l'extérieur, et même aux États-Unis, des conseillers qui nous engagent à signer. Puis on verra bien par la suite ce que nous pourrons payer. Au delà de nos facultés, nous dit-on, nous ne serons pas tenus. Ce raisonnement ne peut nous séduire. L'expérience nous a appris combien il y a loin des déclarations de principes aux applications précises, surtout dans les relations avec les Américains du Nord. Puis nous sommes suffisamment avertis du désir qu'ont certains milieux d'affaires américains d'obtenir une ratification sans réserves qui permettra, ensuite, au gouvernement de Washington lors de discussions difficiles sur la revision de l'étendue de nos engagements, d'exercer un contrôle sur l'organisation de notre système monétaire et surtout sur notre régime douanier. Au delà du règlement des dettes, les Américains aperçoivent la réalisation d'une politique commerciale qui augmentera leurs possibilités de vente et restreindra nos facilités d'exportation. Dans le présent, leurs négociateurs officiels n'ont cessé de soutenir que le montant des engagements des débiteurs serait calculé, non point simplement d'après le montant nominal de l'endettement, mais compte tenu de la capacité de paiement de chaque État. Base d'ailleurs singulièrement critiquable et qui évite volontairement de procéder à une étude des conditions de l'endettement. Ne fut-il pas le résultat de la contrainte des événements qui nous imposaient une charge de guerre plus lourde qu'aux autres belligérants, alors que le prêteur se trouvait dans l'impossibilité de prendre part aux sacrifices, proportionnellement à ses ressources maté-

rielles, à sa richesse? En fait, l'accord Mellon-Bérenger représente une diminution sur le montant nominal de nos engagements de guerre de 50 p. 100. Cette réduction est sensiblement analogue à celle qu'à obtenue la Belgique. Elle est supérieure à celle qui a été consentie à l'Angleterre et qui se fixe à 18 p. 100, mais elle est très inférieure à celle dont l'Italie a eu le bénéfice et qui est de 74 p. 100. Ces résultats correspondent-ils à l'application du principe d'une différence fondée sur les divers degrés de capacité de paiement?

Quels indices de capacité a-t-on choisi? En acceptant les chiffres de M. Mellon et de la commission des finances de la Chambre des représentants, à la date du 20 mai 1926, les paiements moyens de l'Angleterre égalent 4,6 p. 100 du total de ses dépenses budgétaires; ceux de la Belgique 3,5 p. 100; ceux de l'Italie, 5,17 p. 100; ceux de la France 7,39 p. 100. Rapprochés des résultats du commerce extérieur, ils sont de la grandeur de 1,9 p. 100 pour l'Angleterre; 0,88 p. 100 pour la Belgique; 2,87 p. 100 pour l'Italie; 2,64 p. 100 pour la France. Ils représentent 0,94 p. 100 du revenu national de l'Angleterre; 0,80 p. 100 du revenu de la Belgique; 0,97 p. 100 de celui de l'Italie; 1,47 p. 100 du revenu de la France.

En faisant la moyenne de ces trois indices on obtient pour la France un coefficient de 3,81 p. 100, pour l'Italie de 3 p. 100, pour l'Angleterre de 2,4 p. 100, pour la Belgique de 1,75 p. 100.

Peut-on soutenir que le règlement a été fait en tenant compte de la capacité de paiement des différents pays débiteurs? N'y a-t-il pas eu plutôt ajustement du montant de la dette en principal et intérêts jusqu'à concurrence des sacrifices que les Américains ont dû s'imposer à eux-mêmes pour nous aider? Pour démontrer qu'il en est bien ainsi, il faut dégager l'importance du prétendu sacrifice qui nous aurait été consenti par le gouvernement américain. C'est plutôt malaisé.

***

Selon que M. Mellon s'adresse à la commission des finances de la Chambre des représentants des États-Unis ou à l'opinion française, il fournit des chiffres bien différents sur le

résultat des accords. Dans le premier cas, il soutient que les bases de l'accord Bérenger permettent de faire face au service des arrérages des emprunts d'État, qui en Amérique ont été contractés à cause des avances dont nous eûmes le bénéfice, jusqu'à concurrence de 82 p. 100. Quant au 18 p. 100 non couverts par les versements prévus, ils sont largement représentés par les impôts de toute nature que le gouvernement américain a perçus, lors de la fourniture de marchandises qui nous ont été livrées. Et dans ce calcul on ne fait pas état de la contribution que nos achats ont apportée au développement industriel et commercial des États-Unis et qui a permis d'accroître les rendements fiscaux. Puis, dans l'avenir, le taux de l'intérêt des emprunts d'États américains ira en diminuant. C'est M. Mellon qui le prévoit. Alors nos versements couvriront les charges des intérêts et l'État américain aura le bénéfice des 18 p. 100 qu'il a perçus à cause de nos achats. Quant au capital, il est amorti par un versement de 1/2 p. 100 du total de la créance pendant soixante-deux ans. Sur ces bases on ne peut dire que l'Amérique fasse un sacrifice financier à notre profit.

Tout autre est la conclusion de M. Mellon lorsqu'il s'adresse à l'opinion publique française. A la veille de son départ pour l'Europe, en juillet 1926, ne déclarait-il pas : « Nous avons en définitive annulé la partie de la dette française contractée avant l'armistice, puisque la France a obtenu après cette date 1 600 millions de dollars de crédits. » Une note. communiquée par une personne autorisée et américaine, publiée par le *New-York Herald* du 10 juillet 1926, exposait :

Le montant principal des prêts et avances des États-Unis à la France depuis l'armistice s'élève à $ 1 063 millions. Les intérêts sont de $ 357 millions. Le montant en principal des crédits accordés pour les achats de stocks de guerre s'élève à $ 407 millions. Cela fait au total $ 1 827 millions. La valeur présente des paiements à faire par la France, en vertu de l'accord Mellon-Bérenger, s'élève à $ 2 008 millions, sur la base d'un taux d'intérêt de 4 1/4 p. 100. On peut dire qu'un emprunt de $ 2 008 millions, fait aujourd'hui, serait amorti, avec intérêts, en soixante-deux ans.

On voit donc que la valeur actuelle des paiements à faire

par la France aux États-Unis, en vertu de l'accord Mellon-Bérenger, n'est que légèrement supérieure au remboursement des sommes avancées par les États-Unis à la France depuis l'armistice; ou bien, si l'on prend la valeur réelle des paiements à faire par la France, en vertu de l'accord Mellon-Bérenger, à 4 1 /2 p. 100, on arrive à peu près à la même somme que celle qui fut avancée par les États-Unis à la France, depuis l'armistice. En fait, sur cette base, en vertu de l'accord Mellon-Bérenger, une partie des sommes avancées à la France par les États-Unis, pendant la guerre, est complètement annulée. Telle est la thèse de M. Mellon, à l'usage des Français.

***

Il faut simplement retenir la souplesse d'interprétation des chiffres donnés par M. Mellon, suivant le public auquel il s'adresse, et la difficulté d'appréciation du sacrifice exactement consenti sur le montant de notre dette nominale. Le jeu d'écritures comptables a consisté à dégager, pour la France, le montant des emprunts contractés après l'armistice, et à fixer un taux de capitalisation permettant d'obtenir, dans le jeu combiné des annuités et du service des intérêts, une valeur actuelle, se rapprochant autant que possible du montant des seules avances faites par l'Amérique dans la période d'après guerre. Les dispositions du Refunding bill ne laissaient pas d'autres possibilités d'arrangement, car d'après les articles qui y sont contenus, la commission de la dette ne peut réduire le principal des emprunts. Elle n'a de pouvoir que relativement à la fixation du taux de l'intérêt. Alors elle a précisé qu'avant l'armistice, la France avait reçu 1 970 millions de dollars; depuis 1 827 millions de dollars. On a alors dressé un tableau de service d'annuités qui fait ressortir une valeur actuelle de la dette à 1 681 millions de dollars, calculés à 5 p. 100. Mais ce qui intéresse le sort des finances françaises, ce n'est pas cette valeur de comptabilité. Ce sont les sommes que nous devrons effectivement verser pendant soixante ans. En effet, si en 1926 l'annuité est de 30 millions de dollars, elle s'élève progressivement à 100 mil-

lions en 1937, à 125 millions en 1942 et se maintient à ce niveau jusqu'en 1986, et l'Angleterre entend recevoir une somme à peu près équivalente. Or, à partir de 1965, nous avons une quasi-certitude de ne plus recevoir de paiements de l'Allemagne, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, nous référant aux précisions que donnait M. Lescure dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1926, dans une intéressante étude sur l'accord franco-américain du 29 avril 1926. Comment accepter qu'il soit alors possible de remettre dans l'avenir, et annuellement 250 millions de dollars à nos deux principaux créanciers, alors que ce chiffre exprime le double des arrérages de notre dette publique d'avant guerre qui était la plus lourde des dettes pesant sur une grande nation? Nos créanciers américains nous engageront peut-être à capitaliser, pendant trente-six ans, les reliquats des versements de l'Allemagne, après prélèvement des annuités dues à l'Angleterre et à l'Amérique. Mais si on essaye de supputer les valeurs actuelles comparées de l'ensemble de nos versements comme l'a tenté M. Lescure dans un article de la *Revue de Paris* du 15 juillet 1926, et de la valeur actuelle du rendement du plan des experts, on dégage que l'Allemagne doit fournir en valeur actuelle, 34 milliards de marks-or, dont 17 1/2 pour la part de la France. La valeur actuelle des annuités de l'accord franco-américain est fixée, de source officieuse, à 8 milliards et demi de marks-or. La Grande-Bretagne nous réclame une somme du même ordre. La France devrait donc acquitter à ses créanciers 16,4 milliards et recevoir 17 milliards et demi. Elle aurait à assumer définitivement tout le poids des réparations et des pensions.

Désormais elle aurait à faire face à un budget accru par les arrérages des 18 à 20 milliards de francs qu'il faut encore dépenser pour remettre le Nord et l'Est en état. Inutile de penser désormais à amortir la dette. Situation particulièrement grave pour notre crédit compromis parce que les promesses les plus formelles du peuple américain sur la réparation intégrale des dommages n'auront pas été tenues.

***

On conçoit dès lors qu'il est absolument nécessaire d'obtenir et la clause de sauvegarde et celle de transfert; et de plus une adaptation des paiements de l'Allemagne sur un échelonnement concordant avec nos propres paiements à l'Angleterre et aux États-Unis.

Signer les accords qui sont soumis à l'approbation du parlement français, sans obtenir ces retouches, c'est à coup sûr compromettre l'avenir. C'est accepter de s'engager *ultra vires*.

Qu'y perdrez-vous, disent certains. N'est-ce pas aux États-Unis que des voix s'élèvent et déclarent : « Signez, puis vous paierez si cela vous est possible. Que réclamez-vous une clause de sauvegarde? Ils est bien évident que si l'Allemagne ne vous paie pas, vous ne paierez pas, non plus. »

D'autres nous disent : « Vous voulez protéger votre monnaie par une clause de transfert. Mais ignorez-vous que nous considérons le règlement des dettes comme le prélude de la stabilisation monétaire de l'Europe? » Nous avons montré tous les dangers d'asservissement économique que peuvent nous préparer à l'avenir de coupables légèretés dans le présent si nous nous laissons engager sans faire des réserves écrites, les seules qui comptent, aux Etats-Unis.

Enfin certains politiques ou financiers entendent rassurer l'opinion française relativement à l'article 7 de l'accord qui comprend deux ordres de stipulations différentes. La France s'engage tout d'abord à transformer les effets à échéances échelonnées qui représentent sa dette consolidée envers la Trésorerie américaine, en titres négociables au porteur, établis sous une forme permettant la vente au public. En second lieu la France s'engage à prendre toutes les dispositions légales ou réglementaires pour que ces obligations puissent être négociées sur le marché international comme des emprunts français.

Clauses de style, nous dit-on, qui figurent dans tous les accords déjà conclus. Mais la trésorerie n'a pas l'intention d'en user, tout au moins pendant un certain nombre d'années. « La raison de l'insistance pour cette clause, écrivait *The Chronicle*, le 17 juillet 1926, a trait à des projets possibles pour l'avenir,

lorsqu'il paraîtra sage de transférer aux mains des particuliers les dettes contractées par un gouvernement envers un autre. » Le gouvernement américain obtenait le concours d'un grand organe de la presse quotidienne française pour faire soutenir que les obligations prévues existaient « déjà depuis neuf ans, sous une forme plus désagréable et plus dangereuse pour nous et qu'elles ont été déposées dans les coffres du Trésor américain, qui serait en droit d'en faire tel usage qu'il jugerait à propos ».

On confondait une reconnaissance de dette remise par la Trésorerie française à la Trésorerie américaine, sous forme d'obligations non négociables, avec une création de valeurs au porteur mobilisant la dette française à travers le monde, et rendant impossible toute discussion utile entre créanciers et débiteurs, pour obtenir des modifications et dans le montant de la créance et dans l'exécution des obligations.

On concoit fort bien, maintenant, les raisons qui poussent le gouvernement américain à se refuser systématiquement à l'adoption des clauses de sauvegarde et de transfert. Elles sont incompatibles avec la commercialisation de la dette de guerre. Mais alors que valent les réponses qui nous étaient faites pour nous donner toute quiétude en cas de manquement de l'Allemagne, en cas de difficultés de transfert? Le jour où la dette serait mutée en valeurs au porteur on nous prierait de discuter avec les porteurs de titres de notre créance qui n'auraient plus aucune raison de nous ménager.

Il faudrait payer à qui aurait titre en mains. A défaut de possibilités de paiement, il faudrait songer à des opérations financières, à de larges emprunts à l'étranger, pour se procurer les sommes nécessaires au service des arrérages et de l'amortissement des dettes de guerre. La non adoption des clauses de sauvegarde et de transfert, c'est simplement la préparation de l'asservissement de la France aux syndicats financiers internationaux. Au delà des ratifications des accords, que d'appétits en éveil! Les bénéfices laissés par les emprunts qu'on nous réserve donneraient une certitude de gains et d'activité à des milieux qui sont, actuellement, en léthargie. Mais, après l'adhésion du parlement aux accords, quelle ère de bénéfices!

Est-ce là le digne aboutissement des sacrifices que la

France a consentis, aux côtés des États-Unis, à l'idéal de la liberté et de l'affranchissement des peuples?

CONCLUSION

La série des faits qui se sont déroulés depuis l'entrée des Américains dans la guerre ne peut que nous inciter à demander une définition précise, écrite, de nos obligations dans l'avenir et à les limiter au niveau de nos capacités réelles de paiement.

Il n'est pire arrangement, sur des matières d'argent, entre excellents amis, que ceux dont on néglige d'indiquer immédiatement les clauses. Ils aboutissent, généralement, à de sérieuses difficultés le jour où il faut arrêter les conditions relatives aux intérêts et aux services de remboursement du capital. Telle est notre situation avec nos amis américains du Nord.

Avant l'entrée en guerre des Américains, pendant la période de neutralité, la France emprunte sur leur marché 685 millions de dollars. Nos achats s'élèvent au delà de cette somme; l'Angleterre nous fait une avance de 244 millions de dollars.

Au printemps 1917, l'Amérique entre en guerre pour assurer la défense de ses droits, de ses principes en matière de relations internationales, et apporter une aide sans réserve aux alliés qui combattent pour les mêmes idées. Quinze jours après la déclaration de guerre américaine, le 24 avril 1917, *un acte de volonté unilatéral* du congrès américain confie au secrétaire d'État de la Trésorerie la faculté d'avancer de l'argent aux alliés. Le principe du remboursement du capital et du paiement des intérêts en monnaie des États-Unis est inscrit dans la loi. Mais rien n'est stipulé pour le remboursement. L'intérêt doit être égal au taux des emprunts contractés aux États-Unis.

Aucun des alliés ne protesta contre ces dispositions, dont ils n'eurent pas à discuter les dispositions. Au total 10 milliards de dollars furent fournis par les États-Unis, dont 7 milliards environ avant l'armistice.

Pays.	Emprunt d'avant l'armistice (en dollars).	Emprunt d'après l'armistice (en dollars).
Grande-Bretagne.	3 690 000 000	581 000 000
France	1 970 000 000	1 420 000 000 [1]
Italie	1 031 000 000	617 034 050
Belgique	171 780 000	207 307 200

Les États-Unis continuant leur politique d'autorité, en matière d'avances aux alliés, réclament de la part des emprunteurs une reconnaissance de dette et une demande globale de consolidation, avant que chaque nation débitrice soit admise à négocier sur les modalités de paiement. La France se présente, dès lors, dans une posture singulièrement gênée. Elle a le souci d'obtenir des conditions de règlement qui lui évitent la banqueroute. Elle s'en remet à la bienveillance de ses créanciers dont la volonté unilatérale a imposé les conditions du prêt.

Les nations européennes, après avoir eu la sagesse de convier les États-Unis au règlement international des réparations, ont commis la grosse faute de discuter isolément avec leur créancier, un problème qui n'est pas simplement d'ordre financier, mais qui est politique par-dessus tout. La créance des États-Unis sur la France a pour cause le fait de la guerre. Elle s'incorpore dans l'ensemble des actes qui ont abouti à la victoire des alliés. Sa liquidation ne saurait être faite sans tenir compte de certaines obligations contractées par les États-Unis et qui ont dominé les conditions de paix.

La réparation intégrale des dommages nous avait été donnée par le président Wilson comme une des conditions essentielles de la paix. Et jamais le peuple américain ne s'est élevé contre cette clause. Loin de là.

L'idéal de paix, exclusif de toute annexion, et qui garantissait notre sécurité en nous permettant un pacte d'alliance ou d'assistance, fut l'idéal américain. Nous l'avons adopté et renoncé à l'annexion de la rive gauche du Rhin, qui nous donnait une frontière naturelle d'une valeur militaire défensive indiscutable. Mais nous n'avons pas eu le pacte d'alliance ou d'assistance formellement promis.

1. Prix de l'achat des Stocks, non compris.

Aujourd'hui l'équité impose la reprise du problème des dettes, dans son ensemble. Beaucoup d'avantages que la France pouvait attendre légitimement de sa victoire ont été annulés de par la volonté des représentants du peuple américain : ne serait-il pas légitime d'annuler aussi quelques milliards de dollars de dettes, surtout si par ce moyen on hâtait le retour à la stabilité monétaire financière et économique de l'Europe. L'intérêt du peuple américain concorde ici avec celui de ses débiteurs. Il ne peut y avoir de large marché soutenant les cours des produits agricoles et des matières premières du sol américain qu'avec le soutien de l'exportation. Or les vastes espoirs conçus à Chicago, San Francisco, etc., de la conquête du marché chinois se sont effrités au contact des faits. Shanghaï n'est-il pas une sorte de nécropole des entreprises créées par les hommes d'affaires des grandes cités de l'Ouest? Ces tentatives ont entraîné de lourdes pertes en capital et en énergies. Le Japon occupe dans le commerce d'Extrême-Orient une place que tous les efforts des Américains ne parviendront pas à lui enlever. La misère, suite des troubles politiques et militaires qui sont incessants dans toute la Chine, limitera, pendant longtemps encore, la capacité d'achat du monde jaune. Le mieux est de revenir à la tradition d'entr'aide entre les États-Unis et l'Europe. La France l'a pratiquée la première, parmi les nations du vieux Continent. Allons-nous assister à la rupture d'une tradition séculaire, ou bien, au contraire, le peuple américain jouera-t-il le rôle d'organisateur de la Paix dans le monde?

Au service immense rendu par les Américains à la cause de la civilisation, par leur intervention au cours de la guerre, ne s'en ajoutera-t-il pas un nouveau? A ce grand peuple enrichi, par la nature, par les conjonctures économiques du temps de guerre, et par son intelligente et laborieuse audace, ne revient-il pas de faire le plus tôt possible le geste libérateur qui dégagera l'Europe entière des menaces de la banqueroute monétaire?

GERMAIN MARTIN

LA REINE CALAFIA[1]

VI

OÙ SE PRÉSENTENT LES AMOUREUX DE LA REINE

Une semaine plus tard, en traversant le hall de son hôtel à l'heure du déjeuner, la veuve fit une rencontre inattendue.

A sa vue, un homme plongé dans un rocking-chair, environné du nuage odorant d'un havane, posa précipitamment son cigare sur une table voisine et se leva, énorme et souriant.

— Oh! mistress Douglas, quelle agréable surprise! Je ne vous savais pas à Madrid.

— Moi non plus, Arbuckle, je ne vous savais pas ici. C'est curieux, ne trouvez-vous pas? les choses s'arrangent toujours pour que nous nous rencontrions.

Le géant qui répondait au nom d'Arbuckle baissa les yeux comme un grand enfant pris en flagrant délit de mensonge.

Ce colosse de trente-cinq ans avait la charpente et la musculature de l'Hercule Farnèse. On le sentait doux, confiant, un peu crédule.

Harold Arbuckle était Californien. Les gens d'affaires le tenaient pour un garçon de valeur qui avait réussi très vite et réussirait mieux encore s'il continuait à travailler. Comme beaucoup de ses compatriotes, il unissait l'énergie des immigrants blonds venus du nord à l'esprit aventureux des hommes bruns, premiers colonisateurs du pays.

Suivant la tradition de sa terre natale, il avait débuté

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

comme mineur et chercheur d'or. Les filons de Californie ne réservant plus de surprises, il avait travaillé d'abord au Transvaal puis dans les solitudes glacées de l'Alaska. Ce n'était pas encore un véritable riche. De son propre aveu, il ne « valait » encore qu'un million de dollars. Mais, confiant dans son activité, son énergie et son coup d'œil qui jugeait vite et bien les personnes et les choses, il se sentait l'étoffe d'un multimillionnaire.

La señora Douglas l'avait connu à San Francisco lorsqu'elle s'occupait, après son veuvage, de mettre son portefeuille en ordre. Il l'avait débarrassée de quelques « Alaska » dont elle voulait se défaire. Arbuckle était devenu amoureux de la belle veuve. C'était un amour calme — il ne pouvait en avoir d'autre — calme comme ses propres idées, mais aussi solidement planté qu'elles. Cet amour eut une influence immédiate et profonde sur la vie d'Arbuckle.

Ce travailleur infatigable fut pris tout à coup d'un impérieux besoin de repos. Il était sans famille, seul au monde. A quoi bon se donner tant de peine pour amasser de l'argent? Et laissant en suspens toutes ses spéculations, il se mit à courir l'Europe, organisant ses itinéraires de telle manière qu'il arrivait toujours à s'installer dans les mêmes villes que la señora Douglas.

Dès les premières rencontres, les prétextes qu'il imaginait avec une rouerie candide furent percés à jour : la veuve voyait clair dans ses machiavéliques combinaisons...

Au cours d'une longue conversation qu'ils avaient eue dans un hôtel de Venise pour combattre l'ennui d'un soir de pluie, Arbuckle s'était plaint de son isolement. Il avait besoin d'une compagne et voulait fonder une famille. Il se sentait parfaitement apte à faire de grandes choses, mais il lui fallait l'appui d'une compagne capable de lui inspirer de nouvelles ambitions. Cette compagne devait être une femme supérieure et il essaya de la décrire.

Mais l'Ambassadrice, prenant malicieusement les devants, entreprit avec une verve endiablée sa propre peinture physique et morale. C'était une charge comique qui ne laissait subsister d'elle qu'une fantaisiste caricature. Le Californien protestait en branlant la tête, mais sans oser l'interrompre...

La señora Douglas qui avait oublié Arbuckle depuis qu'elle était à Madrid, fut d'abord un peu agacée de cette nouvelle preuve de perspicacité... et de persévérance. Puis elle s'adoucit en pensant à un autre de ses poursuivants, moins discret et moins réservé que ce timide adorateur.

— Au moins celui-ci m'obéit, — se dit-elle. — Il ne s'enhardit pas jusqu'à hausser la voix et se borne à me suivre partout. Tandis que l'autre...

Et elle finit par accueillir d'un sourire indulgent les explications embrouillées d'Arbuckle.

— J'ignorais absolument que vous fussiez à Madrid. Je m'ennuyais à Paris et je vais à Séville. Je comptais partir ce soir même. Mais puisque j'ai eu la chance de vous rencontrer je passerai quelques jours ici.

« Quelques jours »... elle savait ce que cela voulait dire. Il ne bougerait pas de Madrid jusqu'à ce qu'elle lui fît comprendre qu'elle se priverait volontiers de sa présence. A moins qu'elle ne le plantât là sans crier gare, s'envolant avec Rina dans une de ces fugues aussitôt réalisées que conçues.

En attendant, elle lui sut gré de sa délicatesse. La croyant au Ritz, il s'était installé le matin même au Palace Hôtel. Dès qu'il s'aperçut de son erreur, il s'empressa de déménager. C'était très gentleman. C'était aussi très prudent. Le bon Arbuckle se gardait toujours des lignes de retraite lui permettant de disparaître quand il le jugeait à propos.

Que faire de ce nouveau coryphée qui, si réservé qu'il fût, tombait assez mal, étant donné le tour qu'avaient pris la vie et les idées de l'Ambassadrice? Elle savait qu'il était difficile de le tenir à l'écart; ce paisible entêté trouvait toujours moyen de déjouer les manœuvres qu'elle tentait à cet effet. Elle résolut donc de ne pas différer sa présentation aux personnes de son entourage. Le soir même, Arbuckle et Florestan se rencontrèrent au Ritz et, le lendemain, Mascaro, qui y déjeunait avec les deux dames et l'étudiant, entra également en relations avec le Californien.

— Sympathique garçon, — dit don Antonio en sortant de l'hôtel avec Florestan. — Je connais son type. Il est très répandu là-bas : prodigieuse activité, puissance de travail illimitée, extrême raideur en affaires. A part cela, ces intré-

pides abatteur de besogne sont les meilleurs compagnons du monde; gais, rieurs, continuant jusqu'à la vieillesse les exercices corporels et même les jeux de l'adolescence; regardant la vie à travers leur optimisme et tenant par-dessus tout à conserver un idéal généreux et désintéressé, un peu romanesque, et qui compense la vulgarité de leurs occupations. Après avoir conclu un formidable marché où ils ont engagé un million de dollars, ils tournent allégrement le feuillet, courent au club où ils s'amusent de la moindre histoire et jouent à la paume comme de grands enfants qu'ils sont...

Très attirés l'un vers l'autre, Arbuckle et le professeur avaient grand plaisir à se trouver ensemble.

Tous les après-midi, le Californien venait s'asseoir dans le hall du Palace dans l'espoir de rencontrer l'Ambassadrice.

Tous les après-midi, quand Mascaro sortait pour faire un tour de promenade, il prenait machinalement le chemin de l'hôtel en se disant : « Allons voir si l'ami Arbuckle est dans son fauteuil. »

Il y était toujours et la conjonction s'opérait à l'entière satisfaction des deux parties.

Arbuckle voyait en Mascaro son sauveur. Sans lui, les longues heures qu'il passait dans le hall eussent été mortelles. Madrid ne l'intéressait pas : il l'avait déjà vu. Son unique occupation était de guetter le passage de mistress Douglas dans le dessein préconçu de surgir à l'improviste devant elle — (tiens! quel heureux hasard!) — et de l'aborder respectueusement.

Cette bonne fortune ne lui arrivait pas tous les jours. Ou bien l'Ambassadrice traversait le hall d'un pas rapide, répondant d'un signe de tête à son salut, ou bien elle restait invisible et Rina paraissait seule. Par politesse, il n'osait se dispenser d'aller à elle. Mais elle semblait le tenir en petite estime pour son aveuglement ou sa sottise. Comment! cet imbécile passait près d'elle, c'est-à-dire près du bonheur, sans avoir l'air de s'en douter et s'obstinait à poursuivre ailleurs d'impossibles chimères!

Dès qu'il voyait entrer le professeur, Arbuckle s'empressait d'aller à sa rencontre et, tout en le saluant, braquait sur lui

un étui de cuir de Russie, amplement garni d'odorants « colorados » dont les effluves transportaient l'imaginatif Mascaro dans les fertiles plantations des « vegas » cubaines.

La puissance de cet homme comme fumeur était pour don Antonio un perpétuel sujet de stupéfaction. Jamais il n'avait pu le surprendre sans un cigare aux dents.

Quand Arbuckle tenait « son sauveur », il ne le lâchait pas volontiers, redoutant les après-midi vides où il n'avait que Rina à se mettre sous la dent. Aussi surveillait-il jalousement la combustion de l'imposante « torpille » qu'il avait offerte au professeur. Dès que le feu allait en atteindre la bague, il tirait un second, un troisième étui, si les premiers étaient épuisés.

Un des motifs de la sympathie qu'Arbuckle éprouvait pour le professeur était l'enthousiasme de celui-ci quand il parlait de son voyage en Californie, et il en parlait constamment, faisant défiler sous les yeux ravis de l'Américain les merveilleux panoramas de San Francisco, l'idolâtré « Frisco » de son enfance.

Un après-midi, alors qu'Arbuckle commençait à s'étonner du retard inaccoutumé de Mascaro, il vit s'avancer sous la coupole de la rotonde quelqu'un qu'il connaissait bien, mais qu'il croyait à quatre cents lieues de Madrid, le marquis de Casa Botero.

Pendant ces derniers mois, il l'avait vu presque tous les jours à Paris, car il ne pouvait s'approcher de la señora Douglas sans le trouver à ses côtés. En un mot, ils étaient rivaux, aussi tenaces, aussi obstinés l'un que l'autre. Les deux hommes se détestaient. Il y avait entre eux l'antagonisme ancestral de deux êtres d'espèce différente qui, depuis l'âge des cavernes, ne songent qu'à s'exterminer.

Quand, l'autre jour, l'Américain avait recoupé la piste de la veuve, sa première préoccupation avait été d'empêcher que le marquis ne profitât de la découverte et de lui cacher son départ pour Madrid. Ah! la fâcheuse rencontre!

Il ne lui en offrit pas moins, avec un franc sourire, un vigoureux *shake-hand*. Il était habitué dès l'enfance aux luttes loyales et courtoises.

— Vous ici? quelle surprise!

— Oui. J'ai senti tout à coup le besoin de contempler une fois de plus le tableau *des Lances*[1]. Voyez-vous, mon cher (et son ton hautain marquait la distance qui sépare le gentilhomme de l'homme d'affaires), moi, j'ai des fringales artistiques qu'ignore le commun des mortels.

Du même âge qu'Arbuckle, il paraissait plus vieux de visage mais plus jeune d'allure. Très sec, il avait la saine maigreur du sportsman qui surveille son poids et ne se permet, en fait de chair, que celle du muscle producteur de la force; mais c'était du muscle uni et flexible, sans les disgracieuses nodosités de l'athlète professionnel. La figure osseuse était patinée par le plein air. Courte moustache rousse; chevelure abondante et violemment rejetée en arrière. Il avait la démarche élastique et souple des grands félins et, dans son regard froid, l'insolente sécurité de l'homme d'épée qui compte sur sa supériorité d'escrimeur.

Arbuckle avait acquis dans le maniement des affaires internationales un flair particulier pour subodorer la présence de l'argent ou deviner son absence. Pour lui, le marquis était « à la côte » et réduit aux expédients. Le bluff de ses manifestations d'opulence ne lui en imposait pas, bien qu'il les prodiguât avec le geste excédé d'un nabab que son or importune.

Personnage énigmatique. Comme sa fortune, sa nationalité restait incertaine. Tantôt il se disait Espagnol, tantôt Sicilien pour expliquer son accent. Arbuckle le croyait né dans un de ces ports cosmopolites du Levant où les Juifs expulsés de la péninsule parlent encore le vieux castillan.

Ostensiblement, il collectionnait les tableaux et les antiquités, faisant sonner bien haut les sommes énormes que lui coûtait la satisfaction de ses passions d'artiste. Mais le Californien se méfiait...

Dans tous les cas, si le marquis avait des embarras d'argent, il savait habilement les dissimuler et menait la vie des riches, fréquentant les palaces les plus chers de l'Europe.

C'est dans un de ces hôtels que la señora Douglas l'avait

1. C'est le tableau *La Reddition de Bréda* de Vélasquez, connu aussi sous le nom de *Tableau des Lances* parce qu'on y voit, au second plan, une forêt de lances de troupes à cheval. *(Note du traducteur.)*

rencontré à Florence. Elle l'avait retrouvé à Paris et, depuis, se heurtait à lui dans tous ses déplacements. Il n'avait ni la finesse ni la promptitude de l'ancien chercheur d'or pour découvrir sa trace et n'arrivait jamais que bon second. Mais les quelques jours ainsi perdus étaient vite regagnés, grâce à la décision et à la vivacité de son offensive. De plus, il avait eu l'adresse de se faire une alliée de Rina qui, lorsqu'elle était seule avec son amie, se répandait en éloges sur cet « homme du monde si distingué ». Il personnifiait si bien les héros de ses romans « aristocratiques ! »

Mais qu'en pensait l'Ambassadrice?

Casa Botero était élégant, portait beau, avait d'innombrables relations, était connu dans tous les grands hôtels de l'Étoile et des Champs-Élysées, dans tous les restaurants à la mode. Elle lui savait gré du zèle qu'il déployait à faire pleuvoir sur elle les invitations qui introduisent une étrangère dans ce cercle de la vie cosmopolite compris sous le nom de « Tout Paris ». Grâce à cet actif et dévoué Sigisbée, elle avait conquis en peu de mois droit de cité dans cette « ville lumière » où beaucoup de ses compatriotes n'avaient pu pénétrer qu'après des années d'attente.

Oui. Mais certaines personnes respectables souriaient ironiquement en entendant prononcer son nom. D'autres affirmaient qu'à l'ambassade d'Espagne on ignorait absolument le marquis et son marquisat. De fâcheuses histoires couraient sur son compte : histoires d'intrigues avec des femmes qu'il avait compromises, ou qui, fait plus grave encore, avaient, au dernier moment, refusé de l'épouser.

D'ailleurs, tout cela restait vague... personne n'affirmait rien...

Tout en faisant la part possible de la jalousie et de la médisance, elle sentait que la situation n'était pas claire et se reprochait parfois le penchant qui l'attirait vers cet homme inquiétant. Mais, rusant avec sa conscience, elle excusait ce penchant en l'assimilant à cette innocente curiosité qu'ont beaucoup de femmes honnêtes pour de séduisants libertins. C'était comme une fenêtre qui lui permettait de contempler un monde défendu.

Et puis il y avait autre chose, autre chose qui cadrait admi-

rablement avec sa nature énergique et combative de « femme forte », autre chose qui, pour tout dire, la charmait : le danger.

Or, avec ce pétulant amoureux, le danger était de tous les instants et l'obligeait à rester toujours sur le qui-vive. Il suffisait que plusieurs de ses amies évitassent la fréquentation de cet homme, pour qu'elle lui accordât, par bravade, une plus étroite familiarité. Elle souriait lorsqu'on lui insinuait que c'était un chasseur de dot qui n'en voulait qu'à ses millions, fort capable d'ailleurs de la compromettre pour la contraindre au mariage. La lutte, car c'en était une, n'effrayait pas son âme de guerrière.

La femme que Mascaro surnommait « la reine Calafia » pouvait se risquer à ces prouesses d'amazone. Ses principes austères, la rigide discipline de sa vie physique, la protégeaient contre l'ivresse de la tentation. Son existence avait le rythme isochrone d'un pendule régulateur.

Tout en méprisant l'adultère, tout en prenant en pitié les misères et les bassesses de l'amour clandestin, elle en étudiait les manifestations avec la sérénité du thérapeute qui se penche sur des plaies gangréneuses pour en scruter le processus. C'étaient les actes d'une humanité inférieure et malsaine mais, quand même, intéressants à étudier. L'équilibre parfait de sa santé, le calme de ses sens, lui permettaient de frôler ces pestilences sans en craindre la contagion.

Il y avait aussi de la coquetterie féminine dans son fait. Le paisible compagnonnage de son époux ne lui avait pas fait connaître, ni même entrevoir, le feu de la passion. Sans vouloir s'aventurer trop sur ce terrain brûlant, elle éprouvait un secret plaisir à se sentir ardemment désirée, « à la latine », et ne détestait pas certaines libertés qui frisaient parfois le manque de respect.

Cependant il ne fallait pas que Lovelace allât trop loin. Un jour, profitant d'un tête-à-tête, il avait voulu l'embrasser. Redevenue Concha Ceballos, elle l'avait arrêté net, et rudement, avec un de ces coups douloureux du pugilat japonais qu'elle avait appris dans sa jeunesse.

Les bouffées de jalousie dont son Othello corsait ses incandescentes déclarations lui causaient des gaîtés de pensionnaire.

— Si vous en aimez un autre, c'est un homme mort. Je le tuerai. Je vous jure que je le tuerai.

— Alors, immolez Arbuckle, lui criait-elle en éclatant de rire.

Et l'autre de répondre avec une magnanimité dédaigneuse :

— Celui-là ne compte pas. Je le méprise. Ce n'est pas un rival sérieux...

Lorsqu'elle apprit l'arrivée du marquis à Madrid, la « reine Calafia » dit en riant à son amie :

— Voilà ce que je craignais. Botero après Arbuckle, cela ne pouvait manquer. La famille va être complète... trop complète.

Elle plaisantait, mais au fond elle était vexée. Deux amoureux à Paris ou dans n'importe quelle autre ville... très bien. Tandis qu'ici, à Madrid... près de... Dieu! que cette arrivée était gênante!

Un des deux nouveaux coryphées ne tarda pas à s'éclipser.

« Plus rien à faire ici pour l'instant, se dit-il. Il ne m'arrivait pas souvent de me trouver seul avec la señora Douglas; maintenant cela ne m'arrivera plus du tout. Ce Botero ne la lâchera pas d'une semelle car, moins discret que moi, il s'est installé dans le même hôtel. Ma présence étant inutile, la prolonger serait une faute. Allons-nous-en. »

Et, reprenant le prétexte du voyage à Séville invoqué pour motiver son passage à Madrid, il partit pour la capitale de l'Andalousie.

Sans trop d'inquiétude toutefois, emportant l'impression de laisser deux bons alliés derrière lui, le professeur et Florestan.

En effet, dès la première entrevue, don Antonio avait nettement manifesté son antipathie pour Casa Botero.

Celui-ci ne plaisait pas davantage à Florestan. Le ton familier de sa conversation avec la señora Douglas l'énervait — (étaient-ils donc si intimes?) — ainsi que sa façon affectée et théâtrale de lui baiser la main.

Aux regards timides mais chargés d'admiration qu'il adressait à l'Ambassadrice, le marquis de son côté avait deviné en Florestan un rival, et un rival que sa jeunesse et sa beauté rendaient plus redoutable qu'Arbuckle. Il se mit à

le traiter de haut avec une hostilité faussement courtoise.

A plusieurs reprises, au cours du premier repas au Ritz, ses yeux inquiets allèrent de la señora Douglas à l'étudiant. Profitant d'un moment où Rina causait avec Florestan, il se pencha vers la veuve et lui dit froidement :

— Je vois qu'à peine arrivée à Madrid vous y avez trouvé de bons amis. Et vraiment, ce blanc-bec vous intéresse?...

VII

DES DISCUSSIONS QUE MASCARO EUT AVEC SA FEMME ET DU MESSAGE QU'IL REÇUT DE FLORESTAN

La señora Douglas ne pouvait passer inaperçue dans le quartier de la Puerta del Sol où la marche est ralentie par l'encombrement des trottoirs. Les grandes femmes sont rares en Espagne et le peuple éprouve pour elles une instinctive admiration, surtout lorsqu'elles joignent, comme c'était le cas, l'élégance de l'allure et l'originalité du costume à la beauté du visage. Les désirs flambaient autour de la « reine Calafia » et se traduisaient par des propos qui voulaient être galants et n'étaient que grossiers, car la brutalité de l'expression est, pour les gens du peuple, un signe de puissante virilité.

A l'heure du retour aux ateliers surtout, les mots crus pleuvaient. Avec une étrangère, car on la devinait telle, il n'y avait pas à se gêner : elle ne comprendrait pas. En réalité, malgré sa connaissance de la langue, le sens de certaines expressions lui échappait, tellement il était ignoble et bas.

Quand Florestan l'accompagnait, il endurait le martyre, lui qui comprenait tout. Mais qu'avaient donc ces misérables? Maintes fois, avec doña Amparo et Consuelito, il avait suivi les mêmes rues sans jamais entendre rien de pareil. Et voilà qu'une femme les rendait fous parce qu'elle n'était pas du pays et que sa taille, sa démarche et sa toilette différaient de ce qu'ils voyaient tous les jours.

« Sombres brutes! ignobles satyres! » grondait-il entre ses dents, avec l'envie de tomber sur eux à coups de canne.

Ces promenades étaient devenues plus rares depuis l'arrivée du marquis, coïncidence qui avait frappé Florestan.

— Oh! ce Botero! — soupirait-il. — Qui sait ce qu'il a pu lui dire contre moi?

Non. Casa Botero ne parlait plus de Florestan à l'Ambassadrice. L'accueil plutôt froid qu'elle avait fait à sa boutade de mauvais goût contre le pauvre « blanc-bec » l'incitait à la prudence sur ce chapitre. Mais il n'en continuait pas moins avec une âpre obstination ses travaux d'approche autour des millions de la veuve.

Dans les nombreux entretiens qu'elles avaient eus avec le marquis à Florence, à Paris et ailleurs, les deux Californiennes l'avaient toujours entendu s'enorgueillir de sa noble généalogie.

— Les Casa Botero sont d'origine sicilienne. Mes ancêtres servirent Charles III avec tant de dévouement qu'il ne voulut pas se séparer d'eux quand il renonça à la couronne de Naples pour prendre celle d'Espagne. Il les emmena avec lui dans son nouveau royaume où ils firent grande figure à la Cour.

Voilà ce qu'il disait quand il était en Italie ou en France. Mais à Madrid, il devenait plus Sicilien qu'Espagnol. Négligeant les aïeux qui avaient suivi Charles III, il ne parlait plus que de ceux qui étaient restés près des Bourbons de Naples.

La malencontreuse apparition du marquis avait bouleversé pour l'Ambassadrice la nouvelle et paisible existence dans laquelle, elle ne cherchait plus à se le dissimuler, Florestan tenait une si grande place. On ne pouvait plus organiser une excursion ou une promenade sans que Botero surgît à l'improviste pour s'y joindre. C'était sans doute Rina qui, par incontinence de langue ou snobisme admiratif pour cet « homme du monde si distingué », lui révélait la veille les projets du lendemain. Toujours est-il qu'il ne manquait jamais de paraître à temps avec un horripilant à-propos.

Impossible désormais à la señora Douglas de jouir tranquillement de l'innocent plaisir que lui procurait la société de ce gentil compagnon si respectueux et si soumis. Sa conversation franche et naïve était charmante. Mais ses silences la touchaient encore davantage lorsque, rougissant d'une phrase qui venait de lui échapper et qu'il jugeait trop hardie, il se taisait, confus et les yeux baissés. Et quand, rasséneré par une bonne

parole, il les relevait sur elle, qu'ils étaient doux, qu'ils étaient tendres, comme ils lui disaient bien son amour, son adoration! Elle savait, et cela la remuait délicieusement, qu'il ne soupçonnait pas l'éloquence de ses regards. Il serait rentré sous terre s'il avait pensé qu'elle pût y lire un aveu. Un fluide subtil et bienfaisant émanait de lui, pareil aux effluves qui sourdent d'un sol vierge. Lorsqu'il marchait sans mot dire à ses côtés, elle se revoyait galopant à Monterey, flanquée d'un amoureux rendu muet par la timidité et ruminant mentalement une déclaration qui ne parvenait jamais à sortir.

Agacée par l'insupportable intrusion du marquis, éprouvant aussi peut-être la vague appréhension d'un danger, de ce danger qui pouvait naître du sentiment qu'elle persistait encore à n'appeler que sa « sympathie » pour Florestan, elle convoquait moins souvent le jeune homme et, sous divers prétextes, se privait fréquemment de ces réunions qu'elle aimait tant.

Florestan en souffrait cruellement. Même lorsqu'il était à peu près sûr de ne pas la rencontrer, il ne pouvait s'empêcher d'aller à son hôtel; c'était encore se rapprocher d'elle. Il reprenait alors le rôle d'Arbuckle. Comme lui, blotti dans un fauteuil du hall, il surveillait les entrées et les sorties dans l'espoir de « la » voir apparaître.

C'eût été un grand soulagement pour l'abandonné de pouvoir, comme le faisait le Californien, s'entretenir avec Mascaro. Il aurait entendu des choses merveilleuses sur cette contrée lointaine, devenue pour lui la plus intéressante de toutes les terres de la planète puisqu'elle avait vu naître l'Ambassadrice. Mais le professeur restait invisible.

A la prière de la veuve qui, ayant appris le surnom que lui donnait Mascaro, désirait connaître l'histoire de la reine Calafia, il lui avait envoyé les *Exploits d'Esplandian* avec une lettre explicative de son absence. Il faisait partie d'un jury d'examens qui siégeait à l'Université tous les après-midi et, le soir, il avait à écrire des articles pour une revue.

Un jour, après déjeuner, Florestan sortait pour se rendre comme d'habitude au Palace, quand il se heurta sur le pas

de la porte à don Antonio qu'il n'avait pas vu depuis quelque temps.

— Et ton père? — fut la première question de Mascaro.

Son ami l'inquiétait, avec son visage qui trahissait une profonde fatigue et semblait s'effriter comme un mur prêt à s'écrouler.

Le fils était moins alarmé. Vivant auprès du malade, il ne se rendait pas compte des transformations qu'il subissait.

— Le cinématographe l'absorbe toujours. L'appareil et la lampe sont trouvés. Il cherche maintenant un papier assez diaphane pour laisser passer suffisamment la lumière. Mais montez donc, don Antonio; vos visites lui font du bien.

De fil en aiguille, on en vint à parler de la señora Douglas. Le professeur s'excusa comme s'il était en présence de la dame ou que Florestan fût son ambassadeur. Il répéta ce qu'il avait écrit dans sa lettre. Puis il crut devoir ajouter confidentiellement de nouvelles raisons pour justifier son éloignement.

— Autrefois, j'allais là-bas très volontiers. C'était du temps d'Arbuckle, un brave garçon plein de bon sens et des plus honorables. Aujourd'hui, impossible d'approcher la reine Calafia sans tomber dans les jambes de cet escogriffe de Pera Botero, Pero Botero, ou quelque chose d'approchant...

Mascaro gardait un mauvais souvenir du dernier dîner qu'il avait fait au Ritz avec la señora Douglas le jour de l'arrivée du marquis.

— Te rappelles-tu cette soirée? Il me voyait pour la première fois et savait parfaitement que je suis professeur de l'Université, chargé d'enseigner l'histoire de l'Espagne et de ses anciennes colonies. Eh bien! il n'a pas cessé de me chercher noise sur ce terrain, tout en lâchant d'énormes bourdes. Par égard pour notre amphitryonne, je ne l'ai pas traité d'imbécile, mais il vaut mieux que nous ne nous revoyions plus : la patience finirait par m'échapper.

Excité par les paroles de son ami, l'étudiant lui fit part de l'antipathie qu'il avait, lui aussi, pour le marquis. Ses airs de supériorité, l'ironie avec laquelle il le traitait en éphèbe sans importance l'agaçaient superlativement. Arbuckle avait

touché juste dans tout ce qu'il avait dit : réduit aux expédients, revendeur d'objets d'art, marquis du pape si marquisat il y avait, en somme un aigrefin. Comme Mascaro, Florestan railla ses poses de matamore et ses histoires de duel qu'il trouvait moyen de glisser dans les conversations entre hommes, pures précautions oratoires pour effrayer les gens, pas autre chose.

Il s'échauffait en parlant et perdait peu à peu son habituel sang-froid de calme athlète. Les yeux brillants, comme si un nouveau souvenir venait de raviver sa colère, il dit fièrement :

— Je le corrigerai, ce particulier-là. Soyez sûr, don Antonio, qu'il ne quittera pas Madrid sans que je lui aie collé ma main sur la figure. C'est fatal. Imaginez-vous que, l'autre soir, alors que doña Concha me questionnait sur les travaux de mon père, il eut l'aplomb de le comparer, par dérision, à ces inventeurs comiques et à moitié toqués, dont les types grotesques paraissent dans certaines charges de théâtre. Comme vous, j'étais sur le point de le traiter, non pas d'imbécile, mais d'insolent. Comme vous, je me contins par égard pour la señora Douglas et me contentai de lui rispoter vertement. Notre hôtesse détourna adroitement la conversation. Je surpris plusieurs fois le regard qu'il me décochait pour m'intimider, mais je le soutins sans broncher en le fixant dans le blanc des yeux. Il a dû comprendre que « j'avais faim de lui ». N'en doutez pas, don Antonio, cet effronté trouvera à qui parler.

Mascaro conseilla la prudence au jeune homme. Il devait faire comme lui, espacer ses visites à la veuve jusqu'au départ de Botero.

Florestan protesta énergiquement. Comment! cesser de voir la señora Douglas et la laisser exposée sans défense aux manœuvres de cet intrigant! Son devoir était au contraire de rester à ses côtés et de conjurer par sa présence le danger qui la menaçait.

— Et d'ailleurs, si je faisais ce que vous dites, ne croirait-il pas que j'ai peur de lui? Non, mais vous figurez-vous ça? Moi, moi, peur de ce Botero!

En montant l'escalier de Balboa, pendant sa visite et tout

le reste de l'après-midi en s'acquittant de ses besognes universitaires, le professeur ne cessa de penser à la conversation qu'il venait d'avoir avec Florestan, se demandant avec une inquiétude à la fois ironique et sérieuse :

— Que dirait ma chère moitié si elle nous avait entendus? Que de nouveaux sujets d'animosité contre l'Américaine!

Car on ne pouvait le nier : c'était son arrivée qui avait dérangé la vie si calme des deux familles. L'outrecuidant marquis l'avait suivie, Florestan s'était monté contre lui, les deux hommes se haïssaient... Tout cela était gros de menaces. Enfin, la paix de son propre ménage était compromise.

Don Antonio n'avait pas confié au fils de Balboa le véritable motif de l'interruption de ses visites à la reine Calafia. Sa femme ne pouvait plus la sentir et l'orage grondait à la maison.

Le but qu'il poursuivait, c'était de mener paisiblement son existence de « modeste pionnier de l'histoire », comme il se qualifiait lui-même. Pour que doña Amparo ne le troublât plus pendant ses heures d'étude et de repos près de la table de la salle à manger, il était disposé à toutes les concessions. En cessant de voir la reine, peut-être éviterait-il les sempiternelles récriminations dont on l'obsédait à journée faite. Mais il avait compté sans sa terrible épouse.

Elle considérait maintenant la Californienne comme une calamité venue d'outre-mer pour le malheur de la famille.

Ne pouvant garder sur le cœur une invitation sans la rendre, elle avait offert chez elle aux deux étrangères ce déjeuner à l'espagnole dont son mari avait eu l'idée. Tout avait bien marché. Les Américaines s'étaient extasiées sur les chefs-d'œuvre culinaires confectionnés sous la direction de la dame de céans. Ces plats du pays, elles les avaient connus là-bas, mais à l'état d'imitations plus ou moins réussies. Ici, c'était à d'authentiques originaux, à de véritables chefs de race que l'on avait affaire et non pas à des rejetons amoindris. La maîtresse de maison s'était sentie flattée dans son amour-propre, tout en pestant de s'être donné tant de peine et d'avoir dépensé tant d'argent pour des personnes si peu sympathiques.

Doña Amparo était insupportable. L'aigreur de ses récriminations, leurs répétitions incessantes, l'acidité de son organe,

l'âpreté de ses éclats de voix eussent exaspéré tout autre que son indulgent époux. Mais, au fond, elle voyait clair et n'avait pas tardé à tirer de justes conséquences de ce qu'elle appelait « les dérèglements de Florestan ». Les visites du jeune homme à sa fiancée étaient de plus en plus rares et plus brèves. Autrefois, après le dîner, on le trouvait toujours chez son père, quand il ne venait pas chez les Mascaro qu'il accompagnait deux fois par semaine au théâtre.

— Aujourd'hui, « Monsieur » endosse tous les soirs le smoking. Il fait une courte apparition pour débiter trois ou quatre mensonges à notre fille et se sauve à son Ritz où il est ravi de retrouver ces étrangères qu'il considère, c'est visible, comme très supérieures à nous. Souvent même il ne se montre pas et se contente d'envoyer une carte au timbre de l'hôtel. Et toi, plongé dans tes bouquins qui nous donnent à peine de quoi manger, tu ne t'aperçois de rien. Tu ne vois pas que notre pauvre fillette se morfond, qu'elle est triste, de plus en plus triste et que... (C'était le début d'une de ces scènes comme doña Amparo en faisait presque chaque jour à son mari).

— Mais enfin, ma femme, — interrompit Mascaro, — tout ça n'a pas la moindre importance. Le jeune homme doit des égards à ces dames qui sont des amies de son père; l'une d'elle est même en affaires avec Ricardo. Consuelito elle-même est plus raisonnable que toi. Je lui ai parlé de ces Américaines et elle n'a pas dit un mot contre elles.

Doña Amparo leva les mains comme pour prendre à témoin toutes les puissances célestes.

— Ah! pauvre sot! Notre fille se tait parce qu'elle aime. Notre rôle à nous, pauvres femmes, quand nous aimons, est de souffrir en silence. Les hommes le savent bien et ils en profitent, les monstres! Mais le mal caché n'en travaille pas moins en dessous, et je sais ce qu'elle endure, tout en dissimulant. Ah! tu as fait une jolie gaffe en nous imposant tes amies. Avec elles, le malheur est entré chez nous!

« Il est d'ailleurs incroyable qu'un professeur de l'Université, déjà mûr et passant pour respectable, aille avec son futur gendre faire la cour à cette rusée coquine. Et Dieu sait quelles vues elle peut avoir sur cet imbécile de Florestan!

Et comme don Antonio protestait avec vivacité, elle crut

voir dans cette protestation une infidélité mentale de son mari, une secrète admiration pour la beauté de la veuve.

Alors la digue creva. N'étant pas retenue par la présence de sa fille, elle devint triviale et grossière.

— Ah! ah! toi aussi, tu es pincé comme l'autre! Vous voilà tous les deux toqués de cette Indienne. Non, c'est trop drôle! Le vieux et le jeune aux pieds de cette Peau-rouge! Et dis donc, tu sais qu'elle n'est plus dans sa fleur, ta Vénus. Ah non! Je voudrais la voir au déballage, sans son maquillage et tous les affiquets de ces cocottes qui peuvent se payer ou se faire payer tout ce qu'elles veulent. Et son âge, le connais-tu son âge? Elle et moi nous marchons du même pied, mon bonhomme, ou guère s'en faut. Mais comme on est une honnête femme, qu'on ne jette pas son argent par les fenêtres et que, le peu qu'on a, on le garde pour son ménage...

— Seigneur!... Seigneur!...

C'était Mascaro qui implorait le ciel. Affalé sur la table, il s'était pris la tête à deux mains, essayant de se boucher les oreilles. Mais il avait encore à subir la queue de l'orage.

— Le bruit court que cette personne si distinguée a une poigne de portefaix. Si elle n'a pas à la traîne un homme à lancer dans la bagarre, elle ne craint pas de mettre elle-même la main à la pâte. Je me suis laissé dire que, l'autre jour, elle avait, d'un maître coup de poing, passé au bleu la figure d'un passant qui l'avait pincée. Elle n'avait que ce qu'elle mérite, l'effrontée. Est-ce qu'on me pince, moi qui sors pourtant tous les jours?

Elle hésita, comme si elle n'était pas bien sûre de ce qu'elle venait d'avancer et s'empressa d'ajouter :

— Ou si, à l'église ou dans la foule d'un jour de fête, un malotru s'y hasarde, ping! un bon coup d'épingle à chapeaux dans le gras de... n'importe quoi. Et je ne vais pas ensuite le crier sur les toits. Je ne boxe pas, moi; je n'ameute pas les gens, moi; je ne fais pas marcher la police, moi. Saints du Paradis! pourquoi ce Ricardo que Dieu bénisse, nous a-t-il fait connaître cette négresse et la « zoulou » qui ne la quitte pas?

Devant le mutisme absolu du résigné Mascaro, l'accès finit enfin par s'éteindre, comme un feu qui manque de bois.

Quand, le lendemain, doña Amparo voulut recommencer ses jérémiades sur la tristesse de Consuelito, ses plaintes contre Florestan et ses imprécations contre la reine Calafia et sa suivante — que le professeur, en souvenir du livre de Montalvo avait surnommé « la sœur Liota » — don Antonio fronça le sourcil et prit son air des grands jours. Ce moyen, auquel il ne recourait que de loin en loin, parvenait parfois à en imposer quelque peu à sa femme.

— Je ne verrai plus la señora Douglas, — dit-il d'un ton ferme. — Hier, je lui ai envoyé un livre avec une lettre qui déclinait ses invitations. Mais tu vas me promettre de ne plus jamais me parler d'elle, ni de la petite, ni de son fiancé. Ces affaires-là finissent toujours par s'arranger, et moi, j'ai besoin de tranquillité pour travailler.

Un après-midi, Mascaro, sa séance d'examinateur terminée, sortait de l'Université, lorsqu'un jeune homme l'aborda et lui dit :

— Je suis le camarade intime de Balboa et son condisciple à l'École des Ingénieurs. Il m'a chargé de vous voir et je vous attends depuis plus d'une heure.

Très ému, le professeur demanda précipitamment :

— Florestan! que lui est-il arrivé?

La réponse évasive qu'il reçut ne fit qu'augmenter son inquiétude.

— Vous êtes très lié avec son père et il vous considère comme étant de la famille. Il désire que vous trouviez le moyen de cacher à votre ami ce qui s'est passé, car une émotion violente pourrait lui être funeste vu l'état de son cœur.

— Mais enfin, que s'est-il passé? Où est-il?

— A la villa d'Alaminos.

A la villa d'Alaminos! plus de doute. Il y avait eu duel...; il était blessé.

Cette villa était une des curiosités de la capitale et méritait presque de figurer parmi les édifices célèbres de Madrid. Quand deux hommes devaient aller sur le terrain, les témoins de l'un des tenants, après avoir réglé les conditions du combat,

ajoutaient : « Ce sera à la villa d'Alaminos. » Et les autres répondaient invariablement : « Entendu », comme s'il se fût agi d'une chose indiscutable. Un duel en tout autre endroit n'eût pas été « convenable », si bien que la maison de campagne n'était connue que sous le nom de « Villa des Rencontres ».

Le consentement du propriétaire ne faisait pas question. C'était un galant homme, de manières affables, qui dépensait gaîment son héritage, était de toutes les fêtes, serrait toutes les mains. On ne l'appelait que « le sympathique Alaminos ».

Sa vie était parfaitement réglée. Il se levait à trois heures de l'après-midi et sortait pour ne rentrer que le lendemain sur les sept ou huit heures du matin, après une nuit dont la dernière partie se passait au club autour du tapis vert, au bal ou dans les salons particuliers d'un restaurant à la mode. Quelle que fût l'heure, diurne ou nocturne, de leurs pourparlers, les témoins savaient où le joindre. « Il est encore chez lui »; « il doit être au théâtre »; « il est en train de jouer au club »; « nous le trouverons sûrement chez la ... » (Ici le nom d'une demi-mondaine en vogue). Le sympathique Alaminos accueillait gracieusement la demande et griffonnait sur une carte de visite quelques lignes, toujours les mêmes, pour son jardinier :

Deux caballeros accompagnés de quelques amis ont à se tuer chez moi (affaire d'honneur). Traite-les comme si c'était moi-même.

En thèse générale, les deux caballeros ne se tuaient pas le moins du monde et quittaient la villa après avoir échangé quelques balles sans résultat ou s'être légèrement égratignés à l'épée ou au sabre. Chaque fois, le sympathique Alaminos s'en réjouissait, ce qui ne l'empêchait pas, à la prochaine occassion, d'être persuadé que ceux qu'il dépêchait à son jardinier marchaient à la mort...

L'arme à la main ou comme témoins, tous les gens d'une certaine surface avaient vécu quelques heures de leur vie dans ce domaine rustique, mélange de jardin abandonné et de potager à moitié sec, avec des allées de peupliers autour d'une grande bâtisse rose aux murs écaillés et aux vastes avant-toits. Cinquante ans plus tôt, ç'avait été une agréable

maison de plaisance comme celles où les riches familles madrilènes passaient l'été quand Biarritz ou les plages de Biscaye n'étaient pas encore à la mode.

Mascaro connaissait la Villa des Rencontres. Il y avait servi de second à un ancien camarade de son temps d'étudiant qui, devenu journaliste et ayant à se battre à propos d'une polémique de presse, avait jugé décoratif de prendre pour témoin un professeur de l'Université Centrale...

Ces souvenirs se pressaient dans la tête de Mascaro pendant qu'il écoutait avidement les rapides explications du jeune homme.

Celui-ci ignorait le motif de la querelle. Son ami l'avait simplement prié de s'aboucher avec les témoins du marquis de Casa Botero.

— D'après ce que nous avons entendu dire, il a eu hier soir, en sortant du Ritz, une violente altercation avec ce marquis moitié italien, moitié roumain, on ne sait pas au juste. Florestan est un garçon très paisible, mais quand il est monté, il a la main prompte. Il souffleta l'étranger. Étant l'offenseur, il nous défendit de discuter les conditions du duel : d'avance, il acceptait tout. Comme le marquis passe pour un bretteur émérite, il voulut, par cette acceptation complète, montrer qu'il ne le craignait pas. Il nous demanda seulement le secret.

Puis il raconta la rencontre.

— Florestan, dont vous connaissez la vigueur et la force et qui ne sait pas ce que c'est que la peur, attaqua avec impétuosité sans chercher à se couvrir : il voulait toucher, coûte que coûte. On vit tout de suite ce qui allait arriver. L'autre, un sourire sardonique aux lèvres, n'attaquait pas. Rompant à plusieurs reprises, il se contentait de parer, mais en gardant tendue et menaçante l'épée sur laquelle le pauvre Florestan, toujours plus bouillant et plus agressif, ne tarda pas à s'enferrer. Le coup est dans la poitrine.

Regardant par-dessus le binocle, les yeux arrondis du professeur exprimaient l'angoisse et l'ardent désir d'en savoir davantage. L'état était-il donc désespéré?

L'étudiant comprit cette interrogation muette et s'empressa d'ajouter :

— Ces blessures d'épée, d'apparence insignifiante, sont

parfois profondes et fort graves. Cependant les médecins conservent quelque espoir. Mais ils l'ont déclaré intransportable, ce qui, loin de l'impressionner, a paru lui faire plaisir, car son unique préoccupation est que son père ne sache rien. Dès qu'on l'eut mis au lit et pansé, il m'appela pour me dire : « Va voir don Antonio Mascaro. Tu le trouveras à l'Université. Il peut tout arranger. » Et comme vous étiez en séance, j'ai pris la faction devant la porte, résolu à ne pas la quitter que je ne vous aie vu sortir.

Mascaro se mit en marche, lui faisant signe de le suivre.

— Non, don Antonio; montez ici.

Il lui ouvrit la portière d'une automobile de louage qui attendait rangée près du trottoir et partit aussitôt pour la villa du sympathique Alaminos.

VIII

CE QUI SE PASSA A LA « VILLA DES RENCONTRES » ET AU PALACE HÔTEL

Étendu dans un grand lit de forme antique, Florestan était soigné par l'un des médecins qui avaient assisté au duel et par le second témoin.

Quand le professeur entra, le médecin le prit à part.

— Soyez bref et ne le fatiguez pas. La fièvre augmente. Ce soir, le délire, très probablement. Une inflammation interne est à craindre; mais si, d'ici deux jours, elle ne se déclare pas, nous le sauverons peut-être.

En reconnaissant don Antonio, le blessé le salua d'un pâle sourire et essaya de lui serrer la main. Voyant qu'il désirait lui parler, Mascaro approcha l'oreille de sa bouche comme pour recevoir une confession.

— Que mon père ne sache rien.

— Sois tranquille, il ne saura rien. J'inventerai quelque conte pour expliquer ton absence. Demain, après-demain au plus tard, tu pourras rentrer chez toi.

Geste d'indifférence de Florestan, comme s'il jugeait inutile de contredire ce charitable mensonge. Il continua à voix basse :

— Tâchez aussi d'empêcher que... cette dame n'apprenne ce qui est arrivé. Cela pourrait lui déplaire et je ne voudrais pas lui causer d'ennui.

Tout en baissant la tête affirmativement, l'autre fronça le sourcil. (Oh! cette reine Calafia!)

— Ce sera fait. Mais est-ce là tout ce que tu as à me demander?

Le jeune homme parut un peu confus, comme s'il venait seulement de se rappeler quelque chose qu'il avait oublié.

— Arrangez-vous également pour qu'on ne sache rien chez vous.

Mascaro lui fit comprendre d'un geste qu'il n'avait pas besoin d'en dire davantage. Il trouvait ce souvenir bien tardif.

— Un peu plus, il me laissait partir sans avoir pensé à sa fiancée. Pauvre Consuelito!

Pendant son retour à Madrid, durement cahoté par l'automobile sur des chemins détestables, il réfléchit longuement à la situation et aux promesses qu'il venait de faire à Florestan.

Il était fort échauffé contre la señora Douglas. Vraiment, c'était doña Ampero qui avait raison et il se répétait mentalement cette lamentation habituelle de son irascible mais clairvoyante épouse : « Quels troubles nous a apportés cette Californienne de malheur! »

Puis, comme il se piquait d'impartialité, il se posa de lui-même quelques objections qui vinrent tempérer son irritation première, il se rappelait l'impression favorable que l'étrangère avait produite sur lui lorsqu'elle s'était présentée chez Balboa. N'avait-il pas conclu, quand son ami se réjouissait du résultat de la première entrevue : « Je la crois noble et bonne comme la reine Calafia? »

Après de longues hésitations le professeur décida qu'il était un des engagements pris à l'égard de Florestan que le bon sens conseillait de ne pas tenir. Il fallait avertir la señora Douglas de ce qui venait de se passer. Le fait brutal était là : deux paladins avaient en l'honneur de la dame, tenté de se pourfendre en champ clos et l'un d'eux était en danger de mort. Devait-elle l'ignorer? Silence absurde et de

tous point contraire au « code des juges du camp ». Et puis le cœur de l'amazone était plus solide que celui de Balboa; il ne risquait pas de se rompre sous le coup de la surprise.

D'autre part, elle ne pouvait tarder d'être instruite par quelque fanfaronnade du marquis. Ce Pedro Botero de tous les diables ne manquerait pas de se targuer de sa victoire et d'emboucher la trompette du triomphateur. Et qui sait comment il présenterait les choses? Mieux valait prendre les devants.

— C'est dit. Je vais voir la Reine.

Et, au lieu de se rendre d'abord chez son ami comme il en avait l'intention, il cria au chauffeur l'adresse du Palace Hôtel.

La señora Douglas était chez elle. Il lui fit téléphoner que le professeur Mascaro désirait lui parler : il y avait urgence. L'avis qu'il pouvait monter ne se fit pas attendre. Elle le reçut dans le salon du second étage communiquant avec les autres pièces de son appartement.

L'annonce de cette visite avait troublé l'Ambassadrice. Elle paraissait répondre à un vague malaise moral qu'elle éprouvait depuis plusieurs heures. Ce jour-là, Florestan devait venir la prendre. Après l'avoir vainement attendu, elle était sortie vers le milieu de l'après-midi pour faire avec Rina un tour en automobile par le Retiro et la Castellana. La marche lente des véhicules le long des deux promenades, se succédant les uns derrière les autres comme des godets de noria, l'avait énervée...

Lorsqu'elle vit entrer Mascaro, son salut, sa mine grave précisèrent subitement en elle l'espèce d'inquiétude qui l'avait assiégée pendant l'après-midi. Les yeux ardemment fixés sur ceux du professeur, elle lisait dans sa pensée. Un peu plus, elle eût coupé court aux phrases embarrassées où il s'attardait, en lui disant : « Ne continuez pas, je sais tout. »

Aussi ne parut-elle nullement surprise quand, renonçant à d'inutiles préambules, il lui dit simplement :

— Florestan est blessé.

Depuis quelques minutes, elle n'en doutait plus. Elle savait aussi qui avait blessé Florestan. «L'autre», ce ne pouvait être

que « l'autre ». Le front baissé, le regard atone et comme hypnotisé à deux pas devant elle par une rosace du tapis, elle écouta sans mot dire le récit de Mascaro.

Celui-ci se sentit un peu déconcerté quand, ayant cessé de parler, il la vit rester immobile et silencieuse. Rien : pas une larme, pas un geste, pas un cri, pas même un soupir. Elle semblait n'avoir rien entendu.

Devinant son étonnement, elle leva les yeux et murmura comme une plaintive excuse :

— Que voulez-vous? Je ne suis pas femme. J'ignore comment on pleure... je n'ai jamais pleuré. (Elle en était si fière autrefois!)

Elle retomba dans sa muette contemplation. Puis elle quitta brusquement son fauteuil, regardant une des portes qui donnaient dans le salon.

— Et moi qui l'ai envoyée tout à l'heure faire quelques courses en automobile!

Elle fit signe au professeur de l'attendre et, sans expliquer l'incohérence apparente de ces paroles, dont celui-ci saisit fort bien le sens, car cette porte était celle de Rina, elle en ouvrit une autre et entra dans sa propre chambre à coucher.

Elle reparut bientôt, coiffée d'un chapeau sombre, enveloppée d'un waterproof et mettant fébrilement ses gants.

— Partons, — fit-elle d'un ton de commandement. — Allez, je vous prie, demander en bas une des autos de l'hôtel.

Il essaya de la dissuader, car il pénétrait son dessein.

D'un geste bref, elle lui coupa la parole et, le devançant, sortit du salon sans prendre la peine de s'assurer qu'il la suivait. Il la suivait en effet, incapable de résister.

Sans lui demander où elle voulait aller — il ne le savait que trop! — « A la villa d'Alaminos », — dit-il, résigné, au chauffeur, qui démarra sans réclamer d'autres précisions. Qui ne connaissait à Madrid la « Villa des Rencontres »?

Lorsqu'ils descendirent dans le jardin de la villa, le professeur, craignant de rencontrer des gens de connaissance dont la présence pouvait être gênante pour la señora Douglas, lui conseilla d'attendre : il reviendrait lui dire quand elle pourrait monter. La veuve n'eut pas l'air de l'entendre et ne s'arrêta pas. Pouvait-il faire autrement que de la suivre? Il se dégageait

de cette femme une telle autorité que Mascaro n'essayait même pas de s'y soustraire.

Il dut la précéder pour lui montrer l'entrée de l'escalier. Il montait devant elle lorsqu'il rencontra sur le palier du premier étage le médecin qui l'avait renseigné sur l'état de Florestan.

— Fièvre. Fièvre ardente. Je m'y attendais. Tout à l'heure délire. Inutile de le voir, il ne vous reconnaîtrait pas et ne comprendrait rien à ce que vous lui diriez.

Mais, voyant surgir derrière Mascaro qu'elle dépassait de toute la tête la fière figure de cette femme qui achevait de franchir les dernières marches, le jeune docteur s'inclina galamment. Un duel, un blessé, une dame — (qu'elle était belle!) — qui venait le voir, pâle, émue, frémissante et faisant de visibles efforts pour dominer son trouble... Oh! Oh! mais c'était un vrai drame qui commençait à vivre sous ses yeux. C'était une réalisation de tout ce qui l'avait si souvent passionné au théâtre et dans les romans. L'éloigner du jeune homme, il n'y songeait guère! Leur rapprochement ne constituait-il pas le véritable nœud de l'intrigue d'où devait naître la scène capitale de la pièce? Certes, elle pouvait entrer!

L'Ambassadrice s'arrêta quelques secondes sur le seuil de la chambre. D'une main elle chercha instinctivement le montant de la porte comme si elle avait besoin d'un appui. En se penchant, Mascaro put voir son visage blême, ses narines pincées, ses yeux qui, subitement arrondis, ternes, inexpressifs, se fixaient sur le lit blanc, sur la tête enfouie dans les oreillers, sur les battements de la couverture que rythmait le halètement d'une poitrine oppressée.

— Pauvre petit!... Quelle infamie!...

D'une voix de plus en plus étouffée et qui finissait par n'être plus qu'un souffle, elle répétait machinalement ces mots, les seuls que pussent lui inspirer sa pitié et sa haine. Mais sa pensée allait à « l'autre », à ses roueries de spadassin qu'elle comparait, indignée, au courage naïf et confiant du jeune homme. Un assassinat, oui, c'était un assassinat. Oh! l'avoir là, le tenir là sous sa main, ce bandit!

Elle s'approcha du lit sur la pointe des pieds pour ne pas

réveiller le malade. Mais le docteur parlait haut, sachant que Florestan ne pouvait l'entendre.

Les paroles bourdonnaient aux oreilles de la veuve comme l'écho d'une cascade lointaine. Elle ne parvenait pas à fixer son attention et, d'ailleurs, le sens lui échappait de bien des mots techniques dont le docteur émaillait pédantesquement son discours. Elle comprit cependant que la guérison restait aléatoire, qu'on traversait en ce moment la période critique et qu'on ne pourrait se prononcer avant deux jours. Tout près du lit, frôlant des genoux le bord souple du matelas, elle continuait à murmurer doucement, sans quitter des yeux ce visage brûlé par la fièvre :

— Pauvre petit!... Quelle infamie!...

Enfin le médecin et le professeur épuisèrent, l'un ses paraphrases, l'autre ses questions.

Le silence parut la réveiller. Elle promena ses regards autour d'elle, examinant d'un œil autoritaire les murs, les meubles, les personnes, à la lueur crépusculaire qui, de plus en plus pâle, tombait des fenêtres. Elle voulut savoir sur quoi l'on pouvait compter dans cette vieille demeure éloignée de tout et à moitié abandonnée. Il manquait ici les mains douces, les attentions minutieuses et délicates d'une femme.

— Jusqu'à présent, j'ai été aidé par la femme du jardinier, — dit le médecin.

Justement cette villageoise, attirée par la présence d'une dame élégante, avait quitté sa cuisine et était montée au premier étage pour l'admirer de plus près. Un peu gênée, mais toute prête à devenir familière, elle s'était arrêtée à l'entrée de la chambre et souriait à la visiteuse. Affable et bienveillante, la señora Douglas répondit à son sourire; elle lui faisait bonne impression. Mais la brave femme ne pouvait s'occuper en même temps de son ménage et du blessé.

— Un de ces messieurs, — dit-elle en s'avançant, — est allé chercher une infirmière en ville; il la ramènera d'un moment à l'autre.

— Parfait. L'infirmière sera très utile. Je pourrai ainsi me libérer de certaines besognes matérielles qui me prendraient trop de temps : j'en aurai davantage à passer près de lui.

Allant et venant dans la chambre, elle ôta son manteau et se déganta. Sur le marbre de deux vieilles consoles aux miroirs troubles et bleuâtres, toute une pharmacie avait été jetée à l'aventure. Elle en passa l'inspection minutieuse, empilant les rouleaux de bandes, enveloppant les compresses de coton hydrophile, ouvrant les paquets de pansement, débouchant les flacons pour en flairer le contenu. Elle pensait à tout, s'informait de tout, vérifiait tout. Ne voyant pas d'autoclave, elle demanda au docteur s'il avait stérilisé ses instruments après s'en être servi, une nouvelle intervention pouvant devenir nécessaire, et lui conseilla, sur le ton d'un ordre, d'aller à la cuisine les passer dans l'eau bouillante.

Profitant de son absence, le professeur s'approcha d'elle et, voyant qu'elle avait l'air de s'établir dans la place, lui dit à voix basse :

— Mais vous n'y pensez pas, señora. Songez à ce qu'on dira si vous restez ici. Si ce sont les soins à donner à Florestan qui vous préoccupent, vous pouvez être assurée qu'il ne manquera de rien. Il y a encore un peu de désordre, c'est vrai; mais tout s'arrangera ce soir même.

Sans répondre, elle revint auprès du lit. Pauvre enfant! l'abandonner! Vivre loin de lui dans une perpétuelle inquiétude! N'oublierait-on rien? Une imprudence est si vite commise et peut avoir de si graves conséquences... Non, non, impossible!

Se tournant enfin vers Mascaro :

— Alors, parce que je suis riche, vous me croyez incapable de le soigner?

Mais pas du tout; ce n'était pas cela qu'il avait voulu dire. Il connaissait bien les Américaines, leur désir de se suffire à elles-mêmes, leur merveilleuse faculté de s'adapter aux brusques changements qu'entraînent les fluctuations de l'existence.

— Non; ce n'est pas ça qui m'inquiète. C'est votre réputation, c'est le qu'en-dira-t-on. Pensez, señora, aux médisances, aux clabauderies qui ne manqueraient pas de courir si...

D'un geste et d'un ton secs, elle l'interrompit.

— Merci. Mais occupez-vous seulement du père, s'il vous plaît. Il paraît qu'une émotion violente le tuerait. Il faut la lui épargner, coûte que coûte. Dites-lui..., mais nous en reparle-

rons. Quant à moi — et son sourire prit une expression de défi, — oh! quant à moi, j'ai assez vécu pour savoir le cas qu'il faut faire de l'opinion des autres.

Puis, après un long moment de réflexion où l'on sentait qu'elle organisait mentalement le meilleur service possible autour du blessé :

— Comme j'aurai peut-être à rester longtemps ici, il vaut mieux que je retourne à l'hôtel pour y prendre l'indispensable. Il faut aussi que je voie Rina; j'ai des instructions à lui donner.

Elle pria le médecin de ne pas quitter le malade jusqu'à son retour. Une fois de plus elle caressa des yeux le visage de Florestan. — Sa respiration sifflait, courte; sa bouche contractée murmurait de brèves syllabes qui n'arrivaient pas à se souder entre elles. Le délire commençait. Pauvre ami! la nuit serait pénible. Il fallait qu'elle se hâtât afin de revenir à temps pour prendre sa première garde. Elle sortit, après avoir fait signe à Mascaro de la suivre. Il obéit.

Il obéissait toujours. Depuis qu'il observait la veuve dans ses fonctions de directrice de clinique, il allait de surprise en surprise. Elle avait à la fois la méticulosité d'une maîtresse de maison à qui rien n'échappe et la décision d'un chef d'industrie. Attentive, le sourcil contracté, la tête un peu penchée comme pour mieux comprendre, elle posait froidement les questions, puis les tranchait d'un mot. C'était alors un ordre irrévocable. Quel coup d'œil! quelle lucidité! quelle énergie! Et le professeur médusé croyait, mais sérieusement cette fois, voir en personne la reine Calafia.

Après avoir quitté la veuve dans les environs de son hôtel, Mascaro prit le chemin du quartier qu'il habitait ainsi que Balboa.

Le professeur n'était pas content. Cette Ambassadrice! Pas une minute elle n'avait songé à sa famille à lui. Il n'y en avait que pour Florestan. Et la bourde de ce voyage improvisé, arriverait-il à la rendre vraisemblable? Toujours noyé dans les brouillards du rêve, Ricardo l'avalerait peut-être, mais doña Amparo? mais Consuelito? Il fallait pourtant que la même histoire servît aussi pour elles, car on se rendait presque tous les soirs chez Balboa où l'on ne manquerait pas de s'entretenir

de ce fameux voyage. Enfin, il allait y penser en marchant, car il irait à pied pour se donner le temps de la réflexion.

Et la toute première de ses réflexions fut celle-ci :

— La reine Calafia est une grande reine. Mais je commence à croire qu'elle serait mieux à sa place dans son île qu'à Madrid.

Quand la señora Douglas entra dans son salon, Rina se leva, déposant sur un guéridon le livre qu'elle lisait pour tromper son attente.

— A table, Concha; à table tout de suite. Tu as sans doute oublié que nous allons au théâtre ce soir.

— Va manger si tu veux. Moi je n'ai pas faim. Et dès que tu auras fini, monte. Je vais ce soir quelque part... quelque part où ce sera moins gai qu'au théâtre. Je t'expliquerai plus tard. Tu me prépareras une valise avec ce qu'il me faut pour quelques jours. Pour mes commissions et ma correspondance, tu feras la navette entre Madrid et... là où je serai. Pas un mot à personne. Dîne et reviens vite.

Restée seule, elle entra dans sa chambre à coucher, puis passa dans d'autres pièces, ouvrant des armoires pour prendre quelques vêtements d'intérieur et ses objets de toilette.

Sa pensée était là-bas. La phrase où, tout à l'heure, elle avait ramassé sa compassion et sa colère revenait à chaque instant sur ses lèvres :

— Pauvre petit!... Quelle infamie!...

Tout à coup, elle s'arrêta : on frappait à la porte qui donnait sur le couloir. Les coups se répétaient, précipités, insistants mais discrets, comme si l'on eût craint d'être entendu des appartements voisins.

« C'est un groom du restaurant, pensa-t-elle, qui vient me parler de la part de Rina. »

Et, tirant le verrou, elle ouvrit. Une légère exclamation de surprise lui échappa quand elle reconnut l'homme qui s'encadrait dans le rectangle de la porte. C'était « l'autre », c'était Casa Botero.

Au lieu de s'effacer pour le laisser entrer — ce maudit chez elle... ça, jamais! — ou de rester immobile pour lui barrer le passage, elle marcha vivement sur lui... instinctif mouvement

d'offensive. Il dut reculer et tous deux se trouvèrent dans le corridor, sous la lumière atténuée d'un globe à verre dépoli.

Souriant, très à son aise, le marquis expliquait pourquoi il avait pris la liberté de venir jusqu'à sa porte sans son agrément.

Ce n'était pas très correct et il s'en excusait. Mais, l'après-midi, à plusieurs reprises, il avait demandé la señora Douglas au portier de l'hôtel, et toujours il avait reçu la même réponse : « la señora n'était pas rentrée. » Puis, on lui avait dit qu'elle venait de partir en automobile en compagnie d'un homme, le professeur Mascaro, croyait-on. Maintenant, il venait d'apercevoir Rina seule dans la salle à manger. Que signifiait cette disparition de la señora Douglas? Le fuyait-elle? Était-elle fâchée contre lui?

Figée dans une immobilité de statue, la Californienne l'écoutait.

— Je devine, chère amie, que vous savez ce qui s'est passé tantôt. Je vous l'ai dit souvent; l'homme qui a l'audace d'être mon rival est condamné à mort. Je vous aime comme personne ne vous aimera jamais et si quelqu'un se dresse sur ma route, malheur à lui! Ses jours sont comptés.

Toujours muette, Concha Ceballos avança encore d'un pas, ce qui le repoussa jusqu'au milieu du couloir. Inconscient du danger, le marquis continua d'un ton léger.

— Ce n'est pas ma faute. Ce bambin a voulu se mesurer avec moi... Avec moi, ce béjaune! Il avait besoin d'une leçon. Je lui ai ouvert dans la poitrine une boutonnière qui, peut-être...

Il n'acheva pas.

Comme lancé par le puissant mécanisme d'une catapulte, un poing jaillit en l'air et tomba avec une vitesse et une violence foudroyantes sur la face du marquis.

Il chancela sous le choc et sous la surprise. C'était un coup d'athlète. Une femme pouvait-elle frapper ainsi?

Son trouble et la douleur physique lui firent oublier le sexe de l'adversaire. Ses bras se levèrent machinalement. Voulait-il se défendre? Allait-il attaquer?

Rompant le mutisme de la veuve, un court et strident éclat de rire grinça comme deux silex heurtés l'un contre

l'autre. La lutte, c'était la lutte! On la traitait enfin d'homme à homme!

Elle prit une des positions classiques de la boxe, la garde anglaise, le bras gauche demi-ployé et tendu en avant, la couvrant comme un bouclier. Dans la même seconde, le poing droit, d'abord légèrement en retrait, jaillit comme tout à l'heure, tournoya deux fois dans l'air et s'abattit comme une masse d'armes, ensanglantant la bouche. Le diamant bleu, énorme et carré, que doña Amparo avait admiré l'autre jour à l'une des bagues de l'Ambassadrice, avait, comme un tranchant d'épée, fendu la lèvre supérieure qui saignait abondamment.

L'homme s'écroula.

Étendu sur le dos, remuant convulsivement les bras et les jambes, il faisait de vains efforts pour redresser son buste.

Un genou en terre, courbée sur le misérable, le regard fixe et dur, les bras toujours raidis, les poings toujours brandis, la reine Calafia — oh! c'était bien elle maintenant — guettait ses mouvements, prête à frapper encore.

Un bruit de tête retombant sur le tapis, un dernier souffle rauque de bœuf assommé... puis, plus rien.

L'homme était évanoui.

V. BLASCO-IBAÑEZ

(Traduction A. PELECIER.)

(La fin dans le prochain numéro.)

LES RICHESSES
DE L'ÉTAT FRANÇAIS

LE MANDAT SYRIEN

On sera peut-être tenté de chercher quelque intention ironique au fait d'inclure sous la rubrique des richesses de l'État français l'exercice du mandat syrien. Rien n'est plus éloigné de notre propos qu'un effet d'ironie emprunté par voie de contraste aux tragiques événements qui se déroulent depuis un an, en Syrie. C'est la logique même de notre œuvre qui nous conduit à faire figurer les pays placés sous mandat français à l'inventaire officieux que nous avons entrepris. On ne voit pas, en effet, comment un article de cette importance pourrait être omis dans notre bilan national sans interdire à celui-ci toute prétention à la sincérité et à l'efficacité. Qu'est-ce au juste que le mandat syrien, au compte des profits réalisés et des pertes subies par cette illustre personne morale qu'est la France? Quelles virtualités et quelles possibilités renferme-t-il? Pour quiconque tient à voir entièrement clair dans les affaires de la France, c'est à examiner de très près.

Que si l'on nous reprochait d'aborder cet examen suivant les méthodes d'une comptabilité trop sévère et trop méticuleuse, nous aurions facilement réponse à ce reproche. Reportons-nous au lendemain du Traité de Versailles. Reportons-nous au langage qui a été tenu, à cette époque, par nos principaux personnages consulaires. Les mandats déférés à la France nous ont été présentés comme autant de fruits de

notre victoire militaire appelés à se résoudre en avantages politiques et en bénéfices économiques. Personne, que nous sachions, ne nous les a fait envisager en 1919 sous l'aspect de charges sans compensation. Si l'on n'a pu dissimuler au public français qu'il faudrait semer abondamment avant de récolter un peu, on lui a donné clairement à entendre que l'affaire des mandats paierait finalement. Les choses ont pris dès l'abord un aspect positif.

Voici que sept années se sont écoulées. L'heure n'a-t-elle pas sonné pour la France, dont les finances vont très mal, de procéder à un premier arrêté de comptes et de rechercher si l'exercice de son mandat a payé ou si, tout au moins, il offre des perspectives de paiement pas trop éloignées?

Ce faisant, nous restons dans les termes de la convention implicite et primitive intervenue à la fin de 1919 entre le peuple français et ses gouvernants. Un bénéfice nous a été annoncé. Il doit apparaître en voie de réalisation à un inventaire impartial et objectif. Une bonne affaire, pour se justifier, a besoin de produire des chiffres et des résultats.

Nous entendons nous cantonner exclusivement dans l'ordre financier et économique, et inventorier le mandat syrien du point de vue pratique que les négociateurs de 1919 nous ont dit être le leur. Nous voulons apporter à cette vérification l'état d'esprit de l'administrateur d'une grande maison préposé au soin d'examiner les livres d'une filiale ou d'une succursale.

Tout d'abord, qu'est-ce que la Syrie nous a coûté en hommes et en argent depuis que nous l'occupons?

Les documents administratifs et parlementaires nous fournissent les chiffres suivants :

Pertes en hommes.

	Tués ou disparus.	Français ou légionnaires.	Officiers.
1920	2 893	1 176	65
1921	2 032	649	59
1922	636	271	9
1923	298	133	8
1924	239	93	4
1925[1]	39	25	5
1925[2]	585	251	15

1. Du 1er janvier au 15 juillet. — 2. Du 15 juillet au 15 octobre.

	Dépenses civiles.	*Dépenses militaires.*
1919.	50 000 000	118 000 000
1920.	185 000 000	560 000 000
1921.	120 000 000	748 000 000
1922.	50 000 000	363 000 000
1923.	10 000 000	218 000 000
1924.	9 080 000	210 000 000
1925. *Prévus*	8 200 000	178 000 000
Imprévus. . .		200 000 000
	432 080 000	2 595 000 000

Ces deux tableaux s'arrêtent juste au seuil de la grande crise syrienne. Il nous est impossible de les mettre à jour, à l'heure ou nous écrivons, car notre principale source de renseignements se trouve dans les rapports bugdétaires non encore distribués. Ceux-ci sont — heureusement pour la prétention des Français à vivre en démocratie — un peu moins discrets que le gouvernement. Sans doute, nous instruiront-ils des chiffres que nous devons inscrire en regard de l'exercice 1925-1926. Tout ce que nous savons, en vertu d'une induction facile à tirer des événements syriens, c'est que cet exercice a dû nécessairement dépasser, pour les pertes en hommes et les dépenses militaires, les chiffres afférents au pire des six exercices précédents.

On épiloguera sur la question financière. Nous serons invité à défalquer du total des dépenses militaires ce qu'aurait coûté au budget de la guerre l'entretien des troupes si elles étaient restées dans la métropole. Mais nous n'acceptons pas cette défalcation, et voici pourquoi. C'est que l'argent dépensé en Syrie pour le corps d'occupation est entièrement perdu pour la mère-patrie. Il a servi à payer des importations qui, pour la plupart, n'étaient pas de provenance française. Il faut considérer en outre, de l'aveu même d'un document officiel, le rapport du Ministère des Affaires étrangères (juillet 22 à juillet 23), que les chiffres précités ne sauraient être considérés comme indiquant l'ensemble des dépenses faites par la France pour la Syrie, car ils ne comprennent ni les dépenses antérieures à 1919 ni celles engagées par certaines administrations du pays; ils ne comprennent pas davantage l'amortissement du matériel militaire envoyé en Syrie.

Sur ces trois articles perdus dans l'épaisseur sombre et

inaccessible des halliers budgétaires, il est impossible de se procurer ne fût-ce qu'une approximation. Il est même permis de douter que l'administration, même en y pensant bien, parviendrait à en prendre une idée exacte.

Si nous avançons que le mandat syrien revient à la France, fin 1926, à plus de 4 milliards, nous restons certainement très au-dessous de la vérité, d'autant plus que nous négligeons de convertir, dans nos calculs, à leur valeur papier d'aujourd'hui les francs de 1919-1920.

***

Ce sont totaux impressionnants, mais qu'importeraient, même dans notre détresse, quatre ou cinq milliards absorbés par notre mandat syrien, s'ils devaient fructifier à brève échéance? Au moment d'appliquer le même raisonnement à nos pertes en hommes, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible. Le sang des Français a coulé si abondamment depuis douze ans, notre natalité est si faible, qu'on en vient fatalement à se montrer très exigeant quant aux raisons de nouveaux sacrifices. A l'inventaire du mandat syrien, les intérêts à mettre en balance avec la vie de plus de quatre ou cinq milliers d'officiers et de soldats français à une époque critique de notre histoire devraient, pour l'emporter, être, en vérité, de qualité suréminente.

En est-il ainsi? C'est ce que nous allons essayer de déterminer.

Nous aurons à nous demander en premier lieu ce que vaut en soi le titre en vertu duquel nous occupons la Syrie.

En fait la Syrie nous a été dévolue le 9 mai 1916 par l'accord franco-anglais Mark Sykes et Picot. Cet accord nous donnait toute liberté d'agir dans cette contrée, mais l'application du Traité de Versailles, en son article 22, d'inspiration wilsonienne, a transformé du tout au tout le caractère de notre action en Syrie. Les conférents de la paix ont posé en principe que certaines communautés issues du démembrement de l'Empire ottoman avaient atteint un degré de développement tel que leur existence comme nation indépendante pouvait être reconnue provisoirement à la condition que les

conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules.

C'est la théorie du mandat colonial temporaire, qui a suscité un très vif enthousiasme parmi les adeptes du wilsonisme et à laquelle nous ne refuserons pas le modeste tribut de notre admiration comme à l'un des produits les mieux venus de cette sorte de folie rationnelle qui, de plus en plus, se substitue aux commandements de la politique expérimentale. Il ne faut pas y regarder de très près pour apercevoir dans le mandat une fiction juridique destinée à couvrir des situations de fait très différentes et des arrière-pensées plus dissemblables encore.

Quoi qu'il en soit, le Congrès de San Remo en 1920 a déféré à la Grande-Bretagne un mandat sur la Mésopotamie et sur la Palestine, et à la France un mandat sur la Syrie et le Liban. Sans perdre de temps, à la fin de la même année, l'Angleterre nous faisait signer un traité de frontières consacrant l'attribution à la Mésopotamie du vilayet pétrolier de Mossoul dont nous entendrons parler encore, et à la Palestine d'une partie de la haute vallée du Jourdain. La Syrie ainsi réduite se trouvait, en sus, grevée de diverses servitudes destinées à assurer la libre communication de la Palestine avec le chemin de fer du Hedjaz et avec la vallée de l'Euphrate.

Le texte du mandat français sur la Syrie et le Liban a été arrêté le 24 juillet 1922, par le Conseil de la Société des Nations, confirmé par le traité de Lausanne, le 24 juillet 1923, et publié le 29 septembre 1923. Nous n'avons à faire état, pour les besoins de notre inventaire, que de cet instrument diplomatique en 22 articles.

L'article premier aura dû réjouir l'âme de Sieyès. Soucieux sans doute de rendre hommage à notre habileté et à notre compétence traditionnelle en matière de constitutions écrites, le Conseil de la Société des Nations nous accorde un délai de trois ans à l'effet de rédiger un statut organique à l'usage de la Syrie et du Liban. Une commission mi-partie, présidée par l'honorable M. Paul-Boncour, s'y emploie avec beaucoup de zèle. Œuvre laborieuse et délicate s'il en fut, assez comparable dans l'ordre constitutionnel à la quadrature du cercle dans

l'ordre mathématique. C'est d'ailleurs la moindre de nos obligations de tuteur à pupille. Celles-ci sont aussi étroites que nombreuses, les mêmes exactement qui nous incombent comme propriétaires souverains à l'égard de nos colonies, avec cette particularité que, cataloguées et définies impérativement, nous ne sommes pas maîtres d'en atténuer la rigueur suivant des circonstances laissées à notre entière appréciation. Tous les articles qui ne sont pas consacrés à édicter des devoirs à la charge de la France mandataire contiennent d'infinies précautions à seule fin qu'elle ne puisse, sous le couvert de son mandat, se réserver la plus anodine prérogative, le plus innocent privilège spirituel ou matériel. On a pris soin, à Genève, de nous enserrer dans un étroit réseau de prescriptions et de prohibitions. L'article 11 notamment vaut la peine d'être reproduit intégralement :

Il appartiendra au mandataire de faire en sorte qu'aucune mesure ne soit prise de nature à mettre en Syrie et au Liban les ressortissants, y compris les sociétés et les associations, d'un État membre de la Société des Nations dans un état d'infériorité, soit par rapport à ses propres ressortissants, y compris les sociétés et les associations, soit par rapport à ceux de tout État étranger, aussi bien en matière fiscale et commerciale qu'au point de vue de l'exercice des industries et professions, de la navigation et du traitement accordé aux navires et aux aéronefs. De même il ne sera imposé en Syrie et au Liban aucun traitement différentiel entre les marchandises originaires ou à destination de l'un des dits États. Il y aura, dans des conditions équitables, liberté de transit à travers les dits territoires.

En termes plus succincts, le monde entier, sur le territoire à mandat, sera exactement sur le même pied que le mandataire. Celui-ci est tenu des charges les plus lourdes et les plus scabreuses. Il garantit l'intégrité du territoire, il en assure la défense, il y est garant de l'ordre public, il est tenu de le représenter au dehors et de lui donner des institutions militaires et judiciaires, d'y organiser l'instruction publique sur la base de la plus stricte impartialité linguistique et religieuse. Eh quoi! en compensation d'une curatelle aussi pénible, aussi compliquée, ne sera-t-il rien accordé à l'infortuné mandataire? Rien, absolument rien, le plus parfait désintéressement est sa loi. On lui refuse même un droit inoffensif de prélibation sur les découvertes archéologiques. Tous les ans il devra rendre

à Genève un compte sévère de son administration. Aura-t-il, du moins, une hypothèque de premier rang sur les biens de sa pupille, pour sûreté et garantie des avances ainsi faites? L'article 15, très évasif, très élastique, prévoit seulement une entente, contrôlée d'ailleurs par la Société des Nations, pour le remboursement par les gouvernements locaux de certaines dépenses (organisation de l'administration, développement des ressources locales, et exécution des travaux publics d'un caractère permanent dont le bénéfice resterait acquis au pays). Nid à procès interprétatifs perdus à l'avance par le mandataire. Qu'est devenue la forte précision de notre vieille langue judiciaire dans cet ambigu d'idéologie et de jurisme? Quant à l'article 2, il n'a pu être rédigé que par un humoriste du genre dit pince-sans-rire. « Rien n'empêchera la Syrie et le Liban de participer aux frais d'entretien des forces du mandataire stationnées sur le territoire. » Rien si ce n'est l'insolvabilité des populations. Peu de chose, comme on voit. Mais, à Genève, l'on est habitué à envisager les choses d'une telle hauteur que ces mesquins détails de finance et de cuisine en deviennent invisibles. Et, pour que rien ne manque à la félicité du mandataire, celui-ci a été tenu, le 4 avril 1924, de passer, par exception, avec les États-Unis, bien que ceux-ci n'appartiennent pas à la Société des Nations, un traité spécial. La France devra également à la République américaine un compte rendu annuel du mandat syrien. Les Américains ont éprouvé le besoin de stipuler, au moyen de dispositions plus sévères et plus précises encore que celles de Genève, leur liberté d'établir et d'entretenir des établissements scolaires, philanthropiques et religieux en Syrie, d'y recevoir qui bon leur semblera, et d'y enseigner la langue anglaise.

N'est-on pas en droit de s'étonner que la France ait accédé à des conventions aussi draconiennes et que celles-ci n'aient suscité aucune réclamation, ni au Parlement, ni dans l'opinion ? Ce sont contrats onéreux de l'espèce de ceux qu'on signe sans les discuter et d'un cœur d'autant plus léger qu'on n'a pas plus l'intention que le pouvoir de les exécuter. Ceci ne s'adresse pas aux gouvernants français. La pureté de leurs intentions et l'étendue de leur désintéressement nous sont connues. Nous avons donc, en faisant inventaire, à considérer

le mandat syrien au pied de la lettre. Qu'en résulte-t-il? La plus forte présomption que sa valeur à l'usage se révélera impitoyablement négative.

***

Que vaut la Syrie au point de vue colonial, où nous nous plaçons par hypothèse pour la commodité et la clarté de la démonstration?

Une première observation essentielle s'impose.

Il n'y a pas, comme le langage courant le pourrait faire supposer, un peuple syrien, une nationalité syrienne.

La Syrie, ce n'est qu'une expression géographique qui sert à désigner une étroite bande de terrain resserrée entre la Méditerranée et le désert, seule voie terrestre pour passer commodément d'Afrique en Asie.

Ce coin de terre constitue, à coup sûr, un point stratégique de la plus haute importance pour toute puissance aspirant à l'hégémonie dans le proche Orient. Beyrouth est la porte du Levant. A raison de cette circonstance, elle a été et sera fatalement convoitée avec ardeur par les impérialismes dont l'aire s'étend dans cette partie du monde.

Le destin de la contrée appelée Syrie — et l'on voudra bien nous excuser d'insister sur des notions qui, tout élémentaires qu'elles soient, nous semblent avoir été perdues de vue — est conditionné depuis les origines par un déterminisme inexorable.

La Syrie est un carrefour compartimenté par la montagne. Toute son histoire passée et à venir se déduit de cette particularité. Les rivalités et les concurrences se sont, à toutes époques, donné rendez-vous en Syrie. Elle est, par excellence, un terrain de luttes. Elle offre la variété la plus curieuse de groupes ethniques et, comme l'écrit spirituellement l'auteur anonyme du premier rapport établi par les soins du ministère des Affaires étrangères, elle constitue un véritable « musée des religions ». Le génie du schisme, de l'hérésie, du morcellement et de la ségrégation a élu domicile sur cet endroit du globe. Les religions s'y sont divisées en sectes, les sectes fragmentées en communautés dissidentes, lesquelles à leur

tour n'ont pu résister à la loi de l'éparpillement. Le problème religieux, en Syrie, consiste à maintenir en paix une vingtaine de religions ou variétés de religions, qui ne peuvent se tolérer mutuellement. C'est donc un problème de la plus haute difficulté, pour ne pas dire insoluble. Chaque religion, ou variété de religion, correspond à un groupe ethnique et la nature montagneuse de la zone habitée concourt à entretenir chaque groupe ethnique dans ses habitudes d'isolement et d'indépendance.

Le sort d'un pays ainsi conformé est donc véritablement lié à la fortune des armes étrangères. Ces petits états, qui vivent sur le pied de l'hostilité perpétuelle et sont par surcroît en proie aux désordres intestins de tribus à tribus, de familles à familles, demeurent dans l'impuissance de trouver eux-mêmes un noyau central autour duquel ils s'agrégeraient. Le pouvoir central, ils sont condamnés à le recevoir et à le solliciter, s'il se fait attendre, de l'étranger.

Si l'on ne s'est pas pénétré de cette notion, on ne portera jamais sur les choses syriennes un jugement sain et équitable.

Le mot nationalisme syrien est quelquefois prononcé. Il ne faut pas s'y méprendre jusqu'au point de voir dans cette locution l'expression d'une tendance unitaire à l'état naissant. Cela s'entend du nationalisme musulman qui est francophobe, et qui aspire à intégrer ses sectateurs dans un état syro-palestinien.

Depuis le traité de paix, la richesse de la terre syrienne a été érigée en dogme. Mais, quand on regarde d'un peu près aux assurances qui nous ont été prodiguées à cet égard, on ne tarde pas à s'apercevoir que tous les verbes y sont conjugués au futur. Loin de nous la pensée de nier que, sous la direction de spécialistes français, des améliorations notables ne puissent être apportées à la mise en valeur de la contrée et que des résultats remarquables n'aient déjà été obtenus. Il faut bien reconnaître, car c'est le bon sens même, que les efforts les plus clairvoyants et les plus persévérants ne triompheront pas de la nature des choses.

La Syrie est essentiellement un pays de transit.

Le Syrien est essentiellement un agent commercial entre l'arrière-pays et le bassin de la Méditerranée.

Personne ne fera que la Syrie ait en elle-même les promesses d'un grand développement économique auquel s'opposent trop d'obstacles. Toute son importance économique dépend de son hinterland, la Mésopotamie. Évidence écrite sur le sol en caractères que leur relief rend ineffaçables. Les importations en Syrie se sont montées pour 1924 à 337 911 tonnes correspondant à 796 millions. La France vient en second avec 113 millions, après la Grande-Bretagne qui accuse un chiffre de 139 millions. D'après les statistiques anglaises, c'est le commerce français qui occupait le premier rang en 1914. Constatons qu'il ne l'a pas conservé sous le régime du mandat.

Les exportations ont été, durant la même année, de 281 717 tonnes pour une valeur de 560 millions. La France figure sous cette rubrique avec 52 millions et demi qu'il faut mettre en regard des 55 millions et demi accusés par la Palestine anglaise et des 41 millions et demi enregistrés par l'Égypte. Il est vrai que cette rubrique nous a fait passer au second rang du troisième que nous occupions avant la guerre.

La balance du commerce syrien apparaît donc assez paradoxale. Comment se compense l'excédent de 230 millions que les importations accusent sur les exportations? Sans nul doute la Syrie en sa qualité de pays de transit est-elle fréquemment visitée par de nombreux étrangers qui y laissent beaucoup d'argent. Mais y a-t-il la moindre témérité à conjecturer que la différence est couverte surtout par les dépenses des fonctionnaires et des militaires français?

On évalue à 250 millions de francs-or, soit à un peu plus d'un milliard de francs-papier de 1926, les capitaux français investis en Syrie.

On prendra une idée plus nette encore des intérêts matériels que nous avons dans ce pays en notant que l'effectif de la colonie française a passé de 300, chiffre de 1914, à 2 500 environ : mais combien de fonctionnaires et de fonctionnarisés ont concouru à cet accroissement?

Ce ne sont pas là des intérêts de premier ordre.

La Syrie en soi, et nous ne pensons pas qu'on le voudra contester, est une toute petite affaire coloniale où rien de vital n'est impliqué pour nous. Les données de la géographie

humaine et économique sont irrécusables et les chiffres sont plus éloquents que tous les plaidoyers.

En conséquence, si nous procédons, comme notre méthode expérimentale nous en fait une obligation rigoureuse, à la manière d'un commissaire-priseur inaccessible à toute considération non tirée de la valeur marchande, il nous est impossible d'inscrire un chiffre bénéficiaire, en regard de l'article Syrie, à notre inventaire de la richesse française.

L'article ne vaut pas, ne paie pas.

Vaudra-t-il jamais et paiera-t-il jamais?

C'est une question qu'il nous faut examiner en toute impartialité.

En principe, autant qu'on le puisse inférer des termes vagues et imprécis du mandat, nous sommes créanciers sur les états syriens des sommes que nous avons dépensées dans leur intérêt. Quant au sang versé pour elle, n'en parlons pas. Les Français ont appris à leurs dépens depuis dix ans, que ce genre de réclamations n'a pas cours sur le marché international.

Les États syriens, c'est-à-dire le Grand Liban, la Syrie proprement dite (Alep et Damas réunies), les Alaouites et le Djebel-Druze nous doivent, conjointement et solidairement, à la date du 31 décembre 1925, une somme approximative de trois milliards.

Or, le budget de ces États s'est monté en recettes pour l'année 1924 à 263 millions en chiffres ronds. Il n'y a donc aucune proportion entre la créance de la France et le budget de ses débiteurs.

Oh! sans nul doute les États syriens pourraient acquitter de plus gros impôts. Ils pourraient surtout faire de sérieuses économies sur leurs dépenses publiques et réduire le nombre extravagant de leurs budgétivores et sinécuristes. En 1924 ils n'ont contribué que pour 3 millions, somme dérisoire, à la défense nationale, cependant que la Grande-Bretagne faisait verser, dans le même laps de temps et pour le même objet, 100 millions à l'Irak. Que n'en usons-nous comme l'Angleterre? Cela plaît à dire, mais, ainsi que l'avoue avec une franchise dénuée d'artifice un document parlementaire, la France n'exercera jamais de contrainte fiscale sur ses pupilles. Ce n'est pas dans sa nature, d'abord. Ce serait très

dangereux, ensuite, dans l'exercice d'un mandat traversé déjà de trop de difficultés pour que nous y ajoutions encore celle de pressurer les populations. Les Syriens paient sensiblement moins d'impôts que sous la domination turque. C'est la moindre des choses dans leur opinion.

Nos milliards peuvent donc être considérés comme irrecouvrables. Il n'y a guère d'illusion à se forger à cet égard.

Mais, du moins, l'accroissement en perspective de notre chiffre d'affaires avec la Syrie est-il susceptible de nous rembourser, à la longue, nos avances?

Pour répondre à cette question, il faudrait être en mesure d'opérer la discrimination, dans les affaires que nous faisons avec les États syriens, entre celles que l'initiative privée aurait faites qu'il y eût mandat ou non et celles que le Mandat a pu nous valoir en surcroît. Il faudrait aussi admettre que le volume des affaires de cette seconde catégorie est appelé au moins à décupler de lustre en lustre. Il faudrait surtout avoir la certitude que de nouveaux mécomptes ne viendront pas, dans un avenir prochain, grossir encore notre créance.

***

Le vrai mot de la question syrienne a été dit dans un document parlementaire qui conclut d'ailleurs avec une énergie sans pareille, coûte que coûte, vaille que vaille, à l'exécution intégrale du Mandat.

La France en Syrie est dans une fausse position.

La fausseté de notre position en Syrie tient, selon nous, au caractère illusoire et utopique du système des mandats appliqué à cette contrée. Jamais les États syriens ne pourront se passer d'un mainteneur de paix. Jamais ils ne seront impunément livrés à eux-mêmes. Jamais ils ne constitueront un corps de nation homogène et solidaire. Jamais ils ne seront capables de contracter entre eux un lien fédératif. Vérités désagréables à entendre peut-être, mais que la politique expérimentale a le devoir de proclamer. Il suffit de se rappeler sommairement le passé et de jeter un coup d'œil sur la carte pour se convaincre que la France est condamnée indéfiniment, de par son mandat, à faire, entre deux trêves, la police coû-

teuse et périlleuse des bords syriens, au profit de l'étranger.

La Syrie est la terre classique des affaires, des incidents, des heurts et des frictions. Nous n'y pouvons guère concilier, sans mécontenter l'une des deux parties, la double qualité de fille aînée de l'Église catholique et celle de grande puissance musulmane.

Dans l'ordre des difficultés possibles et probables, les perspectives sont infinies. En dépit de l'accord de 1920, notre conflit armé avec les Kémalistes a laissé de longues rancunes dans le cœur des gens d'Angora. La frontière turco-syrienne, bien que récemment améliorée, laisse subsister un irrédentisme turc bien dangereux. Plus malencontreux encore sont les confins du territoire sous mandat et de la Transjordanie-Palestine. C'est à se demander si on ne l'a pas fait exprès. On a littéralement dépecé au cœur même de la Syrie des contrées unies par la race, la langue et la vie économique, de façon à nous impliquer, malgré que nous en ayons, dans le laborieux enfantement de l'empire anglo-arabe.

N'est-il pas terrifiant d'apprendre par l'intermédiaire d'un journal anglais, le *Daily Herald* du 10 janvier 1926, que l'accord franco-turc, négocié par M. Franklin-Bouillon, concède à la République d'Angora un droit de passage sur la voie ferrée d'Alexandrette à Nisibin? Si les Turcs, nés mauvais coucheurs, se retrouvaient en difficulté directe ou indirecte avec la Grande-Bretagne, leur premier soin serait évidemment de réclamer l'exercice de leur droit. Pourrions-nous le leur refuser sans nous les rendre ennemis, et le leur accorder sans nous exposer aux représailles anglaises?

Nous n'avons même pas à compter, pour les douloureuses et sanglantes opérations de police qui nous attendent sans doute encore, sur la coopération de nos protégés. La milice syrienne pendant les derniers événements s'est débandée et enfuie chaque fois qu'elle n'a pas pris fait et cause pour les révoltés.

Notre propos étant purement financier et économique, nous nous défendons ici de faire des personnalités. On alléguera peut-être que la pacification de la Syrie a été compromise par les maladresses et les partis pris sectaires d'un ancien résident général mal choisi, et que nous commettrions une erreur en

établissant sur un accident sans lendemain une loi permanente. Nous répondrons à cette objection que l'envoi en Syrie de proconsuls animés de passions sectaires constitue une éventualité qu'on n'est pas maître d'écarter dans l'état intellectuel et moral de la France. La paix religieuse est l'essentiel de la politique syrienne. Or, quand nous ne savons même pas assurer les bienfaits de cette paix à la métropole, comment nə serions-nous pas en risque perpétuel de la compromettre là-bas?

Notre mandat syrien ne peut pas finir parce que les conditions mises à son terme sont irréalisables.

Ce mandat qui ne peut pas finir ne nous confère que des charges très lourdes, dénuées de la moindre compensation. Sans parler des servitudes et des hypothèques que nous ignorons peut-être. L'honorable M. Henry Simon, rapporteur des Affaires étrangères, s'est livré dans son remarquable exposé des affaires syriennes pour le budget de 1925 à une allusion bien troublante, à propos de certaines formes insolites que revêt l'activité italienne en Syrie sous le pavillon du mandat français. « Il faut espérer, » a-t-il écrit, « qu'aucune concession spéciale n'a été faite à l'Italie. » Nous l'espérons aussi, mais tant de faits de diplomatie secrète se sont produits de 1914 à 1919 qu'un tel soupçon ne manque pas de consistance.

Nous sommes donc en Syrie dans une impasse.

C'est la conclusion à laquelle sera inévitablement amené quiconque donnera, comme nous, à son examen de la question, la forme d'un inventaire d'où le passif ne soit pas escamoté.

Comment sortir de cette impasse?

Nous croit-on insensible aux charmes de la légende chantante qui nous a ramenés sur les bords syriens, insensible à l'évocation des grands souvenirs que la France a laissés dans le Levant, insensible au sort de nos œuvres scolaires en Syrie, insensible aux accents poignants que la pensée d'aller nous décharger à Genève de notre mission syrienne au prix d'un humiliant aveu de faiblesse et d'impuissance arrachait, il y a quelques mois, à M. Aristide Briand?

Mais quand on nous dit que le mandat syrien est le bastion de l'influence française dans le Levant, nous sommes bien forcés de constater que c'est, du fait de la guerre et de ses con-

séquences, un bastion sans citadelle. Les destins ont prononcé sans retour.

Le Grand Turc, fidèle au souvenir de François Ier, est mort. Il ne ressuscitera pas. Il est entré dans la légende.

Les Lieux Saints sont sous mandat anglais. Et qui ne voudrait être assuré de vivre jusqu'au jour où la Grande-Bretagne évacuera la Palestine et la Mésopotamie où elle est installée solidement?

Les Églises de Chaldée ont échappé à notre emprise politique et les Églises d'Anatolie sont disputées par Rome à nos représentants.

Le Protectorat d'Orient et les Capitulations ont été relégués dans la catégorie des souvenirs historiques.

Et que sont devenues les stipulations des Traités de Paris, Londres, San-Stefano et Berlin, qui avaient consacré nos droits sur les Lieux Saints?

Que pouvons-nous à cet ensemble de faits capitaux et formidables?

Y a-t-il pire dérèglement de l'esprit, suivant le mot de Bossuet, que de ne pas voir les choses comme elles sont, sous prétexte qu'elles devraient être autrement?

Nous avons cru naïvement, sur la foi d'un mirage fallacieux, rentrer, dès 1916, à la faveur de la guerre dans une vieille appartenance française.

Que nous est-il resté entre les mains?

Le morceau dépareillé d'un ensemble dont un autre s'est emparé. La possession ou l'occupation de la Syrie isolée et retranchée d'un ensemble économique et géographique. La Syrie est l'annexe naturelle de la Mésopotamie. Nous y montons la garde pour le profit d'autrui. Et pour obtenir sur cette pièce détachée d'un système d'où nous sommes bannis un titre précaire et embarrassant, nous nous sommes attiré le reproche d'impérialisme dévorant qui s'attache encore à nous comme une tunique de Nessus, malgré tant de capitulations et de renoncements dont, par une lugubre ironie, nous avons été seuls à donner l'exemple. On reste stupéfait quand on pense que la préoccupation de la Syrie hantait le Quai d'Orsay au moment le plus critique de la guerre et qu'elle le détournait de soucis plus importants. Nous ne

reviendrons pas sur ce que nous avons écrit autrefois, quant à la nécessité de la politique de recueillement qui s'imposait dès la victoire à une France exsangue, à demi ruinée et qui, déjà pourvue d'un empire colonial immense, n'avait réellement d'autre affaire à suivre et à poursuivre que la question rhénane. Notre diplomatie pouvait, certes, faire revivre nos droits sur la Syrie à l'occasion de la guerre, mais à l'unique fin d'en faire une *monnaie d'échange* de plus dans nos tractations rhénanes avec l'Angleterre, tractations à quoi nous avions le devoir de tout subordonner au lieu de disperser notre attention et nos forces.

Une monnaie d'échange!

Qu'on le veuille ou non, le mandat syrien n'est que cela, et pour une brève période, dans un inventaire des richesses de l'État français.

***

Au grand siècle, une dame de qualité, ayant perdu son mari en éprouva un si vif chagrin que dans le premier moment elle refusa de prendre aucune nourriture.

Sur ce, un des familiers de la veuve lui tint ce langage :

— Madame, si vous ne devez plus manger de votre vie, j'approuve fort votre résolution ; mais si vous devez en revenir à l'usage des repas, autant que ce soit tout de suite.

— La dame, ajoute l'anecdotier, ayant fait ses réflexions là-dessus, se mit à table et mangea de fort bon appétit.

Ce n'est-il pas d'application à notre mandat syrien ?

Si l'école dirigeante française nourrissait l'arrière-pensée de rester indéfiniment en Syrie à la faveur de prétextes qui ne lui manqueraient jamais, la question syrienne changerait peut-être d'aspect. Mais, comme l'a proclamé le 17 décembre 1925 devant le Sénat M. Aristide Briand lors d'une interpellation sur notre politique en Syrie, « la France est pleinement désintéressée. » Il ne nous est pas permis d'en douter. La chevalerie et la générosité constituent notre spécialité exclusive dans le monde. L'avenir de notre mandat syrien se déchiffre donc avec facilité. Quand nous aurons élaboré la constitution que nous devons aux Syriens, quand nous l'au-

rons mise en train tant bien que mal, quand les apparences seront sauves, quand l'éducation politique de la Syrie aura l'air d'être terminée, nous profiterons d'un moment propice, d'un instant d'accalmie, pour nous en aller les mains vides, avec en poche une créance irrecouvrable de plusieurs milliards. Puisque nous devons nous en aller un jour en tout désintéressement, sûrs d'être remplacés presque aussitôt en dépit des belles tirades sur l'indépendance des peuples, que ne cherchons-nous dès maintenant une porte de sortie bénéficiaire? Qu'est-ce que le point d'honneur qui dicte notre politique actuelle? Notre allégeance à la Société des Nations ne saurait-elle donc se prouver qu'en Syrie?

Il est constaté, il est acquis, *ne varietur*, que nous quitterons la Syrie le plus tôt possible, dès que nous aurons recueilli, suivant l'expression même de M. Aristide Briand, notre « bénéfice moral », le seul dont nous ayons souci.

Dans la séance de nuit du 20 décembre suivant, au Palais-Bourbon, M. Paul-Boncour s'en est expliqué avec une admirable précision :

« Je lis dans certains ordres du jour, a-t-il dit, qu'il convient de rendre le mandat de la France à la Société des Nations et d'organiser avec elle des états indépendants en Syrie.

» Mais que voulons-nous faire, si ce n'est cela? Quand nous aurons accompli cette œuvre, quel sera notre devoir? Il sera dans le passé, nous l'aurons rempli. Nous aurons permis aux populations syriennes d'être libres. Pour l'avenir, nous n'aurons qu'à garder avec elles les liens librement consentis qu'il leur plaira de conserver. »

Toutes les déclarations que nous avons de M. le Sénateur de Jouvenel, qui avait succédé au général Sarrail, en qualité de haut-commissaire, sont dans le même sens. Parlant le 17 novembre 1925 devant l'Institut colonial français, M. de Jouvenel a déclaré :

« Il faut amener la Syrie par les étapes nécessaires au plein exercice de son indépendance nationale. Je lui apporte l'expérience d'un peuple qui a depuis longtemps réalisé la sienne. »

A Alexandrie, mis en présence des délégués du Comité syro-palestinien, qui lui intimaient, sans le moindre euphé-

misme, d'avoir à envisager l'immédiate abolition du mandat français, M. de Jouvenel s'est cabré et a un peu haussé le ton.

« Je ne veux pas vous laisser croire un instant que la France est capable de manquer, comme vous le lui suggérez, aux engagements qu'elle a pris devant cinquante nations. »

Mais, dès qu'il a touché la terre syrienne, le haut-commissaire confirme que les dits engagements ont pour limite dans le temps la mise en vigueur de la constitution syrienne, le terme de l'éducation politique des Syriens.

A Beyrouth, le 2 décembre 1925, M. de Jouvenel, s'adressant au général Gamelin, au milieu d'un grand concours de population, précise que : « Seule aujourd'hui la rébellion retarde l'*indépendance* du Liban et de la Syrie. »

A quoi bon insister?

Notre politique syrienne, noyée dans le rêve, perdue dans l'utopie, repose sur cette hypothèse, dont doivent bien rire dans leur barbe les membres du Comité syro-palestinien, que la Syrie restera indépendante après que nous lui aurons inculqué les bons principes du droit constitutionnel tels qu'on les enseigne à la Faculté de Paris et que nous lui aurons remis un brevet d'émancipation.

Combien de mois, de semaines, peut-être même de jours, s'écoulera-t-il entre notre départ et l'arrivée nécessaire, inéluctable, des troupes anglaises à Damas, à Beyrouth et à Alep?

Pour s'entretenir dans de telles illusions, il faut méconnaître les données essentielles, invariables, irréformables de la politique anglaise.

Sous peine d'abdiquer, la Grande-Bretagne ne peut pas renoncer à la maîtrise de toute nouvelle route qui s'ouvre vers les Indes. Quand la route des Indes passait par Bonne-Espérance, l'Angleterre s'est installée au Cap. Quand le percement de Suez par les soins de la France eut modifié et raccourci l'itinéraire, l'Angleterre s'installa provisoirement en Égypte dans un temps où la Société des Nations et la théorie des mandats n'étaient pas inventés.

Aujourd'hui il faut à l'Angleterre le contrôle des deux grandes voies jumelles d'accès aux Indes doublant celle de Suez : Alexandrette-Bagdad-Bassora, d'une part ; — Caïffa-Ammon-Bassora d'autre part. — La sécurité ne sera com-

plète pour la voie ferrée de Caïffa à Bassora qu'autant que le glacis en sera entre les mains des Anglais. Or, l'amorce de ce chemin de fer se trouve sous notre mandat. N'est-ce que la voie ferrée? La voie aérienne aujourd'hui est prise en sérieuse considération. Du point de vue de la navigation aérienne à destination des Indes, la Syrie offre des bases d'action et des relais très importants.

D'où l'idée politique, grandiose et impériale, qui a été conçue en 1915 par les coloniaux anglais et qui s'achemine vers sa réalisation avec des hauts et des bas. L'idée d'une confédération des États de langue arabe, qui, patronnée par l'Angleterre, ferait équilibre à la République d'Angora et assurerait à la Grande-Bretagne le contrôle de la troisième route des Indes. Il s'agit de restaurer sous le protectorat britannique l'empire des Abassides et des Ommiades. Cela ne peut aller sans la possession de Damas aussi indispensable que la possession de Bagdad, Jérusalem et la Mecque. C'est à Damas seulement que le prince hachémide, agréé par l'Angleterre, pourra relever le titre de Calife. Toute la clef des révoltes récentes est là. Une violente poussée syro-arabo-anglaise s'exerce contre nous. Serons-nous même en mesure de lui résister jusqu'à l'entier accomplissement de notre mission constitutionnelle? Certes l'Angleterre officielle est loyale. M. de Jouvenel avait reçu à Londres, avant son départ pour la Syrie, des assurances de collaboration amicale dont il ne nous est pas permis de suspecter la sincérité. Mais ces assurances n'engagent pas les enfants perdus et les tirailleurs qui d'instinct, à leurs risques et périls, fraient la route aux desseins cachés de la politique anglaise. Nous n'avons pas seulement à compter avec ce terrible esprit de suite qui caractérise les Anglo-Saxons et qui exclut toute sentimentalité de leur politique extérieure. Nous avons des ennemis intéressés à nous susciter des affaires et à nous créer des diversions, au bon moment. Avec la Syrie, où il est si facile de bouter le feu, nous donnons prise. Le synchronisme de la révolte du Djebel Druze avec l'offensive diplomatique de l'Allemagne et l'offensive guerrière d'Abd-el-Krim, au début de cette année, est bien troublant. Quand le hasard est aussi intelligent, il prend un autre nom.

La Syrie ne restera jamais vacante; or toute notre politique consiste à l'évacuer volontairement ou non, suivant que les événements en décideront, mais en tous cas *gratis*, quand nous l'aurons copieusement arrosée de notre sang et de notre argent.

Or, il est incontestable que le transfert du mandat syrien à l'Angleterre présente actuellement, pour celle-ci, une grande valeur tangible, fongible et monnayable.

Une politique réaliste qui s'orienterait de ce côté trouverait le moyen de sauvegarder la dignité de la France, non moins que les intérêts moraux et matériels de celle-ci en Syrie. Débiteurs de l'Angleterre, une délégation sur notre créance syrienne acceptée par cette puissance nous ferait rentrer dans nos débours et viendrait en déduction de nos versements. C'est de cette façon seulement que le mandat syrien aurait chance de figurer à l'inventaire de l'État français, dans la colonne des richesses positives.

Dur langage, dira-t-on.

Langage réaliste, répondrons-nous.

Un remarquable article, paru le 10 janvier 1926 dans le *Matin*, sous la signature Henry de Korab, s'évertuait à démontrer que la Syrie n'est pas un état producteur, mais un centre commercial prodigieux et que Beyrouth est en passe de devenir, dès que ses moyens de communication avec l'arrière-pays auront reçu les derniers perfectionnements, l'une des principales portes du monde. Il est impossible de souscrire plus complètement que nous ne le faisons aux assertions de M. Henry de Korab. Il est impossible d'être plus opposé que nous à cet écrivain dans ses conclusions.

Ce serait, dit-il, une énorme sottise pour la France que d'abandonner la Syrie. Nous pensons au contraire que la sottise serait de persévérer dans le métier ingrat de concierge du Levant, exercé pour le compte d'autrui, à titre précaire, sans traitement, sans étrennes et sans pourboires, avec la seule perspective d'assumer à nos frais l'entretien et la sécurité de la loge.

En vérité les partisans « quand même » d'un mandat — intérimaire, ne l'oublions pas — raisonnent dans l'hypothèse où la France victorieuse, totalement démunie de colonies, eût dû

après la guerre, dans un accès de fringale bien naturel, se jeter ardemment sur les dépouilles de l'Allemagne et sur la desserte de l'Angleterre, exhumer en hâte, afin de saisir l'occasion, tous les vieux droits historiques accumulés pendant mille ans d'histoire. Mais nous avions déjà un empire colonial considérable, disproportionné peut-être à nos forces et à nos ressources. La troisième République, et c'est sa gloire la moins contestable, a rempli le vœu de Prévost-Paradol. Elle a débordé sur la Tunisie et le Maroc et fondé cet empire méditerranéen où l'illustre et malheureux écrivain voyait la suprême ressource de la grandeur française. La France d'Afrique est fort éloignée encore de payer, si nous tenons compte de ce qu'elle nous a coûté. Elle n'est même pas encore tout à fait pacifiée. Nous venons d'essuyer au Maroc de terribles épreuves. La mise en valeur de ce que nous avons déjà requiert des capitaux, des colons, des bateaux, au moment où certains départements métropolitains seraient en friche si les Italiens ne venaient nous rendre le service de les occuper. Nous avons peine à étreindre ce que nous avons embrassé, et l'on voudrait que nous ajoutions à ce faisceau gigantesque d'affaires et d'embarras, trop vaste déjà pour notre amplexion défaillante, les coûteux honorariats que Genève impose aux « poires », pour nous servir d'une expression dont M. Henry de Korab nous a donné l'exemple!...

En des temps meilleurs, nous ne ferions pas d'objection à ce que la France allât cueillir dans le Levant la merveilleuse fleur des souvenirs lointains. Aujourd'hui tout ce qui est de luxe et de surérogation, de prestige et de magnificence, tout ce qui n'est pas de rapport certain et immédiat nous est interdit.

Il ne nous est plus permis de rechercher des portes plus ou moins dorées à garder, de poursuivre en Asie Mineure le reflet des époques évanouies, à nous qui avons une faction à monter sur le Rhin, notre fécondité à ranimer, une armée et une marine à refaire, un empire colonial à consolider, des régions dévastées à reconstituer, des finances avariées à restaurer et le pair à regagner pour le franc.

Le mandat syrien nous grève et nous surcharge sans compensations précises et valables.

Il ne nous a rien donné que nous n'eussions déjà. Il ne nous a conféré aucune facilité nouvelle pour le maintien de la culture française au Levant.

Dans son état actuel, la Syrie ne constitue, à aucun degré, ce qu'on appelle « un pays ouvert à la colonisation ». La révolte a pu être provisoirement comprimée au prix d'un gros effort militaire, mais personne n'oserait jurer que l'esprit de révolte s'en est allé. En tout état de cause, au témoignage de ceux qui ont visité la Syrie, en ces derniers temps, cette contrée est loin d'avoir recouvré la somme de sécurité nécessaire à notre occupation, qu'elle devait aux généraux Gouraud et Weygand. Certes, personne n'était, mieux que M. Henry de Jouvenel, qualifié pour appliquer, avec le maximum de chances favorables, en Syrie, la politique française combinée avec la politique génevoise. Nous rendrons au sénateur de la Corrèze toute la justice qu'il mérite, en écrivant que le résultat de sa mission lui fait honneur sans infirmer la rigueur de nos conclusions. Est-il parvenu à fermer la période répressive et à ouvrir en Syrie l'ère constitutionnelle?... Pour mener à bien cette entreprise, il faudrait, du côté français, d'autres doctrines et d'autres méthodes. Dans l'hypothèse même où la Syrie serait matière moins rebelle à l'effort du mandataire, l'exercice de son mandat serait encore pour la France pure duperie, vu l'état d'âme qui règne en haut lieu. Nous avons cité plus haut les paroles de MM. Aristide Briand et Paul-Boncour. Elles traduisent avec exactitude les idées et les sentiments de notre école dirigeante.

Qu'est-ce qu'un système qui consiste à éluder ou à repousser, suivant le cas, les profits, les responsabilités et les devoirs du vainqueur? Dans une telle disposition d'esprit, tout mandat colonial figure au passif de notre inventaire national par un déficit voué à s'accroître d'année en année.

FELS

LE MOUVEMENT DRAMATIQUE

La Comédie-Française a remis *Chatterton*, qui prendra rang dans un cycle de représentations destinées à célébrer le centenaire du romantisme. En somme, et malgré le préjugé contraire, répandu par des meutes sans cesse renaissantes de pseudo-classiques enragés, le romantisme a fait et continue de faire grande figure au théâtre. Ils n'ont que Corneille, Racine et Molière à la bouche. Et encore lâchent-ils un peu Corneille, sentant bien qu'il y a du romantisme en lui. Je me chargerais au besoin d'en trouver dans Molière (*Don Juan*) et jusque dans Racine : rappelez-vous que Brunetière, type achevé du classiciste sec, le trouvait engagé dans une mauvaise voie avec *Phèdre*, qui lui semblait moins une tragédie qu'un opéra. Le classiciste sec se caractérise avant tout par la haine du lyrisme, c'est-à-dire de la poésie. Tout récemment encore un d'entre eux, donnant aux tragédiens des conseils qu'ils ne sont aujourd'hui que trop disposés à suivre, décidait qu'entre la diction lyrique et la vérité humaine, il faut choisir. Comme si un Mounet-Sully n'avait pas été humain! D'ailleurs Racine lui-même tenait d'abord à la musique de ses vers. Les Grecs, si essentiellement poètes, même en dehors des chœurs, n'ont jamais été admirés qu'en principe, sans vraie tendresse, par les pseudo-classiques, et généralement ignorés ou dédaignés au XVIIIe et au XVIIe siècles (excepté par Racine, qui faillit mal tourner). Voyez au contraire avec quel enthousiasme Hugo parle d'Eschyle (dans son *William Shakespeare*), et de tous un simple critique (mais romantique) comme Paul de Saint-Victor (dans les *Deux masques*).

Le plus grand poète du théâtre moderne, Shakespeare, est le romantisme même, l'ancêtre, le modèle et le dieu. Romantique, Calderon; romantiques, Gœthe et Schiller. En France, après l'école de 1660, que donne la poétique classique au théâtre? Rien. D'innombrables tragédies mort-nées, dont les moins mauvaises sont celles de Voltaire, et ne comptent plus pour sa gloire. Que reste-t-il de notre théâtre du XVIIIe siècle? Quelques comédies de Marivaux (exquises, mais de second plan), et deux de Beaumarchais, qui a déjà senti le souffle nouveau.

Les romantiques proprement dits, ceux de la première partie du XIXe siècle, avaient tout à refaire après la grande sécheresse. Ils sont allés au plus pressé, et à la racine du mal. Il s'agissait de ressusciter la poésie même. Ils l'ont ranimée d'abord dans sa forme la plus naturelle et son expression la plus directe : le genre lyrique, ode ou élégie, parce que l'homme rêve et chante avant de se faire impresario et qu'Orphée a précédé Thespis. Ce grand réveil de la poésie a suscité ou vivifié l'histoire, la critique, l'érudition, le roman, et complètement renové la face du monde intellectuel. Quand même, parmi tant de travaux et de bienfaits, le théâtre eût été négligé, nous n'en devrions pas moins au romantisme une infinie reconnaissance. Mais tel n'est pas le cas. Le théâtre a eu sa belle part. Il est bien vrai que les plus grands chefs-d'œuvre de Victor Hugo s'intitulent les *Châtiments*, les *Contemplations* et la *Légende des Siècles* (avec ses corollaires la *Fin de Satan*, et *Dieu*), mais, en dépit des générations de professeurs qui répètent qu'*Hernani* et *Ruy Blas* n'existent pas, les spectateurs s'y précipitent encore après des centaines de représentations et ces drames ne valent pas seulement par l'enchanteresse beauté des vers, mais par la puissance de la pensée. Que Victor Hugo soit moins psychologue que Racine, on l'accorde. Mais n'y a-t-il que la psychologie au monde? Des vues générales sur l'univers, la destinée, la société, n'ont-elles pas autant d'intérêt que des analyses de l'amour ou de l'ambition? Les drames de Victor Hugo sont lyriques, philosophiques et symboliques. Et pareillement ceux de Wagner, qui réalisa au théâtre la complète splendeur du romantisme musical, annoncé par Weber et par le Mozart de la *Flûte enchantée*.

L'échec des *Burgraves* et le succès de Ponsard furent désastreux sinon pour Hugo lui-même, qui fit autre chose et dont la gloire n'en souffrit pas, au moins pour la dramaturgie française. Cependant le romantisme lui a encore donné les comédies de Musset, qui n'étant que des comédies en prose ne nous dédommagent pas entièrement, mais qui mêlent délicieusement la fantaisie shakespearienne à l'esprit français. Enfant gâté, Musset a témoigné au romantisme quelque ingratitude : il n'est pas le premier qui ait battu sa nourrice.

Enfin Vigny reste avant tout un poète, inégal, mais souvent sublime, et le conteur philosophe de *Servitude et grandeur militaire*, de *Stello* et de *Daphné*. Encore que secondaire, son rôle au théâtre eut une certaine importance. Il y sonna la charge romantique avec son *Othello* (24 octobre 1829). Après Dumas père, mais avec d'autres qualités, il fonda le drame historique (la *Maréchale d'Ancre*, 1831). Et son *Chatterton* fut un triomphe, à la Comédie Française, le 12 février 1835.

Un chef-d'œuvre? Non, sans doute, et le génie de Vigny est ailleurs, dans *Moïse* et dans *Eloa*, dans la *Mort du loup*, le *Christ au mont des Oliviers*, la *Colère de Samson* et la *Maison du berger*. J'aimerais mieux avoir fait ces deux vers, si souvent récités par Moréas :

> Pleurant comme Diane au bord de ses fontaines,
> Ton amour taciturne et toujours menacé,

que les trois actes et quatre tableaux de *Chatterton*. Il n'y a pourtant pas lieu de dédaigner ce dernier ouvrage, et la Comédie a bien fait de le reprendre. C'est une pièce d'époque, mais qui garde un intérêt durable et qu'on cessera peut-être de jouer, mais qu'on relira toujours.

Réfuter la thèse de *Chatterton* est une espèce de pont aux ânes. Le premier venu établira aisément que ce jeune poète a eu tort de se tuer : qu'il ne pouvait raisonnablement espérer la gloire et la fortune à son âge; qu'il eût beaucoup mieux fait de travailler et de patienter, de prendre un métier quelconque pour gagne-pain et de composer des vers à ses heures de loisir; que ses prétentions et ses récriminations contre la société sont inadmissibles, attendu qu'elle ne peut deviner la valeur d'un débutant, et qu'au surplus les poètes, même les plus

remarquables, n'ont aucun droit à se faire entretenir par l'État, à qui ils ne sont pas plus utiles que de bons joueurs de quilles, etc. Car on ne tarde pas à généraliser et, sous couleur de montrer à Chatterton son béjaune, on finit sans y prendre garde par donner raison à Vigny pour l'essentiel.

A s'en tenir au détail, le cas de Chatterton est en effet discutable. C'est vrai qu'un garçon de dix-huit ans, même précoce et très bien doué, peut attendre. Même dans l'Angleterre aristocratique, ploutocratique et à demi féodale de 1770, il eût sans doute, en s'y appliquant, trouvé un autre emploi que celui de valet de chambre du lord-maire. Sans condamner absolument Gil Blas, Ruy Blas et Jean-Jacques, qui ont cédé à la nécessité, j'avoue qu'elle paraît dure; tel qui déclare que Chatterton est bien délicat et que c'était assez bon pour lui, me fait l'effet d'un monstre sans entrailles. D'ailleurs ce sont les mêmes qui renvoient le génie à la valetaille, et s'étonnent ensuite qu'un valet ait du génie : car il faut que Vigny, Hugo et tous les romantiques aient toujours tort. Je ne blâme pas Chatterton de juger cette place incompatible avec sa dignité, mais de n'en avoir pas cherché une autre plus décente. D'ailleurs, à notre époque, ni lui, ni Jean-Jacques ne seraient évidemment réduits à de pareilles extrémités. Un garçon intelligent n'a plus que l'embarras du choix. Sans doute, Chatterton insiste sur ce qu'a d'intolérable pour un être tel que lui l'exercice de n'importe quelle profession, même la plus honorable et honorifique, et je le comprends jusqu'à un certain point. Mais je conviens qu'il exagère. Lamartine a été diplomate, Vigny officier, Leconte de Lisle bibliothécaire, Musset aussi pendant quelque temps, Verlaine employé à l'Hôtel de Ville (à l'époque heureuse des *Fêtes galantes* et de la *Bonne Chanson*), Mallarmé professeur d'anglais, etc. Ces besognes ont pu les ennuyer (qui n'a ses ennuis et ses corvées?) mais ne les ont pas empêchés de faire leur œuvre ni d'être d'excellents poètes.

Il y a même une autre profession tout indiquée, que Vigny repousse avec un mépris bien excessif, et qui aurait pu faire vivre Thomas Chatterton, comme Théophile Gautier, Théodore de Banville, et quelques autres : celle d'homme de lettres. On sait que dans sa préface Vigny distingue l'homme de lettres et

le grand écrivain du pur poète (même si celui-ci ne fait pas de poésie pure au sens où l'entend M. l'abbé Bremond). Pour Vigny, l'homme de lettres, habile et propre à tout, n'est qu'un amuseur et une espèce de baladin, qui réussit dans n'importe quel genre à la mode en flattant le goût public. Celui-là vit facilement de sa plume, et ne lui demande que de le faire vivre. Le grand écrivain, plus noble, plus convaincu, y parvient également sans peine, en même temps qu'il met sa grande influence au service de la justice et de la raison. Le poète seul, uniquement possédé par l'imagination, exclusivement tourné vers l'idéal, tout frémissant de sensibilité et forcément incompris du grand nombre, a besoin de ne rien faire pour faire quelque chose en son art. « Il faut qu'il ne fasse rien d'utile et de journalier pour avoir le temps d'écouter les accords qui se forment lentement dans son âme, et que le bruit grossier d'un travail positif et régulier interrompt et fait infailliblement évanouir. »

Oui, Vigny abuse un peu. Le simple homme de lettres n'est pas si méprisable et peut déjà servir l'esprit efficacement et avec honneur, c'est-à-dire d'une façon parfaitement digne d'un poète, et plus d'un a rencontré de précieuses ressources dans le journalisme (qui n'existait guère, il est vrai, du temps de Chatterton; mais alors accusez ce temps et ce régime, non l'humanité). A plus forte raison le grand écrivain ne mérite-t-il que le respect, et son activité, telle que Vigny la comprend et la limite, convient à merveille au poète, s'il en est capable : il fallait un Victor Hugo pour écrire *William Shakespeare* et les *Misérables*, un Vigny pour nous donner *Servitude et grandeur*, un Gœthe pour *Werther* et *Wilhelm Meister*, etc. Quant au pur poète, a-t-il vraiment un plus grand besoin que tout autre intellectuel de n'être pas distrait de sa pensée? J'admets qu'il lui soit insoutenable de penser sérieusement à des choses très différentes, et par exemple qu'il ne veuille ou ne puisse être grand financier, capitaine d'industrie ou chef d'une maison de commerce. Mais il y a des occupations presque mécaniques ou automatiques, par exemple les métiers manuels (que Renan eût préférés) ou les modestes emplois de bureau, qui laissent l'esprit suffisamment libre, bien que relevant de l'ordre pratique (un poète n'échappe pas plus qu'un

autre homme à la pratique, et doit aussi manger, s'habiller, se mouvoir, etc.). Sans compter que les besognes d'homme de lettres peuvent ne pas tant l'éloigner de ses réflexions habituelles, voire porter précisément sur les mêmes sujets, comme pour Baudelaire traduisant Poe ou rédigeant des études sur Delacroix, sur Wagner et autres artistes ou poètes contemporains.

Voilà donc une affaire entendue. Si « être poète lyrique et vivre de son état », comme disait Banville, reste un problème assez épineux et souvent insoluble, le poète peut et doit gagner sa vie autrement, et divers progrès lui rendent cette tâche de moins en moins difficile. Il ne saurait prétendre à être nourri sans fournir une marchandise ou un travail ayant cours, pour plusieurs motifs, dont l'un est que les secours et pensions à la manière de l'ancien régime constituaient des aumônes qu'un être aussi fier que Chatterton ne pourrait accepter. Bref, Vigny a tort. J'y consens.

Et cependant il a raison. D'un point de vue supérieur et sur un autre plan, il découvre une vérité plus secrète et plus profonde. C'est vrai que le poète est impropre à la vie positive, et nous avons reconnu qu'il n'y peut que végéter. Surtout, c'est vrai que le poète — et la poésie même, qu'il personnifie — étaient sinistrement méconnus aux temps de Chatterton et de Vigny lui-même par l'opinion générale. « Ame désolée, pauvre âme de dix-huit ans! pardonne-moi de prendre pour symbole le nom que tu portais sur la terre et de tenter le bien en ton nom! » Ainsi parle Vigny dans sa préface. Et plus haut : « J'ai voulu montrer l'homme spiritualiste étouffé par une société matérialiste, où le calculateur avare exploite sans pitié l'intelligence et le travail. Je n'ai point prétendu justifier les actes désespérés des malheureux, mais protester contre l'indifférence qui les y contraint. Peut-on frapper trop fort sur l'indifférence si difficile à éveiller, sur la distraction si difficile à fixer? Y a-t-il un autre moyen de toucher la société que de lui montrer la torture de ses victimes? »

Il ne s'agit plus du poète appelé Chatterton, ni de la personne d'aucun poète, mais de la poésie qu'ils représentent, et le drame de Vigny est symboliste comme la plupart des

grandes œuvres romantiques. Les malheurs de Chatterton symbolisent le danger de mort qui menace perpétuellement la poésie, en butte à l'affreux mépris des brutes comme John Bell, des mufles comme le lord-maire Beckford, à l'ignorance des foules, à la sottise des philistins, à l'hostilité générale des êtres et des choses, voire aux préjugés des faux amis et des courtisans serviles. Car enfin le mot trop fameux de Malherbe, qui la compare au jeu de quilles, pouvait n'être qu'une boutade, mais qu'on a perfidement prise au sérieux et impitoyablement exploitée. L'ère louisquatorzième n'inclinait que trop à s'aplatir devant les puissances de chair et à ravaler celles de l'esprit. Et les négateurs radicaux de toute poésie, les Houdart de la Motte et autres de même farine, n'étaient que des disciples logiques du classicisme étroit. Car tout se tient, et la poésie même doit disparaître, lorsque le poète est renvoyé aux quilles ou à l'office. C'est pourquoi la protestation du *Chatterton* de Vigny devait non moins logiquement se produire, en faveur du poète et de son rang social, lorsque la poésie leva la lourde pierre du sépulcre ou de l'oubliette et resplendit de nouveau dans la radieuse aurore de 1830.

Et ce *Chatterton* demeure éternellement actuel, malgré les contingences abolies et le cachet d'époque, parce que toutes les Bastilles ne sont jamais prises, que les anciennes conservent des partisans nostalgiques, et qu'il en surgit de nouvelles sous d'autres noms et d'autres prétextes. Louis XIV et Boileau n'étaient pas des singularités anormales, mais l'expression de tendances constantes, provisoirement refoulées par le romantisme et la Révolution française, mais non radicalement extirpées, et qui s'efforcent de revenir au jour. La haine de la poésie est ingénieuse et multiforme. Elle s'appuie le plus souvent sur le béotisme, le mercantilisme et la frivolité, mais revêt aussi à l'occasion des apparences savantes ou même démocratiques, par exemple avec ce professeur moderniste et avancé, qui, après les Houdart d'il y a deux cents ans, relègue la poésie dans l'antiquaille et invente la prose pure comme art de l'avenir. Avec celui-là aussi, et tous les soi-disant hommes de progrès ou d'extrême-gauche qui pensent comme lui, Chatterton, si l'on ose ainsi dire, peut crever...

La cause que plaidait Vigny n'est donc jamais définitivement gagnée. Certes il y a eu des améliorations depuis un siècle. Il y a aujourd'hui une critique, un public et jusqu'à un snobisme pour les poètes, qui d'ailleurs n'hésitent pas à se faire hommes de lettres, en outre, ou même grands écrivains : tel Valéry. L'intransigeance de Vigny sur certains points peut nous faire sourire, mais n'allons pas croire qu'il ne reste plus aucun péril à craindre, ni aucun profit à tirer de ses leçons. Et ne laissons ni calomnier, ni oublier son *Chatterton*.

Une des grâces de la pièce, c'est l'amour de Kitty Bell, qui en meurt, sans empêcher Chatterton de mourir. Et je ne connais rien de plus émouvant que ce dénouement tragique. Vigny a évidemment voulu indiquer que l'amour pourrait à la rigueur suppléer l'intelligence, et l'éternel féminin sauver la poésie. Pourquoi donc ne la sauve-t-il pas cette fois? Il faut bien dire que c'est la vertu qui s'y oppose et la morale qui rejette Chatterton à la mer. Si Kitty Bell qui l'aime cédait à cet amour, le jeune poète reprendrait courage et goût à la vie. Le bon quaker exprime naïvement à plusieurs reprises l'opinion que mieux vaut que le poète se noie, pourvu que Kitty ne manque pas au devoir de fidélité envers son mari, qui n'est pourtant qu'une odieuse brute. D'ailleurs, cet innocent quaker a l'assentiment du principal intéressé, de Chatterton lui-même, qui estime aussi que « si cette jeune femme aimait un homme, il ferait mieux de se faire sauter la cervelle que de la séduire ». Et il ne l'aime précisément que parce qu'il la considère comme une inaccessible Madone, qui ne peut rien pour lui. Telles sont les antinomies du cœur humain, chez la plupart des mortels, et là-dessus on voit que les poètes ne font pas toujours exception.

La Comédie-Française a monté la pièce avec beaucoup de soin. Mademoiselle Ventura est poétique et touchante. M. Fresnay ne trahit pas le personnage de Chatterton, et sait le rendre sympathique, mais il manque un peu de romantisme et d'envergure. MM. Bacqué, Ledoux, Dorival, Bertin, sont excellents. On a eu tort d'adopter les costumes de 1830. L'action se passe en 1770, à une date où le romantisme existait déjà, mais où les mœurs générales différaient un peu de ce qu'elles devinrent soixante ans plus tard. Certains traits de féodalisme intem-

pérant n'ont plus été possibles après notre Révolution. Si peu qu'il y ait de couleur locale dans *Chatterton*, il y en a assez pour que la mise en scène doive la respecter.

Une autre reprise heureuse a été celle du *Bon roi Dagobert*, revu et augmenté. M. André Rivoire a fait de ce monarque mérovingien un roi d'opérette, et l'a lancé dans une aventure galante qui fait penser à un conte de Boccace. La chanson fameuse l'y autorisait, ainsi qu'un texte de Frédégaire : « *Luxuriae supra modum deditus, tres habebat, ad instar Salomonis, reginas, maxime et plurimas concubinas....* » La pièce de M. André Rivoire est amusante et charmante d'un bout à l'autre. Les vers sont jolis, d'un tour aisé et spirituel. On a été ravi. Mesdemoiselles Madeleine Renaud et Marie Bell sont délicieuses, MM. Brunot, Croué et Siblot impayables.

Et le *Dictateur?* Ce fut un événement de loin, avant la première. Je ne dirai pas que, de près, ce n'est plus rien. Mais enfin il faut avouer notre déception. M. Jules Romains a parlé de cabale. Quelle illusion! Je sais bien que je suis allé à cette soirée avec la ferme conviction que j'allais voir une œuvre remarquable. Et la plupart des spectateurs étaient dans les mêmes sentiments, justifiés par les précédents ouvrages du même auteur, et par ce qu'on savait du grand sujet qu'il abordait cette fois. A qui la faute, s'il l'a traité avec une rigidité schématique, sans vie, sans émotion et même sans idées? Qu'un révolutionnaire devenu ministre se fasse soutien de la société, on n'y voit pas d'objection, mais justement, dans la pièce de M. Jules Romains, on n'en voit pas assez. Cela va trop comme sur des roulettes. Et l'on ne sait pas suffisamment ce que voulait cet homme d'État avant son évolution, ni pourquoi il évolue. Tout est prévu dans cette comédie, et rien n'est expliqué. Ce n'est qu'un fait divers, exact et correct, mais sommaire, superficiel et pareil à un jeu d'ombres chinoises. M. Jules Romains a voulu être objectif, et n'a traduit que les apparences. D'où l'impression de vide et de froid.

PAUL SOUDAY

TABLEAUX DE PARIS

Rue de Rivoli. Octobre. — Les Pérottes, les Smyrniotes, les Madrilènes, les Cairottes, les Argentines, les Brésiliennes, et les Berlinoises, et les Bernoises... Avant l'hiver... Des Américaines, en plus grand nombre : un type blond rayonnant, un peu épais, à lèvres sensuelles qui s'ouvrent en rond sur les dents; — de la poitrine, des reins, des cheveux blonds roux : un type qu'on ne croyait exister que sur des affiches en couleur pour savons, parfums et produits divers. Beaucoup de fausses perles, des fourrures, déjà, des bêtes ordinaires aux pelages voyants, de la fausse hyène, et des sacs trop larges, des en-cas trop courts, « Articles de Paris » pour étrangères, — précisément.

Articles de Paris... Dans les vitrines, tôt éclairées par de petits projecteurs, brillent des rangs démesurés de colliers de toutes sortes, de perles de verre et d'or, ou de grains que revêtent une pellicule de nacre ou qui sont aventurinés et, encore, des pierres simulant les rubis et le saphir. Et des maroquineries sorties de leur rôle officieux... Et des gants découpés et des parapluies à baleines terminées par des fuseaux d'écaille ou d'ivoire. Et des robes, toutes faites, prêtes à emporter, par douzaines, robes du soir, qui ne tiennent guère plus de place qu'une chemise et se sont subitement couvertes, cette année, non plus légèrement ornées de paillettes, scintillantes et discrètes, mais de masses de confettis dorés, de confettis de métal aveuglant, véritables costumes de femmes de music-hall. Supposeriez-vous qu'on en trouve au hasard une ou deux? Dites-vous qu'on ne voit pas autre chose et n'aperçoit dans les magasins où elles se vendent, que des dames, en

apparence fort raisonnables, qui les considèrent, les palpent et finiront certainement par les acheter. Fortune des fabricants de paillettes... vous voilà faite.

Sur les degrés de l'hôtel Meurice, un groupe de trois femmes. Elles portent ce qu'il y a de plus coûteux et de plus simple, en apparence, pour une femme élégante, cette saison. Un petit chapeau sur lequel il n'y a rien, ce qui s'appelle rien : un feutre, réduit à sa plus simple expression, sans bords ou presque, et qui enfonce sur une nuque aux cheveux courts, courts, ras... Un manteau d'étoffe tellement masculine, tellement « voyage », qu'un homme n'eût osé l'arborer jadis qu'au Tyrol ou en Écosse, tout au plus à Chamonix ou au Revard; les bords du Lac Léman eussent paru déjà tempérés, trop civilisés... Bas de soie, de ce ton qui est... qui n'est pas..., qui va du chair au champagne, du pétale de rose fané à l'abricot peu mûr... Et des petits souliers, de rien du tout, comme le chapeau, comme cet étroit manteau de voyage d'étoffe masculine, des petits souliers qui font le pied cambré, qui le brident dans des lanières, le *servent*, l'affinent en lui donnant de la robustesse, dans la plus grande vénusté. Les dents ont une blancheur qui défie les comparaisons : un dentiste, comme il n'en existe que deux ou trois au monde, a fait *ça*. On devine que le blanc de l'œil même est obtenu par lavage, au compte-goutte, avec collyre spécial. Le rouge des lèvres intense, le tordu (on n'ose pas écrire le *frisé*) de ce qui passe de cheveux devant l'oreille et se devine au ras, tout au ras du petit feutre, est obtenu par un coiffeur, dont la renommée est mondiale, — comme la minceur, l'absence de toute graisse sur le corps, sont l'œuvre d'un masseur sans second... Leurs autos attendent ces trois Grâces nouvelles, qui n'ont rien de l'antique non plus que de Raphaël, et qu'on prendrait de dos pour des gigolos : — voitures luisantes, scintillantes, longues; où le cuir est noir, la peinture de la caisse d'un ton clair, qu'il est défendu de comparer à du jaune citron comme à du pain bis, le nickel brillant comme le platine.

Si l'une de ces femmes tourne la tête ou baisse le cou, on [illegible]it des perles en masse, des perles pour cinq cents [illegible]llars!... Elles parlent anglais, elles rient, par habitude, p[illegible] montrer ces dents qui sont les leurs et leur coûtent à

peu près aussi cher que leur collier. Elles se disent au revoir, jusqu'à ce soir, elles montent dans leurs voitures, qui évoquent l'hirondelle et la flèche. Elles prennent trois bains par jour, passent cinq heures à leur toilette, le reste en voiture, à table, au thé, à fumer des cigarettes... On n'aperçoit sur elles ni lingerie, ni garnitures, même leur manteau les laisse nues.

Sur le trottoir, absence de mendiants, plus de ces femmes dépeignées, arborant, avec des expressions de fausse angoisse, des enfants loués et verdâtres, autant que possible scrofuleux. Les mendiants ont renoncé. Dans les quartiers élégants où il n'y a plus de Français, les aumônes sont inconnues.

Des hommes, à présent... L'un, court sur pattes, et qui sourit à toutes les passantes, enivré, comme un bourdon sur un champ de roses; torse pareil à un muid dans un complet gris clair, feutre beige, bagues, lorgnon, cigare... Et de grands jeunes gens efflanqués dans des pardessus de voyage à carreaux, plus vastes que ceux des femmes, et qui ont des taches de rousseur sur la peau et des cheveux roux. Puis des hommes de quarante ans, qu'on dirait venus au monde dans un veston, avec un feutre sur la tête, une canne de rotin à la main et de grosses semelles confortables aux pieds. Ainsi équipés, ils ont fait on ne sait combien de fois le tour du monde — et le continuent... et mourront en faisant des pas sur l'asphalte d'un trottoir, car ils voyagent toujours, mais jamais que dans les cités, entre un palace et une banque.

Et puis encore des femmes, des jeunes filles avec leur mère, petites femmes de Melbourne ou de Valparaiso, dont les pères ont des comptoirs et qui semblent traverser Paris, comme si nous étions quelque pellicule de film, à grande figuration. Tant d'yeux, qui ne sont pas habitués à nos rues, ne regardent pas, comme regardaient les yeux tendres ou cirieux de nos jeunes filles d'autrefois, qui portaient sur la nuque de grosses nattes d'apparence comestible... Ces yeux nous considèrent comme un spectacle coûteux, bruyant, qu'il faut saisir vite, absorber avec l'intensité qu'apporte le soleil de midi à boire une averse matinale.

Des files de taxis, pour fond à cette frise humaine, qui se stylise entre les arcades, avec des airs de fresque. Des chauffeurs russes, trop grands, se penchent de biais sur le siège,

comme gênés par leur taille, et des nègres, le menton enfoncé dans le sternum... Et d'immenses camions, qui vont livrer de la lingerie fine. Et de toutes petites voitures, conduites par de jeunes hommes d'affaires au type exotique, n'ayant pas l'air de serrer le volant, qui hument l'air de Paris, comme si c'était aussi un capital laissé par nous improductif — mais qui va fructifier en eux!

...On juge de la qualité d'une race à ses jeunes hommes, comme les hommes mûrs font juger de l'humanité...

... Pas un cheval... Un petit effort de mémoire. Cette même rue de Rivoli, à l'adolescence, peu avant 1900; presque le désert au crépuscule et, devant les vitrines, des parisiens qui musardaient, entre un télégraphiste, un pâtissier et une femme en quête d'aventure, une de ces créatures nostalgiques, mélancoliques qui semblaient une poule à l'affût d'un chasseur... Et le heurt du sabot des chevaux, sur le pavage en bois... Un autre rythme de la vie....

Demain, les petites demoiselles de Melbourne et de Valparaiso seront reparties; elles navigueront sur de lourds transatlantiques. Elles se pareront de la pacotille achetée à Paris et qui les attendait, sans qu'elles s'en doutassent, qui n'avait été fabriquée que pour elles. Et ce jeune Japonais ou Libanais dont l'européanisation commence à brouiller les stigmates indélébiles de la race et qui conduit son auto d'une main souple, sera peut-être devenu millionnaire, — sans plaisir, — en ne songeant déjà plus qu'à des entreprises nouvelles, — en Amérique ou ailleurs, car ces internationaux pensent qu'on devient d'un pays, dès qu'on en peut parler la langue..., — à condition d'y gagner de l'argent.

***

Photographies. — La vingt et unième exposition du Cercle de la Photographie. Car il existe un *Cercle de la Photographie*. L'exposition annuelle remplit cette fois, rue de Clichy, deux salles basses. Ce qui paraît assez extraordinaire, dans un temps où la peinture occupe plusieurs palais, plusieurs kilomètres carrés de baraquements, sans compter les petites expositions particulières. La photographie qui, elle,

gagne sur le texte, dans tous les journaux — n'a pour *Salon annuel* que deux pièces basses, rue de Clichy — et c'est une exposition *internationale*!

La sélection est rigoureuse. Le défaut que présentent à nos yeux ces épreuves d'un *fini*, d'un *moelleux* remarquables, c'est qu'elles eussent été bien plus remarquables encore, il y a vingt-cinq ans. Leur but semble n'être que de supplanter le travail des peintres les plus recherchés d'une certaine clientèle : M. Didier-Pouyet, aux horizons de la Creuse, roses de bruyères éternelles; Le Gout-Gérard, qui se plaisait au pullulement des barques de pêche dans le port de Concarneau. On retrouve là des effets réalisés par Edgar Chahine, à l'eau-forte, et, même, on croirait être, parfois, mis en présence d'une reproduction d'une toile de M. Simon, de Cottet ou de M. René Ménard, — ces fastueux cumulus d'un orage conventionnel, qui font rêver du Parnasse, ces ruines, que le couchant rissole à longueur de siècles et qui s'endorment dans une sérénité classique, avec leurs troupeaux vénérables et leurs bergers toujours nus... Si j'étais peintre, l'un de ces peintres, je serais découragé, devant certaines épreuves canadiennes, anglaises, italiennes, autrichiennes, hollandaises ou allemandes de cette exposition. Le but des photographes semble n'être réellement que de donner le change sur la peinture. Le cinématographe ne leur a rien enseigné... Et, surtout, l'évolution de la peinture moderne. A peine chercherait-on, vainement, après deux ou trois natures mortes, ces effets de lumière directe, ces combinaisons de lignes qui permettent à la photographie de donner si étrangement l'impression de l'insaisissable, la notion d'un au-delà immédiat et illimité. Les Allemands, ont fourni au cinéma des ouvrages curieux, mais ne se sont pas attachés à renouveler leurs tentatives, dans leurs envois rue de Clichy.

La perfection que l'on peut trouver à ces photographies, tellement retouchées, tellement cuisinées, si laborieusement manipulées, où les flous du brouillard et les demi-teintes de la fumée, les vapeurs du matin, le chatoiement des étoffes, la pénombre, les clairs-obscurs ont tant de délicatesse, ravit les visiteurs. Elle est digne d'être vue. Mais, il semble qu'on sorte là d'un succédané du Salon des Champs-Élysées, alors

qu'on se serait attendu à visiter le *Salon d'Automne* — et même un peu celui des *Indépendants*!

***

Marcelle Lender. — La comédienne qui posséda le don de l'élégance. La parisienne que les femmes allaient voir jouer pour apprendre comment s'habiller, une manière de nouer un tulle autour du cou, une ceinture à la taille, d'y glisser une fleur artificielle, d'arranger la mode, l'adapter, la rendre personnelle, lui enlever du journal de mode, pour y ajouter quelque chose de l'atmosphère de Paris. Il y a toujours eu de ces femmes-là, au théâtre. Si elles possèdent, par-dessus le marché, un semblant de talent, elles connaissent le succès, car on leur demande bien moins *d'être* en réalité, qu'*une manière d'être*.

On peut dire que leur art est « fabriqué »; ce qui semble avoir été tout d'abord le cas pour mademoiselle Lender, qui s'inspirait de Jane Hading, qui articulait les mots en les hachant, et puis, qui acquit une façon à elle, une manière d'exprimer avec certaine grâce, et même bonne grâce, une réelle sensibilité humaine. Elle était à la scène la dame qui va dans les garçonnières et qui a des boursiers à dîner, mais qui, aux yeux de ce qu'on appelle *Paris*, garde une jolie façade, tout un tralala de dame, de presque vraie dame et qu'on aperçoit un jour dans quelque église, pas très éclairée, glissant de l'argent dans le tronc de saint Antoine ou se dirigeant vers un confessionnal. Une femme chérie des couturiers et qui fait de petits cadeaux aux ouvrières, après les avoir fait droguer sur leurs jambes tout un après-midi.

Elle était de Nancy, paraît-il; on ne le savait pas. Peu importe. Ces personnes sont presque toujours venues de province, — ce qui est bien consolant, — pour la province et pour Paris! Elles absorbent en arrivant tout ce qu'il y a de bon, un peu aussi de ce qu'il y a de pire. Elles font très vite des Parisiennes exquises, des Parisiennes-type... des Parisiennes qui ont mis de l'eau dans leur vin, — vin excellent, généreux, sans mélange.

Ces femmes-là, si elles étaient nées dans quelque faubourg de Paris, si la nature leur avait procuré on ne sait quoi de

plus qu'avait Marcelle Lender, elles font Réjane. Mais, sans être Réjane, Lender, c'était le Théâtre des Variétés, du temps encore de Meilhac et tout à fait de Flers et Caillavet. Elle avait été de l'époque d'Ève Lavallière, de Guy, de Brasseur, de la fin de Baron, elle y avait même joué, pour commencer, dans une revue... Elle savait, — ce que savent si bien exprimer les Parisiennes, ce qui les caractérise, dit-on, — s'offrir en ayant l'air de se défendre, des deux bras, en interrompant une conversation qui commence à devenir *brûlante* (comme on dit), pour offrir une tasse de thé ou un verre de porto... Une femme qui riposte et qui sait s'écrier : « Vraiment? » en retroussant la lèvre, avec un petit reniflement d'officier qui sent la poudre... De la poudre! Voilà : il y avait de la poudre autour de cette actrice, moins de la poudre qui fait explosion que de la poudre de riz, — à la Maréchale.

J'imagine qu'elle était, avec quelques variantes imputables aux temps nouveaux, ce qu'avaient été Céline Montalant et Léonide Leblanc et d'autres... Elles peuvent, un jour, jouer les mères, et elles y sont charmantes. Parce qu'à l'heure de s'y résigner, leur vie change. Elles ont perdu des amis, pour lesquels il fallait demeurer jeunes, trop jeunes, — ou elles n'en attendent plus de nouveaux... Elles ont gardé les sûrs, ceux qui ont le bon goût de ne jamais dévisager une femme qu'ils ont aimée, qu'avec les yeux d'autrefois... et qui disent que les cheveux blancs rajeunissent. Lorsqu'elles ont de la sensibilité, une réelle bonté, ces comédiennes-là se résignent plus aisément.

Ce qui n'empêcha point qu'au bal du Grand Prix, à l'Opéra, voici deux ou trois ans, Marcelle Lender, en domino vénitien, avec crinoline, *bauta* et tout l'attirail qui convient à ce genre de mascarade, était encore surprenante de vie et de cet éclat qui subsiste parfois dans la maturité et qu'elle s'amusait, réellement, frappant d'un éventail nerveux l'épaule d'un homme en habit, le dépliant pour intriguer et compliquer l'incognito que le loup ne lui assurait qu'à demi... Une camarade, pareillement vêtue, l'accompagnait et elles étaient venues là, on le devinait, comme à une partie de plaisir. C'est ce qui ne meurt pas dans les êtres, à travers le temps, les réussites et les vicissitudes, qui les fait le mieux aimer. Made-

moiselle Lender n'eût pas été plus joyeuse, ce soir-là, du temps de Nancy!... C'est ce qu'ils livrent d'eux, sans compter, qui se renouvelle le plus chez les individus. Les sentiments sont comme l'eau : ils désertent les puits abandonnés.

C'est un sujet touchant que les comédiennes qui ont été belles, qui aiment la vie, qui furent passionnément recherchées, qui ont attiré le désir, et voient disparaître ce qu'elles croyaient devoir durer toujours...; et qui se résignent, qui renoncent à gaspiller, qui abandonnent le grand appartement luxueux pour un plus petit, qui vendent quelques perles... et n'en sont pas aigries..., qui sourient encore, avec ce qui leur est demeuré d'esprit ou de grâce aux commissures des lèvres et, dans le brillant des yeux, comme un tison persistant du feu des rampes...

J'aimais Lender d'un amour de collégien — et elle le savait bien.

Et nous aurons tous et nous avons eu nos Marcelle Lender.

Celles d'à présent ont les cheveux coupés. Il semble, dans leur minceur excessive, avec leurs robes courtes, que quelque attrait leur fasse défaut, mais les jeunes gens, qui ne peuvent point comparer, ne s'en doutent pas et les trouvent certainement beaucoup mieux ainsi, en se figurant que jamais leurs devancières n'ont été plus charmantes...

— Et c'est peut-être vrai, après tout!...

***

Grand Palais. — Dix francs d'entrée — un franc, jadis. Les guichets sont pris d'assaut; — trois heures de l'après-midi. De l'autre côté de la chaussée, la façade du *Petit Palais*. Portail démesuré, comme pour laisser pénétrer dans le monument l'un des cartonnages gigantesques du carnaval niçois. Mais, pour atteindre le seuil de ce portail, il faut gravir vingt marches, d'abord ce qui laisse difficilement supposer qu'un attelage quelconque, hippo ou automobile, à moins qu'il ne s'agisse d'autos-chenilles, puisse le franchir jamais... Passons sur cette inconséquence, vieille de plus d'un quart de siècle, déjà! Et que personne ne s'avisa de critiquer, lors de l'inauguration, pas plus que la grille monumentale et dorée qui flanque la *porte vitrée* de ce portail inutile, vain, hideux, — chef-d'œuvre,

en un mot, de cette architecture d'exposition universelle, avec laquelle certains professionnels, toujours diplômés du gouvernement, ne cherchaient qu'à flatter le mauvais goût public. Besogne extrêmement facile.

Pour entrer au *Petit Palais*, après avoir gravi vingt marches, au moins, sous ce portail invraisemblable : une petite ouverture de deux mètres de haut et d'un mètre cinquante de large a été pratiquée à l'usage des visiteurs.

Or, tandis que les gens s'écrasent sous le péristyle du *Grand Palais*, que taxis et toutes sortes d'autos sont immobilisées sur la chaussée par *l'excès de circulation*, j'admire le désert qui environne l'un des plus attrayants musées de Paris, où Henry Lapauze accumula des trésors et dont nul curieux n'ose gravir les marches ni s'introduire dans la souricière ménagée à la base de la grille dorée.

Suivons la foule au *Salon de l'Auto*. Transposez le grouillement d'un comice agricole, d'une grande foire annuelle, dans une sous-préfecture de Normandie... Remplacez la blouse par le veston. Et pâlissez l'épiderme des hommes, après avoir métamorphosé, comme dans un conte, les génisses ou les moutons en *Hispano*, *Voisin*, *Citroën*, *Peugeot*, etc.... Tout redevient pareil, identique, dans le présent et le passé... Les gens pressés autour des *stands*, palpent ou regardent des moteurs dépioullés du capot ou des carrosseries. Ce ne sont toujours que des hommes. Ils ont à la vérité le type plus mêlé, sans l'espèce d'uniformité que présente la province. Mais on y trouve mêlés aux acheteurs venus des quatre coins de la France, beaucoup de *parigots* endimanchés ou, plus justement, en vêtements de sortie, qui ont lâché l'usine, pour un après-midi, afin de venir flairer ce qui se fait au *Salon*, comme ils disent, tout court. Comme le disent, pour le leur, peintres et sculpteurs, au printemps.

Nul effet d'éclairage, cette fois, dans les hauteurs. Et, comme partout, quelques spécimens qui attirent seuls la curiosité, suscitent l'admiration, trahissent une supériorité incontestable, une maîtrise qui empêche de porter autre part des regards intéressés, — à moins de vouloir à toute force acheter et ne considérer les voitures que par rapport à la somme dont on dispose. La ligne de quelques autos allongées,

semble tracée par le déplacement de l'air, leur forme modelée par le vent. Le galbe en est définitif. Il est parvenu aujourd'hui à une certaine perfection, logique et quasi divine. Il atteint, dans son genre, cet absolu, touché par la sculpture des Égyptiens, l'architecture des Grecs, la céramique et les laques chinoises, les tapis de la Perse et certaines sculptures ou toiles de maîtres de tous les temps. Leur impeccabilité permet de les faire voisiner, d'où qu'ils viennent, sans heurter la raison ni le goût...

... Le plus grand nombre des autres autos retourne vite au charronnage, auprès de ces quelques voitures, qui marquent notre temps et le symboliseront.

Dehors, des visiteurs plus nombreux encore qu'à l'arrivée et des taxis plus rapprochés sur la chaussée... Et, en face, découpée dans la grille dorée, sous le gigantesque portail inutile du Petit Palais, la porte d'entrée mesquine, la souricière noire — et vide...

***

Roi. — Un nouveau film de Douglas Fairbanks, c'est un peu, depuis quatre ans, à travers le globe, — mais très visiblement à Paris, — ce qu'était autrefois, dans le monde des gens qui lisaient, un nouveau roman de Gabriele d'Annunzio, de Loti, de Bourget, de France.

Il fallait l'avoir lu, en parler, et non pas seulement dans la société académique, aristocratique ou littéraire, mais dans tout ce monde moyen et attentif, qui va de l'étudiant au commerçant retiré, à l'industriel et à la dame jadis artiste et coquette — et même cocotte, et qui termine dans le calme, une existence agitée, entre des romans, une œuvre de charité, un vieil ami et les expositions de l'Hôtel des Ventes et de la Galerie Petit. Aujourd'hui, cette dame, ces commerçants retirés des affaires, ces étudiants, ces bourgeois, attendent le film de Douglas!

C'est un peu attristant, reconnaissons-le. Fairbanks est, paraît-il, un compagnon charmant, un cœur généreux. Il a réussi le *Signe de Zoro* et quelques autres suites d'aventures, mais il n'est, la plupart du temps, — avec maîtrise, c'est entendu — qu'une sorte d'acrobate, environné d'une mise

en scène luxueuse. Ces palais de carton, ces villes de plâtre coûtent cher à édifier. Ils éblouissent. Ils font rêver — et calculer. Mais il apparaît bien vite qu'avec beaucoup de place, de collaborateurs et d'argent, d'autres Fairbanks parviendraient à des résultats analogues. Ce qui est un art, par la mesure, le choix, les hardiesses, le génie, n'est pas souvent visible dans ces entreprises. Il passe, il montre pendant quelques minutes le bout du nez, si l'on peut dire, — et puis, nous retombons dans le colossal et le vulgaire. Ce qui sauve Douglas, c'est qu'il est tout de même de race dans la vulgarité. Au temps où Mendès, Lorrain et Rostand créaient des *princesses du geste* et des *reines d'ivoire et d'ivresse*, Douglas eût été couronné à son tour. Ce qui n'eût pas manqué de le séduire. Ces *rois*, — allons-y d'un titre! — de génération spontanée, sont d'un snobisme décourageant. Ils aiment faire des cabrioles, mais exigent que dans leurs rôles, des courtisans s'inclinent sur leur passage et qu'on puisse leur peindre des armoiries un peu partout. C'est enfantin. Tout cela, — art et personnages, — est, d'ailleurs, enfantin. Nos vieilles foules, d'un côté ou de l'autre de l'océan, ont des âmes enfantines, avec tout ce que contient d'ignorance animale, de cruauté, d'instincts spontanés, de gentillesse, de versatilité, l'âme d'un petit, d'un tout petit enfant.

Et, cependant, M. Fairbanks est l'un des personnages de la Terre. Celle-ci n'a tant roulé depuis des millions de siècles que pour connaître ce temps-là. Il est vrai que les Fairbanks, comme les Césars, ne sont que des ombres, autour desquelles d'autres ombres un instant s'agitent, sous le grand velum de l'éternité.

Une amie, qui a vécu dans la familiarité des princes et des ténors et qui traverserait l'Europe pour aller déjeuner avec une vedette, une amie a passé quelques jours chez M. Fairbanks et sa femme, madame Mary Pickford. Elle me disait récemment qu'elle n'éprouva jamais, nulle part, semblable impression de luxe, de luxe inutile, le luxe du superflu, le véritable sans doute, dans une maison où l'on chercherait vainement une œuvre d'art, ancienne ou récente, mais où les tapis sont les plus épais du monde, où il y a dans les *écuries* deux avions qui font, à tour de rôle, les courses des invités,

à New-York, cinq ou six Rolls à la disposition de ceux-ci, pour les promenades. Une maison qui a une immense piscine, coiffeur, manucure, masseur, etc... Et où l'on avait fait venir, de New-York, un orchestre à demeure, le jazz le plus fameux, — pour jouer après les repas et faire danser, le soir.

La maîtresse de maison, petite, menue, une fermière de Keepsake, jolie, confidentielle, avec des robes nouvelles à toute heure. Et lui, Douglas, qui dépense vingt millions par an, svelte, malgré les quarante ans passés, comme un jeune homme, dents blanches, œil vif, geste prompt, bondissant, souple, qui saute à l'improviste par-dessus les tables. Conversation flottante, instable. Beaucoup d'idées... de cinéma.

Voici la dernière : José Maria Sert était à Naples, après Venise; télégramme de Fairbanks, l'appelant pour plans et décoration de vingt théâtres immenses... L'exposition de la cathédrale de Vich, aux Tuileries, le printemps dernier, dans la hardiesse de ses proportions, la richesse de ses coloris, avait inspiré à Douglas le désir de posséder pour y présenter ses films, un théâtre qui surpassât cette cathédrale. En une heure, monsieur et madame Sert eurent quitté Naples, laissant auto, etc... Ils viennent de débarquer à New-York. Voyage préparé. Ils vont connaître, eux aussi, les avions qui font les petites courses des dames à New-York, être invités à plonger dans la piscine de marbre et fouleront le tapis le plus épais du monde... Ces splendeurs ne sont plus à la portée des souverains, les vrais, les anciens... Il faut retrouver la vie de Fairbanks dans les *Contes des Mille et Une Nuits*... Un peu dépouillées de leur mystère et de leur splendeur ciselée, — mais *mille et une nuits*, quand même.

Le film de cette saison n'a pas coûté moins cher à établir que les précédents. *Le Pirate Noir* se déroule sur des navires; on y voit une armée d'hommes à demi nus se jeter à l'eau, en masse, et nager dans l'écume. C'est peut-être le meilleur moment de la soirée, car, hélas! on se fatigue de tout, même des entrées théâtrales et des cabrioles de l'un des rois de ce monde, — Douglas!

ALBERT FLAMENT

A LA VEILLE DE LA RENTRÉE

LE CABINET POINCARÉ DEVANT LES CHAMBRES

Le Parlement se réunit le 4 novembre. Rarement rentrée s'est faite dans des circonstances plus graves et a été elle-même un événement plus décisif. Il s'agit d'approuver ou de changer des directions nouvelles d'où l'avenir du pays dépend. Les premiers périls ont été conjurés à force d'énergie, mais les circonstances restent graves, les esprits divisés. Quel est, au moment où le cabinet Poincaré paraît devant les Chambres, l'état des choses?

***

Les articles parus dans cette Revue même ont tenu le lecteur au courant des derniers événements. Il faut cependant, pour comprendre la situation actuelle, en résumer les caractères principaux.

Au cours du printemps 1926, la France se trouvait en pleine période d'inflation, de hausse des changes, de hausse des prix, de crise de la trésorerie. La situation devint si grave qu'un comité d'experts, présidé par M. Sergent fut nommé le 31 mai pour dresser un programme de politique monétaire, comme l'avaient fait, l'année précédente, les experts britanniques.

Les experts remirent leur rapport le 3 juillet. Ils indiquaient comme but la stabilité monétaire. Ils repoussaient l'idée du retour du franc à sa valeur d'avant-guerre. Ils proposaient la stabilisation aux environs des cours actuels. En maintenant cette stabilité et en maîtrisant les changes, on laisserait les autres éléments s'ajuster d'eux-mêmes et après une période d'adaptation retrouver un équilibre. Les experts admettaient comme fatal que les prix intérieurs tendent à se rapprocher des prix mondiaux, c'est-à-dire à dépasser en or les prix français d'avant guerre; ils prévoyaient une majoration de 50 p. 100 sur les prix de gros.

Pour résoudre le problème budgétaire, ils s'adressaient à des impôts de large consommation, dont le rendement crût avec la hausse des prix, de telle sorte que les dépenses et les recettes se trouvent aménagées de façon à varier ensemble. Ils demandaient à ces impôts, pour 1927, 5 milliards.

Le problème de la trésorerie se posait de la façon suivante. Une moitié seulement des 300 milliards de dette intérieure étant consolidée sous la forme d'emprunts perpétuels ou à long terme, l'autre moitié restait remboursable à court terme, comme les Bons de la défense à 12, 6, 3 ou 1 mois, — ou même à vue. Ces échéances avaient produit en 1925 la gêne constante de la trésorerie. Les experts proposaient de confier la gestion de cette dette flottante à une caisse indépendante du trésor et rattachée à la caisse des dépôts et consignations.

Enfin, pour assurer la stabilité, il fallait constituer une réserve de devises étrangères. Les experts proposaient la mobilisation des obligations allemandes fournies selon le plan Dawes et qui dormaient dans un coffre-fort.

***

Cependant, à la fin de juin, M. Briand forme un ministère avec M. Caillaux. La déclaration ministérielle est du 29. Le ministère se déclare contre toute conversion forcée de la dette intérieure; contre tout essai de revalorisation du franc; il se propose d'arrêter le fléchissement continu du franc, de lui opposer la barrière d'une convertibilité raisonnable, et de rétablir entre l'or et le papier des parités nouvelles, mais

fixes; autrement dit de stabiliser sans revaloriser. Pour cette stabilisation deux choses sont nécessaires : d'abord consommer moins et produire plus; en second lieu régler les dettes interalliées. — Le concours international, dont ce règlement est la condition, sera également utile pour assainir la trésorerie, c'est-à-dire pour liquider les engagements à court terme. — En matière d'impôt, le budget étant en équilibre, le programme est d'abaisser le taux de l'impôt général sur le revenu et le droit de transmission sur les valeurs mobilières, cette décompression ayant pour but de créer de la richesse, et de boucher ainsi les vides faits par la guerre.

Cette politique vaut ce qu'elle vaut, mais c'est du moins une politique. Quelques jours plus tard, M. Blum, leader du parti socialiste, expose la sienne : il admet une revalorisation partielle, qui a l'avantage d'empêcher l'émission de nouveaux billets et la hausse des prix, mais, cette revalorisation suppose elle-même la conversion de la dette intérieure; en effet cette dette, après les dernières dépenses de reconstruction, sera de 300 milliards, exigeant des annuités de 18 milliards, c'est-à-dire un budget de 60 milliards, qui n'est possible qu'avec le franc à 10 centimes; si on veut le franc à vingt-cinq centimes, il faut convertir la rente.

Le cabinet Briand-Caillaux tombe, et il est remplacé le 20 juillet par un cabinet Herriot, qui s'effondre aussitôt. Et M. Poincaré forme le 23 juillet un ministère de large concentration où il appelle M. Marin, M. Painlevé, M. Tardieu, M. Herriot, M. Bokanowski. Ni les socialistes, ni la droite n'y sont représentés. La situation est grave, et le ministère est proprement un ministère de Salut-Public.

La politique de M. Poincaré, annoncée avec prudence et développée par la suite, est fondée sur l'idée que le franc vaut mieux que sa valeur actuelle; il pense qu'on pourrait le revaloriser par les moyens de la France elle-même, en faisant une politique de sécurité nationale. Il n'a jamais prétendu repousser formellement le plan des experts. Mais avant de faire appel au crédit étranger, il est d'avis de tenter d'abord une stabilisation de fait d'assez longue durée, une préstabilisation si l'on veut; et de partir de là pour une revalorisation partielle, que la stabilisation définitive suivrait.

Les actes qui ont suivi aussitôt la formation du ministère sont encore dans toutes les mémoires : loi du 3 août, comportant 6 milliards environ d'impôts nouveaux; convention avec la Banque de France, permettant à celle-ci d'acheter à prime les métaux précieux; le 7 août, création d'une caisse d'amortissement destinée à la gestion des Bons de la défense, et alimentée elle-même par l'Office national des tabacs. Les Chambres se séparent le 11 août. Le 20 août, le Conseil des ministres commence une politique énergique d'économies dans les administrations, de restrictions et de lutte contre la vie chère.

Cependant, dès le début du nouveau ministère, M. Briand avait affirmé à un représentant de la *Neue Freie Presse* que rien n'était changé à la politique extérieure de la France, et que cette politique était celle de Locarno, qui signifiait le rapprochement avec l'Allemagne. Cette interview contenait des phrases qu'il est difficile de ne pas trouver inquiétantes, des allusions à un adoucissement de l'occupation en Rhénanie, des vues ouvertes sur une éventualité possible, dans un autre temps, du rattachement de l'Autriche...

Le 6 septembre s'ouvrait la session de la Société des Nations. Le 8 septembre, par les 48 voix des 48 États représentés à Genève, l'Allemagne était admise dans la Société des Nations. Immédiatement, M. Stresemann partit de Berlin; il arrivait à Genève le 9 à 5 heures du soir et, le 10 au matin, la délégation allemande est venue occuper sa place dans la salle de la Réformation. Le moment était assez délicat. On s'attendait à un triomphe pour l'Allemagne, et il était difficile que les manifestations ne parussent pas se faire en partie contre la France. On n'était pas sans inquiétude sur certaines dispositions. M. Stresemann parla, et peut-être ne fut-il pas très habile en parlant en allemand. M. Briand parla ensuite, dans une atmosphère qui n'était peut-être pas entièrement bienveillante. Il retourna ce public. Jamais le sentiment, le pathétique, l'idéalisme, l'art de parler à un public le langage qu'il lui faut n'ont été maniés avec plus d'art. Ce fut un triomphe. Les témoins les plus pondérés envoyèrent à Paris des comptes rendus pleins d'éloges. Quand on lut le texte du discours, la désillusion fut grande. Il parut d'un

orateur de réunion publique plus que d'un homme d'État. L'éloge de l'héroïsme allemand ne parut pas d'une opportunité incontestable. L'effet fut si net qu'on vit dans le même journal un compte rendu enthousiaste daté de Genève et un éreintement daté de Paris. Quelques jours plus tard, M. Briand déjeunait à Thoiry avec M. Stresemann.

L'Allemagne a coutume de pousser à fond ses avantages, et il est difficile de séparer l'attitude ultra-conciliante du ministre français et la campagne de provocations à laquelle M. Stresemann lui-même a pris part. Le 25 septembre celui-ci déclarait que l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations impliquait la reconnaissance de sa non-responsabilité dans la guerre. Il faut avoir bien peu suivi la politique allemande pour considérer ce discours, ainsi qu'on l'a fait, comme une incartade. En réalité, il est l'application d'une méthode constante qui est de tirer d'un succès obtenu tout ce qu'il comporte. Dans un vigoureux discours, le 26 septembre, à Saint-Germain, M. Poincaré répondit aux allégations allemandes. Le lendemain, à Bar-le-Duc, il définissait sa politique et il ajoutait que la France restait prête à des essais de rapprochement pourvu « qu'ils ne permettent pas de mettre en doute les responsabilités du gouvernement impérial dans la guerre et qu'ils se justifient par la preuve préalable et décisive du désarmement matériel et moral de nos voisins. » La presse allemande, en manière de riposte, et M. Stresemann lui-même essayèrent d'opposer la France de Briand à celle de Poincaré.

Que le ministère ne soit pas parfaitement homogène, qui le nie? Entre le discours de M. Briand à Genève et celui de M. Poincaré à Bar-le-Duc, la nuance se voit. Le cabinet ne contient pas moins d'opinions divergentes en ce qui concerne la politique intérieure. M. Briand et M. Poincaré diffèrent d'avis sur le problème du franc. Entre M. Herriot et M. Marin, il y a peu de méthodes communes. Mais s'il y a contraste, il n'y a pas discorde. Le cabinet tout entier s'est mis d'accord sur le discours de Bar-le-Duc. Et sa politique tient en une phrase : toutes les concessions permises dans le cadre du traité.

Les troupes qui suivent ces chefs sont plus disparates encore.

Si disparates qu'on se demande si elles sont capables, maintenant qu'elles sont réunies, du même effort concordant qui a été fait par les *leaders*. Jusqu'où les partis assemblés suivront-ils ceux qui les mènent? C'est la première question qui se pose.

Le parti radical a donné sa réponse au congrès de Bordeaux, qui s'est réuni le 14 octobre. Le 17, le nouveau président du parti, M. Maurice Sarraut, a lu une étonnante déclaration. « Le parti républicain radical et radical-socialiste, s'élevant d'un coup d'ailes au-dessus des dissensions personnelles, a choisi avec une calme résolution les voies que sa fidélité et son dévouement envers la démocratie lui dictent pour l'avenir. » Ces voies, s'il faut l'avouer, paraissent un peu en zig-zag. M. Sarraut a félicité le gouvernement tout en le blâmant, et s'est montré d'un avis contraire tout en l'approuvant. Pour les accords de Washington et de Londres, ratification, mais avec des réserves. C'est la thèse même du gouvernement; pas de difficulté. Pour les réformes administratives, il en est d'heureuses (on ne dit pas lesquelles), mais il faudra faire une revision. Pour le franc, stabilisation immédiate et impôt sur le capital; la déclaration est très éloignée des idées de M. Poincaré. Après cela quelques variations brillantes, un éloge de l'âme rurale, des promesses de lois sociales, la lutte contre la vie chère (ce qui ne s'accorde pas très bien avec la stabilisation du franc, mais qu'importe!). Quant au ministère, le parti le soutiendra d'abord : « Ne suscitons pas à ceux qui tiennent la barre des difficultés qui nous rendraient responsables de leur échec. » Après quoi il le combattra : « Cela fait, nous écartons pour l'avenir toute idée d'une politique à la remorque d'un abandon. » Ce n'est peut-être pas une image très heureuse, mais M. Sarraut se fait entendre. Il n'abattra le ministère que le jour où il pourra hériter de lui. Il accorde une trêve, jusqu'au moment où le parti radical aura constitué une majorité.

***

Quels sont les sujets sur lesquels la discussion va s'engager?

Tout tourne autour de la question financière; mais celle-ci est multiforme, et peut apparaître sous une foule d'aspects.

Il est évident que M. Poincaré sera amené à demander d'abord l'approbation des réformes opérées pendant l'été. Mais ces réformes ont pour elles un argument puissant : c'est qu'elles sont faites. Les sous-préfets sans sous-préfectures, les magistrats sans tribunaux ont déjà reçu d'autres destinations. Eût-on la faiblesse de le vouloir, il serait bien difficile de revenir sur le fait accompli.

En second lieu, M. Poincaré demandera le vote rapide du budget. Ce budget, où certains impôts sont supprimés, est en équilibre parfait. Le président priera les Chambres de passer au vote en renonçant pour cette année au jeu de discussions et d'amendements qui mènent aux douzièmes provisoires. Si, comme on peut le penser, le Parlement a la sagesse d'accéder à ce vœu, le gouvernement aura enfin devant lui une année pour gouverner.

La stabilisation du franc est une rude affaire. Il s'agit de dire officiellement au pays : « Le franc que vous possédez ne vaut plus que trois sous. » Vous répondez que le pays s'en doute. Évidemment, mais jusqu'à cet été il ne le réalisait pas, comme disent les Anglais. Il s'était fait dans la plupart des budgets privés un certain ajustement des gains et des dépenses. On disait bien que la vie était hors de prix, mais le fait même que les prix paraissaient excessifs était le signe que la dépréciation de l'argent n'entrait pas dans les esprits et dans les jugements. On restait saisi quand, à la frontière suisse, pour un de nos billets de cent francs on recevait deux pièces de cent sous et quelque menue monnaie. D'ailleurs rapportée à l'or la vie était moins chère en France que dans la plupart des pays d'Europe. Les prix de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suisse, étaient prohibitifs. En Tchéco-Slovaquie, une course de voiture de cinq minutes coûtait trente francs. En Grèce, où le drachme est au dixième, le coût de l'existence est au prix de l'or. En Angleterre, elle est fort au-dessus. En France au contraire, les prix, évalués en or, sont en général très inférieurs à ceux de 1914.

Cet ajustement, ce dumping intérieur avaient engendré dans le pays ce bien-être flatteur, cette euphorie qu'on a joliment appelée les délices de l'inflation, et que les avertissements des spécialistes ne troublent pas. La crise même de

cet été n'a que momentanément dissipé. Aucun gouvernement n'a osé jusqu'ici balayer l'illusion et dire brutalement au pays : « Vous avez prêté au gouvernement dans les jours difficiles 300 milliards d'or : ils n'en valent plus que 45; vous perdez net 255 milliards ».

A peine trouverait-on quelques indications dans ce sens dans les discours des gouvernants : au mois d'avril, M. Raoul Péret déclare à la Commission des Finances : c'est un paradoxe que l'État paie 22 milliards par an aux rentiers. Au mois de juin, M. Caillaux, pour ôter à la stabilisation son caractère effrayant, fait remarquer que c'est, après tout, l'opération que fait déjà chaque citoyen français qui achète des devises étrangères. Mais nous avons vu que M. Poincaré était hostile à une stabilisation définitive au taux actuel, et que la période étale qu'il a si heureusement ramenée était la préface d'une revalorisation partielle. La lutte que le ministère a entreprise contre la vie chère semble confirmer ces vues : elle n'a évidemment de chance d'aboutir que soutenue par une hausse du franc; sinon, le franc étant au septième de sa valeur, il faudra bien que, dans un temps plus ou moins court, le prix de la vie s'élève à l'indice 7.

***

Ce qui rend le problème de stabilisation plus compliqué encore, c'est qu'il est lié très étroitement à celui des dettes extérieures. Ce problème, lui-même, prend aujourd'hui cette forme concrète : le Parlement ratifiera-t-il les deux accords sur les dettes de guerre, signés, l'un à Washington, le 29 avril 1926, par M. Bérenger et M. Mellon, l'autre à Londres, le 12 juillet 1926, par M. Caillaux et M. Churchill. Grave débat, annoncé depuis quatre mois, et qui va dominer les débats de la législature après les élections sénatoriales du mois de janvier.

Les partisans des accords disent : sans ratification, pas de stabilisation, des menaces internationales très graves, et une échéance massive de 400 millions de dollars en 1929. Mais les arguments opposés ne sont pas moins forts, puisque les partisans de la ratification eux-mêmes reconnaissent l'ini-

quité des accords, qui laissent à la France la charge entière de sa reconstruction. Voici dans le même ordre d'idées un autre argument qui n'a pas été exprimé, à ma connaissance, mais qui ne peut manquer d'être jeté dans la balance. — La stabilisation, au taux actuel, équivaut à une réduction de la dette intérieure de 300 milliards or à 45. Les dettes extérieures, par les accords de Londres et de Washington, sont fixées à 40 milliards or. Les deux dettes sont donc sensiblement de même importance. Mais, tandis que le gouvernement français règle intégralement sa dette extérieure, il impose à ses créanciers de l'intérieur un concordat, qui réduit leur créance au septième. C'est cette énorme différence de traitement qu'il est difficile de faire admettre à une opinion publique que toute l'affaire des dettes a déjà révoltée.

Que fera la Chambre? Les radicaux ont promis de soutenir provisoirement le ministère, mais sur la question des dettes extérieures, le groupe Marin se montre irréductible. La *Nation*, bulletin de la Fédération républicaine de France, c'est-à-dire du groupe Marin lui-même, écrivait, il y a trois semaines : « Malgré le déplorable exemple d'incertitude et de variation venu d'en haut, la Fédération reste fidèle à son programme. Elle juge les accords périlleux pour la France; ses représentants au Parlement les repousseront à l'unanimité moins une voix. »

En réalité, ni pour le gouvernement, ni pour ceux qui croient devoir refuser leurs votes aux accords, la question ne se présentera avec autant de simplicité. Il est bien évident que M. Poincaré ne peut pas se dispenser de demander la ratification. L'accord de Washington comme celui de Londres sont l'œuvre du ministère Briand, et M. Briand est un des membres du cabinet actuel.

Mais M. Poincaré est décidé à présenter ces accords avec certaines réserves et sous certaines conditions. Il y a lieu de croire que réserves et conditions seront de telle nature qu'elles lèveront les scrupules des opposants, et qu'elles permettront à la majorité un vote positif. C'est ainsi que les paiements de la France resteront vraisemblablement subordonnés à ceux de l'Allemagne. Il paraît certain aussi qu'une des clauses les plus contestables de l'accord de Washington, celle

qui met le problème du transfert à la charge de la France, sera l'objet d'une réserve formelle.

Sur ces entrefaites, aux États-Unis, les élections auront eu lieu. L'accord ratifié sous les réserves qu'on a dites devra désormais passer devant le Sénat américain. Dès lors, deux hypothèses se présentent. Ou le Sénat ratifiera lui-même l'accord y compris les réserves et conditions formulées par le gouvernement français; — ou bien, considérant que le gouvernement de Washington a atteint la limite des concessions possibles, il repoussera celles qu'on lui demande, et prendra lui-même l'initiative de l'échec des négociations.

Tel est, du pur point de vue parlementaire, la marche probable de l'affaire. Au total, M. Poincaré va se présenter le 4 devant le Parlement avec un triple programme : approbation des réformes, et il ne semble pas qu'il ait à compter avec une opposition sérieuse; vote rapide d'un budget en équilibre, et il semble qu'on peut compter aussi sur la sagesse des Chambres pour seconder ce dessein; ratification des accords de Londres et de Washington, sous des réserves et conditions qui rassurent les consciences que ces accords ont alarmées. Sur ces articles encore, il peut espérer maintenir sa majorité rassemblée. Il a pour lui l'avantage inestimable d'être l'homme du jour et, aux yeux de beaucoup, l'homme nécessaire. Bien des difficultés attendent encore le pays. Les qualités propres de M. Poincaré, sa probité, son caractère, la netteté de son intelligence, la fermeté de sa politique sont précisément celles qu'il faut à ces heures difficiles.

IGNOTUS

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Journal de la Générale Bogdanovitch.
Traduit du russe par H. Lefèbvre (*Payot*).

Les événements historiques qui surprennent les contemporains paraissent souvent tout à fait naturels à leurs descendants. De même, quand un événement s'est produit, il ne manque pas de prophètes du passé pour dire qu'il était inévitable. Il est facile, en effet de trouver toujours des raisons aux faits les plus surprenants.

La révolution russe n'a été une surprise pour aucun des hommes qui connaissaient bien le pays et le régime. La seule qu'ils aient éprouvée, peut-être, c'est qu'elle se soit fait attendre si longtemps, que, en dépit de la façon dont la guerre était conduite et l'État gouverné, le pouvoir tsariste ait pu tenir deux ans et demi après la déclaration de guerre. C'est d'autant plus surprenant que les Allemands eux-mêmes, hypnotisés par les souvenirs napoléoniens, ne croyaient pas à la défaite militaire de la Russie qui aurait toujours l'espace pour arracher ses armées à la catastrophe. Ils comptaient bien plutôt sur une révolution.

Le *Journal de la Générale Bodganovitch* est fait pour justifier leur conviction. L'auteur était bien placée pour observer la société et les sphères gouvernementales russes. Son mari, le général Evgueny Vassiliévitch Bogdanovitch, était attaché au Ministère de l'Intérieur, dans le service que nous appellerions aujourd'hui le service de la Propagande : il était chargé de rédiger les brochures que le gouvernement faisait distribuer dans toute la Russie pour réveiller et entretenir la fidélité des sujets du tsar. La situation de son mari obligeait Mme Bogdanovitch à tenir un salon. Ce qu'elle faisait à merveille, si l'on en juge par le nombre des gens qui défilaient chez elle. La plupart de ces personnages appartenaient au monde officiel et leur loyalisme envers le souverain ne saurait être suspecté. Mais la médisance florissait parmi ces hommes que leurs fonctions même amenaient à voir les choses telles qu'elles étaient. Et puis, la forme du gouvernement et de l'administration, en plaçant subitement les favorisés au pinacle, et en les en précipitant non moins vite, le cas échéant, encourageait les indiscrétions. Aussi les actes de tous les ministres étaient-ils épluchés avec soin, leurs capitulations de

conscience ou leur malhonnêteté dévoilées sans scrupule, leurs bonnes qualités éventuelles le plus souvent niées, mais parfois reconnues avec des réserves pires.

Le salon de la générale Bogdanovitch était un observatoire incomparable sur les sphères gouvernementales. Or, la générale avait l'habitude de consigner chaque soir les faits marquants et les racontars qui étaient venus jusqu'à elle. La collection de ses souvenirs commence en 1879 pour se terminer peu avant la guerre, en 1912. Presque tous les scandales grands et petits de cette époque, où le régime autocratique présentait encore une façade ordonnée et solide, sont rapportés. On peut suivre la lutte des privilèges contre la raison, des traditions que rien ne justifie plus contre un effort de réorganisation lui-même souvent mal conduit. La générale Bogdanovitch, dans ses notes prises au jour le jour, n'a pas le loisir de construire un système. Elle rapporte les choses comme on les a dites. Et l'impression qui se dégage de ses souvenirs, c'est que, évidemment, le monde officiel russe était corrompu jusqu'aux moelles, et incapable de réagir.

Semblable tableau est comme une excuse pour la Révolution; il fait mieux que de l'expliquer; par bien des côtés, il la justifie. Nous avouerons cependant qu'il nous reste un doute. L'ouvrage a paru en russe à Moscou et à Leningrad. Il ne contenait qu'une petite partie des cahiers de la générale Bogdanovitch. On nous dit que ce qui manque n'était qu'un « ballast » inutile, le récit des « nombreux incidents de sa vie domestique ». Nous nous demandons qui a préparé les extraits pour la publication. Ne serait-ce pas un bolchévik, ami du régime actuel, qui n'aurait retenu que ce qui était fâcheux pour l'ancien? Les anecdotes rapportées sont vraies, sans doute; mais si, à côté d'elles, le texte original renfermait des traits plus favorables, le tableau qu'on nous présente est inexact parce que incomplet. L'histoire anecdotique et scandaleuse n'est pas toute l'histoire.

Commandant M. Larcher : La Guerre turque dans la Guerre mondiale (*Chiron et Berger-Levrault*).

Si, en 1918, à l'époque où furent conclus les armistices sur les différents fronts, une des puissances du bloc des centraux paraissait en mauvais arroi, c'était bien la Turquie. Cependant, c'est la première qui trouva le moyen d'éluder les obligations à elle imposées par le traité de paix.

L'habileté des hommes d'État turcs est proverbiale. Elle ne suffirait pourtant pas à expliquer un aussi brusque revirement de la

situation. Celui-ci tient à ce que, en vérité, si l'on n'a jamais pu parler de victoire apparente, c'est bien à propos de celle qu'avait remportée l'Entente sur la Turquie. Il ne s'agit pas de rabaisser le mérite des combattants qui ont pris part à la terrible campagne des Dardanelles, ni de ceux qui ont soutenu l'honneur des drapeaux anglais et russe en Syrie, en Mésopotamie, en Arménie. Mais une chose est certaine : c'est que la seule attaque directe qui ait été menée contre les Osmanlis a été un échec pour l'Entente, qui, après des mois d'efforts acharnés, dut finalement évacuer la péninsule de Gallipoli, et que tous les succès qui furent remportés par l'Entente le furent dans des régions vassales des sultans de Constantinople, mais non peuplées par des Turcs. Ajoutons à cela que le danger qui menaçait le plus directement l'Anatolie, le danger russe, fut rapidement conjuré au lendemain de la révolution de 1917; les vainqueurs d'Erzeroum furent, un an après leurs succès, mis hors d'état de se maintenir sur le territoire turc; leur défaillance ouvrit tous les espoirs au mouvement pantouranien : la carence russe au Caucase et en Asie centrale semblait rendre possibles tous les projets antérieurs dont les Jeunes-Turcs avaient été un moment les protagonistes.

Montrer comment tout cela a pu se réaliser, telle a été la pensée du commandant Larcher, à qui sa connaissance de la langue turque rendait accessibles des sources d'information souvent dédaignées. Son ouvrage, très richement documenté, est construit de façon tout à fait claire et solide. La première partie est une excellente mise au point des causes qui devaient provoquer l'intervention de la Turquie, dans la guerre. La seconde partie est un exposé minutieux des opérations, avec, en tête, un résumé qui en montre schématiquement les grandes lignes; ensuite le commandant Larcher fait un historique complet des événements sur chaque théâtre d'opération. Enfin une dernière partie expose la conclusion et le bilan de la guerre.

On peut regretter que le commandant Larcher ait cru devoir faire un exposé aussi objectif. Son intention est bien, sans doute, d'établir un dossier complet de la question. Nous aurions aimé cependant que, avec l'autorité que lui conféraient ses études, il allât jusqu'à la critique des événements qu'il rapportait. Cette critique aurait montré en effet combien fut néfaste le rôle des « coloniaux » anglais, qui, sans se lasser, comme le fait voir très bien notre auteur, ont poussé le gouvernement de Londres à transformer la guerre contre la Turquie en une affaire purement britannique. L'armistice de Moudros sembla leur donner raison, puisque, du fait des stipulations imposées par un Anglais, il était le plus dur de tous

ceux qui furent conclus à la fin de 1918. Mais, en se réservant ainsi la part du lion, les coloniaux anglais, déjà responsables de l'échec des Dardanelles, se préparaient de tristes lendemains : isolés, suspects à leurs alliés, ils n'ont pu finalement se tirer d'une situation très aventurée, que parce que leurs alliés même ont commis des fautes encore plus lourdes que les leurs. Mais c'est une chance qu'ils ont eue et que leurs alliés n'auraient pas dû leur laisser.

J.-M. BOURGET

***

Monsieur Godeau intime, par **Marcel Jouhandeau** (*Nouvelle Revue française*).

Quatre cent vingt pages de symboles et de méditations. On ne peut reprocher à Marcel Jouhandeau de sombrer dans l'universelle banalité. Il s'est au contraire enfermé dans un monde spirituel si privé que les ponts qui le reliaient à l'humanité vacillent et semblent sur le point de s'effondrer. Il a la puissance, il exerce la fascination des grands solitaires. Écrivant pour les autres, il écrit avant tout pour lui-même, ce qui est bien, mais sans souci de concentrer, de choisir, ce qui est plus gênant. On prend de dangereuses habitudes dans les déserts : on y tourne cent quatre-vingts fois autour de la même pensée sans se décider à l'abandonner, on joue avec les symboles qu'on a échafaudés pour sa commodité propre. Personne n'est là pour vous applaudir ou vous siffler. *M. Godeau intime,* qui nous livre une partie du château intérieur de son créateur, est une œuvre à la fois magnifique et exaspérante, où alternent des images neuves, des pensées d'une rare vigueur et de somnifères développements.

Ce M. Godeau est un bourgeois qui n'a de vulgaire que le nom. Métaphysicien et expérimentateur il promène son corps dans un monde incertain, qui le fournit de solide nourriture intellectuelle. Il vit tantôt en province, tantôt à Paris, mais dans un Paris de silence où passent des visages de l'Ancien Testament. Il y a bien quelques vagues souteneurs aperçus dans un bouge, mais ce bouge n'est pas parisien, c'est la maison du vice conçue par un rêveur mystique du moyen âge. Une petite danseuse de l'Olympia a les gestes hiératiques et rituellement tentateurs d'une Salomé peinte par un moine naïf, pieux et torturé par la tentation. M. Godeau lui-même est très convoité par Satan, avec lequel il converse familièrement, mais non point régulièrement. Il est des mois où, philosophe rationaliste, M. Godeau lui ferme sa porte, d'autres où il

entame avec lui un flirt mystique et souille avec horreur et délectation l'appareil liturgique du culte catholique, quitte à se jeter le lendemain dans les bras de Dieu qui l'obsède (et qu'il obsède aussi, paraît-il). M. Godeau couvert de voiles aériens danse un jour devant Véronique Pincengrain, qui l'aime, et devant sa sœur Éliane, laquelle doit entrer en religion le surlendemain. On hésite entre trois ou quatre explications possibles de ce symbole. Après avoir tenté de s'empoisonner, M. Godeau se retire dans une petite ville de province, s'y endort pendant cinq ans, se réveille pour chercher Dieu, ne trouve que lui-même, tombe malade, rongé par une maladie mystérieuse, perd ses membres un à un et finit par mourir, comme il fallait s'y attendre. Je m'excuse du décousu de ce compte rendu, mais ne suis pas responsable. Peu importent d'ailleurs ces gestes de la terre, vacillante et d'ailleurs amusante armature sur laquelle sont installées une philosophie, une esthétique, une morale qui ne sont point à dédaigner. Ainsi un édifice raisonnable est établi sur des fondations extravagantes. Un symbole encore, sans doute. Si M. Jouhandeau faisait un choix parmi ses richesses et si — sans abdiquer sa fantaisie — il se résignait à être un écrivain moins hermétique, sa supériorité ne se manifesterait pas moins nettement : au contraire.

Partir, par **Roland Dorgelès** (*Albin Michel*).

Tentante invitation au voyage que ce récit d'une traversée de Marseille à Saïgon. La joie de flâner, de rêver, de changer de ciel, d'étoiles, de saisons, l'espoir de changer de *soi-même*, voilà les premiers plaisirs promis au voyageur, jusqu'à ce qu'enfin — à dire vrai ce n'est pas long — il s'amalgame au groupe des touristes qui font la traversée avec lui. Alors chacun s'engraisse de la vie de son voisin. Avec ou sans complaisance tout le monde livre un peu de son secret et l'avenir s'esquisse, chargé d'amitiés, d'entreprises, d'amours. Cette vie du bord, M. Dorgelès l'a observée avec sagacité et il nous livre un excellent album de portraits, où passent sous nos doigts les spéculateurs de Chang-Haï, Français gonflés de souvenirs, d'argent et d'importance, les fonctionnaires coloniaux qui se gorgent du plaisir de vivre avant d'aller s'endormir dans des bureaux perdus dans la brousse, le vieil Américain journaliste, la Femme qui est si laide, la jolie créole, le marchand d'antiquités et le médecin du bord qui est si pessimiste. Conversations surprises, le jeu des sympathies et des aversions, le récit des journées d'escale, une visite dans les bourgs lépreux de Port-Saïd, l'Afrique devinée à Djibouti et deux aspects

du paradis terrestre (Colombo, Penang), il n'en eût pas fallu davantage pour que le livre de M. Dorgelès fût attachant.

Mais tout cela n'est que le cadre d'un roman, conçu avec une belle virtuosité. Un jeune chanteur a pris place sur le paquebot avec une jeune femme, sa maîtresse. Ils vont faire une tournée en Indo-Chine. On l'appelle lui Werther, elle Manon, parce que pour la première fois ils ont, au cours d'une soirée organisée à bord, paru dans ces rôles, rôles qui ont déteint sur eux d'ailleurs et presque un peu trop. Lui est fatal et romantique, elle mutine, charmante et frivole : un oiseau. Lui, avant de partir, a commis un assassinat. Sa culpabilité sera-t-elle découverte? Telle est la question qu'à chaque instant il se pose avec angoisse en maudissant l'invention de la T. S. F. Éternelle et toujours angoissante histoire du criminel sympathique. Sera-t-il pris? Oui. Non. Alternative d'espoir et de terreur. Le télégramme d'un ami lui apprend qu'il faut s'attendre au pire. Il pourrait cependant s'échapper, profiter de l'escale à Colombo. Des âmes généreuses lui ont donné un faux passeport, de l'argent. Non décidément il ne veut pas quitter Manon, il reste sur le paquebot. Ah! M. Dorgelès est un roi du métier et il ne nous épargne aucune émotion. A Singapour enfin, un radio ayant averti la police, Werther est arrêté : on l'emmène à Saïgon, pour éviter les difficultés d'extradition, mais au moment où l'on approche du port, il se suicide et une jeune fille, qui l'aimait, s'empoisonne. Il faut lire ce livre vivant et d'une composition parfaite. Il est bien difficile de ne pas être « pris », quitte à se « déprendre » un peu ensuite, parce que tout de même l'auteur est trop habile et que, comme le paquebot qui le porte, ce grand drame glisse « en surface ».

Trois quarts de Monde, par **Jean Fayard** (*Fayard*).

Jacques Dolent, à dix-huit ans, éprouve une violente passion pour les grues. Le hasard lui ayant jeté entre les bras une femme du monde, Simone Darsancourt, il n'a qu'une idée : transformer sa maîtresse et lui donner les goûts et manières de cet être idéal que représente pour lui la « poule » intégrale. Simone, obéissante, fait avec Jacques quelques fugues dans les boîtes de nuit et, à l'occasion, échange des propos insignifiants avec des danseuses professionnelles. Jacques est transporté de joie par ces audacieuses manifestations d'indépendance. M. Darsancourt, mis au courant de l'aventure, ne partage pas cet enthousiasme et divorce. Simone, libérée de toute contrainte, entreprend un petit voyage avec Jacques; par malheur les sentiments amoureux du jeune homme se sont fort atténués et le couple

transporte partout une compacte atmosphère d'ennui. Simone se met à regretter le monde d'où, paraît-il, elle est exclue et, par horreur du vide, fréquente des demi-mondaines « arrivées ». C'est quelque chose, mais qui ne satisfait nullement le vaste appétit de respectabilité soudain apparu en elle...; et elle est bien heureuse de trouver un ennuyeux avoué de province qui l'épouse et l'emmène dans la plus morne des villes de France.

Prenez ce roman comme une sorte de voyage au pays où l'on est censé s'amuser, une suite de notes sur les mœurs, coutumes et idées des demi-mondaines parisiennes et de leurs compagnons ordinaires, vous le jugerez assez réussi. Dommage que Jacques et Simone soient aussi inconsistants! A force de célébrer les mérites des grues le jeune homme verse dans la simple puérilité. On avait pourtant des raisons de croire, par ailleurs, qu'il n'était pas inintelligent. Simone est plus décevante encore. Cette femme, clairvoyante et fine, comment peut-elle se laisser endoctriner, diriger par une absurde Marise Laurent, insupportable grue, dont toutes les paroles affirment la bêtise et la vanité? Et comment ne pas s'étonner que Simone, courtisée, adulée dans le monde, ne conserve plus une seule amie, se voie fermer toutes les portes de tous les salons, au lendemain et à cause de son divorce? Quelle sévérité à l'âge du Charleston!...

Jacquot et l'Oncle de Marseille, par **André Beucler** (*Nouvelle Revue française*).

« *Le pardessus trempait à la cuisine dans une eau noire, avec le reflet du calendrier, des boîtes à farine, à sel, à poivre dont les dimensions allaient en diminuant... La lumière traça à la règle une ligne qui partant du plafond, coupait le lit et se cassait sur la cheminée, une ligne d'un tracé épais et gras entouré de poussière qui se mit à sucer l'obscurité.* » Voilà quelques lignes de M. Beucler prises au hasard et vous savez déjà la minutie, la précision de son art, son goût d'enfermer en une phrase un tableau complet, stylisé, qui tire la réalité vers son aspect le plus pittoresque, la surprise et le sourire. Toute la subtilité d'André Beucler tend à se ramasser en brèves propositions. Il ne lui plaît point de la développer en périodes, en guirlandes. Il procède par accumulation de matériaux ingénieusement choisis, dispose ingénieusement des cubes. S'il décrit une ville, une rue, sa méthode donne des résultats particulièrement saisissants. Dans les avenues, les maisons, les trains qui passent, les cuisines, les métros, sur les trottoirs, il cueille sourires, désirs, couleurs, lignes, entassant les

menus traits et recréant la cité unanime et contradictoire, avec toute la mélancolie et la cocasserie de ces mille existences qui se croisent, se cherchent, s'ignorent.

C'est au décor en somme qu'il consacre la meilleure partie de ses savantes compositions pour salons d'avant-garde, mais au décor conçu comme déterminant les personnages. Et il est vrai en effet que, bien souvent, les hommes sont dominés par les objets qui les entourent; ils les assimilent et les mêlent à leurs absurdes préoccupations. Ainsi Jacquot songe « à ses appointements, aux rideaux qui absorbent la poussière, à rien, à cinquante centimes ». Ce ne sont pas là les heures de crises et de passion qui occupent d'ordinaire les romans, mais ce sont pourtant des heures humaines, et non les plus misérables, celles où la personnalité se vaporise au lieu de se rassembler. Soumis à d'innombrables principes dissolvants, les personnages de M. Beucler se défendent d'ailleurs honnêtement et demeurent très suffisamment en chair. Ils parviennent même à agir. Jacquot, employé parisien, intelligent, casanier et économe, promène une journée durant, dans les rues de Paris l'oncle de Marseille qui est venu le visiter. Le clown, héros du *Huit* — conte qui s'est agglutiné à *Jacquot* — le clown Philippe Source, qui faillit être un écrivain de génie avant d'être un pitre, espionne et pourchasse fort consciencieusement sa voisine de chambre dans un hôtel borgne. Mais autour d'eux le monde entier est là qui affirme sa vie et M. Beucler les quitte un instant pour rêver à Burgos, à Vancouver... Cette idée de rabaisser ainsi les protagonistes, de les repousser dans la foule d'où ils n'ont pas le droit de sortir tout à fait, est intelligente et dangereuse. Un roman y résisterait-il? On dira qu'il n'est pas nécessaire d'écrire des romans. En tout cas M. Beucler a bien de l'esprit et du talent.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

Pour paraître le 4 Novembre

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES D'ANATOLE FRANCE

TOME VIII

La Rôtisserie de la Reine Pédauque
Les Opinions de Jérôme Coignard

ILLUSTRATIONS DE CARLÈGLE

Gravées sur bois par A. LATOUR

La Bibliographie du Tome VIII contient — une page inédite de la " Rôtisserie " —

Un volume in-8 sur papier vélin du Marais . . . . . **45 fr.**

CHAQUE TOME SE VEND SÉPARÉMENT

Il a été tiré des *Œuvres complètes d'Anatole France* 1 500 ex. numérotés au Tome 1er, in-4° écu, sur papier de Hollande Van Gelder à la forme, filigrané de la signature d'Anatole France, gravures sur fond teinté. Ces exemplaires comprennent une suite de gravures sur Chine.

Souscription à l'œuvre complète — Chaque tome : **225 fr.**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber - PARIS (9e)

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	106 »	54 »	28 »

Pour l'étranger, voir les prix indiqués à la page 2.

LA LIVRAISON — 240 pages — **7** francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 3 fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 4 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.